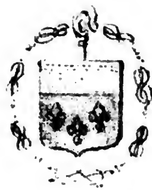
HISTOIRE

DU

B. FRANÇOIS D'ESTAING.

'B. François  d'Estaing

vêque & Comte de Rodez.

1501.

Lith. Jusky Nimes.

HISTOIRE

DU BIENHEUREUX

FRANÇOIS D'ESTAING,

ÉVÊQUE ET COMTE DE RODEZ,

ORNÉE DE SON PORTRAIT ;

PAR M. A. BION DE MARLAVAGNE,

CHANOINE-HONORAIRE DE RODEZ.



RODEZ,

Chez N. RATERY, imprimeur, place du Bourg;
J. BRU, libraire, rue Neuve;
L'AUTEUR, place de l'Hôtel-de-Ville.

—

1839.

A MONSEIGNEUR

PIERRE GIRAUD,

ÉVÊQUE DE RODEZ.

MONSEIGNEUR,

Ce livre ne pouvait paraître sous d'autres auspices que ceux de Votre Grandeur. Vous l'avez honoré de votre bienveillant suffrage et vous lui avez promis faveur et succès. Et puis, c'est l'histoire d'un de vos plus illustres prédécesseurs, dont le souvenir vous est cher, et que vous avez déjà fait revivre au milieu de nous, en plaçant son image dans cette galerie précieuse, monument éternel de votre amour pour l'Eglise de Rodez.

Et maintenant, si je voulais encore, suivant un ancien usage, essayer un rap-

prochement entre Votre Grandeur et le glorieux prélat dont je vous présente la vie, que de traits de ressemblance n'aurais-je pas à faire remarquer ! Je retrouverais facilement en vous les qualités et les vertus qui firent autrefois de François d'Estaing *les délices de son peuple et l'ornement de l'épiscopat français.*

Mais je m'arrête.... et je laisse aux grandes œuvres que vous avez accomplies au milieu de nous à faire votre éloge. Elles diront mieux que moi la gloire de votre épiscopat, et feront bénir votre mémoire par la postérité la plus reculée. Je me contente de faire des vœux pour que le Ciel vous conserve long-temps à l'Église de Rodez et vous donne les moyens de réaliser toutes les inspirations de votre zèle

J'ai l'honneur d'être, avec une vénération profonde,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très-humble et tout dévoué serviteur,

A. BION de MARLAVAGNE,

Chanoine-Honoraire.

On lit dans un Martyrologe Universel, imprimé à Paris, en 1709 : « 1. Novembre..... à Rodez, le Vénérable François d'Estaing, qui de chanoine de Lyon et abbé de Monetier-Saint-Chafre, fut fait évêque de cette ville, tenu pour Saint par les peuples du Rouergue — 1529. »

On pourrait conclure de ces paroles et du titre qu'on donne à François d'Estaing, que la cause de la canonisation a été proposée et admise à la Cour Romaine. Nous n'en trouvons pourtant aucune preuve nulle part. Nous savons seulement qu'il fut fait, en 1643, une enquête sur la vie et les miracles de François d'Estaing, et nous avons l'abrégé de sa vie qui fut alors imprimé et adressé au souverain pontife, Alexandre VII, au nom du clergé et du peuple de Rodez.

Si donc nous donnons à François d'Estaing le titre de BIENHEUREUX ou de SAINT, nous protestons ici, conformément au décret d'Urbain VIII, que ce n'est que pour exprimer l'excellence de sa vertu, ou pour suivre le sentiment de confiance et de vénération dont il est l'objet parmi les populations du Rouergue. A Dieu ne plaise que nous voulions prévenir le jugement de la sainte Eglise qui a seule le droit d'apprécier le mérite des saints et de les proposer à la vénération des fidèles. Nous n'attribuons aux faits rapportés dans cette histoire qu'une autorité privée et pure-

ment historique. Ils ne peuvent acquérir une véritable authenticité que par un jugement du Saint-Siége, auquel nous faisons gloire d'être toujours soumis d'esprit et de cœur.

Laudemus viros gloriosos et parentes nostros, homines divites in virtute, quorum pietates non defuerunt.

(Ecclésiast. 44.)

Ce n'est pas sans quelque crainte que nous nous décidons à livrer au public la simple et touchante histoire d'un des plus saints et des plus glorieux évêques de notre antique Eglise du Rouergue. Qui ne sait, en effet, combien tous les goûts de notre époque sont éloignés de cette sorte d'ouvrages ? Et puis, y a-t-il sagesse à jeter inopinément au milieu des luttes brutales de la critique contemporaine une existence aussi douce et aussi pure ? N'est-ce pas profaner en quelque sorte une aussi chaste figure que de l'exposer au grand jour et de la faire sortir de cette demi-obscurité mystérieuse où elle se cachait comme dans un sanctuaire ?

Toutefois, à une époque où on s'attache avec tant d'ardeur à faire revivre les anciennes gloires, nous avons pensé que le nom de François d'Estaing ne devait pas demeurer plus long-temps inconnu, et que la renommée de ses travaux et de ses vertus devait franchir les bornes trop resserrées d'une Eglise particulière : nous avons cru être utiles à l'édification publique, et élever un monument à la gloire de notre Eglise de Rodez, en publiant le récit d'une vie si pleine et si remarquable. D'ailleurs, n'est-il pas infiniment avantageux pour nous d'avoir sans cesse présens à la mémoire les exemples de vertu et de dévouement de ceux qui nous ont précédé dans la carrière du sacerdoce, qui ont souffert et combattu dans les lieux que nous habitons et sur le terrain même où nous sommes placés après eux? Lorsque nous lisons les fatigues et les peines sans nombre que ces illustres devanciers ont portées, lorsque nous lisons leur courage, nous sentons renaître le nôtre, et nous sommes dix fois plus forts pour vaincre les difficultés qui semblent se multiplier incessamment sous nos pas.

Voilà ce qui nous a déterminés à prendre la plume et à raconter à nos compatriotes la vie du bienheureux François d'Estaing. Homme d'un dévouement sublime, prêtre charitable et tendre, indulgent pour les autres, sévère et dur pour lui seul, prélat d'une piété profonde et d'une science rare, quel plus beau modèle pourrait-on présenter, non-seulement aux prêtres, mais encore à tous les chrétiens? Quel plus ravissant spectacle que celui de cet Ange de Dieu, qui semblait envoyé un instant sur la terre pour consoler et bénir les peuples, et qui, dans ses exaltations séraphiques, levait sans cesse les yeux vers le ciel comme vers une patrie dont il se souvenait et qu'il devait bientôt revoir!

Mais, avant d'entrer en matière, nous croyons devoir jeter un coup-d'œil rapide sur l'état de la religion et de l'Eglise, à l'époque où vient se placer l'épiscopat du bienheureux François d'Estaing. Peut-être nous saura-t-on gré de cette digression. Elle fera mieux apprécier la conduite du saint évêque et les services signalés qu'il rendit à l'Eglise, en montrant les nombreux

obstacles qu'il eut à surmonter dans l'accomplissement de sa belle mission.

Ce fut, on le sait, un spectacle bien douloureux pour tout ce qui portait alors un cœur chrétien, que celui qui signala les dernières années du XVe siècle. La grande unité catholique, qui avait été le plus solide élément de la constitution sociale de l'Europe, et qui avait résisté à tant de secousses diverses, était, cette fois, sur le point de se briser sous les efforts des novateurs. Déjà de sourdes rumeurs se faisaient entendre au fond de l'Allemagne et, à ces symptômes funestes d'un orage imminent, on pouvait prédire d'avance que l'époque qui allait suivre ne s'écoulerait pas sans de graves événemens.

Quelles furent les causes de cette immense révolution religieuse et sociale, dont les déplorables effets devaient se faire sentir jusque dans notre siècle? On a beaucoup disserté sur cette question, et sans doute on dissertera encore long-temps sans arriver à un résultat certain. Pour nous, il nous semble raisonnable de penser que ce grand fait historique, aussi bien que tous ceux du même genre, ne doit pas être attribué

à une seule et unique origine. Ce serait s'exposer à de graves erreurs que de procéder ainsi. L'expérience, du reste, ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Il est remarquable que lorsqu'un événement est pour ainsi dire mûr, tout semble en précipiter la réalisation. Alors il se présente à l'observateur, entouré non d'une seule cause, mais de mille causes diverses et très-souvent de nature contraire. Au milieu de tout ce mouvement, quelle est la véritable, celle qu'on peut appeler déterminante? Nul ne saurait le dire. C'est un secret que Dieu s'est réservé à lui seul et que ne découvrira jamais la philosophie de l'histoire.

Nous laissons à d'autres le soin de rechercher si, dans la scission religieuse du xvi[e] siècle, il ne faudrait pas voir les restes de la vieille lutte des populations du Nord avec celles du Midi, des hommes de race Germanique avec les hommes de race Italique ou Latine. On conçoit que cette explication ait pu séduire certains esprits, qui font de vains efforts pour retrouver, dans les flots mouvans des événemens historiques, les traits individuels des nationalités de-

puis long-temps éteintes ; mais pour nous elle ne saurait avoir une grande valeur.

On a de tout temps assigné à la Réforme protestante une cause qui nous paraît, en effet, avoir eu une grande influence sur le XVIe siècle et sur ceux qui l'ont suivi : nous voulons parler de la prise de Constantinople et de l'arrivée, dans notre Occident, des Grecs du Bas-Empire. Une foule de savans, chassés de leur patrie, cherchèrent un refuge en Europe, et l'accueil qui leur fut fait était bien capable de les consoler d'un exil qui ne devait pas avoir de terme. Depuis ce temps la philosophie grecque fit irruption dans nos écoles, avec ses paradoxes, ses sophismes, et tout son cortége de misérables arguties. Les hommes, éblouis de ces fausses lumières, abandonnèrent peu à peu la sagesse antique. On se mit à disputer sur tout, à douter de tout. La foi du moyen-âge, cette foi qui avait rayonné pendant tant de siècles d'un si vif éclat, s'obscurcit par degrés dans les cœurs et n'y fut remplacée par rien : car les Grecs de Constantinople n'étaient pas plus avancés que ceux du temps de saint Paul.

Leur stérile philosophie n'avait encore rien *trouvé*, et on pouvait dire d'eux ce qu'on avait dit de leurs ancêtres : *Græci sapientiam quærunt* (1).

Mais une cause malheureusement incontestable de la Réforme, ce fut le débordement des passions humaines. C'est une chose bien triste à dire et dont nous voudrions effacer le souvenir de l'histoire de notre vieille et catholique Europe. A l'époque dont nous parlons, tous les vices semblaient avoir fait irruption dans la société. Au milieu de la corruption générale, ceux-là même qui étaient chargés de la conduite des nations semblaient frappés du même vertige qu'elles et, au lieu de marcher les premiers dans les voies de la justice, ils donnaient au monde l'exemple funeste des plus coupables excès. Ils n'étaient plus les temps si glorieux de la Croisade et des saintes expéditions ! On ne ressentait plus ce pieux enthousiasme qui, dans les siècles précédens, avait précipité tant de milliers de gentilshommes, de bourgeois, de prêtres et jusqu'à des femmes et des enfans, à la

(1) S. Paul, aux Corinthiens, chap. I.

conquête du saint Sépulcre, au cri répété de « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Non, tout cela était passé : plus de chaleur ni de généreux sentimens. La foi s'était éteinte dans les cœurs et y avait fait place à l'indifférence : et si autrefois le caractère violent de nos rudes ancêtres et les actes féroces que ce caractère ne favorisait que trop souvent en eux, étaient presque toujours tempérés par une vive croyance aux vérités de la religion, les contemporains de la Réforme se livraient froidement à leurs penchans mauvais, sans que le scepticisme qui les avait envahis permît de concevoir du moins l'espérance du retour.

A cette triste époque, la corruption n'atteignit pas seulement les hommes du siècle : il faut bien le dire, le clergé lui-même n'en fut pas exempt. Certes nous n'avons pas besoin d'insister beaucoup sur ce point, et si le monde ne connaissait pas les désordres qui s'étaient introduits alors dans le Sanctuaire, ce ne serait pas assurément la faute des ennemis de la religion catholique. On sait avec quelle horrible exagération les prétendus Réformateurs dénoncèrent à l'univers des faits qui n'avaient au fonds

que trop de réalité. On sait avec quelle fureur il en grossirent le nombre, et comme ils dirigèrent contre tout le clergé en masse les accusations les plus odieuses et les plus mensongères. Ils auraient bien dû, ces hommes si purs et si irréprochables, avant de se porter dénonciateurs des autres, se regarder un instant eux-mêmes ! Peut-être alors auraient-ils placé le doigt sur leur bouche, de peur que l'anathème qu'ils allaient lancer ne retombât sur leur tête.

Quoiqu'il en soit, le XVI[e] siècle s'ouvrit, et les craintes, conçues depuis long-temps par les hommes de bien, ne tardèrent pas à se réaliser. En Allemagne, un moine orgueilleux leva l'étendart de la révolte et d'une misérable querelle de Frères prêcheurs, fit surgir toute une immense révolution religieuse. En Angleterre, les passions effrénées d'un homme et les caprices d'une femme ébranlaient le sol Britannique jusque dans ses fondemens, et poussaient ces provinces, autrefois si fidèles, dans le funeste schisme qui dure encore. Qui pourrait dire les angoisses qu'éprouva l'Eglise au milieu de si épouvantables déchiremens ? Qui

pourrait raconter les douleurs de cette autre Rachel à la vue de ses nombreux enfans qui s'éloignaient d'elle en maudissant le sein qui les avait nourris ? Il faudrait ici le langage ardent des prophètes, qui savent seuls égaler les lamentations aux malheurs !

Hâtons-nous cependant de le dire, une chose était bien faite pour consoler l'Eglise de si grands désastres. Si dans quelques contrées le schisme et l'hérésie lui enlevaient de nombreuses populations, d'un autre côté, la plupart des royaumes du Midi et du centre de l'Europe se serraient, avec plus d'ardeur que jamais, aux pieds de son siége apostolique. Si l'Angleterre et l'Allemagne avaient leurs Henri VIII et leurs Luther, la France, l'Espagne et l'Italie avaient aussi leurs réformateurs, mais réformateurs pieux et fidèles, qui travaillaient de toutes leurs forces, non à renverser l'Eglise, mais à faire disparaître de son sein les désordres qui la compromettaient aux yeux des peuples. Pendant que les novateurs Germaniques ou Anglais séparaient violemment les peuples abusés du centre de l'unité catholique, en déclamant avec fureur

contre les vices du clergé et des ordres religieux, les Ignace de Loyola, les Thérèse, les Jean de la Croix, les Pierre d'Alcantara, les Charles Borrhomée faisaient les efforts les plus sublimes pour arrêter le mal ou pour le guérir.

Il y a plus, c'est que la réforme légitime et catholique avait déjà commencé et poursuivait son œuvre avec ardeur, avant que Luther et ses disciples se donnassent mission de réformer. Avant qu'ils eussent dénoncé au monde les désordres des couvents et le relâchement du Sanctuaire, plus d'un prêtre fervent, plus d'un saint religieux avait gémi sur les malheurs de l'Eglise et demandé au Ciel qu'il suscitât des apôtres nouveaux pour faire revivre la beauté des anciens jours. On avait entendu les plaintes douloureuses de saint Bernard, de sainte Catherine de Sienne, de Jean Gerson, de l'illustre cardinal d'Ailly, et depuis, la Réforme s'accomplissait sur tous les points, avec cette force mêlée de douceur qui fait le caractère essentiel des œuvres de Dieu.

Déjà François de Paule avait donné à l'Eglise une nouvelle famille de moines

fervens, et, comme pour protester d'avance contre l'orgueil frénétique qui allait bientôt bouleverser une partie de la chrétienté, il leur avait fait entendre qu'ils ne devaient se regarder que comme « les plus petits » et les derniers dans la maison de Dieu, et il ne leur avait donné d'autre nom, laissé d'autre héritage que celui de l'humilité. Une Reine de France disgraciée, mais quittant la cour sans regret, venait aussi d'établir un nouvel ordre de vierges chrétiennes, et la royale fondation était encore basée sur l'humilité. Les Annonciades devaient imiter les vertus de Marie, mais surtout celle qui parut avec tant d'éclat dans son Annonciation, lorsqu'elle répondit à l'envoyé céleste : « Voici la » servante du Seigneur. » Et la catholique Espagne, de tout temps si féconde en saints, ne faisait pas défaut : le mouvement y était donné depuis long-temps. Il suffit de nommer l'apôtre de l'Andalousie, Jean d'Avila, cet homme puissant en œuvres et en paroles qui fut le soutien et l'oracle de l'Eglise, et qui mérita d'être appelé le père de ce grand nombre de saints qui parurent en Espagne, au commencement du XVIᵉ siècle.

Mais voyez, à mesure que s'approche le moment de la grande révolte protestante, comme l'œuvre de la réforme catholique devient de jour en jour plus active et plus retentissante. Voici venir Ignace de Loyola. Il s'élance dans la carrière avec toute la franchise et le dévouement d'un chevalier. Encore quelque temps, et ce sera le plus rude adversaire des prétendus réformateurs, une fois qu'il aura rallié sa compagnie. D'abord il travaille à sa propre sanctification, et puis il ne songe à rien moins qu'à sanctifier le monde entier par les missions et par l'éducation publique. C'était, en effet, dans les écoles qu'était un des plus grands maux de cette époque. Les générations étaient corrompues dans leur source. Livrés, sans défense, à toutes les séductions et aux dangers dont ils étaient entourés dans les grandes villes, les jeunes gens trouvaient encore souvent des maîtres d'immoralité dans ceux qui devaient leur enseigner la vertu avec la science. On n'ose en croire ses yeux, quand on lit dans l'histoire de saint François Xavier que son professeur de philosophie, au collége de Sainte-Barbe, à Paris, conduisait ses élèves

dans des lieux qu'on rougit de nommer. Et puis quand les idées païennes et protestantes commencèrent à se répandre en Europe , c'est surtout dans les universités qu'elles furent accueillies avec faveur. A l'époque dont nous parlons, ces gymnases fameux , fondés et illustrés par tant de saints personnages, n'étaient plus que des foyers de corruption et de révolte contre l'Eglise. Ignace avait vu le mal; et il avait été à même d'en sonder toute la profondeur. Il y porta le remède efficace. Il ouvrit une concurrence avec les universités , et bientôt sa compagnie fut en possession de l'éducation publique. Elle enseigna la science , mais cette science humble et soumise , qui sait respecter les bornes données à l'esprit humain : surtout elle enseigna la vertu, la foi à l'Eglise, le dévouement au siége apostolique, centre de l'unité. Et de là cette haine que lui voua, dès sa naissance , le philosophisme frappé au vif ; de là le débordement d'injures et de calomnies qui l'ont poursuivie jusqu'à nos jours.

Et pendant ce temps-là , voyez encore le plus merveilleux de ces nouveaux soldats de Jésus , qui va dans un autre

monde compenser à l'avance les pertes que l'Eglise fera bientôt. Il part, la noble ambition des saintes conquêtes dévore son cœur; il court d'île en île, de royaume en royaume. Partout où il sait qu'il y a des hommes qui ne connaissent pas J.-C., il y vole, à travers les plus vastes mers, malgré tous les périls; suivez-le, si vous le pouvez, dans ses mille excursions. Il semble que le pouvoir de Dieu est remis en ses mains tout entier; les plus grands prodiges ne sont, pour ainsi dire, qu'un jeu de sa parole. Les païens étonnés le regardent comme le Dieu de la nature, lui élèvent des temples et des autels et ne jurent que par son nom. Après avoir gagné à J.-C. plus de sept cent mille idolâtres, Xavier n'est pas encore content. Il meurt sur un rivage lointain, le cœur plein de regret, les yeux tournés vers un vaste empire encore rebelle aux lois de J.-C. O terre! la malédiction du Ciel est donc sur toi, puisqu'il n'est pas donné à l'Apôtre de toucher tes bords!

Mais tandis que les enfans de saint Ignace réforment le monde par les études et les missions, Thérèse et Jean de la Croix font refleurir le Carmel. Qui

pourrait dignement parler de cette brillante espagnole qui s'enflammait, à douze ans, à la lecture des vies des saints, et s'enfuyait secrètement de la maison paternelle, pour aller chez les Maures cueillir la palme du martyre? Qui pourrait dire ses travaux, ses souffrances, et par dessus tout son courage? Seule et sans aucun secours humain, elle entreprit les plus grandes choses et ne craignit jamais que de manquer d'ambition. Il est vrai que le Dieu sur qui elle comptait ne lui manquait pas au besoin : aussi disait-elle dans son enthousiasme : « Thérèse ! ce n'est rien » sans doute : mais Dieu et Thérèse, » c'est plus qu'il n'en faut pour le succès de tous nos projets. » Dieu lui envoya pourtant deux hommes qui la secondèrent. Le premier fut Pierre d'Alcantara, religieux Franciscain. Il venait de réformer son ordre, quand il rencontra sainte Thérèse. Depuis quarante ans il ne dormait qu'une heure et demie par jour, assis et la tête appuyée contre le mur de sa cellule. Il allait toujours nus pieds et ne mangeait qu'une fois en trois jours. « Son corps était si dé- » charné qu'il semblait un tronc d'arbre

» dont les racines desséchées s'étendent » de côté et d'autre. » Ce sont les paroles de la sainte. Sa présence fut pour elle d'un grand secours dans la persécution qu'elle souffrait alors. Saint Pierre d'Alcantara prit hautement sa défense, dissipa ses inquiétudes, et lui annonça, de la part de Dieu, qu'après avoir réformé les filles du Carmel, elle devait encore réformer les hommes. Le second dont se servit sainte Thérèse, ce fut Jean d'Iepès de Ontiveros, depuis nommé Jean de la Croix. Il avait fait profession dans l'ordre des Carmes; mais il gémissait depuis long-temps du dérèglement de ses frères et allait entrer chez les Chartreux. Sainte Thérèse le vit pour la première fois à Medina del Campo, et lui déclara qu'il était appelé de Dieu pour être le premier instrument de la réforme de son ordre. Cette révélation exalta le courage de Jean de la Croix. Il se mit aussitôt à l'œuvre sous la direction de sainte Thérèse, et, dans peu d'années, on vit se multiplier les maisons de Carmes déchaussés qui embaumèrent l'Eglise entière du parfum de leur sainteté. Les persécutions et les outrages ne manquèrent pas à cet autre restau-

rateur du Carmel, mais il se trouvait heureux « de souffrir et d'être méprisé pour son Dieu, » et il ne lui demandait pas d'autre récompense de ses travaux.

Et maintenant voici le réformateur du clergé, l'illustre archevêque de Milan, plus grand encore par ses vertus et par son dévouement aux intérêts de l'Eglise, que par le sang des Médicis qui coulait dans ses veines et par les honneurs dont il fut révêtu à l'âge de vingt-trois ans. Son zèle s'annonça de bonne heure. Il avait à peine commencé ses études, et déjà il avait réformé son abbaye d'Arone; il pensait déjà à fonder des colléges pour enlever les jeunes enfans aux séductions du monde. Plus tard il mit en œuvre toute l'influence que lui donnait à la fois sa position et sa vertu, pour faire reprendre le Concile de Trente. Il aplanit habilement toutes les difficultés que suscitait la politique des Cours, et il vit enfin terminés les travaux de cette illustre assemblée qui devaient produire de si heureux résultats dans toute l'Eglise. Mais il faut le voir surtout dans son diocèse de Milan. C'est là que sa vertu brilla de tout son éclat, et que

son ardente charité se développa dans toute son étendue. Il fit exécuter les règlemens du Concile de Trente, il multiplia les assemblées synodales et les conciles provinciaux. Les abus et les scandales disparurent bientôt de tout le Milanais et l'exemple du saint archevêque gagnant bientôt de proche en proche, la réforme s'établit partout, en Italie, en France, en Espagne, et consola l'Eglise de ses longues douleurs.

Il nous serait facile d'ajouter ici beaucoup d'autres noms illustres dans les annales de cette époque. Nous pourrions citer les François de Borgia, les Philippe de Néri, les Pie V, les Thomas de Villeneuve, et tous ces fondateurs de nouveaux ordres religieux, qu'on voit apparaître, en ce temps, si nombreux et si brûlans d'amour pour l'Eglise. Voilà les grands hommes du XVIe siècle; voilà ceux que l'histoire doit faire ressortir et montrer en quelque sorte au premier plan. Qu'on mette à côté de ceux-là le moine apostat de Vittemberg et tous les imitateurs de sa révolte, déclamant avec fureur contre tout ce qui les contredit, soufflant autour d'eux le feu de la guerre civile,

tout entiers dans les grossières jouissances des sens, et ne craignant pas d'avouer qu'ils ne peuvent réfréner les appétits désordonnés de leur chair; et qu'on nous dise sous quels drapeaux l'humanité devait se ranger; qu'on nous dise quels sont ceux qui ont le mieux mérité les regards du Ciel et les hommages de la terre.

Mais nous devons faire ici mention spéciale de notre France. Le royaume très-chrétien ne demeura pas en arrière de ses voisins. Il est vrai que le dérèglement n'y était pas aussi profond ni aussi étendu que dans d'autres parties de la chrétienté. Sans parler de sa foi qui fut toujours sans tâche jusque-là, comme le disaient les pères du Concile de Sens, en 1528, les saintes règles de la discipline y étaient encore en honneur, et il ne manquait pas de beaux exemples pour protester contre le relâchement de quelques-uns. En même temps un grand nombre de prélats travaillaient efficacement à la réforme. Nous pouvons citer avec honneur les d'Amboise, les Sadolet, les Briçonnet, les Lenoncourt, les Berland, les de la Marre. Mais l'expression la plus vive et

la plus énergique de l'esprit et des sentimens d'une grande Eglise, ce sont les conciles provinciaux. Nous les voyons se multiplier en France, à cette époque, d'une manière extraordinaire. Toulouse, Cambray, Bordeaux, Sens, Lyon, Narbonne, Paris et bien d'autres villes, devenaient tour à tour comme des foyers de lumière et de chaleur, dont les rayons allaient vivifier successivement toutes les portions de l'Eglise gallicane.

Mais parmi les prélats français qui travaillaient alors à rendre à l'Eglise son ancienne beauté, il en est un dont la vie, trop peu connue jusqu'ici, doit être signalée à l'admiration et à la reconnaissance du peuple chrétien : c'est le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez. On peut le placer à côté des plus illustres réformateurs d'Espagne et d'Italie. Ses efforts, il est vrai, ne furent pas couronnés d'aussi brillans succès ; sa parole n'eut pas un aussi lointain retentissement. Mais n'est-ce pas assez pour sa gloire d'avoir combattu avec ardeur et persévérance tous les jours de sa vie ? En faut-il d'avantage pour en faire un digne contemporain des Thé-

rèse, des Jean de la Croix, des Charles Borromée ? Comme le saint archevêque de Milan, François d'Estaing était issu d'une famille riche en illustrations de tout genre ; comme lui il manifesta, dès ses jeunes années, les plus heureuses dispositions, et son enfance fut comme embaumée d'innocence et de pureté. On sait que saint Charles, après de brillantes études faites à l'Université de Pavie, se montra constamment l'ami des lettres et le zélé protecteur des savans. Son goût pour les arts ne fut pas moins remarquable. Il s'appliqua à embellir son église métropolitaine, et rien ne fut épargné pour que l'intérieur de cet édifice répondît à la magnificence de l'extérieur. Il n'est pas besoin d'ajouter que la cathédrale de Milan est un des plus beaux monumens religieux de l'Europe. Environ un demi-siècle auparavant, le bienheureux François d'Estaing, après avoir étudié successivement dans les Universités de Toulouse et de Paris, consommait son éducation dans celle de Pavie, et on reconnaît aisément, dans le cours de son histoire, que ce n'était pas en vain qu'il avait passé ses plus belles années dans les premières écoles de son temps.

Et ici, nous ne pouvons nous empêcher de faire une observation qui ne convient pas moins à l'archevêque de Milan qu'à l'évêque de Rodez. On sait qu'à l'époque où vivait François d'Estaing, l'Europe entière était agitée par un mouvement extraordinaire. Les écoles savantes se multipliaient sur tous les points. Les monumens de la littérature grecque et romaine, jusque-là peu connus, venaient d'apparaître comme un monde nouveau, et tous les esprits se portaient avec ardeur vers ce genre d'études. Les professeurs, les hommes de lettres étaient partout recherchés, accueillis avec honneur : ils avaient souvent le premier pas à la cour des rois. C'était, en un mot, ce qu'on a appelé la Renaissance, qui ne fut peut-être, comme l'a dit un écrivain célèbre, que la renaissance du paganisme dans les beaux arts. L'entraînement ne connut pas de bornes. On se mit, pour ainsi dire, à l'école de ces sages païens, dont les écrits charmaient par leurs formes séduisantes, et on ne voulut pas d'autres modèles pour écrire et pour penser. De là résulta bientôt une grande révolution dans les idées, un certain vernis de pa-

ganisme qu'on remarque dans les meilleurs écrits de ce temps, et dont ne surent pas toujours se garantir ceux-là même qui, par leur mission toute chrétienne, devaient y porter le plus d'opposition. Nous ne citons qu'un exemple entre plusieurs autres. L'illustre cardinal Sadolet, retiré dans son modeste évêché de Carpentras, composait des traités, en style de Cicéron, sur les avantages de la philosophie et sur la manière de supporter la mauvaise fortune, et ne désirait les richesses que pour être plus libéral envers les savans. Toutefois ce reproche, qu'on peut adresser à quelques prélats distingués de cette époque, François d'Estaing ne le mérita jamais. Il cultiva les lettres humaines, mais ce ne fut que pour le plus grand ornement et le soutien de la sainte doctrine chrétienne. Moins curieux de bien dire que de bien faire, il plaçait toujours en tête de ses besoins et de ses devoirs la foi catholique et ses divines maximes. C'était là sa nourriture la plus chère, et toute sa vie épiscopale se consumait à en nourrir son peuple, avec toute la simplicité et l'abandon des apôtres. Il aima les arts et protégea les

artistes, et on sait ce qui en résulta pour la religion. Qui de nous ne connaît la belle cathédrale de Rodez, et surtout la merveilleuse tour de son clocher ?

On verra, dans la vie de François d'Estaing, quelle part il a prise à la construction de la première. Mélange de plusieurs styles d'architecture, parce qu'elle est l'ouvrage de plusieurs siècles, la basilique de nos évêques est formée, en très-grande partie, du style gothique fleuri. Certes, si un auteur du moyen-âge a pu comparer Notre-Dame de Paris au temple d'Ephèse pour la beauté et la magnificence, que faut-il donc dire des édifices qui, avec des proportions aussi grandioses, réunissent des formes plus légères et plus gracieuses, et un nombre infiniment plus considérable de décorations du goût le plus exquis. Sœur cadette de la Sainte Chapelle de Paris, des églises de Reims, de Chartres, d'Auxerre, de Sens, la cathédrale de Rodez joint à la sévérité mélancolique et religieuse des unes la prodigieuse multiplicité d'ornemens des autres.

Toutefois il y a quelque chose de plus beau et de plus magnifique encore : c'est le clocher. Nous n'avons pas eu le

bonheur de voir la belle cathédrale que saint Charles fit décorer ; nous n'avons point parcouru ses milles arcades , ses milliers de statues et de pyramides , mais nous doutons qu'il y ait dans ce grand ouvrage le tout parfait et l'unité artistique que l'on remarque au premier coup-d'œil dans la tour de François d'Estaing : car on sait que c'est à lui seul que nous la devons. Vit-on jamais dans un monument des proportions plus heureuses ? Quand on se promène de l'ensemble aux détails , des détails à l'ensemble , on n'éprouve qu'un sentiment , celui de l'admiration. Rien dans cette immense construction n'est fait au hasard. La pensée qui lui a donné naissance est gravée partout. Chaque partie est empreinte du symbolisme le plus profond et le plus touchant : tout y est grand , élevé , sublime. Et si un auteur célèbre a retrouvé dans la Sainte Chapelle de Saint-Louis un abrégé de sa vie mystique et religieuse ; ne pouvons-nous pas en dire autant de la merveilleuse tour de François d'Estaing ? Oui , nous y retrouvons aussi la vie entière de notre saint évêque , sa foi pure de toute nouveauté profane , son ardente

prière, son dévouement sans bornes, son amour, son incessant hommage à Marie. Il y a là tout un siècle de fervent christianisme, tout un monde de religion et de poésie. Passez aux détails. Voyez ces quatre tourelles qui, se détachant de la grande tour, montent ensemble, la flanquent de tout côté de la manière la plus élégante et portent, sur leur sommet aigu, quatre statues du travail le plus hardi. Voyez cette double galerie extérieure qui entoure, comme une gracieuse ceinture, la tour principale et les tours latérales; voyez ces mille figures disposées sur toutes les parties de l'édifice, et qui semblent, dans les attitudes les plus variées, rendre témoignage à la pensée qui les mit à leur place. Comptez ces ornemens sans nombre jetés là avec profusion. Ce sont les dentelures les plus fines, les tréflures, les ciselures les plus légères et les plus deliées. Et au-dessus de tous ces saints, de ces décorations de tout genre, s'élève sur une cinquième tour l'image de la reine du Ciel. En voyant de loin la superbe galerie qui règne autour du piédestal de Notre-Dame, ne dirait-on pas une magnifique couronne

d'impératrice, chargée de pierres précieuses, de rubis et de diamans? Voilà l'ouvrage de François d'Estaing. Son ardente foi, la foi de nos pères, encore vierge, accomplit alors ce que n'auraient jamais osé entreprendre nos artistes sceptiques et nos froids tailleurs de pierre; et à la vue de ce merveilleux édifice, on est tenté de s'écrier avec un naïf et simple moine du moyen-âge: « Comment se fait-il que dans des » cœurs si humbles, il y ait un si fier » génie! »

Mais voyons encore quelques traits du parallèlle que nous avons essayé entre François d'Estaing et saint Charles Borromée. Comme celle de l'archevêque de Milan, toute la vie de l'évêque de Rodez ne fut qu'une protestation, plus que cela, une lutte incesssante contre les abus et les scandales. On verra dans les pages qui vont suivre, avec quel dévouement il travaillait à faire revivre, dans son diocèse, la ferveur primitive des saints et à réparer les désastres du temps et des passions humaines. On ne lira pas sans indignation les persécutions de tout genre qu'il eut à essuyer durant tout le cours de son épiscopat, et sur-

tout les horribles traitemens que lui attira son zèle, dans une des plus belles circonstances de sa vie. Et ici la ressemblance avec le saint cardinal est complète, et on ne saurait dire quel fut le plus sublime de Charles Borromée assailli par un assassin sur les marches même de l'autel, ou de François d'Estaing chargé de coups et d'outrages dans l'Eglise du monastère de Conques. Mais ce qui distingue surtout le saint évêque de Rodez, c'est cette bonté, cette charité sans bornes qui le mettait à la disposition de tous ses enfans, en sorte qu'il n'y en eut pas un seul, même parmi les plus petits et les plus méprisables, qui ne fût l'objet de tous ses soins et de ses attentions les plus particulières. C'est bien là l'idée la plus excellente d'un évêque, selon le cœur de Dieu. Peut-on le suivre sans un profond attendrissement dans les pieuses excursions de cette charité compatissante, entrant de nuit et de jour dans le pauvre réduit des malheureux, s'asseyant auprès des malades et des moribonds et leur prodiguant, avec abandon, les secours et les consolations de tout genre? Que dire, enfin, de cette patience qui

fut mise à de si nombreuses épreuves, et qui ne se démentit jamais, de cette douceur, de cette sérénité inaltérables ? Pour trouver quelque chose de pareil, il faut rappeler la mémoire des François d'Assise, des François de Sales. Il s'exhale, en un mot, de toutes les parties de son existence, un parfum si exquis de grace et de sainteté, qu'on regrette bien vivement que l'Eglise n'ait pas proclamé ses mérites par un jugement solennel, et qu'on ne puisse l'honorer d'un culte public.

L'histoire du bienheureux François d'Estaing révèlera encore au monde le nom d'une sainte fille du Rouergue, qui eut aussi l'honneur de contribuer à la pieuse réforme du XVIe siècle. Elle était de la noble et puissante maison de Lévezou, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui avait déjà donné plusieurs saints prélats à l'Eglise de France (1), et nous sommes d'autant

(1) Arnauld de Lévezoulx fut archevêque de Narbonne, primat des Gaules Narbonnaises, évêque de Béziers, d'Avignon, d'Ostie et de Montréal, abbé-cardinal de St-Onuphre, légat *à latere* du Saint-Siége, sous le pontificat de Jean XII, et l'un des ambassadeurs du roi de France Henri Ier, au-

plus autorisés à la joindre ici à François d'Estaing, qu'elle lui était unie par les liens d'une très-proche parenté (1). On ne peut douter, d'ailleurs, que cette vertu et cette sainteté qui

près de l'empereur Conrad-le-Salique, et du roi d'Angleterre Edouard-le-Confesseur. Le comte de Toulouse et son fils, partant pour la croisade, ne voulurent pas confier à d'autres qu'à lui la régence de leurs états. Il présida les trois dernières sessions du Concile de Maguelonne, au nom du pape Innocent III, et Mariana rapporte qu'il avait envoyé deux mille de ses vassaux de *famille* et vassaux d'*Eglise*, au secours du roi de Léon, Ferdinand II, assiégé par les Maures dans Palencia. Arnauld de Lévezoulx testa, en 1149, et légua des *tresors de richesses et d'édification religieuse* à son église métropolitaine de St-Just et de St-Pastor, où il élut sa sépulture. — Bernard de Lévezoulx fut évêque de Béziers par dévolution de son oncle, Arnauld de Lévezoulx, archevêque de Narbonne, en 1148. Le *Register mirabilis* de Conques et Dom Vaissette parle de lui comme d'un prélat très-docte et de la plus haute vertu. Il fut le premier qui condamna la doctrine des Albigeois et fulmina contre eux l'excommunication canonique.

(Généalogie de Vesins.)

(1) Il appert des généalogies d'Estaing et de Vesins qu'Antoinette de Vesins était parente de François d'Estaing, au troisième degré de consanguinité.

jetèrent un si grand éclat, ne fut en partie l'ouvrage du saint évêque de Rodez. Elle avait cru et grandi à son école, dans le monastère Saint-Sernin, où elle recevait souvent sa visite, et lorsque, par l'ordre du Saint-Siége, elle alla ranimer la ferveur éteinte dans les monastères de la Catalogne, elle n'eut qu'à répéter les enseignemens précieux qu'elle avait reçus de sa propre bouche. Notre province n'eut donc pas seulement un pieux réformateur dans la personne de François d'Estaing, elle posséda encore sa sainte Thérèse dans la VÉNÉRABLE Antoinette de Vesins. Quel honneur pour l'ancienne Eglise du Rouergue d'avoir produit, à la même époque, deux personnages aussi éminens ! Le bienheureux évêque de Rodez, après avoir consacré sa vie entière à corriger des abus, nourrir les pauvres et consoler les affligés, meurt plein de mérites, au milieu de son peuple, laissant après lui une mémoire qui ne périra pas. Antoinette de Vesins quitte son pays pour aller porter la réforme dans des contrées lointaines, et lorsqu'elle a accompli sa pénible mission, elle s'endort paisiblement dans le Seigneur, au sein

d'une terre étrangère, après une profession religieuse de plus de soixante-cinq ans. Nous regrettons bien vivement que les historiens ne nous aient pas conservé tous les détails d'une si sainte vie. Oh! s'il nous était donné de sonder ces trésors de sagesse et de vertu si long-temps cachés dans l'obscurité du cloître, et révelés enfin pour le bien de l'Eglise! Surtout si nous pouvions la suivre dans son lointain voyage, et raconter les courses et les travaux qu'elle entreprit pour le succès de son œuvre! Mais s'il manque quelque chose à notre édification, du moins ne manque-t-il rien pour justifier l'hommage que nous lui décernons ici. Cette longue et sainte carrière, cette glorieuse délégation, surtout cette mort précieuse devant Dieu, et le titre qui accompagne son nom n'en disent-ils pas assez! Que les peuples, vers lesquels elle fut envoyée conservent ses ossemens précieux dans l'or et les pierreries (1); pour nous, nous chérirons à jamaisla sainte fille qui nâquit au milieu de nous, et qui, après avoir été si long-temps l'édification

(1) *Spicilegium Petri Cardonensis*, fol. 801. EF.

et le modèle de nos ancêtres, fut jugée digne par le Saint-Siége de préparer les voies à la grande et immortelle Thérèse d'Avila. Ah ! si, du haut des cieux, elle jette ses regards sur nous, elle ne nous reprochera pas d'avoir fait connaître son nom. Notre intention n'a pas été de lui donner un vain encens, mais de le faire servir à la gloire de Dieu et à la consolation de nos fidèles lecteurs.

INDICATION

DES SOURCES HISTORIQUES

OU L'ON A EU RECOURS POUR LA COMPOSITION

DE CET OUVRAGE.

1° *Idée excellente de la haute perfection ecclésiastique en l'histoire de la vie et des actions du très-illustre prélat* François d'Estaing, *de sainte mémoire, évêque de Rodez.* In-4°, Clermont, 1656. Le Père Jean-Baptiste Beau, jésuite, auteur de cet ouvrage, déclare dans sa préface qu'il a vu tout ce qui avait été publié avant lui sur François d'Estaing, et qu'il s'est informé de tout ce que portait la tradition du pays : « Il a consulté, dit-il, en outre, toutes les archives de l'évêché de Rodez, et celles de la maison d'Estaing; il a fait consulter celles du Vatican, celles du comté Venaissin, du Palais apostolique et de la Maison-de-Ville d'Avignon; enfin, celles de Sinhenque et de Monastiers. » Il eut encore sous les yeux

la procédure manuscrite, qui existe encore, de la confirmation de l'élection de François d'Estaing, un grand nombre de papiers traitant de lui ou de ses affaires, et plus de cinq ou six cents lettres de lui, de ses serviteurs, de ses amis et même de ses ennemis. D'après cet énoncé, on peut croire que le P. Beau a eu en main tout ce qu'il fallait pour composer l'Histoire de François d'Estaing. On serait tenté de croire qu'il n'en a pas tiré tout le parti possible. Il n'existe presque plus rien de tous ces documens.

2° *Breviculum de vitâ et rebus gestis Francisci de Stanno, episcopi olim Ruthenensis, in Galliâ, ad Summum Ecclesiæ Universalis Pontificem, Alexandrum VII, cleri et populi Ruthenensis nomine*. In-18, Claromonti, 1660. Cet ouvrage, écrit en latin classique et Cicéronien, paraît n'être qu'une traduction du précédent, faite pour servir à la béatification de François d'Estaing. On y trouve, de plus que dans le premier, le récit d'un grand nombre de miracles.

3° *Extrait de l'enqueste faicte sur la vie, actions, vertus et miracles de feu Révérend Père en Dieu, Messire François d'Estaing, évesque de Rhodez, par l'auctorité de l'ordinaire, en Rouergue, au diocèse dudit Rhodez. Pour être présentée à Sa Saintété, aux fins d'estre procédé par auctorité du Sainct-Siége à la résomption et audition des témoins y déposans, et autres qui seront administrés par le procureur fiscal, par devant les commissaires apostoliques : et ensuite à la béatification dudit prélat. M. DC. L. VII.* —Ce manuscrit important contient la déposition de soixante-douze témoins, entendus en 1657, et le récit de

plus de soixante-quinze miracles, opérés soit durant la vie, soit après la mort de François d'Estaing. Il est revêtu du sceau de Mgr. Hardouin de Péréfixe, alors évêque de Rodez, et du seing de François Pons de Patris, son vicaire-général, et gouvernant pour lui le diocèse. Ce manuscrit appartient à la bibliothèque du grand séminaire de Rodez.

4° *Procédure de l'élection et confirmation de François d'Estaing.* Ce manuscrit, fort curieux, contient dans le plus grand détail toutes les opérations de l'élection de François d'Estaing par le chapitre de Rodez, et de la confirmation de cette élection par l'archevêque de Bourges; il est revêtu de la signature de deux notaires. Archives du département de l'Aveyron, à l'Evêché.

5° *Essais historiques sur le Rouergue*, par M. le baron de Gaujal, 2 vol. in-8°, 1825.

6° *Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue*, par le citoyen P. Bosc, ancien professeur au collége de Rodez, 3 vol. in-8°, 1797, l'an V de la république française.

7° Procès-verbal contenant l'état des bâtimens, des personnes et communauté, de tous les abbés, des fondations anciennes, des revenus présens, de l'hôpital et aumônes, et des charges de la domerie et abbaye d'Aubrac, avec les réparations y faites depuis 1663 jusqu'à 1694. Fait et dressé par messire Paul-Philippe de Luzignen, évêque de Rodez. Archives du département de l'Aveyron.

8° La Généalogie de la maison d'Estaing, dans le Dictionnaire de Moreri, et la Généalogie de la maison de Lévezou de Vesins, imprimée en 1837, in-folio.

Moyennant cette indication, nous nous sommes crus dispensés de charger le bas des pages de notes et de citations.

Le portrait que nous avons mis en tête de cet ouvrage a été fait d'après la meilleure gravure que nous ayons rencontrée. Nous avons quelque raison de croire que c'est la fidèle expression des traits du saint évêque.

HISTOIRE

DU BIENHEUREUX

FRANÇOIS D'ESTAING.

CHAPITRE Ier

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING NAQUIT A RODEZ, ET COMMENT IL FUT ÉLEVÉ DANS LA MAISON DU DOM D'AUBRAC, SON ONCLE.

Francisci prosapia viris semper abundavit boni communis amantibus, prodesse omnibus et nemini nocere volentibus... Ipse autem adhuc puerilibus sub annis, animo tamen et virtutibus canus atque provectus fuit.

(Procès-verbal de son élection,)

Domine, prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis. (Ps. 20.)

Au pays du Rouergue, sur les bords du Lot, ou de l'Old, comme on disait anciennement, on trouve à quelques lieues d'Espalion, au milieu d'une gorge resser-

rée par de hautes montagnes, la petite ville d'Estaing, qui montre encore avec orgueil un antique château, aux formes irrégulières, situé sur un rocher et dominant le vallon. Ce fut là le berceau de cette noble famille d'Estaing, qui a donné à l'Eglise le saint évêque dont nous écrivons l'histoire.

Cette maison, aujourd'hui éteinte, était une des plus anciennes et des plus illustres maisons de France. S'il faut en croire les monumens conservés autrefois dans les archives de l'abbaye de Conques, on doit la faire remonter jusqu'au neuvième siècle (1). Depuis cette époque, elle avait été comme une pépinière de gens d'honneur et de loyauté, dont un grand nombre servaient l'Église et l'État avec de rares talens et un dévouement sans bornes pour le bien public. Ce fut un noble d'Estaing qui remonta Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, et c'est alors que sa famille reçut le privilége insigne de porter les armes de France sur son écusson. Plus tard, un autre roi de France, Louis XII, proclamait hautement que la maison d'Estaing avait toujours généreusement travaillé *pour le bien de l'Etat et l'honneur des Fleurs de Lis.* C'était encore un d'Estaing, ce fa-

(1) Voyez les pièces justificatives, n°. 1.

meux cardinal Pierre, qui gouverna l'état ecclésiastique sous le pontificat d'Urbain V et de Grégoire XI, chassa les Lombards des possessions du Saint-Siége dont ils s'étaient emparés, et, après avoir pacifié l'Italie, contribua puissamment au retour des papes à Rome.

Le bienheureux François appartenait à une branche cadette de la famille d'Estaing, qui prenait le nom d'Enval. Son grand père, Guillaume d'Estaing, fut célèbre de son temps par sa valeur et son habileté dans les affaires. Charles VII le nomma sénechal et gouverneur du Rouergue au plus fort de la guerre qu'il soutenait en Guienne contre les Anglais, et, en 1454, il l'envoya en Espagne pour renouveler les anciennes alliances de la France avec Henri II, qui venait de monter sur le trône de Castille.

Le père de François, Gaspard d'Estaing, épousa Jeanne de Murols, héritière d'une illustre famille d'Auvergne qui, dans le siècle précédent, avait vu un de ses membres honoré de la pourpre romaine. De ce mariage naquirent quatre enfans : Louis, qui continua la branche d'Enval et qui perdit la vue au service du roi dans les guerres de Picardie ; Guillaume, qui fut héritier du comte d'Estaing, son cousin ; Antoine, qui fut évêque d'Angoulême,

et François, dont nous écrivons la vie.

Il naquit le jour des Rois, 6 janvier 1462, dans l'hôtel d'Estaing, à Rodez, où son père, sénéchal du Rouergue, faisait sa résidence accoutumée. Ce fut dès ses premières années un enfant extraordinaire, et comme le Seigneur le destinait à de grandes choses, il le prévint des bénédictions de sa miséricorde, et lui donna les plus heureuses dispositions pour la science et la piété. Toutes les vertus lui étaient comme naturelles, et il avait un attrait si puissant pour le bien, qu'il semblait ne pas avoir eu de part à la dégradation originelle.

Aussitôt qu'il fut en âge de recevoir une éducation plus soignée, il fut confié, lui et son frère Antoine, à la conduite de Jean-Pierre d'Estaing, dom d'Aubrac, leur oncle paternel, qui, connaissant leurs heureuses dispositions, voulut lui-même prendre soin de leur éducation, afin de les préparer de bonne heure aux vertus de l'état ecclésiastique, auquel on les destinait. Cet abbé d'Aubrac était un homme d'une éminente vertu et d'une rare habileté dans les affaires. Il était chanoine et camérier de l'église de Lyon et conseiller au parlement de Toulouse. En 1484, il fut député de son ordre aux états de Tours. La même année, le roi le nomma

gouverneur du comté de Rodez, des quatre châtellenies, de la vicomté de Creyssels et de tous les biens de la maison d'Armagnac situés en Rouergue, en attendant l'issue du procès engagé pour cette riche succession (1).

Il avait très-bien compris l'importance d'une bonne éducation, et il disait souvent qu'il est déplorable de voir de grands seigneurs mettre tous leurs soins à trouver un fermier et un homme d'affaires habiles, et prendre souvent au hasard ceux qui doivent former le cœur et l'esprit de leurs enfans. Voilà pourquoi il avait demandé avec instance qu'on lui confiât l'éducation de ses neveux, et ce fut pour lui la plus importante des affaires, de les former à la science et à la piété, de ne les mettre en rapport qu'avec des maîtres sages et habiles, et d'écarter tout ce qui pouvait faire une impression dangereuse sur ces jeunes cœurs. Tous les jours il se faisait rendre un compte sévère de leurs études et, grâce à ses soins, elles furent

(1) Louis XI voulant punir la félonie de Jean V, comte d'Armagnac, et de son frère Charles, avait réuni le comté de Rodez à la couronne et distribué les terres à divers seigneurs de son armée, qui s'étaient mis en possession. Plus tard, Charles VIII en ordonna la restitution; mais il ne résulta de tout cela qu'un plus grand nombre de prétendans à cette riche dépouille et un inextricable procès.

si habilement dirigées, on exploita si bien les heureuses dispositions qu'ils avaient reçues de la nature, qu'ils firent en peu de temps les plus grands progrès. Lorsqu'ils quittèrent la maison de leur oncle (Antoine avait alors dix-neuf ans et François dix-sept), ils avaient déjà parcouru avec succès toute la philosophie d'Aristote. La logique et la morale n'avaient pas de secrets qu'ils n'eussent pénétrés; l'histoire leur était familière : et elle n'était pas pour eux une stérile nomenclature de faits plus ou moins isolés : ils avaient appris à en recueillir les enseignemens et ils savaient en rendre compte par écrit et de vive voix. L'abbé d'Aubrac ne passait aucun jour sans s'informer de leurs progrès, et lorsque ses affaires le retenaient hors de sa maison, on lui écrivait aussi souvent que possible et on lui envoyait leurs compositions. Il garda fidèlement cette conduite jusqu'à la fin de leurs études, et il ne s'en départit que quand les jeunes d'Estaing revinrent d'Italie avec le grade de docteur.

Ils passaient une grande partie de l'année dans le couvent d'Aubrac, dont leur oncle était abbé. Cette maison était alors dans toute sa splendeur. Située au milieu d'une montagne déserte et couverte de frimas pendant la plus grande partie de l'année, elle était comme une place forte, où veil-

laient sans cesse de nobles chevaliers chargés de conduire les pèlerins et les voyageurs et de les protéger contre les brigands qui infestaient le pays. Durant les longues nuits d'hiver, les malheureux transis de froid et perdus au milieu des neiges, se ralliaient au son de la cloche du couvent ; le jour, ils apercevaient de loin ses tours noires et crénelées, et ils trouvaient à Aubrac une hospitalité vraiment royale. Ce n'est pas tout ; grâce à la munificence du pieux fondateur et des seigneurs du Rouergue qui voulurent plus tard concourir à une si belle institution, Aubrac était encore un asile assuré pour tous les pauvres, les infirmes et les vieillards qui voulaient y fixer leur séjour ; et tel était l'esprit de cette œuvre éminemment catholique, qu'ils étaient considérés comme les premiers et les seigneurs de la maison. Les frères d'Aubrac, prêtres et laïques, faisaient profession de n'être là que pour les servir avec joie et leur prodiguer tous les secours. On faisait encore à la porte d'abondantes distributions d'aumônes, et les pauvres y accouraient en foule de toute la contrée. Voilà pourquoi cette maison fut appelée Notre-Dame-des-Pauvres (1).

C'est là que les jeunes seigneurs d'Es-

(1) Voir les pièces justificatives, nº 2.

taing faisaient l'apprentissage de la charité sous la direction de leur oncle. L'abbé d'Aubrac les conduisait avec lui dans toute la maison et leur apprenait à compâtir aux souffrances des pauvres et des malheureux. Il visitait avec eux les pèlerins et les voyageurs dans leurs appartemens; avec eux il assistait à la distribution générale du pain, qui se faisait à la barrière, à cause de la multitude des pauvres. Et il ne voulait pas qu'ils fussent là simples spectateurs : pendant que le syndic de l'abbaye distribuait d'un côté, François et Antoine d'Estaing distribuaient de l'autre. Il arrivait souvent que ces petits aumôniers donnaient en un seul jour cinq à six mille pains, et s'ils ne se multipliaient pas entre leurs mains innocentes, du moins la charité et l'amour des pauvres prenaient en leurs cœurs de merveilleux accroissemens.

François était plus jeune que son frère de deux ans, et cependant on remarquait en lui plus de gravité et de calme. Dans l'âge le plus tendre, il paraissait déjà mûr, et on pouvait dire de lui ce que la sainte Ecriture dit de Tobie, que tout enfant qu'il était, il n'y avait pourtant rien dans sa conduite qui se ressentît de l'enfance. Antoine semblait au commencement avoir moins de dispositions pour l'état ecclésiastique; mais le soin et les instructions de

son oncle, ainsi que les exemples de son frère, corrigèrent heureusement ce qu'il y avait de trop ardent et de trop léger dans son naturel, et développèrent en lui ces belles qualités qui en firent plus tard un digne ministre de l'église. Il fut dom d'Aubrac après la mort de son oncle, chanoine et sacristain de l'église de Rodez. Elevé sur le siège d'Angoulême, en 1506, il y déploya un zèle extraordinaire pour la discipline ecclésiastique et en même temps pour les intérêts de son église, dont il recouvra le patrimoine, usurpé en grande partie. C'était un des plus habiles canonistes de son temps et celui qui connaissait le mieux les fondemens des libertés de l'église de France. Louis XII, qui l'estimait beaucoup, le nomma son procureur général dans l'affaire de la dissolution de son mariage avec Jeanne de France (1). Plus tard, il fut aussi chargé par le Saint-Siége de travailler aux informations préparatoires pour la canonisation de Jean-

(1) Le père Berthier, dans la continuation de l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, appelle le procureur du roi dans cette affaire Antoine de l'Estang. C'est une erreur dont il est facile de reconnaître la cause. Elle est commune du reste à plusieurs auteurs qui, à cause de la ressemblance du nom latin, ont confondu la maison d'Estaing avec celle de l'Estang : le nom d'Estaing vient de *Stanno* ; celui de l'Estang de *Stagno*.

le-Bon, duc d'Angoulême, mort en odeur de sainteté.

Mais revenons à François, qui doit maintenant fixer seul notre attention. Sous les yeux de son oncle, il croissait tous les jours en science et en sagesse, à mesure qu'il croissait en âge ; et ceux qui le suivaient de près disaient de lui ce qui avait été dit de saint Athanase, qu'en lui la vertu n'avait pas attendu le nombre des années, et qu'il semblait consommé dans la sainteté à un âge où les autres commençaient à peine à en concevoir l'idée. Fidèle aux inspirations de son oncle, il avait un amour tendre pour les pauvres, et tout ce qu'il recevait pour ses menus plaisirs était aussitôt distribué en aumônes : il allait le porter en secret à de petits pauvres de son âge. Il était d'une modestie et d'une retenue angéliques ; rien de déréglé dans ses regards, dans ses paroles, dans ses moindres démarches, tout son extérieur était composé et édifiant. Mais, du reste, il n'y avait rien qui sentît l'affectation ou la fierté : cette régularité était comme le fruit naturel de la paix et du recueillement habituel de son âme. Quoique sa naissance et ses talens lui donnassent beaucoup d'avantages sur ses compagnons d'âge, il était toujours doux et affable ; une aimable déférence assaisonnait tous ses rapports avec

eux, et son humilité lui inspirait déjà de si bas sentimens de lui-même, qu'il ne voulait jamais que la dernière place, comme le plus faible et le plus méprisable de tous (1). Pouvait-il n'être pas chéri de tous ceux qui avaient le bonheur de vivre avec lui ?

L'horreur pour le vice impur était en quelque sorte née avec lui. Il aimait la sainte vertu d'un amour tout extraordinaire, et l'on a remarqué que non-seulement il ne voulait pas voir les personnes qui pouvaient être pour lui un sujet de tentation, mais qu'il ne voulait pas même en être vu. Il ne gardait pas seulement ses yeux et son cœur; mais il semblait encore craindre que la vue de son corps ne fut pour les autres une occasion de chûte ou de désordre (2). Etant un jour au château des Bourines, qui appartenait à la maison d'Aubrac et où son oncle passait ordinairement l'hiver, il ne voulut jamais embrasser les dames qui étaient venues rendre visite à ses parens; et comme sa mère

(1) *Cum paribus suis et minoribus se minimum ac minimellum et infirmiorem exhibebat.* (Procès-verbal de l'élection.)

(2) *Illibatam pudicitiam conservavit, non solùm mulierum consortia abhorrendo, sed etiam suî ipsius aspectum mulieribus subtrahendo.* (Procédure de l'élection.)

le pressait beaucoup d'accomplir ce qui était alors un devoir de civilité, il lui répondit avec fermeté : qu'il était ecclésiastique, et que, sauf ses bonnes grâces, il n'en ferait rien. Il quitta aussitôt la compagnie et s'enfuit hors de la salle. Lorsque ces dames furent sur le point de prendre congé, une d'entre elles, sa proche parente, essaya de le surprendre et de l'embrasser sans qu'il s'en aperçût; mais le saint enfant la prévint et il couvrit tout son visage de ses deux mains. Il n'avait alors que douze à treize ans. Depuis ce jour, on n'exigea plus de lui cette espèce de civilité, qui faisait souffrir sa modestie. Sa mère elle-même avait égard à cette délicatesse et, pour ne pas alarmer la pudeur de ce jeune clerc, elle se contentait de le baiser au front : encore ne le faisait-elle qu'avec réserve et une sorte de respect. Le jeune François méritait cet honneur, car il était le temple du Saint-Esprit, et aucune souillure n'avait terni la beauté de ce temple. Ainsi saint Léonide, père d'Origène, découvrait autrefois la poitrine de son fils et la baisait avec respect pendant son sommeil.

A mesure que François croissait en âge, il comprenait que les dangers se multipliaient autour de lui, et quoique sa chair fût heureusement soumise à l'esprit, il ne

manquait pas de s'entourer de toutes les précautions que recommandent les maîtres de la vie spirituelle. Il fortifiait son cœur par la piété, le recueillement, la fuite de l'oisiveté, du jeu et des mauvaises compagnies. Tout son temps était partagé entre les exercices de la religion, la fréquentation des jeunes gens vertueux, l'étude et la culture des lettres. Il ajoutait aussi, à l'exemple des Saints, le jeûne, l'abstinence et ces saintes rigueurs de la mortification qui sont les plus sûres gardiennes de la vertu de pureté. Plusieurs années après, lorsqu'il fut nommé évêque de Rodez, les serviteurs qui avaient été attachés à sa personne et qui l'avaient suivi partout, dans ses études et ses voyages, dans sa vie privée et à la cour, ne craignirent pas d'affirmer avec serment devant tout le chapitre de Rodez et les députés du métropolitain, qu'à l'âge de trente-sept ans qu'il avait alors, il était aussi pur que le jour de sa naissance. C'est même une pieuse croyance conservée par la tradition, qu'il conserva sans tâche jusqu'à sa mort l'innocence de son baptême.

CHAPITRE II.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING SUIVIT AVEC SUCCÈS LE COURS DE SES ÉTUDES DANS PLUSIEURS UNIVERSITÉS.

Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus.

(Malach., II.)

... *Post indefessos labores studiorum et longum laudabile lecturæ suæ exercitium, meruit consequi laurum atque triumphum doctoralem.*

(Procès-verbal de l'élection.)

Dès le commencement de cette histoire, nous avons remarqué que le mode d'éducation usité au temps de François d'Estaing était bien différent de celui de nos

jours, surtout dans un point fort important, je veux dire le choix d'un état. De notre temps, on a déjà parcouru le tiers des jours qui composent ordinairement la vie humaine, et on n'a pas encore reçu une direction fixe et arrêtée. Grâce à la liberté entière qui leur est donnée, les jeunes hommes d'aujourd'hui, après des études nombreuses et souvent très-superficielles, hésitent incertains avant d'entrer dans le monde, et le plus beau temps de la vie, celui où l'on peut agir avec le plus d'énergie, se consume inutilement dans des essais et des tâtonnemens. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient nos pères. Chargés de l'éducation de leurs enfans, ils pensaient qu'ils ne devaient pas seulement former leur esprit et leur cœur, mais qu'il fallait encore leur imprimer une direction généreuse vers un but quelconque, une profession déterminée. Ils leur faisaient donc entrevoir de bonne heure la carrière qu'ils devaient parcourir. Les aînés étaient ordinairement destinés à servir l'état dans les charges que possédaient leurs parens, et on faisait aux autres la part qui semblait le plus convenir à leur goût et à leurs dispositions naturelles. Il est vrai qu'à côté de cet usage, si fécond en heureux résultats, venait se placer un abus; mais l'abus n'est-il pas toujours à côté des meilleures

choses? Et l'abus n'était ici que l'exception : l'histoire de notre ancienne société est là pour l'attester.

Le choix d'un état une fois arrêté, les études et toute l'éducation des enfans étaient tournées et dirigées vers ce but; ils étaient élevés pour être des hommes d'église, d'épée, de robe ou de finances. Il en résultait nécessairement qu'ils n'entraient dans les charges publiques qu'avec des connaissances et une capacité tout-à-fait à la hauteur de leurs fonctions. De là ces hommes forts, puissans et vertueux, ces hommes vraiment distingués, qui nous apparaissent dans notre histoire comme des géants, et qui ont laissé des traces profondes et à jamais durables dans les diverses carrières qu'ils ont parcourues : et, pour ne pas sortir de notre histoire, c'est par là, encore plus que par leurs talens, que les jeunes d'Estaing devinrent la gloire et l'ornement de l'épiscopat français au seizième siècle.

Mais il y avait un écueil qu'on ne savait pas toujours éviter : quelques jeunes gens, après avoir suivi avec succès le cours de leurs premières études, s'en allaient pleins d'ardeur se livrer à des sciences nombreuses, souvent frivoles; se croyant aptes à tout, ils se hâtaient de tout saisir et de tout apprendre à la fois, et négligeaient

les études spéciales qui devaient les occuper exclusivement, ou n'y donnaient qu'une attention légère et toute partagée. Leur instruction perdait en profondeur ce qu'elle gagnait en étendue, et ils se trouvaient ensuite insuffisans à remplir les fonctions qui leur étaient confiées.

François d'Estaing ne donna pas dans cet écueil ; il avait fait les plus grands progrès dans les études qui avaient occupé ses premières années ; il connaissait parfaitement la langue latine, qui était alors la langue des savans ; il avait beaucoup de goût pour la poésie, et ses premiers essais avaient été brillans; mais il avait entendu la voix du Seigneur qui l'appelait dans le sanctuaire, et nous avons vu qu'il concevait déjà la plus haute idée de l'état sublime auquel il était destiné. Il avait compris que le prêtre ne doit pas seulement briller par ses vertus, mais encore éclairer par sa doctrine; car il est celui que les peuples viennent interroger pour connaître leurs devoirs et la science du salut. De là ce zèle ardent et exclusif pour les études de son état. Il mettait tous ses soins à acquérir la science ecclésiastique, et il n'avait que de l'indifférence pour ce qui était étranger à sa vocation, et pour ce qui ne pouvait pas servir à l'ornement ou à la perfection d'un ministre des autels.

Les études premières, faites sous les yeux de l'abbé d'Aubrac, ne furent qu'une préparation a des études plus fortes et plus importantes qu'il devait faire dans les universités publiques. Le droit canonique et le droit civil étaient alors la partie essentielle d'une bonne et solide instruction; le premier surtout était regardé comme indispensable à ceux qui sont chargés de la conduite des âmes et en particulier aux premiers pasteurs. Rien de plus respectable d'ailleurs que les autorités sur lesquelles est appuyé le droit canon; c'est le plus pur enseignement de la Sainte Ecriture, des Conciles et des souverains pontifes. François d'Estaing fut envoyé pour en suivre les cours dans l'Université de Toulouse et dans celle de Paris. Il passa successivement deux années dans chacune de ces écoles, et ce fut pendant le séjour qu'il fit à Paris qu'il joignit encore à l'étude du droit celle de la théologie morale et des devoirs ecclésiastiques. Il avait alors vingt-deux ans, et le seigneur de Murols, son parent, l'aurait volontiers produit à la cour; mais l'abbé d'Aubrac voulut que son neveu partit pour l'Italie, et François goûta beaucoup ce projet. Cependant ses vues et ses intentions n'étaient pas tout-à-fait les mêmes que celles de son oncle en entreprenant ce voyage. L'abbé d'Aubrac

envoyait son neveu en Italie afin qu'il pût s'initier aux secrets de la politique italienne ; mais François avait dans son cœur des vues plus nobles et de plus dignes espérances, Il pensait avec raison que Rome était le centre et le foyer des plus pures lumières et de la science ecclésiastique, et il espérait trouver là comme à la source les enseignemens et les exemples dont il avait besoin, soit pour compléter son instruction, soit pour former le plan de vie sacerdotale qu'il avait en vue. Il partit donc pour Rome avec plaisir, et il y passa une année entière, nourrissant son esprit et son cœur des plus saines doctrines. Il se rendit ensuite à l'Université de Pavie, qui réunissait alors dans son sein les plus habiles canonistes de l'Europe. Le souvenir de l'illustre cardinal Pierre d'Estaing, qui avait rendu de si grands services au Saint-Siège et à toute l'Italie, était encore vivant dans tous les cœurs, et François d'Estaing fut partout reçu avec faveur et applaudissemens.

On ne saurait dire le zèle et l'ardeur avec lesquels il s'appliqua à acquérir toutes les connaissances nécessaires à un ministre de l'église. Il ne se contentait pas des conférences publiques, auxquelles il assistait régulièrement; il avait encore des entretiens particuliers avec les plus célèbres

docteurs de l'Université, et il n'y avait aucune difficulté dont il ne voulut entendre la solution de leur bouche. Ce n'est pas encore assez : pour se perfectionner dans la science des saints canons, il remontait lui-même à la source d'où ils étaient émanés, et faisait une étude approfondie des Saintes Ecritures, des Pères de l'Eglise, des anciens Conciles et de l'Histoire ecclésiastique. Il cultivait en même temps les lettres humaines, en tant qu'elles pouvaient contribuer au but qu'il se proposait; il étudiait les livres des anciens philosophes, recueillant avec soin ce qu'ils avaient retenu des traditions premières, et comparant les vagues aperçus de la sagesse humaine avec les vives lumières et l'enseignement complet de l'Evangile et de l'Eglise. Durant la vacance des cours publics, il parcourait les principales villes d'Italie; il rendait visite aux savans les plus renommés, et s'entretenait avec eux sur les points les plus difficiles de la science ecclésiastique. Quelquefois même il ouvrait avec eux des correspondances suivies. Ajoutez à cela la lecture approfondie des meilleures productions de son siècle, les extraits nombreux et soignés qu'il en faisait et qui ont été retrouvés dans les archives de sa maison, et vous aurez une idée des études vastes et consciencieuses

auxquelles il se livra pendant son séjour en Italie.

Ce ne fut qu'après deux ans et demi de travaux si assidus et si bien dirigés, qu'il se présenta pour subir les redoutables épreuves du doctorat. Après tous les actes publics et privés qui étaient le préliminaire obligé des examens décisifs, il soutint sa thèse avec honneur devant soixante-deux docteurs de l'Université qui firent le plus grand éloge de sa science et de son habileté et conclurent unanimement à son admission. Enfin, le 19 mai 1488, après avoir subi les dernières épreuves devant l'Université de Pavie et tous les ordres de la ville, il fut solennellement revêtu des insignes de docteur. et adressa à l'assemblée un discours qui enleva tous les suffrages. Les lettres qu'on lui donna contenaient un grand éloge de l'étendue et de la profondeur de ses connaissances.

Mais ce n'était pas seulement de l'estime qu'on lui portait à cause de ses talens et de ses succès : tous ses compagnons d'études, ses maîtres et tous ceux qui le connaissaient avaient encore pour lui une sorte de vénération. Car le saint jeune homme ne cultivait pas seulement son esprit, mais il nourrissait encore son cœur de tout ce qui pouvait entretenir et augmenter en lui les heureux sentimens de piété qu'il avait

puisés dans la maison de son oncle. Toujours modeste et recueilli comme dans ses premières années, toujours jaloux de conserver sans tache la pureté de son cœur, il fuyait avec le plus grand soin la rencontre de tous les objets dangereux. A l'exemple des saints amis dont parle l'Histoire de l'Eglise, Basile et Grégoire de Nazianze, il n'avait aucune liaison avec les étudians vicieux et dissolus; il ne fréquentait que ceux qui étaient paisibles et réguliers et dont la conversation pouvait lui être profitable. Il ne connaissait guère que deux rues de la ville : celle de la maison du Seigneur et celle qui conduisait aux écoles publiques. Il laissait aux autres le chemin des lieux de plaisir et de divertissemens profanes.

Mais, parmi les moyens de ferveur et de persévérance que François d'Estaing avait alors adoptés, on remarque surtout une grande dévotion à la Sainte Vierge, et ce fut sans doute un des principaux fondemens de cette éminente sainteté à laquelle il parvint depuis. Il se trouva précisément en Italie au moment où s'agitait la question de l'immaculée conception de Marie. Quelques années auparavant (en 1476), le pape Sixte IV, pour apaiser la colère du Ciel et arrêter les progrès d'une contagion qui désolait la ville de Rome, avait

institué la fête de l'Immaculée Conception de Marie, et accordé de nombreuses indulgences à ceux qui la célébreraient avec dévotion. La protection de Marie s'était montrée d'une manière éclatante et le fléau avait entièrement disparu. Nonobstant ce décret solennel, il ne manqua pas de docteurs et de prédicateurs qui osèrent soutenir de vive voix et par écrit que l'opinion qui déclare Marie immaculée dans sa conception est impie et hérétique, et qu'en faire la fête ou l'office c'est pécher mortellement et porter la profanation dans le sanctuaire. Pour réprimer l'audace de ces docteurs, le même pape lança une seconde bulle et excommunia tous ceux qui voudraient contester publiquement à Marie un de ses plus glorieux priviléges. Dès lors il fut accueilli avec amour par tous les chrétiens et regardé comme une croyance voisine de la foi; la fête fut adoptée avec empressement, et elle se répandit bientôt dans toute l'Eglise. François d'Estaing arriva en Italie environ deux ans après, et il ne se contenta pas de souscrire au jugement du Saint-Siége et d'embrasser avec empressement l'opinion la plus glorieuse pour Marie, il voulut encore copier lui-même de sa main l'office de l'Immaculée Conception, que le pape avait fait composer par un célèbre docteur de Vérone,

nommé Léonard de Nogarolis, et ses serviteurs remarquèrent avec attendrissement que toutes les fois qu'il tournaît la page ou qu'il commençait un alinéa, il baisait dévotement sa plume. Sans doute elle était pour lui chose sacrée et vénérable, du moment qu'elle avait servi à tracer le nom et les louanges de Marie.

Lorsque, selon l'usage et les prescriptions de l'abbé d'Aubrac; on lui rendit compte de la conduite et des progrès de son neveu, on ne manqua pas de faire mention d'une circonstance si édifiante, et c'est dans cette correspondance que le récit en fut trouvé plus tard.

C'est ainsi que François d'Estaing se préparait à être un jour comme Jean-Baptiste, *une lampe ardente et luisante* dans la maison de Dieu, un saint et savant ministre de l'Eglise, éclairant les peuples par sa doctrine et les échauffant par les salutaires influences de sa charité et de ses exemples.

CHAPITRE III.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING FUT ÉLEVÉ AU SACERDOCE ET POURVU DE L'ABBAYE DE SAINT-CHAFFRE ET DE LA CHARGE DE CONSEILLER AU GRAND CONSEIL DU ROI.

Non accendunt lucernam et ponunt eam sub modio sed super candelabrum ut luceat omnibus qui in domo sunt.
(St. Math., V. 15.)

L'ABBÉ d'Aubrac fut pénétré de la joie la plus vive en revoyant son neveu de retour d'Italie. Ses désirs et ses espérances étaient accomplis. L'éducation de François

d'Estaing était heureusement terminée; son esprit était orné de toutes les connaissances qu'on pouvait désirer dans un ministre de l'église, et ce qui était encore plus précieux, les semences de piété et de vertu qu'il avait jetées au fond de son cœur avaient germé et fructifié au centuple. Il n'était pas encore revêtu du sacerdoce; mais il en avait toutes les vertus, et on pouvait déjà le proposer pour modèle.

Il paraît que l'abbé d'Aubrac était encore plus fier des talens et de la capacité qu'il remarquait dans son neveu. Impatient de le produire et de faire briller son mérite, il l'envoya à la cour de France pour traiter de ses affaires domestiques et de celles de la province et de la maison d'Armagnac, dont il était chargé. Durant cette négociation, qui ne dura que quelques semaines, François d'Estaing parut avec tant d'éclat, que le Parlement de Paris, d'un commun accord, voulut l'appeler dans son sein et lui offrit une charge de conseiller. Le roi lui-même, Charles VIII, à la prière du Parlement, le pressa plusieurs fois d'accepter cet honneur, et voulut même user de son autorité pour l'y contraindre. Mais François refusa toujours avec beaucoup de modestie et il finit par lui dire que toutes ses incli-

nations étant pour l'Eglise, il priait sa majesté de ne pas l'engager contre son goût dans une profession séculière où il rencontrerait tous les embarras et les intrigues du monde. Le roi fut édifié de cette réponse et il n'insista pas. François se hâta de terminer les affaires qui l'avaient amené à la cour; il revint sans délai en rendre compte à son oncle, et dès ce moment il renonça entièrement à tous les emplois et à tous les soins temporels, pour se préparer à la réception des saints ordres.

Pour se pénétrer de plus en plus de la sainteté de l'état ecclésiastique et se perfectionner dans les vertus qu'il demande, il choisit une retraite profonde, loin du monde et de sa famille, et là, fervent et recueilli, il ne s'occupa pendant l'espace de dix-huit mois que de la grande affaire de son ordination. Bien différent de tant de clercs présomptueux, qui forçaient alors l'Eglise à abréger pour eux le temps des épreuves, il ne voulut jamais profiter des dispenses qu'on lui offrait, et garda fidèlement les interstices prescrits par les canons. Il n'envisageait qu'avec une sainte frayeur le moment où il serait revêtu du sacerdoce, et ce ne fut que le grand désir de servir l'Eglise et d'étendre le royaume de Jésus-Christ qui l'engagea à recevoir l'imposition des mains. Il fut ordonné

prêtre le 18 septembre de l'année 1499, dans l'église de Monistrol, en Velay, diocèse du Puy, par les mains de Toussaint, suffragant de l'évêque diocésain Geoffroy de Pompadour. Comme il était déjà chanoine et comte de Saint-Jean de Lyon, il ne fut ordonné que sur le démissoire du chapitre de cette église, qui jouissait depuis long-temps du droit d'exemption.

Du moment que François d'Estaing se vit honoré du sacerdore, ce fut un homme tout nouveau. Il apparut au monde comme un parfait modèle de la vie ecclésiastique. A l'exemple des saints prêtres de tous les temps, il ne passait aucun jour sans célébrer les saints mystères, et il prenait tous les moyens pour qu'aucune affaire ne pût l'obliger à se priver de ce bonheur. Quand il faisait son semestre au grand Consei ldu roi, où il fut admis quelque temps après son ordination, il n'oubliait jamais la sainte messe, et quand les séances prenaient toute la matinée et que l'importance des affaires ne lui avait laissé aucun moment disponible, il la disait souvent après-midi. On remarque que durant ce temps Charles VIII aimait à s'entretenir avec lui des choses de Dieu, et qu'il éprouvait une satisfaction particulière à entendre sa messe, « quoiqu'il ne fût pas, dit l'historien de sa vie, le plus expéditif aumônier de la cour. »

Il n'adopta jamais ces modes toutes mondaines que le dérèglement du siècle avait introduit dans le costume et la tenue des ecclésiastiques. Il y avait alors bien des prêtres qu'on ne reconnaissait guère une fois qu'ils avaient quitté l'autel ou l'église ; il y avait même de l'indécence dans l'habit de chœur, qui s'entrouvrait à dessein pour faire paraître les habits séculiers qui étaient par-dessous. François d'Estaing ne craignit pas de se distinguer en suivant une conduite toute contraire. Il ne connaissait pas d'autre mode que les règles tracées par les canons, la modestie et la bienséance ecclésiastique. Ses habits étaient toujours propres, mais d'une étoffe commune ; ils n'étaient ni trop larges, ni trop étroits, ni trop longs et à queue traînante : en un mot, il en bannissait sévèrement tout ce qui sentait la vanité, le faste ou la légéreté d'esprit. Il portait toujours la chevelure très-courte, la barbe rasée et la couronne cléricale fort grande et très-visible. Sans cela il n'aurait osé se montrer en public. Il disait qu'un prêtre doit être jaloux de porter toujours sur lui ces glorieuses livrées de son état, et que celui qui les dépouille sans nécessité est en quelque sorte un apostat et un déserteur du sacerdoce.

Durant le temps que François d'Estaing

se préparait à la réception des saints ordres, sa vertu et sa profonde religion brillèrent d'un si grand éclat, que tous ceux qui en furent témoins en étaient ravis d'admiration, et le bruit s'en répandit bientôt au dehors. C'est ce qui inspira à l'abbé de Saint-Chaffre de le demander au pape comme coadjuteur avec future succession. Saint-Théofrède ou Saint-Chaffre était une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fort ancienne et très-riche : elle était située à quatre lieues du Puy, dans la petite ville de Monastiers. L'abbé, se voyant avancé en âge et privé entièrement de la vue depuis deux ans, ne crut pas pouvoir se donner un plus digne successeur que ce jeune prêtre, dont on lui avait raconté de si belles choses. Il fit part de ses intentions à toute la communauté, qui l'approuva entièrement, et pour que l'affaire ne pût éprouver aucun empêchement ni délai, on le pria d'écrire aussitôt à Rome, sans même en prévenir François d'Estaing. En effet, la demande fut aussitôt expédiée; les provisions arrivèrent sans retard, et François en apprit la première nouvelle de la bouche même de deux religieux de Monastiers, qui vinrent le trouver à Lyon et lui portèrent ses lettres de nomination. Quelque éloignement qu'il eût pour la possession des biens ecclésiastiques et le ma-

niement des affaires temporelles, il ne put résister aux pressantes invitations de l'abbé de Saint-Chaffre et de toute la communauté. Les envoyés répondirent habilement à toutes les excuses qu'il voulut alléguer, et il fut obligé d'accepter la charge de coadjuteur, quoiqu'il pût bien prévoir que, d'après les usages reçus, ce titre pourrait l'empêcher d'être promu à des charges plus avantageuses.

Mais il survint une difficulté. Les bulles du pape portaient expressément que le nouveau coadjuteur devait prendre l'habit de Saint-Benoît dans le délai de six mois, et comme François ne pensait pas qu'on pût prendre l'habit de la religion sans en accepter en même temps tous les engagemens, il répondit qu'il ne se sentait pas appelé à la vie religieuse, et qu'aucune considération ne le ferait jamais consentir à prendre l'habit d'un ordre sans avoir l'intention d'en remplir fidèlement toutes les obligations. Il remit alors ses provisions entre les mains des envoyés, et ce ne fut que sur la promesse d'obtenir dispense, qu'il voulut bien les reprendre. Elle fut en effet demandée, et le pape, ayant égard aux instantes prières de l'abbé de Monastiers et de toute la communauté, ainsi qu'aux mérites de François d'Estaing, dont il faisait un grand éloge, lui envoya

un bref en simple commende, et lui donna expressément toute l'autorité sur les biens et les personnes dont jouissaient les abbés réguliers. Toutes les difficultés étant ainsi levées, l'abbé de Saint-Chaffre, content de s'être assuré un digne successeur, ne tarda pas à se décharger de toutes ses fonctions, et il résigna entièrement son abbaye à François d'Estaing.

Le nouvel abbé de Saint-Chaffre ne put se dispenser d'aller à la cour pour rendre ses devoirs au roi et lui faire hommage pour les terres de son abbaye, qui étaient mouvantes de la couronne. Il reçut un accueil digne de son mérite, et avant de partir il fut encore obligé de se charger d'un emploi auquel il ne s'attendait pas et pour lequel il avait même de la répugnance.

Les juges ordinaires ne suffisant pas aux affaires, Charles VIII venait d'établir auprès de sa personne un nouveau tribunal, composé des hommes les plus habiles de son royaume, afin de rendre prompte justice à ceux qui la réclamaient. François d'Estaing arriva à la cour sur ces entrefaites. On pensa aussitôt qu'on ne pouvait trouver un homme plus capable de faire partie de ce nouveau conseil, et le roi chargea son chancelier de faire connaître à l'abbé de Monastiers le choix qu'il avait fait de sa personne. Mais, connais-

sant sa répugnance pour les affaires temporelles, il lui fit dire en même temps que cette cour était principalement établie pour rendre la justice en matière bénéficiaire, et pour connaître des différens entre les séculiers et les communautés ecclésiastiques, et que par conséquent il ne devait pas considérer cette charge comme étrangère à sa profession. François consentit donc à siéger dans le grand-Conseil sous le règne de Charles VIII, et Louis XII le maintint dans ces honorables fonctions.

Nous remarquerons ici, à la gloire de la famille d'Estaing, qu'il se trouva en même temps dans cette assemblée, qui était comme l'élite de la magistrature, trois membres de cette famille : François, dont nous venons de voir la nomination, Antoine d'Estaing, son frère, et Robert d'Estaing, son parent.

CHAPITRE IV.

LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING EST ENVOYÉ EN FLANDRE ET EN GEVAUDAN : IL FAIT LA VISITE DE SON ABBAYE.

Potens opere et sermone, convertit cor patrum ad filios et cor filiorum ad patres eorum.

(Malach., IV.)

Le B. François d'Estaing, en sa qualité de membre du grand-Conseil, reçut plusieurs fois des missions importantes. Il fut d'abord envoyé à Arras, avec le chancelier

de France, pour recevoir, au nom du Roi, l'hommage que Philippe d'Autriche devait à la couronne, en sa qualité de comte de Flandre. Quelques années après, le Roi l'envoya encore en Gévaudan pour rétablir la paix entre le peuple et l'évêque de cette province, et c'est là surtout qu'il fit paraître sa haute capacité et qu'il justifia pleinement la confiance qu'on lui avait témoignée en l'appelant dans le grand-Conseil.

Sans détailler ici les causes et les incidens de cette malheureuse affaire qui n'appartient pas à notre histoire, nous dirons seulement que les intérêts étaient si délicats et les esprits si aigris, que le Conseil du Roi chercha long-temps en vain un moyen de conciliation. Tout le monde était lassé et rebuté par une intrigue infinie qui amenait tous les jours de nouveaux incidens plus embarrassans que l'affaire principale. Enfin l'abbé de Saint-Chaffre ayant été nommé rapporteur, il démêla les intérêts divers avec tant d'adresse et d'habileté, il proposa en même temps une solution si convenable et si conforme à la justice, que toute la cour applaudit à son avis et prononça selon ses conclusions. La plus grande difficulté restait encore. Il s'agissait de faire exécuter l'arrêt du Conseil. On le transmit aux parties intéressées; mais elles étaient si envenimées l'une

contre l'autre qu'il fut impossible de leur faire déposer les armes. Le Roi donna ses ordres ; ils furent méconnus, son autorité fut méprisée, et on ne voyait pas comment on pourrait retablir l'ordre et la paix dans ce pays. Cependant on jeta encore les yeux sur l'abbé de Saint-Chaffre : son habileté à manier les cœurs était connue, et on pensa qu'il n'y avait que lui qui pût achever un ouvrage qu'il avait si heureusement commencé.

Il se transporta donc à Mende, par ordre du Roi, et bientôt ses discours commencèrent à ramener les esprits égarés. Comme la réconciliation ne pouvait résulter que de concessions mutuelles et de l'abandon de certains droits prétendus ou apparens, il se rendit d'abord agréable à tous, il ménagea adroitement toutes les susceptibilités et toutes les prétentions, et il ne s'annonça que comme un ange de paix. Il parlait au peuple dans les églises et à l'Hôtel-de-Ville et il avait de longues conférences avec l'évêque dans son palais. Il faisait entendre au peuple que tout ce qu'on donne à l'église, on le donne à une mère pleine de tendresse pour ses enfans et d'autant plus généreuse qu'on lui témoigne plus de dévouement et d'amour. Mais il adressait à l'évêque un langage plus sévère : « Par quel moyen, lui disait-il, voulez-vous rétablir l'ordre et

la paix dans votre église ? Est-ce en terrassant vos ennemis par les armes et leur faisant ensuite sentir votre domination ? Ce sont là des avantages que peut envier un conquérant, mais ce n'est pas ainsi qu'un père agit avec ses enfans : et un évêque n'est-il pas le père de tous ses diocesains ? Pour lui il ne demande que charité et union des cœurs, et ce n'est que là qu'il trouve la véritable paix après laquelle il soupire. Tout le reste ne lui semble que colère et vengeance. » Il lui rappelait enfin que les évêques ont pris leur église pour épouse, et que ce n'est que pour son avantage spirituel qu'on a remis en leurs mains le soin de ses prérogatives et de ses biens temporels.

Les espérances que l'abbé de St-Chaffre avait fait concevoir ne furent pas trompées; sa présence et le spectacle de ses vertus firent une impression profonde sur les esprits, l'orage se calma presque aussitôt, et il s'opéra un si merveilleux changement qu'on disait de lui comme de Notre Seigneur : *Quel est celui qui commande en maître à la mer et aux vents déchaînés ?*

Après avoir heureusement terminé cette affaire, François revint à Paris pour en rendre compte au Roi et au grand-Conseil, et il n'eut ensuite rien de plus pressé que de visiter son abbaye et toutes les églises

qui en dépendaient, La maison même de Monastiers était naturellement la première dans ses affections èt par conséquent le premier objet de ses soins. Il se mit donc à y rétablir la discipline régulière altérée par le malheur des temps. Il réunissait fréquemment ses religieux et leur rappelant avec ferveur les anciennes observances, dont la pratique avait fait leur bonheur et leur gloire, il les engageait doucement à y revenir, et sa parole avait tant de puissance sur les cœurs, qu'il n'avait qu'à proposer la réforme et elle était adoptée ; les plus déréglés eux-mêmes ne pouvaient résister à la douce violence qu'il leur faisait. D'ailleurs ses exemples étaient encore plus éloquens que ses discours, et lui, qui par délicatesse n'avait pas voulu prendre l'habit religieux, il vivait comme le religieux le plus fervent et le plus austère. Son abstinence et sa mortification étaient portées si loin, que ses serviteurs se croyaient obligés de lui représenter qu'il ruinait sa santé. Il ne faisait que deux repas par jour, et on ne servait sur sa table que des viandes communes. Jamais il ne faisait aucune plainte sur la qualité ou l'assaisonnement des mets qui étaient servis. Il avait pour règle invariable de ne jamais rien prendre hors des repas, pas même une légère boisson, et pour couvrir

sa mortification, il disait agréablement que c'était par principe de santé qu'il agissait ainsi. Il ajoutait aux abstinences ordinaires que l'Eglise impose à tous les fidèles, celle du mercredi et du temps de l'Avent, et il jeûnait tous les samedis, souvent les vendredis et pendant tout l'Avent. Sa vue et sa présence toute seule portaient à la dévotion : son maintien, sa conversation, sa manière de parler, de traiter les affaires, tout en lui avait quelque chose de céleste et de ravissant, et si la malice ou l'intérêt lui suscitaient quelquefois des ennemis, il en triomphait bientôt par sa douceur et son humilité. Il leur suffisait de le voir et de l'entendre une fois, pour se sentir désarmés et devenir même ses amis les plus dévoués.

Aussi les habitans de Monastiers se trouvaient-ils heureux de le posséder ; ils le regardaient comme un ange du ciel envoyé pour la sanctification de la terre. Il était l'asile commun et le consolateur de toutes les misères, et on le nommait ordinairement le père général des pauvres. Sa charité inépuisable le rendait au bout de l'année le plus pauvre de tous ses religieux; et on sait d'une manière certaine qu'il distribuait en libéralités ou en aumônes bien au-delà des revenus de son abbaye. Comme il aimait la beauté de la maison de

Dieu, il fit faire beaucoup de réparations et d'embellissemens à son église de Monastiers. Rien ne fut épargné pour lui donner toute la richesse et la magnificence qu'elle pouvait recevoir. Après l'avoir pourvue d'un grand nombre de riches ornemens, il appela les plus habiles ouvriers en peinture et en sculpture, et les fit travailler sous sa direction et d'après ses pieuses inspirations. Le chœur fut orné d'un superbe jubé tout peuplé de belles statues, et une suite de cinquante tableaux remettait sous les yeux les actions et le martyre du patron de l'église, saint Théofrède, vulgairement nommé saint Chaffre. En un mot, il fit plus pour son église que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs, et dans la suite aucun de ses successeurs n'égala sa magnificence.

Après avoir ainsi pourvu au bien spirituel de son abbaye, François d'Estaing tourna ses pensées vers les églises qui en dépendaient. Il y en avait plus de deux cent cinquante, et elles étaient dispersées dans plus de vingt-deux diocèses différens. Il les visita toutes avec un zèle infatigable, et partout où il passait, on était frappé d'admiration en voyant l'ordre de ses visites, sa religion profonde et son zèle à procurer la splendeur du culte divin, son habileté à maintenir les priviléges de chaque église

et à en augmenter les revenus. On n'avait jamais vu un si grand esprit de pauvreté et de renoncement uni à une si rare habileté pour l'administration des biens ecclésiastiques. Et c'est là un des traits caractéristiques de François d'Estaing : il pensait que les ministres de l'Eglise doivent être pauvres, mais que l'Eglise doit être riche et briller aux yeux des peuples par la beauté de ses temples et l'éclat de ses solennités.

Les visites une fois terminées, il se mit à remplir successivement toutes les autres fonctions dont il était chargé. Mais toujours ses plus chères délices étaient d'habiter la maison de Dieu et de chanter ses louanges, et il aurait borné là toute son ambition, si les ordres du Roi et l'amour du bien public ne l'eussent arraché de la solitude pour l'employer aux affaires les plus importantes du royaume.

CHAPITRE V.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING FUT ÉLU ÉVÊQUE DE RODEZ PAR LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE.

Domine, si populo tuo sum necessarius non recuso laborem.
(Paroles de Saint Martin.)

Le chapitre de Rodez comptait alors dans son sein les noms les plus illustres de la province de Guyenne, les Polignac, les Chalençon-de-la-Tour, les Turenne,

les Jauffroy, et plusieurs de ses membres occupaient en ce moment les siéges épiscopaux de Mende, du Puy, de Cahors, de Vabres, et de Périgueux. Mais celui qui lui faisait alors le plus d'honneur était sans contredit François d'Estaing (1) dont les qualités et les vertus étaient déjà connues et admirées de tout le royaume, et que les rois de France avaient revêtu d'honneurs et de charges importantes. Or, il arriva précisément, par une heureuse rencontre, qu'il se trouva à Rodez au moment où l'on apprit la mort de Bertrand de Polignac, évêque de cette ville. Il venait de mourir à St-Paulhan, dans le Velay, le 2 novembre 1501, et la nouvelle en fut portée à Rodez le cinq du même mois, à l'issue de vêpres. Le chapitre s'assembla aussitôt, et comme il jouissait du droit de nommer ses évêques (2), et qu'il n'avait pu en user

(1) Les historiens ne nous disent pas à quelle époque il avait était nommé chanoine de Rodez. Il paraît qu'il l'était déjà à son retour d'Italie : son diplôme de docteur en fait mention.

(2) Dans les premiers siècles de l'Eglise, l'élection de l'évêque se faisait par les évêques de la province réunis. Depuis Constantin on eut aussi égard au suffrage des princes et des magistrats qui voulurent intervenir dans les élections. Dès le XIIIe siècle, elles appartenaient exclusivement aux chapitres des cathédrales et les métropolitains seuls étaient appelés à les confirmer sans le concours de leurs suffragans.

depuis long-temps, il fut résolu, d'un commun accord, de procéder sans délai à l'élection et de faire choix d'une personne dont les mérites fussent si éclatans que la nomination du chapitre ne pût souffrir aucune contestation. C'était le moyen le plus sûr de se remettre en possession d'un droit auquel on tenait beaucoup et qui faisait partie des libertés gallicanes. Le lendemain, le chapitre désigna les deux notaires qui devaient assister à l'élection et en dresser procès-verbal, nomma deux vicaires-généraux pour administrer le diocèse, et fixa l'élection au jour de la Saint-Martin. On dressa en même temps des lettres de convocation pour tous les chanoines présens et absens, et les notaires furent chargés de les leur présenter au nom du chapitre, et de les afficher sur les portes de la Cathédrale et des autres églises. Ceux qui n'étaient pas dans les ordres sacrés, ou qui ne résidaient pas dans le diocèse, ne furent pas convoqués, comme n'ayant pas droit de suffrage.

Ce droit, approuvé d'abord par les souverains pontifes, fut maintenu en France jusqu'au commencement du XVI[e] siècle. Alors intervint le Concordat e François I[er] et de Léon X, en vertu duquel le roi de France nomme les évêques, et le Pape, après avoir pris l'avis des cardinaux, leur donne l'institution canonique.

François d'Estaing avait rempli la France de la bonne odeur de ses vertus, et il n'y avait personne, soit parmi les grands, soit parmi le peuple, qui ne le destinât en son esprit aux premières charges de l'Eglise. Aussi tous les yeux se portèrent d'abord sur lui pour l'évêché de Rodez, et un mérite si éminent l'emporta sur tous les motifs de parenté, d'amitié ou d'intérêt temporel qui auraient suscité une vive opposition à tout autre candidat. Il n'y eut ni brigue ni sollicitation en sa faveur : il n'y avait même personne qui ne connût parfaitement son éloignement et sa répugnance pour les dignités ecclésiastiques, et cependant il fut nommé à l'unanimité des suffrages.

L'élection se fit régulièrement et dans toutes les formes voulues par les Canons, et rien ne fut négligé de tout ce qui pouvait en assurer la validité. Le jour de la Saint-Martin, les chanoines électeurs se réunirent, au nombre de seize, dans la maison du chapitre, sous la présidence de Guillaume de Laparra, archidiacre de St.-Antonin (1), et là, après avoir invoqué les

(1) Le diocèse de Rodez était alors divisé en quatre archidiaconés, dont les titres formaient autant de dignités dans le chapitre. Il y avait l'archidiacre de Rodez, appellé le grand-archidiacre, et les archidiacres de Saint-Antonin, de Conques et de Millau.

lumières de l'Esprit-Saint par le chant du *Veni Creator*, ils reçurent à genoux l'absolution des censures qui auraient pu, à leur insu, les rendre inhabiles à concourir à l'élection. On nomma ensuite trois scrutateurs, pour recueillir les suffrages et veiller sur tous les détails de l'opération électorale. Cela fait, tous les électeurs prêtèrent, l'un après l'autre, le serment suivant, à genoux et les mains étendues sur la Croix et le livre des Saints Evangiles : « Je jure et promets à Dieu tout-puissant et à la très-glorieuse vierge Marie, sa mère..., de nommer celui que je croirai le plus utile au bien spirituel et temporel de cette Eglise, et de refuser mon suffrage à celui que je saurai probablement avoir brigué, de quelque manière que ce soit, directe ou indirecte. »

Ces formalités une fois remplies, les électeurs, passant successivement dans un appartement séparé, votèrent au scrutin secret, entre les mains des scrutateurs, et tous, sans concert préalable ni commun accord, donnèrent leur voix à François d'Estaing. Ce fut comme un mouvement surnaturel, et ceux-même qui étaient venus à l'élection avec des intentions contraires, se trouvèrent tout-à-coup changés au moment du vote, et ils ne purent en quelque sorte la lui refuser. C'est ce qu'ils avouè-

rent ensuite naïvement, et loin d'en être fâchés, ils en éprouvaient au contraire la plus vive satisfaction (1).

François d'Estaing réunit donc, sans le savoir, tous les suffrages des électeurs. Il ne lui en manqua qu'un seul : c'était le sien. Il l'avait donné à Antoine d'Estaing, son frère, qui était aussi chanoine de Rodez et Dom d'Aubrac. Du reste, en donnant sa voix à son frère, il n'avait pas suivi les inspirations de la chair et du sang, il avait voulu rendre hommage au mérite et à la vertu. Son suffrage fut plus tard confirmé par la Providence, qui porta Antoine d'Estaing sur le siège d'Angoulême, comme nous l'avons vu précédemment.

Après le dépouillement du scrutin, le résultat en ayant été formellement approuvé et ratifié par les électeurs, on se rendit en chantant le *Te Deum* et au son de toutes les cloches, au chœur de l'église cathédrale, où la nomination fut solennellement proclamée par Helyon de Jouffroy, chanoine-chantre et l'un des scrutateurs nommés par le chapitre. Ce fut alors un applaudissement général dans tout l'auditoire ; il n'y eut que François d'Estaing qui fut affligé, et il aurait certainement pris la fuite, si la foule qui remplissait le chœur

(1) Voyez les pièces justificatives, n° 3.

et assiégeait les portes ne l'en eût empêché : tant était grande son humilité et l'idée qu'il avait de la charge pastorale ! Alors le même chanoine s'adressant à lui, le conjura, au nom de tout le chapitre, d'agréer son élection et de prendre pour épouse l'Eglise de Rodez : il ajouta que la volonté de Dieu se manifestait d'une manière si éclatante, qu'il ne pouvait se refuser à ce qu'on lui demandait sans pécher contre le Saint-Esprit. François répondit avec beaucoup d'humilité que la bienveillance dont Messieurs du chapitre voulaient bien l'honorer leur avait donné une trop haute idée de ses forces ; mais que pour lui il ne pouvait se dissimuler sa faiblesse et son incapacité pour de si sublimes fonctions. Il ajouta qu'il ne voulait pas, en agissant ainsi, révoquer en doute ou contester le droit du chapitre ; mais qu'il connaissait aussi le droit que les saints Canons lui donnaient à lui pour sa juste défense, et qu'il prétendait s'en servir pour demander au moins un délai. Après plusieurs répliques de part et d'autre, le chapitre fut obligé de donner satisfaction à son humilité, et on lui accorda jusqu'au lendemain matin à l'heure de prime pour prendre sa résolution. Cependant tout le monde disait à haute voix que ce retard était inutile, et qu'on était bien résolu de n'en pas prendre d'autre que lui pour évêque.

Durant ce court délai, tous les esprits furent en proie aux plus vives inquiétudes. Le peuple qui, en entendant proclamer la nomination de François d'Estaing, avait conçu les plus belles espérances, était cruellement tourmenté par l'incertitude de jouir d'un bonheur que le ciel venait de lui montrer. Le clergé craignait que ces retards ne favorisassent les intrigues de dangereux prétendans. On disait à François que sa conduite donnerait à penser qu'il doutait des droits du chapitre, et que l'opinion supposée d'un habile canoniste comme lui ne pouvait que former un dangereux préjugé. On lui représentait enfin qu'il ne pouvait méconnaître la conduite de Dieu dans son élection, en considérant comment tout s'était passé et en entendant les cris unanimes de tout un peuple qui le conjurait de vouloir bien être son pasteur. François répondait à son tour que le jugement qu'il portait lui-même sur son propre mérite ne choquait en rien l'autorité du chapitre, et que la voix de ce grand peuple qui le demandait avec tant d'empressement, loin de calmer ses frayeurs, ne faisait que les augmenter, en lui rappelant le compte terrible qu'il aurait à rendre, si en devenant son pasteur il ne répondait pas à toutes ses espérances. Il ajoutait cependant qu'il aurait recours

à la prière et qu'il tâcherait de découvrir la volonté du Saint-Esprit, bien résolu de s'abandonner entièrement à ses mouvemens.

En effet, il donna ordre qu'on n'admît personne dans sa maison jusqu'au lendemain, et il employa le reste du jour et la plus grande partie de la nuit à s'entretenir avec Dieu dans son cabinet. On l'entendait répéter souvent ces paroles du grand saint Martin, dont la fête coïncidait avec le jour de son élection : « Seigneur, si je suis nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail : *Domine, si populo tuo sum necessarius, non recuso laborem.* »

Le lendemain matin, ayant appris qu'il était survenu quelques affaires importantes qui devaient être traitées à la première assemblée du chapitre, il fit entendre que la sienne demandait une séance tout entière, et il obtint un second délai, jusqu'à l'heure de vêpres.

Dans la matinée, il célébra le saint sacrifice de la messe, et on remarqua qu'il était plus long qu'à son ordinaire. Il prenait son temps pour consulter le Seigneur et entendre sa voix, dans ce moment favorable où il se trouvait face à face avec lui. Aussi son visage parut-il plus serein et plus calme au sortir de ces divins entretiens : c'est qu'il avait compris la volonté du Ciel

et il s'était soumis avec amour à l'accomplir dans toute son étendue.

Enfin l'heure où devait avoir lieu la conclusion tant désirée étant venue, il se fit un si grand concours de peuple dans la cathédrale que les chanoines avaient de la peine à percer la foule pour arriver au chœur. Lorsque tout le monde eut pris place, l'Archidiacre de Saint-Antonin se leva et dit que l'église de Rodez ne pouvait sans danger attendre plus long-temps son époux et le diocèse son père; que le Ciel avait parlé assez haut, et que la terre devait faire le reste. Ensuite le chanoine-chantre présenta de nouveau à François d'Estaing la nomination du chapitre et le conjura, au nom du clergé et du peuple, d'accepter l'épiscopat. François répondit par un discours latin, dont on conserve encore la minute abrégée parmi les pièces de la procédure de son élection.

« Messieurs et très-honorés frères, leur dit-il, je vois tomber aujourd'hui sur mes épaules un fardeau bien lourd et bien accablant, et je ne trouve en moi qu'impuissance et faiblesse. C'est un honneur sans doute que l'épiscopat, mais c'est aussi une charge qui fait gémir les plus forts et les plus puissans : et quand elle ne demanderait que les forces d'un homme ordinaire, je tremblerais encore, car je sens que je ne

suis qu'un enfant. Vous voulez que je succède aux apôtres, et vous ne voulez pas que je me souvienne qu'un des premiers apôtres, envisageant sa vocation à l'apostolat, se nomme lui même un avorton ! Et que dirai-je moi qui suis à peine formé dans le sein de l'église, notre mère, moi qui commence à peine à vivre de cette vie ecclésiastique qui doit former J.-C. en nous ? Il y a parmi vous un si grand nombre d'hommes parfaits : comment avez-vous jeté les yeux sur la faiblesse d'un avorton ? Vous avez voulu imiter la conduite de Dieu qui choisit quelquefois ce qu'il y a de plus infirme pour produire les plus grandes choses ; mais l'avez-vous fait par son inspiration ? Vous voulez que je le pense ainsi, et certainement je connais trop mon indignité pour croire que vous n'avez eu en vue que moi, lorsque, par un sentiment si constant et si universel qu'on ne peut y méconnaître l'inspiration du ciel, vous avez choisi le plus petit d'entre vous pour en faire le plus grand. Après cela vous demandez encore mon consentement ! Voulez-vous donc que je fasse intervenir ma volonté dans une affaire où nous ne devons considérer que celle de Dieu ? Mon consentement ne me rendrait-il pas coupable d'une présomption insupportable ? Ne semblerais-je pas rendre par là témoi-

gnage à ma capacité pour des fonctions qui remplissent mon esprit de frayeur ? Je pense là-dessus comme les saints Pères et les écrivains sacrés ; ils me disent tous que la dignité épiscopale est la plus élevée et la plus éminente de toutes les dignités et par conséquent la plus critique et la plus périlleuse de toutes les positions. Consentir à être évêque, c'est, au langage des saints oracles, se ranger à côté de Jésus-Christ, qui a été appelé Pontife ; c'est prendre comme lui l'obligation de sauver son peuple, et de répondre âme pour âme de tous ceux qui sont confiés à sa conduite. Quel repos pourrais-je donc espérer dans de si dangereux honneurs et sur un siége que les saints Pères me montrent tout hérissé d'épines ! Certes je n'aurais jamais trouvé la fin de mes irrésolutions, si les mêmes oracles, toujours infaillibles, n'eussent rendu le calme à mon cœur, en me disant que les ordres de l'Eglise sont les ordres du Ciel ; et comme je ne puis douter que vous n'ayez agi conformément aux lois de l'Eglise, je craindrais, en m'opposant à votre dessein, de m'opposer en même temps aux volontés du Ciel. *Qui ab Ecclesià electus ministerium suscipere renuit, Dei judicio contraïre dicitur, et divinæ voluntati contradicit qui oves Dei omnipotentis pascere negligit.* Ce sont les paroles de St-

Augustin. Sans doute Dieu nous a donné la liberté; mais ce serait en abuser indignement que de s'opposer à ses volontés. Pour moi, je ne veux être libre que pour rendre ma volonté esclave de celle de Dieu, et pour me soumettre moi-même tout entier au commandement qu'il me fait, par votre bouche, et cela, non par aucun désir de domination ou d'honneur, mais uniquement pour être utile au salut des âmes : *prodesse non præesse cupiens.* »

« Ainsi, au nom de la très-adorable Trinité, Père, Fils et St-Esprit, au nom de la sainte Vierge sous le doux nom de laquelle cette Eglise a été fondée, j'accepte l'élection que vous avez daigné faire de ma personne, avec cette espérance néanmoins que, resserrant encore plus les liens de cette charité qui nous a unis jusqu'ici comme David et Jonathas, vous voudrez bien soulager ma faiblesse et concourir avec moi au bien de ce diocèse. Je garderai fidèlement, tous les momens de ma vie, une vive reconnaissance de toutes vos bontés. »

François donna ensuite copie de son acceptation aux notaires apostoliques nommés par le chapitre pour assister à l'élection. Elle fut ratifiée de nouveau, et deux chanoines furent nommés pour aller, selon l'usage, en demander la confirmation à

l'archevêque de Bourges, métropolitain de la province.

Immédiatement après, on chanta le *Te Deum*, qui fut accompagné et suivi de cris de fête et de réjouissance, comme autrefois à la naissance d'un prince. Une joie incroyable épanouissait tous les cœurs ; chacun revenait dans sa famille et se faisait un bonheur d'annoncer l'heureuse nouvelle : on se félicitait à l'envi de cette élection qui donnait à tous et à chacun un père tendre et dévoué en leur donnant un évêque.

Ne suffisait-il pas en effet d'avoir entendu les paroles que venait de prononcer François d'Estaing, pour ouvrir son cœur aux plus belles espérances ? Un homme qui faisait tant d'efforts pour se soustraire à la dignité dont on voulait le revêtir et qui professait avec tant de candeur de si bas sentimens de lui-même, un homme d'ailleurs qui avait si bien compris les devoirs de l'épiscopat, du moment qu'il consentait à son élection, pouvait-il ne pas être un saint et admirable pasteur ?

CHAPITRE VI.

COMMENT L'ÉLECTION DE FRANÇOIS D'ESTAING FUT CONFIRMÉE A BOURGES MALGRÉ L'OPPOSITION DE CHARLES DE TOURNON.

Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis..., ut vitam habeant et abundantiùs habeant... Fur non venit nisi ut furetur, et mactet et perdat.

(St-Jean, x.)

La joie universelle produite dans Rodez par la nomination de François d'Estaing fut bientôt troublée par l'opposition que fit faire Charles de Tournon, prévot de

l'église de Viviers. Ce Seigneur, aidé de la protection de César de Borgia, duc de Valentinois, qui était très-puissant à la cour de Rome, avait obtenu du pape Alexandre VI des lettres de réserve pour l'évêché de Rodez.

Ces lettres de réserve n'étaient autre chose qu'une déclaration par laquelle le Souverain-Pontife se réservait à lui-même le droit de nommer à tel bénéfice, quand il viendrait à vaquer, et défendait aux collateurs ordinaires d'en disposer, sous peine de nullité. Quelquefois même il désignait expressément celui qu'il voulait en pourvoir et l'imposait aux collateurs. Comme les élections capitulaires étaient sujettes à une foule d'abus, et qu'il n'en résultait souvent que d'interminables procès que suscitaient mille ambitions déçues, le saint-siège eut recours aux lettres de réserve pour prévenir tous les inconvéniens et empêcher une trop longue vacance des bénéfices importans. Cet usage de la cour romaine éprouva beaucoup d'oppositions, surtout en France, où il fut toujours considéré comme une atteinte portée aux libertés de l'Eglise gallicane ; il continua pourtant à être en vigueur, surtout pendant le séjour des Papes à Avignon, et le privilége des chapitres, sans être formellement aboli de droit, se trouvait pourtant annulé

de fait. Durant l'espace de deux cents ans, celui de Rodez n'en usa qu'une fois, et on doit dire à sa louange qu'il ne pouvait en faire un meilleur usage : ce fut pour élire le bienheureux François d'Estaing. On sait que quelques années après eut lieu le concordat entre Léon X et François Ier, qui conféra au roi de France la nomination des évêques de son royaume (1516).

Fort de ses lettres de réserve, Charles de Tournon les fit donc présenter au chapitre de Rodez, nomma ses vicaires-généraux, et fit prendre possession du siége en son nom. En même temps, pour soutenir son droit par la force, il fit occuper par ses gens plusieurs maisons appartenant à l'évêché de Rodez, et entre autres le chateau de Muret où ils mirent une forte garnison et d'où ils faisaient des courses sur les terres de l'évêque et du chapitre. Il établit des syndics dans tout le diocèse et les droits synodaux furent perçus avec rigueur sur tous les ecclésiastiques. Cependant les curés protestaient entre les mains du chapitre contre la violence qui leur était faite, et ils reconnaissaient hautement le droit des chanoines et celui de François d'Estaing.

Il n'en fallait pas tant pour arrêter le métropolitain ; il refusa de nommer des commissaires pour examiner l'élection du

chapitre de Rodez et confirmer le choix qu'il venait de faire. Les députés du chapitre appelèrent comme d'abus et le parlement de Paris déclara insuffisantes les lettres de Charles de Tournon, en ce qu'elles portaient seulement que le pape Alexandre VI *avait eu dessein de réserver l'évêché de Rodez durant les dernières années du dernier titulaire.* Il confirma ensuite la nomination de François d'Estaing, conserva au chapitre l'administration générale du temporel avec permission de résister par la force aux prétentions de Charles de Tournon, et ordonna à l'archevêque de Bourges de nommer au plus tôt les commissaires qui devaient examiner l'élection.

Cependant Charles de Tournon, pour gagner du temps, trouva moyen d'évoquer l'affaire au grand-Conseil du roi. Il se pourvut de nouvelles bulles mieux conçues que les premières, les intima au synode de Rodez et fit prendre de nouveau possession en son nom. Le roi Louis XII connaissait parfaitement les vertus et le mérite de François d'Estaing, et tous les motifs se réunissaient dans son esprit pour le faire applaudir à son élection; mais il se trouvait en ce moment dans une position des plus embarrassantes. C'était au plus fort des guerres de Naples, et il avait plus de beboin que jamais de ne pas rompre avec

Alexandre VI, qui était d'ailleurs peu favorable aux intérêts de la France. Or c'était précisément le neveu de ce pape, César de Borgia, qui protégeait Charles de Tournon et soutenait hautement ses prétentions à l'évêché de Rodez. Voilà ce qui empêcha Louis XII d'agir fortement pour François d'Estaing, et ce qui fit traîner cette affaire en longueur pendant l'espace de plus de deux ans.

Enfin, la Providence sembla vouloir trancher d'un seul coup toutes les difficultés et écarter tous les obstacles. La mort enleva Alexandre VI, en 1503; César de Borgia perdit toute son influence à la cour de Rome, et Charles de Tournon allait être condamné au Grand-Couseil du roi, lorsqu'il fut cité à comparaître devant le souverain juge, pour rendre compte des excès auxquels l'avait entraîné une folle et sacrilége ambition.

Du reste, il était facile de se prononcer entre François d'Estaing et Charles de Tournon, et, sans entrer dans l'examen de leurs prétentions, on pouvait aisément dire quel était le bon pasteur; il suffisait de voir leur conduite. Tandis que Charles, plein d'une ardeur belliqueuse, prenait les armes, mettait garnison dans les châteaux et ravageait le pays, François donnait l'exemple d'une douceur, d'une patience et

d'une modération qui auraient sans doute compromis son affaire, si Dieu lui-même, qui l'appellait au siége épiscopal de Rodez, n'eût pris en main ses intérêts et renversé tous ses ennemis. Il ne voulut jamais permettre qu'on usât de moyens rigoureux pour réprimer les violences de son compétiteur; il insistait toujours là-dessus de bouche et par écrit, et il disait aux chanoines que s'ils pensaient que son élection fût de Dieu, il ne fallait la soutenir que par des moyens qui lui fussent agréables. Il refusa toujours avec horreur les secours que sa famille lui offrait, pour soutenir la guerre contre Charles de Tournon, et, quand le chapitre de Rodez eut obtenu permission d'user de main-forte, il ne cessait de recommander avec les termes d'une affection toute paternelle qu'on ne fît pas de violence et qu'on n'usât point de représailles, moyen toujours inique et funeste au pauvre peuple. Il voulait seulement qu'on se tînt sur la défensive, sans vouloir trop réparer les pertes qui ne toucheraient qu'au temporel, pourvu que les usurpations ne pussent favoriser les prétentions de son adversaire. Plus tard, lorsqu'il fut paisible possesseur de son siége, il n'usa de son pouvoir que pour protéger et remettre en grâce avec sa famille les gentilshommes du Rouergue qui avaient pris parti contre lui.

Nous rapporterons ici ce qu'il fit en particulier pour Bérauld de Cassagnes. C'était lui qui s'était emparé du château de Muret, au nom de Charles de Tournon, et qui avait porté la désolation dans tout le pays. Lorsque la paix fut rétablie, le chapitre de Rodez le poursuivit en justice et obtint contre lui plusieurs arrêts et même prise de corps. L'affaire était des plus graves; il y avait danger de perdre les biens, l'honneur et peut-être la vie, à cause des rapines et violences dont les soldats s'étaient rendus coupables. Dans cette extrémité, Bérauld à recours à François d'Estaing lui-même; il va le trouver à Avignon où il était alors, se jette à ses pieds et lui expose tout son embarras. François le relève avec bonté, et se jettant à son cou, il l'embrasse tendrement et lui promet son intercession auprès du chapitre. « Demeurez ici avec moi, lui dit-il ensuite, pendant que j'enverrai un exprès à Rodez pour obtenir votre grâce. » En effet, il fit partir aussitôt un gentilhomme avec des lettres pour le vicomte d'Estaing, son frère, pour le chapitre et pour tous ceux qui avaient à connaître de cette affaire. Il leur recommandait la cause de Bérauld avec des termes si tendres et si pressans qu'on eût dit qu'il sollicitait pour l'ami le plus intime et le serviteur le plus fidèle qu'il eût jamais eu.

Le chapitre se laissa fléchir par les prières de son évêque et le procès se termina à l'amiable. François ne borna pas là sa charité; il donna toute son amitié et sa confiance à Bérauld de Cassagnes, et lui confia la garde de ses châteaux, entre autres de celui de Palmas et même de celui de Muret. C'est ainsi que se vengent les saints.

Tous les obstacles ayant donc été levés par la mort de Charles de Tournon et de ses protecteurs, l'archevêque de Bourges nomma des commissaires pour examiner l'élection. Ils arrivèrent à Rodez à la fin d'octobre ; et la procédure commença précisément le 11 novembre, jour auquel avait eu lieu l'élection, trois ans auparavent.

Selon l'ancienne coutume consacrée par les Canons, le nouvel élu fut examiné d'après le portrait que St-Paul à tracé d'un bon évêque. On entendit un grand nombre de témoins pris dans les diverses conditions de la société, on interrogea en particulier ceux qui avaient vécu avec lui dès sa jeunesse, et il résulta de leurs témoignages réunis que François d'Estaing avait toujours été irréprochable, qu'il était plein de mérites, orné de toutes les vertus et tel enfin que le demande l'Apôtre (1). Alors,

(1) Voyez les pièces justificatives, nº 4.

l'official de Rodez, résumant les dépositions au nom de tout le chapitre, fit l'éloge le plus accompli de François d'Estaing. Après avoir rappellé la noblesse de sa famille et le grand nombre d'hommes illustres qu'elle avait donnés à l'Eglise et à l'Etat, il passa en revue toute sa vie depuis sa première jeunesse, et il ne craignit pas de dire que sa vertu avait été toujours à couvert du plus léger reproche, et que jamais aucune langue n'avait proféré contre lui une parole mauvaise. Il parla de ces longues et savantes études, de cette science et de cette prudence consommées qui lui avaient valu l'honneur d'être appelé dans les conseils de la couronne. Il loua surtout ses vertus ecclésiastiques, sa continence et son amour pour la sainte pureté, sa sobriété, son abstinence extraordinaire, sa mortification, sa douceur, son humilité, son inépuisable charité, la régularité exemplaire de toute sa conduite extérieure. Rien ne manquait à ce panégyrique de François, et il pouvait se résumer en ce peu de paroles qu'ajoutait l'official : c'est qu'en tout et pour tout on pouvait l'appeler la règle vivante et le modèle des ecclésiastiques. *Ita ut in omnibus et per omnia dici possit norma et exemplar clericorum* (1).

(1) Pièces justificatives, nº 5.

Pendant qu'on publiait ainsi à Rodez les mérites et les vertus de François d'Estaing, il était lui-même à Blois faisant son semestre dans le grand-Conseil. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la confirmation de son élection, et en même temps les lettres de son frère, le vicomte d'Estaing, qui lui apprenaient qu'Alexandre, bâtard de Tournon, continuait toujours ses violences et refusait de sortir des places qu'il avait occupées dans le diocèse au nom de Charles, son parent. Le vicomte, qui avait un caractère ardent et l'humeur guerrière, se plaignait beaucoup à son frère de ce qu'il n'avait jamais voulu permettre qu'on réprimât la violence par la force des armes. « C'est de la douceur à contre-temps, lui disait-il ; levez enfin cet interdit importun et qui déshonore notre famille ; permettez-nous de faire justice de tant d'excès. » Il finissait en lui disant qu'il était bien décidé à prendre les armes, et qu'il ne voulait différer que le temps nécessaire pour recevoir sa réponse, et qu'après cela il agirait à sa mode.

François, connaissant le naturel de son frère, se hâta de lui faire réponse et il le conjura avec les termes les plus pressans de différer encore, parce qu'il avait un moyen infaillible de réduire son adversaire. « Vous vous souvenez, ajoutait-il, qu'au

commencement de cet affaire je vous disais que, sans recourir à vos armes, je trouverais bien de quoi me défendre contre un Alexandre légitime et contre un faux César : qu'ai-je donc à craindre maintenant que je n'ai à combattre qu'un faux Alexandre ? »

Le moyen qu'il avait en vue pour finir cette affaire, et délivrer son peuple des violences dont il était la victime, c'était de résigner son abbaye de Monastiers au frère de son ancien compétiteur, François de Tournon, qui lui en avait fait la demande. Il le fit en effet aussitôt qu'il eut reçu lui-même ses bulles de Rome, et il donna encore cet exemple sublime de pardon et d'oubli des injures.

On remarquera ici que, quoique son élection eût été déclarée légitime et entièrement conforme aux Canons, quoiqu'elle eût été confirmée par le métropolitain et qu'il eût même fait prendre possession en son nom, François voulut encore recevoir une nouvelle institution de Rome et donner cette marque de déférence au saint-siége pour lequel il professa toujours une vénération toute filiale. Sans doute les lettres de son compétiteur étaient évidemment subreptices et nulles de plein droit, mais l'ombre seule d'une opposition aux volontés du saint-siége alarmait sa conscience, et il n'aurait osé passer outre

sans avoir reçu au moins un témoignage de son approbation.

L'élection étant donc confirmée à Bourges et à Rome, il se disposa à sa consécration par de ferventes prières, et il la reçut à Blois, en présence de la cour, des mains de son métropolitain, assisté des évêques de Luçon et de Saintes. Après cela il tourna toutes ses pensées vers son Eglise chérie, et toutes ses affections vers le Rouergue. La cour lui semblait un exil et les affaires du grand-Conseil un vain embarras d'esprit et un amusement d'enfant. Il allait partir pour Rodez, lorsque Louis XII le fit venir à Paris pour lui confier encore une mission des plus honorables. Il s'agissait de partir aussitôt pour l'Italie, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec l'archevêque d'Embrun, pour présenter au Pape Jules II les hommages du roi de France et travailler à des négociations importantes. On ne saurait croire combien François d'Estaing fut surpris et affligé de recevoir en ce moment une mission qu'il eût regardée en tout autre temps comme très-agréable et très-avantageuse. Il répondit avec beaucoup de grâce qu'il venait depuis peu de jours seulement de prendre l'Eglise de Rodez pour son épouse, et qu'on lui ferait tort en lui ordonnant une séparation si soudaine et si à contre-temps. Néan-

moins le roi, qui avait pour lui autant d'estime que d'amour, persista dans son dessin et lui fit répondre par l'archevêque d'Embrun que, l'ayant toujours regardé comme l'ange du grand-Conseil dont il prétendait tirer ses ambassadeurs, il ne jugeait pas que, pour avoir épousé une Eglise particulière, il dût refuser de se rendre vers le chef de l'Eglise universelle, au nom de celui qui s'honore du titre de son fils aîné. François d'Estaing partit donc pour Rome avec l'archevêque d'Embrun et deux autres savans jurisconsultes qui firent partie de l'ambassade.

Ils furent reçus avec grand honneur à la cour romaine, et la première fois qu'ils parurent devant le Souverain-Pontife, celui-ci se tournant vers l'évêque de Rodez lui dit que le saint-siége attendait de son zèle les mêmes services que lui avait autrefois rendus le grand cardinal Pierre d'Estaing, et qu'il espérait bien que, sur sa recommandation, le roi de France le délivrerait des petits tyrans qui occupaient en ce moment le patrimoine de l'Eglise. Il paraît du reste que c'était là une des principales affaires dont les ambassadeurs de la France étaient chargés. Ils parcoururent en effet les principales villes d'Italie, sondèrent habilement les dispositions des princes et des peuples, et aussitôt qu'ils

furent de retour à Paris, Louis XII ordonna à son gouverneur de Milan de marcher contre les ennemis du Pape. Bientôt toutes les villes du Bolonais furent réduites sous l'autorité du saint-siége, et Jules II fit honneur de ces avantages à l'évêque de Rodez. Il lui adressa une lettre de remercimens dans laquelle il se plaisait à reconnaître que la maison d'Estaing n'avait pas dégénéré de son ancien dévouement aux intérêts de l'Eglise. Cette ambassade produisit encore d'autres résultats : elle établit la bonne intelligence entre les deux cours, et ce ne fut que six ans après que Jules II rompit avec Louis XII et se ligua contre lui avec les ennemis de la France.

Durant le temps qu'il passa en Italie pour les affaires de la France, l'évêque de Rodez fut encore obligé, malgré ses répugnances, d'accepter la charge de vice-légat d'Avignon et de gouverneur du comtat Venaissin. Mais il ne voulut jamais consentir à se rendre dans cette province sans avoir donné ses premiers soins à son Eglise de Rodez, où l'appellaient les vœux ardens de son peuple, impatient de le posséder et de jouir des espérances que son élection avait fait concevoir. Il se hâta donc de revenir en France, et le Légat ne put pas même obtenir de lui qu'il passât par Avignon, quelque pressantes que fus-

sent les affaires qui demandaient sa présence : tant il lui tardait d'arriver à Rodez ! A toutes les raisons qu'on lui alléguait, il répondait toujours que les devoirs d'époux passaient avant tous les autres, et que, pour les intérêts temporels du saint-siége, le Saint-Père ni l'Eglise ne voulaient pas sans doute l'obliger à manquer d'obéissance au Seigneur qui ordonne de *quitter le père et la mère pour s'attacher à l'épouse.*

CHAPITRE VII.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING FIT SON ENTRÉE DANS RODEZ ET COMMENÇA SON GLORIEUX ÉPISCOPAT (1505).

Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo. (Ps. 54).

Fecerat fervens amor inquietum ;
Quò gregis cari pia cura poscit
Advolat promptus : mora non euntem
Ulla retardat.
(Office des Pontifes.)

Le bienheureux François d'Estaing, débarrassé du soin de toutes les affaires temporelles, dans l'ardeur de son désir, eût volontiers demandé au ciel des ailes rapi-

des pour le porter encore plus tôt dans son diocèse. Il arriva en peu de jours en Rouergue et il se trouva, le 4 novembre 1505, au château de Salles-Curan, où il reçut les premiers hommages de toute la noblesse de son diocèse. Il prit pour le jour de son entrée solennelle à Rodez le 11 novembre, et on remarqua plus tard comme une sorte d'heureux présage que son élection, la confirmation de son élection et son entrée à Rodez avaient eu lieu le jour de la fête du saint évêque de Tours, dont il reproduisait déjà dans sa conduite une frappante image. Le 10 novembre, il se rendit au château de Ségur, qui appartenait à un seigneur de la maison d'Armagnac. Le lendemain, de grand matin, il vit arriver la noblesse et la bourgeoisie de Rodez qui vint le joindre pour l'escorter et orner son entrée solennelle. On remarquait parmi ces nobles seigneurs Guillaume, vicomte d'Estaing, frère de François; Charles de Beaufort, comte d'Alais et marquis de Canillac; Jean, sieur de Camboulas, et Antoine, sieur de Ségur, tous deux de la maison d'Armagnac. Le cortége prit le chemin ordinaire de Ségur à Rodez et passa par le village de Sainte-Radegonde. Les consuls de la ville de Rodez en livrée s'étaient avancés au-dela du pont de la Youle, sur la rivière de l'Aveyron, près

du château des Ondes, et c'est là qu'ils lui rendirent les premiers devoirs et hommages comme à leur évêque et au seigneur de la Cité. Dans le discours qu'ils lui adressèrent en cet endroit ils ne firent pas difficulté de déclarer hautement, au nom de tout le diocèse de Rodez, qu'ils devaient une grande reconnaissance à Dieu, au St-Siége, au Roi, et particulièrement au chapitre de leur avoir donné un si digne pasteur. Il fut encore harangué par les mêmes consuls, à l'entrée du faubourg Saint-Cyrice, et en troisième lieu, près la porte de l'Embergue, sous le bastion. C'est là qu'il fut prié de faire serment de maintenir inviolablement les priviléges et libertés de la ville et des habitans de Rodez. Il le fit avec la grâce ordinaire qui accompagnait toutes ses actions et avec des termes si tendres et si affectueux, que tous les assistans fondirent en larmes. Il s'avança ensuite dans la ville, au milieu d'une foule innombrable de peuple qui occupait les rues, les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons. Les chanoines en procession l'attendaient sur la place de la Cité, et ils le conduisirent de là à la cathédrale en chantant avec joie : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* Après avoir fait sa prière au pied de l'autel, le nouvel évêque alla prendre sa place dans la chaire épiscopale

où il entendit le *Te Deum* solennel qui fut chanté, après quoi il donna la bénédiction à un peuple immense qui remplissait la cathédrale, et temoignait hautement son bonheur par des cris de joie mêlés de sanglots et de douces larmes. On se pressait en foule autour du chœur pour jouir de la présence du nouveau pasteur qui avait fait concevoir tant de belles espérances, et ce ne fut que lorsqu'on eut annoncé publiquement, du haut de la chaire du prône, qu'il officierait à vêpres, qu'il lui fût possible de sortir de l'église pour se rendre au palais épiscopal.

Le lendemain, qui était un vendredi, il adressa aux chanoines réunis une allocution touchante, dans laquelle il leur fit part des sentimens d'amour et de reconnaissance dont il était animé pour tous les membres du chapitre, et de l'obligation où il se trouvait de travailler de tout son pouvoir à leur bien temporel et spirituel. Il leur rappela ensuite la promesse qu'ils lui avaient faite dans son élection de l'assister de leurs conseils et de lui aider à porter le poids de la charge pastorale, et il les somma avec beaucoup d'instance de tenir leur parole.

Le samedi, il se rendit dans tous les hôpitaux de la ville et il voulut rendre visite lui-même à ceux qui n'avaient pu aller à sa

rencontre et se presser sur son passage. Il suivait avec bonté les lits des malades les uns après les autres, il adressait à tous de saintes et consolantes paroles et donnait à chacun une pièce d'argent avec sa bénédiction. Il fit faire ensuite une liste de tous les pauvres de la ville, avec un compte exact de toutes leurs infirmités et de leurs besoins, et il nomma un des officiers de sa maison pour les visiter chaque jour en son nom et leur prodiguer tous les secours que réclamait leur position. Il pria aussi les officiers des deux maisons de ville de lui faire connaître tous les malheureux, et surtout les pauvres honteux et les familles chargées de dettes.

Le dimanche suivant, il monta en chaire pour parler à son peuple avide de l'entendre et de recueillir ses paroles, et comme son cœur était rempli des plus beaux sentimens de piété, de zèle et de dévouement pastoral, sa bouche ne pouvait tarir. Il parla pendant deux heures des devoirs de l'évêque et de ceux du peuple ; mais il le fit avec tant d'onction et de chaleur qu'il ravit et enflamma tous les cœurs. A la fin de son sermon, il invita le peuple à assister à la messe solennelle qu'il dirait le lendemain pour tous ceux qui étaient morts dans son diocèse depuis son élection. Il annonça aussi une aumône générale qui

se ferait le même jour, à ses frais, à la porte du palais épiscopal, à l'heure de midi. Le lendemain, il y eut une affluence de peuple incroyable à la messe et à la distribution de l'aumône. Le bon prélat se trouva heureux de voir ses enfans réunis autour de lui, et il ne voulut aller prendre lui-même son repas que quand l'aumône fut achevée et que tout le monde se fut retiré joyeux et satisfait.

Après ces heureuses prémices de vie épiscopale, il travailla durant quelques semaines au règlement de l'officialité et des tribunaux séculiers qui étaient sous sa juridiction : il alla visiter en personne tous les domaines et les bénéfices unis à sa mense, réunit plusieurs fois les officiers du temporel, et dressa les ordres et règlemens qu'on devait garder pendant son séjour à Avignon ; il fit aussi, avant son départ, la visite de son église cathédrale et de plusieurs autres du diocèse.

Cependant Avignon et tout le Comtat Vénaissin, soupiraient après le bonheur de le posséder, et la réputation de ses vertus était si répandue dans toutes les parties de la France, qu'elle lui avait gagné les cœurs de ce peuple qui ne le connaissait encore que de nom. Aussitôt qu'il avait été nommé gouverneur, les états du pays lui avaient envoyé un des ecclésiastiques les plus mar-

quans de la province, pour être auprès de lui jusqu'à ce qu'il se rendit dans son gouvernement. Il fut donc obligé de s'arracher à l'amour de son peuple de Rodez, et il se rendit à Avignon où il fut reçu comme un ange du Ciel qui portait avec lui l'espérance d'un bonheur général. Cette espérance ne fut pas trompée, et pendant les quatre années qu'il présida à l'administration de cette province, on ressentit les plus heureux effets de sa haute sagesse et de son éminente sainteté.

Mais, en travaillant à la prospérité du Comtat, l'évêque de Rodez ne perdit jamais de vue son diocèse; il se partagea entre Avignon et Rodez, et remplit en même temps les fonctions d'évêque et celles de gouverneur et vice-légat. Il est vrai que la distance des lieux et le grand nombre des occupations rendaient la chose bien difficile; mais son zèle actif et infatigable semblait suffire à tout: on eût dit qu'il se multipliait en quelque sorte lui-même et qu'il se montrait en plusieurs lieux à la fois. Il faisait dans le Comtat les plus sages réglemens pour l'administration de la justice et il visitait, en Rouergue, les églises de son diocèse. Il tenait à Carpentras les états de son gouvernement, et il se trouvait aussitôt dans son diocèse pour instruire son peuple et faire les ordinations.

Il nourrissait les pauvres et soulageait les malheureux du Comtat, et il préparait en même temps un nouvel aliment à la piété de ses diocésains : au milieu des embarras de son gouvernement, il pensait déjà à l'établissement de la fête de l'Ange-Gardien et il faisait travailler à la composition de l'office.

Nous devons raconter ici une mauvaise affaire qu'on lui suscita pendant son séjour à Avignon. Depuis l'année 1317, la justice était en paréage à Rodez entre le comte et l'évêque, et leurs écussons devaient être réunis pour n'en former qu'un seul. Le roi de France étant en ce moment comte de Rodez, ou du moins étant censé l'être jusqu'à l'issue du procès engagé pour la succession de la maison d'Armagnac ; l'écusson du paréage devait représenter en même temps et les armes de France et celles de la maison d'Estaing qui, à un chef d'or près, étaient les mêmes. Or il arriva que dans la saisie d'une maison du Bourg, les officiers de l'évêque ayant commandé un écusson mi-partie comme à l'ordinaire, le peintre, gagné par des malveillans, représenta d'une part les armes d'Estaing entières et fort brillantes, et de l'autre, la moitié seulement des armes de France si grossièrement travaillées qu'elles avaient l'air de servir d'ombre à celles de l'évêque. Les

officiers du Roi firent arracher les armes avec violence et se plaignirent hautement de cet outrage qu'on affectait d'attribuer à François d'Estaing. Celui-ci, informé de ces détails, accourut à Rodez et fit exposer au roi tout ce qui s'était passé et l'ignorance absolue où il était demeuré lui-même à ce sujet. Louis XII lui donna en cette occasion une preuve de la haute considération dont il l'honorait; car, loin de se tenir offensé, il le maintint lui et ses officiers dans la jouissance de tous leurs priviléges, et déclara en même temps que « le sieur évêque de Rodez était issu d'une famille qu'on ne pouvait pas soupçonner de vouloir entreprendre d'amoindrir les droits de l'Etat, ni l'honneur des fleurs de lis pour qui elle à travaillé si généreusement durant tant de siècles. » Après avoir heureusement terminé cette affaire, François d'Estaing se hâta de revenir dans son gouvernement, où on l'attendait avec impatience pour la tenue des états qu'il avait lui-même convoqués.

On ne peut disconvenir que ce ne fût un grand abus, d'enlever ainsi un pasteur à son troupeau, pour l'employer aux embarras d'une administration temporelle. Sans doute le zèle et l'activité de François d'Estaing pouvaient bien compenser une partie de cet inconvénient, mais il était

bien difficile qu'il répondît à tous les besoins d'un vaste diocèse, et il sentait lui-même qu'il ne pouvait donner aux effets de son zèle pastoral toute l'étendue qu'il aurait désiré : aussi soupirait-il sans cesse après le moment où il serait libre de se donner tout entier au soin de son église, lorsqu'un changement subit dans les affaires le mit au comble de ses désirs. Le pape Jules II changea de dispositions envers la France et, oubliant tous les avantages qu'il avait tirés de son alliance avec elle, il se ligua contre Louis XII avec tous les princes de l'Europe. François, profitant de cette occasion, obtint d'être déchargé de ses fonctions, au moment même où tout un peuple, heureux de son administration, demandait avec instance la conservation d'un si saint gouverneur. Il rentra triomphant dans son diocèse, le 27 mars de l'année 1510.

Les historiens font ici une remarque bien glorieuse au saint prélat : « Il s'était » chargé de cette administration comme » les anges se chargent de notre con- » duite, par ordre de son supérieur, » et sans autre vue que celle de la gloire » de Dieu, et il en sortit comme les anges » sortent de la conduite des hommes, sans » autre profit pour lui que la satisfaction » d'avoir servi le ciel et procuré l'honneur

» de Dieu dans le service du prochain. »
Il revint d'Avignon aussi pauvre que quand il y était allé quatre ans auparavant. C'est ce que tous ses officiers publièrent à son retour, et lui-même fut forcé d'en convenir dans une des premières assemblées du chapitre qui furent tenues après son arrivée. Le syndic lui ayant demandé le remboursement de quelques frais occasionnés, soit par son élection, soit par la vacance du siége, on vit aussitôt la rougeur monter au front du bon prélat ; il avoua que ses ressources étaient entièrement épuisées, et il conjura le chapitre de lui accorder un délai, quoiqu'il ne fût question que d'environ mille livres. Et cependant il avait joui pendant plusieurs années des riches émolumens attachés à sa charge, et le légat lui avait remis la disposition générale de toutes les affaires et des revenus du Comtat. Mais pendant qu'il était gouverneur d'Avignon, la France entière avait été ravagée par deux horribles fléaux, dont les effets se firent sentir pendant plusieurs années, je veux dire la peste et la famine. François pouvait-il garder des trésors tandis que ses enfans étaient dans le besoin ; pouvait-il être riche tandis qu'ils étaient dans la pauvreté ?

Voilà donc notre saint évêque rendu

tout entier, et pour toujours, au soin de son troupeau, qui le reçut avec de nouveaux témoignages de satisfaction et d'allégresse. C'est maintenant que nous allons voir les plus beaux traits de cette vie vraiment apostolique, ce merveilleux ensemble de saintes entreprises, de fondations, d'améliorations et de réformes. Le zèle infatigable de François les conduisait toutes ensemble et les faisait marcher de front; mais pour les faire ressortir d'avantage et en donner une idée plus claire et plus distincte, nous les raconterons séparément, et nous en présenterons de suite et sans interruption, les commencemens et les progrès, sans nous astreindre rigoureusement à l'ordre général des faits.

CHAPITRE VIII.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING VISITAIT LES DIFFÉRENTES PAROISSES DE SON DIOCÈSE.

Testis mihi est Deus, quod sine intermissione memoriam vestri facio semper in orationibus meis, obsecrans si quomodò tandem aliquandò prosperum iter habeam, in voluntate Dei veniendi ad vos : desidero enim videre vos, ut aliquid impertiar vobis gratiæ spiritualis ad confirmandos vos.

(St.-Paul, Rom. I.)

Heureusement délivré de toutes les affaires qu'il appelait étrangères, le bienheureux François d'Estaing se mit à remplir tous les devoirs de sa charge avec un zèle

tout nouveau, avec l'ardeur d'un Séraphin. Il lui semblait que jusque-là il n'avait pas été véritablement évêque et qu'il avait à réparer les dommages causés par son absence : son cœur s'enflammait de plus en plus de ce beau feu que le divin Sauveur est venu allumer sur la terre et, comme le disait si bien son secrétaire, « de tout ce que pouvait demander la jus-» tice, la charité ou la religion, il n'y avait » rien à quoi il ne se portât avec un entier » dévouement. »

Mais en tête de tous ses devoirs, il mettait les visites pastorales, et il en comprenait si bien la nécessité et les avantages que, durant son épiscopat, il les fit toujours passer avant toute autre occupation, quelque grande et quelque importante qu'elle pût être. Nous avons vu précédemment que, quelque pressantes que fussent les affaires qui l'appelaient à Avignon, il ne voulut jamais partir sans avoir visité en personne les principales églises de son diocèse, et aussitôt que les affaires du Comtat lui laissaient quelques semaines de loisir, il en profitait pour se rendre au milieu de son peuple et continuer le cours de ses visites. Il pouvait dire à ses diocèsains ce que Saint-Paul disait aux fidèles de Thessalonique : Séparés de vous pour un peu de temps, de corps et

non de cœur, nous avons été plus empressés de revoir votre visage, et nous nous sommes rendus au milieu de vous avec une grande joie. » Il ne passa jamais aucune année sans visiter quelque partie de son diocèse, et sa tournée durait ordinairement cinq à six mois. Nous verrons plus tard que ni l'âge, ni les infirmités ne furent jamais pour lui une raison suffisante de se dispenser de ce devoir.

Comme il avait la plus haute idée de cet exercice de la charge pastorale, il s'y disposait avec beaucoup de soin, afin de devenir un instrument plus utile dans la main du seigneur. Quelques semaines avant de partir, il se retirait dans quelqu'une de ses maisons de campagne, et là, seul, donnant aux officiers de sa maison le soin de tous les autres préparatifs, il s'entretenait avec son Dieu dans l'oraison, et ouvrait son cœur tout entier aux grâces et aux lumières du Saint-Esprit. Il augmentait en même temps ses aumônes, ses jeûnes et ses autres austérités afin de faire au Ciel une sainte violence et d'attirer sur ses visites les plus abondantes bénédictions. Il avait composé séparément les litanies des saints Patrons des églises de chacun de ses archidiaconés, et il les invoquait avec ferveur avant la visite, ainsi que les Anges-Gardiens des paroisses et de tous les lieux par où il devait passer.

Pour n'être à charge à personne dans sa tournée, il réduisait sa suite et son train au moindre nombre qu'il pouvait. Il n'avait ordinairement pour lui qu'une mule ou un petit cheval qui lui servait de monture, et un mulet pour porter les objets nécessaires à la visite, et lorsqu'il se trouvait un couvent où quelque maison religieuse dans l'endroit ou il devait faire quelque séjour, c'est là qu'il prenait ordinairement son logement. Il aimait d'ailleurs les religieux, et il entretenait toujours avec eux une amoureuse intelligence.

A l'entrée des églises de paroisse, il vénérait et baisait à genoux les reliques qu'on lui présentait sur le seuil de la porte; de là il allait se prosterner devant le St-Sacrement où il faisait sa prière avec beaucoup d'humilité, et il donnait ensuite la bénédiction au peuple, après lui avoir adressé une affectueuse et paternelle exhortation. Les jours ouvriers, il visitait les églises des petits villages, et les jours de fête, il se rendait aux villes et aux bourgades pour la commodité de ceux qui venaient en foule recevoir le sacrement de la confirmation, sur lequel il les avait instruits durant la semaine. Il prêchait souvent plusieurs fois dans le même jour, surtout quand il se rencontrait quelque fête particulière, et il le faisait avec beaucoup de

naturel et de simplicité, comme un père qui épanche son cœur dans celui de ses enfans, mais aussi avec tant de feu qu'on ne comprenait pas comment un corps ruiné par tant de fatigues et d'austérités pouvait suffire aux ardeurs d'un si grand zèle ; car non seulement il ne se relâchait en rien de ses mortifications habituelles, mais il ajoutait encore des jeûnes extraordinaires aux travaux du voyage et de la visite. Dans les lieux où il trouvait des communautés de prêtres ou de religieux, il prêchait trois ou quatre fois par jour : d'abord aux enfans et aux plus ignorans en langue vulgaire, ensuite à tous les paroissiens, puis aux ecclésiastiques et enfin aux personnes religieuses. Souvent, dans un jour, il visitait plusieurs paroisses et jamais aucune n'était privée du bonheur d'entendre les paroles de son évêque. Du reste, il n'y avait aucune annexe ni chapelle, ni oratoire, ni quasi croix publique qu'il ne visitât, et dont il ne voulût connaître par lui-même l'état ou les besoins.

Il avait aussi un grand zèle pour le soulagement des âmes du purgatoire ; dans toutes les paroisses, il faisait lui-même l'absoute en grande solennité et ne dédaignait pas de faire le tour du cimetière en jetant de l'eau bénite. Il ne manquait jamais de se faire présenter le livre

des fondations pieuses et des obits ; il en demandait un compte fort exact à ceux qui en étaient chargés, et il priait les patrons d'y tenir la main. Il convoquait aussi les marguilliers et autres officiers des églises, pour connaître l'ordre et la fidélité avec lesquels ils s'acquittaient de leurs devoirs et administraient les biens ecclésiastiques. Il n'oubliait pas les confréries : il voulait en connaître l'établissement, les priviléges, les règlemens anciens et les usages en vigueur, et s'il se rencontrait quelque abus, comme cela arrive bien souvent, il faisait si bien par les saintes industries de son zèle que les confrères eux-mêmes venaient en corps le prier de réformer ce qu'il trouverait défectueux et de leur donner de nouveaux règlemens. Il faisait encore plus, et pour les engager plus puissamment à revenir à leur ancienne ferveur, il s'agrégeait lui-même à leur confrérie, et il était ensuite magnifique dans ses libéralités. C'est ce qu'il fit en particulier pour la confrérie du St-Sacrement et pour celle de Saint-Blaise de Rodez.

François d'Estaing visitait en particulier toutes les parties de l'église et tout ce qui servait au culte divin. Les fonts baptismaux devaient être bien fermés et armés de pointes de fer pour empêcher toute profanation; de plus, ils devaient être or-

nés de la représentation du baptême de Notre-Seigneur. Il ne voulait pas que dans les cimetières l'image de la Croix fût sculptée sur les tombeaux horizontalement et au niveau du sol, de peur qu'elle ne fût exposée à être foulée aux pieds. Le maître-autel où est gardée l'Eucharistie devait être richement orné, et sur la porte du tabernacle, il voulait qu'on peignît l'image de la sainte Hostie sur un calice, avec des anges aux deux côtés. Ayant appris que dans une église l'encensoir n'était pas convenable, il voulut s'en servir lui même à l'autel pour en reconnaître les défauts et en avertir amicalement le curé. Quelquefois il surprenait les chapelains, et comme si son aumônier avait oublié de faire porter sa chapelle, il leur demandait les ornemens ordinaires qui étaient à leur usage pour célébrer lui-même les saints mystères. Il se trouva un jour dans une église dont le curé était fort riche et fort libéral envers ses parens, mais très-avare pour son église. Il prit cependant les ornemens qu'on lui présenta et, après la messe, faisant le tour de l'église, accompagné du curé, de son frère, qui était marguillier, et de toute sa famille en belle tenue, il remarqua en particulier deux de ses nièces pompeusement parées. Alors se tournant vers lui et lui montrant de la main la pauvreté

de l'église, il lui adressa ces paroles : « On dirait, M. le curé, que vos paroissiens veulent donner un démenti à la Ste-Ecriture qui dit : *Filiæ eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi,* » et il se garda bien de traduire le passage, parce que l'avis n'était que pour celui qui comprenait le latin. Du reste les églises ne perdaient rien à être ainsi visitées dans tous leurs détails : François d'Estaing pouvait-il connaître leurs besoins sans les faire disparaître aussitôt ? Il prodiguait à cet usage les revenus de sa charge, et, dans tout le diocèse de Rodez, il n'y avait pas une paroisse où il n'eût fait faire quelque réparation, donné quelque ornement ou vase sacré. Il était du reste toujours magnifique dans ses libéralités et plein de goût dans les réparations qu'il entreprenait. (1)

Mais une chose qui l'occupait surtout dans ses visites, c'était l'administration des sacremens et l'instruction des peuples. Il s'informait exactement comment les curés s'acquittaient de ces importantes fonc-

(1) Lors de l'enquête faite en 1657, le curé de Malleville, interrogé comme témoin, assura par serment tenir d'un prêtre mort à 110 ans que le B. François d'Estaing avait fait bâtir à ses frais les églises de Mauron, de Brandonnet, d'Artigues et de Lale (sans doute Lalo). A cette époque celle du Mauron possédait encore un calice d'argent, fruit de sa libéralité.

tions, et si tous les catéchismes se faisaient régulièrement dans les églises et dans les écoles, comme il l'avait ordonné. Pour l'usage des plus simples et des pauvres, il avait fait imprimer un abrégé des principales vérités de la religion sur de grandes feuilles de papier, et il ordonnait qu'on les attachât au lieu le plus apparent et le plus commode de l'église. On en voyait encore, en 1653, dans l'église de Muret, un exemplaire placé sur le devant de la chaire.

Ce bon pasteur ne négligeait aucune de ses brebis et, à l'exemple de Notre-Seigneur, il éprouvait une tendresse toute particulière pour celles qui étaient le plus délaissées. Dans sa visite, il allait chercher jusqu'aux pauvres et aux malades qui ne pouvaient aller jouir de sa présence et recueillir les bienfaits qu'il semait sur son passage. A moins que le temps ne le permît pas, il visitait en personne tous les malades alités de chaque paroisse. Il les appelait son église souffrante, et il disait que si le cérémonial et la charité de pasteur demande que le prélat visite le cimetière et donne de l'eau bénite aux trépassés, pour les soulager en l'autre vie, il semble bien juste d'en user de même envers ceux qui sont dans le purgatoire de cette vie. Il est inutile de dire qu'après les avoir

exhortés et consolés il ne les quittait pas sans leur laisser une abondante aumône. Il les recommandait ensuite au curé de la paroisse qu'il chargeait expressément de lui écrire pour lui faire connaître l'état de leur santé.

Un jour qu'il se rendait à une paroisse qu'il devait visiter, il descendit de cheval et ordonna à ses gens de prendre un autre chemin et d'aller l'attendre à une Croix qu'il leur désigna. C'était pour lui un bonheur de marcher ainsi seul, afin de vaquer plus librement à l'oraison et d'élever son cœur vers Dieu. A peine eut-il fait un peu de chemin le long d'une forêt, qu'il aperçut, à quelque distance, un petit garçon à genoux, la tête nue, les mains jointes et les yeux levés au Ciel. Ravi de ce spectacle, le saint évêque s'approche de lui et lui demande ce qu'il fait là. L'enfant lui répond qu'il garde son troupeau. « Mais, reprit François, qu'elle était donc cette prière que tu faisais avec tant de dévotion ? — Je priais pour mon pauvre père qui est à l'extrémité, et qui va mourir. » A cette nouvelle, le cœur du bon pasteur est ému ; il dit à l'enfant de le conduire à sa maison. Il lui fallut pour cela revenir sur ses pas et faire une demi-heure de chemin dans le bois. Il arriva enfin et trouva en effet tout ce que l'enfant

lui avait annoncé, un homme agonisant dans un coin de sa chaumière, sa femme aussi alitée dans une autre, et une pauvre grand'mère qui partageait ses soins entre les deux malades et se trouvait fort en peine. A cette vue, François fut touché de la plus vive douleur, il se pencha sur le lit du mourant, il lui prodigua les consolations et les encouragemens pour lui aider à faire une sainte mort, et il ne le quitta que quand il eut rendu le dernier soupir. Mais déjà la nuit était bien avancée : il lui fallut attendre le jour pour s'en revenir. Cependant ses gens l'ayant long-temps attendu à la croix désignée et ne le voyant pas arriver, pensèrent qu'il s'était égaré ou qu'il avait pris un autre chemin pour arriver au village où l'on devait passer la nuit. Les uns s'avancèrent de ce côté, et les autres se dispersèrent d'un autre pour apprendre quelque nouvelle du saint évêque; toutes leurs recherches furent inutiles : ils ne le virent que le lendemain matin, venant à eux en la compagnie d'un paysan qui lui servait de guide. Ils furent tous embarrassés en le voyant, et ils cherchaient à lui faire des excuses, lorsqu'il les prévint lui-même et leur dit avec sa douceur ordinaire : « Hélas! je vous ai donné beaucoup d'ennui et de peine pour me chercher! allons où Dieu nous veut! » Après

ces paroles, il monta à cheval et se rendit avec eux à la paroisse qu'il devait visiter.

Le Bienheureux éprouvait une tendre compassion pour les lépreux, et il n'y avait aucune de leurs maisons qu'il ne visitât en particulier, et partout il leur prodiguait les secours spirituels et temporels. Il leur faisait les exhortations les plus pathétiques et tâchait de les consoler du mépris et de l'éloignement de leurs semblables, par la tendresse de ses soins et la vivacité de l'intérêt qu'il leur témoignait. Il avait recueilli dans les livres saints les passages les plus propres à les consoler et à les encourager dans leur malheur : il appellait cela les prophéties de leur béatitude, et il leur en faisait l'application avec tant de ferveur et d'onction qu'il leur faisait oublier leur infortune et bénir le Père céleste qui ne les affligeait que dans sa miséricorde.

On rencontrait autrefois, en plusieurs endroits du Rouergue, de pieux hermitages, bâtis sur des rochers, en des lieux affreux et inaccessibles. Le Bienheureux avait la dévotion de visiter tous ceux qu'il trouvait sur son passage, ou à quelque distance du chemin. Il aimait à prévenir les bons habitans de la solitude et, accompagné seulement d'un domestique ou d'un de ses aumôniers, il gravissait à pied

les chemins les plus escarpés et les plus difficiles. Le calme et le silence des bois avaient pour lui des attraits ; la prière était alors toute son occupation, et elle était continuée pendant long-temps dans la chapelle de l'hermitage. Il entretenait ensuite avec une sainte joie les pieux solitaires, leur parlait de leur bonheur, et ne quittait qu'à regret ces lieux où son cœur était tout entier aux saintes pensées et aux délicieux transports de l'amour.

Mais cette dévotion tendre et affectueuse ne paralysait pas en lui la vigueur du zèle épiscopal. Il compatissait avec une tendresse de mère aux misères et aux infirmités de tous ses enfans ; mais il savait aussi reprendre et corriger sévèrement les vices et les scandales du clergé et des fidèles, et il ne craignait pas, quand il le jugait nécessaire, d'employer les armes spirituelles que l'Eglise lui mettait en main. Il faisait peu d'ordonnances, mais il fallait qu'elles fussent exactement observées. Il lui arriva quelquefois d'interdire des paroisses et des communautés entières. Une fois, faisant la visite de St-Antonin, il excommunia à la fois quarante-cinq prêtres qui avaient reçu l'ordination, malgré leur irrégularité bien connue, et il ne leur donna l'absolution qu'après qu'ils eurent fait pénitence publique. Une autre fois, faisant la visite de la

paroisse de St-Sauveur, près de Villefranche, il rencontra des coupables réfractaires et contumaces. Après beaucoup d'avertissemens paternels qui furent inutiles, il les menaça des censures et leur fit entendre qu'il allait les retrancher du corps de l'Eglise comme des membres sans vie. Mais voyant que ces menaces ne faisaient aucune impression sur eux et qu'ils se moquaient des armes qui ne pouvaient atteindre que leurs âmes, il fut inspiré de les instruire et de les ramener par un moyen extraordinaire. Il les fit inviter à venir entendre sa prédication à St-Sauveur, promettant, s'ils le faisaient, de retarder l'effet de ses menaces. Il y en eut en effet quelques-uns qui se mêlèrent à la foule immense qui se pressait dans l'église pour la réception du sacrement de confirmation. L'évêque de Rodez établit d'abord la doctrine de l'église sur les censures et en justifia l'usage. Il annonça ensuite qu'il voulait leur rendre sensible ce qu'il venait de leur prêcher. Alors il fait dresser une table au milieu du sanctuaire, demande un pain blanc sur une assiette et le place lui-même sur la table, en présence de tous les nombreux assistans. Après cela il se met en prière et invite tout le peuple à prier avec lui. Au bout d'une heure il se lève, partage le pain en deux, en met une moitié au bout de la ta-

ble et l'autre sur l'assiette, et va se placer sur le marchepied de l'autel. Alors il commande qu'on sonne toutes les cloches à la fois et, revêtu de tous ses ornemens pontificaux, la mitre en tête et la crosse à la main, il s'avance de nouveau vers la table. Tout le peuple témoin de ce spectacle était dans un religieux silence, attendant avec une curiosité mêlée de frayeur ce qui allait arriver. Cependant le prélat étendant la main sur la moitié du pain placée sur l'assiette, prononce à haute voix les paroles du prophète : « *Audite insipientes in populo et stulti aliquando sapite* : Comprenez donc la force et les terribles effets de l'excomunication ! » et il en prononça aussitôt les paroles. A l'instant même ce pain devint noir comme du charbon, tandis que l'autre moitié conservait sa blancheur ordinaire. Lorsque tout le monde eut à loisir considéré de ses yeux le changement miraculeux, le saint évêque se mit encore en prière pendant une heure, et, se relevant, le visage tout enflammé, il leur dit : « Vous avez vu les terribles effets de la malédiction de l'Eglise sur ce pain ; vous allez voir maintenant les heureux effets de sa bénédiction et de l'absolution qu'elle accorde à ses enfans. » Il prononça ensuite à haute voix la formule de l'absolution, et le pain reprit aussitôt sa première blancheur. Ce miracle

rendit sensible à tout ce peuple la vertu des censures ecclésiastiques, et quelques-uns des coupables revinrent à de meilleurs sentimens. C'est là tout ce que désirait François d'Estaing. Il aurait voulu n'être jamais dans l'obligation de faire usage des armes spirituelles que l'Eglise lui avait confiées pour la punition des coupables obstinés. Son cœur paternel était déchiré quand il fallait en venir à ces moyens de rigueur, et il avait alors besoin de faire violence à sa bonté naturelle. Mais aussi le premier témoignage de repentir suffisait pour le désarmer ; il cédait volontiers et il pardonnait avec plus de plaisir qu'il n'avait châtié. Du reste, en ce point, son esprit était d'accord avec son cœur. Il pensait qu'un évêque ne doit user de l'arme terrible de l'excommunication que rarement et avec beaucoup de mesure, « sans quoi, disait-il, il se rend coupable de félonie et de lèse-majesté divine. »

En suivant le cours de ses visites pastorales, François rencontrait souvent des lieux et des corps exempts de sa juridiction : il les laissait jouir en paix de leurs priviléges et n'entreprenait rien sur eux que ce que lui accordaient les canons. Faisant un jour sa visite dans les terres de l'abbaye de Bonneval, il entra dans une église dont il ne connaissait pas le privi-

lége. Mais aussitôt que le syndic l'eut prévenu de l'exemption du lieu, il s'arrêta aussitôt, et répondit avec douceur qu'on ne l'avait pas averti, et que, par respect pour les priviléges de cette église, il allait se retirer sur-le-champ : « Il ne convient pas, ajouta-t-il, que les membres détruisent ce que le chef a établi ; nous tenons à nos droits et nous savons respecter ceux des autres (1). » Ensuite comme cette église lui était également chère, quoique libre de sa juridiction, ne pouvant la visiter, il voulut du moins l'enrichir de faveurs spirituelles, et il accorda cent jours d'indulgence à ceux qui la visiteraient avec dévotion le jour de la fête patronale. On ne saurait exprimer tout ce qu'il y a dans cette action de zèle, d'humilité et de douceur.

Mais s'il respectait les priviléges des lieux exempts de sa juridiction, il visitait exactement tous ceux qui en dépendaient afin de maintenir intacts les droits de son siége. On raconte qu'en 1525, étant à St-Rome-de-Tarn, qui était alors du diocèse de Vabres, il visita avec les cérémonies juridiques un petit oratoire situé au

(1) *Quod à capite descendit, membra ne dissipent. Sicut ab aliis nostra exigimus, ita singulis sua jura servamus.* (S. Greg. Ep. 29.)

milieu du pont de cette ville. Comme la rivière du Tarn séparait les deux diocèses, cet oratoire se trouvait dans celui de Rodez.

D'après ce que nous venons de raconter, on n'aura pas de la peine à croire que le bienheureux François d'Estaing fût partout reçu avec admiration et enthousiasme. On était d'ailleurs si convaincu de sa sainteté et de son grand pouvoir auprès de Dieu, qu'on lui attribuait un grand nombre de miracles, dont le souvenir se retrouve encore de nos jours dans les traditions des familles. On disait que, lorsqu'il allait en visite, ou même qu'il marchait à la campagne, les cloches sonnaient d'elles-mêmes, aussitôt qu'il approchait des lieux où il devait s'arrêter. Un des historiens du saint évêque, qui écrivait environ cent vingt ans après sa mort, avait entendu lui-même le récit de ce prodige de la bouche d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans, qui le tenait de son père. Il disait que, lorsque le Bienheureux venait à Muret, la grande cloche de la paroisse sonnait d'elle-même, dès qu'il mettait le pied sur les terres du village; et ce miracle était si connu, qu'il ne fallait pas d'autre signal pour réunir tout le peuple et le faire courir au-devant du saint évêque. Il ajoutait même qu'un jour, incommodé par le vent qui

soufflait avec violence, François s'écria dans un moment de légère impatience : « ô le mauvais vent ! » et qu'aussitôt la cloche cessa de sonner. Mais le prélat reconnaissant sa faute, descendit à l'instant de cheval et se jetta aux pieds de son confesseur pour en faire l'aveu. Après cela il continua son chemin, et la cloche se mit à sonner de nouveau, comme pour lui annoncer que sa faute avait été pardonnée. Ce miracle fut encore attesté, en 1657, par une femme de Muret, qui l'avait souvent entendu raconter à sa mère.

On dit aussi qu'une autre fois, passant à quelque distance de St-Amans-de-Salmiech et se trouvant tourmenté par un vent violent, il se mit à genoux, invoqua le Seigneur avec confiance : aussitôt le vent tomba entièrement. Une Croix fut depuis élevée au lieu où il avait prié ; on l'appela la Croix de St-François, et de nos jours on y va encore en procession, lorsque le vent du midi devient nuisible aux récoltes.

N'y a-t-il pas une grande douceur, un charme inexprimable à se prosterner au lieu où s'agenouilla le saint évêque, à prier là ou sa prière fut si heureusement exaucée? O vous qui habitez ces lieux où passa si souvent le bon évêque, faisant le bien et consolant toutes les douleurs, si vous possédez encore au milieu de vos champs ou dans

vos villages quelque monument de son passage, une grotte, une fontaine, une Croix, conservez-le avec soin et soyez reconnaissans envers vos pères qui vous ont transmis un si précieux héritage !

CHAPITRE IX.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING FIT CONTINUER LA CATHÉDRALE ET BATIR LE CLOCHER DE RODEZ.

Domine, dilexi decorem domûs tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ : concupiscit et deficit anima mea in atria Domini : etenim passer invenit sibi domum et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos : altaria tua, Domine virtutum, Rex meus et Deus meus !

(Ps. 25-83.)

Lorsque nous considérons avec admiration et avec amour la belle cathédrale et le merveilleux clocher dont s'enorgueillit la ville de Rodez, nous sommes heureux

de penser que ce sont là des monumens de la foi de nos pères, du zèle et de la munificence de nos évêques.

L'ancienne cathédrale, dont saint Dalmas, évêque de Rodez, avait jeté les fondemens, au commencement du sixième siècle (516), s'étant écroulée le 16 février 1276, Raymond de Calmont-d'Olt, qui était alors évêque de Rodez, entreprit de la rebâtir, à la même place, mais sur un plan nouveau et plus magnifique. Il établit en conséquence une fabrique, et la dota de riches revenus qui devaient être employés plus tard à l'entretien et aux réparations de l'église. Elle était présidée par un membre du chapitre qui surveillait les travaux, et prenait le titre de chanoine-ouvrier. En 1397, Guillaume d'Ortolan, voulant accélérer la construction de l'édifice, donna encore à la fabrique la moitié du revenu des bénéfices vacans dont jouissaient depuis long-temps ses prédécesseurs. Environ trente ans après, Guillaume de la Tour-d'Oliergues reprit la construction avec ardeur et la conduisit jusqu'au palais épiscopal, qui occupait alors la partie supérieure de la place d'Armes. Mais Bertand de Chalençon, successeur de Guillaume, trouvant que l'édifice n'avait pas encore sa juste proportion, forma le dessein de le pro-

longer du côté du couchant, au-delà même des murs de la ville. Il fit abattre pour cela une partie considérable de son palais, et c'est sur cet emplacement qu'il jeta les fondemens de cette partie de la cathédrale qui commence au pilier de la chaire, et dont l'extérieur présente des différences très-considérables. L'ouvrage était à peine commencé, lorsque le B. François d'Estaing fut nommé évêque de Rodez. Dès qu'il fut paisible possesseur de son siége, il poursuivit l'entreprise avec vigueur et fit travailler à ses propres frais durant plusieurs années. Il obtint en même temps du Pape Léon X des indulgences pour ceux qui voudraient concourir à cet important ouvrage. Dans un siècle de foi, ce moyen fut efficace : pendant long-temps il n'y eut personne à Rodez, même dans la classe des artisans, qui ne fît en mourant quelque legs pour la construction et l'embellissement de la Cathédrale. « Elle fut donc terminée, du moins dans l'intérieur, et décorée avec magnificence. L'entrée de la sacristie et celle du chœur présentèrent des arabesques d'une sculpture admirable. Dans le sanctuaire, fermé d'une colonnade en laiton que couronnait, dans les fêtes solennelles, un brillant luminaire, six hautes colonnes du même métal et de l'effet le plus pittoresque soutenaient

autant d'Anges adorateurs qui semblaient porter aux cieux les prières et les vœux des fidèles. » Et pour que ces ouvrages fussent toujours propres et en bon état, le saint évêque fit une fondation considérable en faveur de l'orfèvre qui en aurait le soin (1).

Le projet de François d'Estaing était d'entourer tout le chœur d'arabesques semblables à celles qui en décoraient l'entrée (2) ; mais la mort l'empêcha de terminer son ouvrage. Le peu qu'il avait fait exécuter, ainsi que la porte du chœur, ont été enlevés depuis et remplacés par les grilles en fer qu'on y voit maintenant. Honneur à celui qui sauva alors du marteau restaurateur la belle porte aux fleurs de lis, et conçut l'heureuse idée de l'adapter à une chapelle latérale! Nous faisons des vœux pour qu'on recueille avec soin tout qui reste encore de ce précieux travail, et qu'il soit de même replacé par une main habile.

Les travaux de construction furent continués pendant les deux premières années qui suivirent la mort de François d'Estaing,

(1) La boiserie du chœur et le jubé, ces deux chefs-d'œuvre d'architecture, avaient été exécutés auparavant par les soins de Bertrand de Chalençon.

(2) Ce fait nous est attesté par l'inscription qu'on lit encore sur l'ancienne porte du chœur. Elle porte la date 1531. Voyez les pièces justificatives, n° 6.

au moyen des fonds qu'il avait amassés d'avance, et d'après les plans qu'il avait adoptés ; ensuite tout fut abandonné. On ne s'occupa que de terminer l'église à l'extérieur, sans songer davantage à la décoration intérieure. Georges d'Armagnac, successeur immédiat de François d'Estaing, est le dernier des évêques de Rodez qui ait fait travailler à l'extérieur. On remarque en effet que la façade de la place d'Armes, dans sa partie supérieure, porte la marque du siècle de la Renaissance qui la vit terminer.

Cependant Bertrand de Chalençon, ayant abattu son palais pour agrandir son église, son successeur se trouva fort à l'étroit et il sentit la nécessité de bâtir de nouveaux appartemens, soit pour lui, soit pour les officiers de sa maison. Ce travail ne fut pas au-dessus de son immense libéralité; il augmenta considérablement le palais épiscopal et fit rebâtir, sur la porte Saint-Martial, la tour qu'on appelait la tour du Guet et qu'on nomma depuis la tour d'Estaing: c'est là qu'il établit le logement des officiers de l'évêché.

Mais le plus bel ouvrage de François d'Estaing, c'est sans contredit ce clocher merveilleux devant lequel s'arrêtent les étrangers, et que l'on considère toujours avec un nouveau plaisir. L'ancien clocher

n'était qu'une énorme charpente de bois, en forme de flèche, revêtue de lames de plomb : il était assis sur la même tour carrée qui existe encore et sous laquelle se trouve la sacristie du chapitre. Tout ce vaste édifice fut consumé par les flammes, dans la nuit du 28 avril 1510 (1). L'embrasement fut si général que les cloches furent fondues et le vent qui soufflait avec violence faisait voler sur les maisons voisines une horrible pluie de feu, de métal et de plomb fondu. Toute la ville fut dans les plus vives alarmes; car, outre la perte du clocher, on redoutait encore que le feu ne se communiquât aux environs. Comme on jugeait impossible de se rendre maître d'un incendie placé à une si grande hauteur, à défaut des secours naturels, on eût recours aux moyens surnaturels. François d'Estaing réunit tout le peuple dans la cathédrale, afin d'apaiser la colère du Ciel; il fit porter la chasse de

(1) La fameuse cloche, appelée Calmont ou Caumont, du nom de Raymond de Calmont, qui en avait fait don à sa cathédrale, fut une des victimes de cet incendie. Elle fut refaite dans la même année, avec augmentation d'une quantité double du métal. Elle fut encore refondue depuis cette époque jusqu'à six fois. Les Iconoclastes de 1793 la firent sauter du haut du clocher sur le pavé, où elle fut brisée à coups de marteaux.

S. Amans en grande solennité, et aussitôt le vent cessa entièrement, et la flamme se contenta de consumer lentement les restes du clocher. Les prières publiques continuèrent le lendemain, pendant toute la matinée, et le saint évêque célébra pontificalement une messe d'action de grâces. Le peuple ne manqua pas d'attribuer ce malheur à la vengeance du Ciel, irrité des dérèglemens des chanoines et de la résistance qu'ils opposaient aux sages réformes de leur évêque; mais une inscription qu'on lit en dehors du clocher nous apprend que l'incendie n'avait pas une cause surnaturelle, et qu'il fut occasionné par quelques charbons mal éteints que des ouvriers avaient laissé la veille par imprudence, sous le toit de l'horloge qu'on réparait. Quoiqu'il en soit, ce fut, pour ainsi dire, un heureux accident, puisqu'il fournit à François d'Estaing l'occasion d'enrichir sa ville épiscopale du plus beau de ses monumens. Le lendemain matin, après les offices, revenu dans son palais, il s'arrêta à une fenêtre pour considérer les restes de l'incendie. Il fut attendri de ce spectacle et, les yeux baignés de larmes, il prononça ces paroles, qui furent recueillies avec soin : « Je reconnais bien que Dieu se fait entendre depuis la nuit dernière, et si le son des cloches

a cessé, sa voix parle assez haut pour m'annoncer ce qu'il demande de moi. » Il n'en fallut pas davantage ; les chanoines présens rapportèrent à leurs confrères les paroles de leur évêque et tous ensemble jugèrent qu'il avait voulu manifester les sentimens et les désirs de son cœur, et qu'il fallait profiter de cette ouverture pour lui proposer la reconstruction du clocher. Guillaume d'Estaing, cousin du prélat, et son vicaire-général, les confirma dans cette idée et leur dit que l'évêque était dans les meilleures dispositions à ce sujet, et qu'il avait souvent dit que l'ancien clocher ne répondait pas à la magnificence de l'église, et que sur un fondement si solide il fallait plus qu'un échafaudage de bois.

Les prévisions du chapitre ne furent pas trompées. A peine François d'Estaing en eut entendu la proposition de la bouche des chanoines députés à cet effet, qu'il consentit aussitôt à ce qu'on lui demandait, et en donna sa parole. Il aurait pu alléguer les dépenses énormes qu'il faisait déjà pour l'achèvement et la décoration de la cathérale : il aurait pu, du moins, demander un délai ; mais telle était l'ardeur de son zèle et de son dévouement que rien ne lui semblait impossible, dès qu'il s'agissait des intérêts et de la gloire de Dieu.

Impatient de tenir sa promesse, il chercha aussitôt un architecte qui pût concevoir un plan digne de lui et de sa cathédrale. Ce fut un citoyen de Rodez qui mérita cet honneur. Son nom doit vivre à jamais dans la mémoire des Ruthenois et passer à la postérité la plus reculée, à côté de celui de François d'Estaing : il s'appelait Cusset. Il est certain qu'il ne pouvait mieux répondre à ce que son évêque attendait de lui, et concevoir un plan plus magnifique et plus grandiose. Nous ne craignons pas de dire que c'est un des plus beaux monumens de ce genre que possède notre France. Mais comment donner une juste idée d'un si bel ouvrage ? En dehors du plan de la cathédrale et sur la pile carrée qui servait de fondement à l'ancien clocher, s'élève une tour octogone, à jour, enrichie de tous les ornemens que l'imagination peut inventer. La partie supérieure se termine en dedans par un escalier en lanterne conduisant à une plate-forme entourée d'une superbe galerie, et du milieu de laquelle s'élève un clocheton qui soutient le timbre de l'horloge et sert de piédestal à la statue de la sainte Vierge. La tour principale est flanquée en dehors de quatre petites tours octogones de la même hauteur : elles portent les quatre évangélistes qui, l'encensoir à la main, rendent

leurs hommages à la Reine des Cieux, placée au milieu, le visage tourné vers l'occident. La hauteur de la tour, depuis le pavé de la place jusqu'à la statue, est de deux cents cinquante-sept pieds. On y retrouve partout hardiesse et légéreté, variété et richesse d'ornementation. Plus on la considère et plus on est saisi d'admiration en parcourant les mille festons, les mille ciselures que l'artiste y a répandus avec une sorte de profusion. La statue de la Vierge, que François d'Estaing fit exécuter pour couronner l'ouvrage, était de cuivre doré et brillait au loin par son éclat. Elle fut fondue par le tonnerre en 1588, et le chapitre y fit placer celle de pierre qu'on y voit maintenant.

La construction du clocher de Rodez dura pendant quinze ans. On dit même que les Anges-Gardiens, dont François d'Estaing établit le premier la fête dans l'église, venaient, par reconnaissance, travailler à son ouvrage pendant que les ouvriers prenaient leurs repas ou se livraient au sommeil : ils trouvaient à leur retour l'ouvrage aussi avancé que s'ils n'avaient pas cessé de travailler. Cusset lui-même rendait témoignage à l'intervention de ces merveilleux ouvriers (1), et on retrouve en-

(1) On pourra bien contester ce prodige, mais ce

core cette opinion dans les vieilles traditions du pays.

On a reproché au bienheureux François d'Estaing d'avoir fait mettre ses armes en plusieurs endroits des édifices qu'il faisait bâtir; mais il semble qu'il répondait lui-même d'avance à ce reproche, quand il disait qu'il ne voulait laisser d'autre héritage à ses parens que le souvenir de ce qu'il avait fait pour son peuple, et qu'on aurait mauvaise grâce de se plaindre qu'en servant le public il fît honneur à sa famille et lui laissât par là un puissant motif de marcher sur ses traces.

Ce fut du reste pendant qu'il donnait à son église un si beau témoignage de sa générosité, en faisant travailler, à ses frais, à la cathédrale et au clocher tout à la fois, qu'il éprouva, de la part de son chapitre, une opposition d'autant plus injuste et plus déraisonnable, que le sujet en était moins considérable, et qu'il avait droit d'attendre

qui est incontestable, c'est que, de tant d'ouvriers qui travaillent tous les ans à la réparation de la cathédrale ou du clocher, on n'a jamais dit qu'aucun ait éprouvé d'accident fâcheux; tandis qu'il n'y a pas si mince construction qui ne coûte la vie à quelqu'un. Ne semble-t-il pas que, quand ils réparent l'ouvrage de François d'Estaing, les Anges-Gardiens veillent autour d'eux pour les empêcher d'aller se briser contre la pierre?

de sa part plus de bienveillance et de gratitude. Mais tel est le partage des saints: ils doivent, comme leur divin Maître, subir la contradiction et le mépris. Voici comment le fait est raconté : Comme le palais épiscopal se trouvait alors contigu à la cathédrale, il y avait une ancienne porte de communication par où on entrait immédiatement de l'un dans l'autre. Du temps que les partisans de Charles de Tournon exerçaient leurs violences, le chapitre la fit fermer, de peur qu'on ne s'en servît pour s'emparer de l'église ou du palais. François ne s'y opposa pas alors, parce que le danger était réel et incontestable; mais lorsqu'il fut paisible possesseur de son siége et que tous les motifs de crainte eurent entièrement disparu, il crut l'occasion favorable pour se remettre en possession d'un droit dont tous ses prédécesseurs avaient joui, et il ordonna à son intendant de faire ouvrir la porte. Le chapitre ne voulut jamais y consentir, alléguant que cette ouverture compromettrait la sûreté de l'église. En même temps, on souleva les officiers de l'église qui avaient la garde des Reliques ; ils réclamèrent tous à la fois contre le projet de l'évêque ; ils firent grand bruit du danger que pouvait courir le précieux dépôt qui leur était confié, et ils dirent hautement qu'ils n'en

répondaient plus, du moment où l'on permettrait l'ouverture de cette porte.

Etrange opposition ! Il fait bâtir la cathédrale, en grande partie à ses frais, et on lui en refuse l'entrée! Il s'annonce comme le plus fidèle gardien de son église, il se montre le plus zélé défenseur de ses droits, le plus ardent promoteur de sa prospérité temporelle et spirituelle, et on a l'air de craindre qu'il compromette la sûreté de quelques reliques!

Il faut dire pourtant que la plus saine partie des chanoines se déclarait pour son évêque ; mais comme ce n'était pas le plus grand nombre, il fut obligé de plaider pour se maintenir en possession d'un droit si légitime. L'ouverture de la porte lui offrait d'ailleurs un avantage inestimable à ses yeux, celui de pouvoir librement, à toutes les heures du jour et de la nuit, satisfaire sa dévotion au pied des saints autels. Pouvait-on lui refuser une faculté si précieuse? Et lui-même devait-il permettre que ses successeurs en fussent à jamais privés par sa faute? L'affaire fut donc portée au parlement de Toulouse, et le chapitre soutint vivement ses prétentions et fit valoir tous les motifs de son opposition ; mais le droit de l'évêque était si clair qu'il fut maintenu d'une voix unanime et le chapitre condamné à se désister.

Ce fut assez pour François d'Estaing d'avoir assuré le droit de son siége ; il se laissa aller aussitôt au penchant le plus doux de son cœur, et ne craignit pas de céder à ses adversaires, au moment où il était vainqueur. Il ne voulut pas profiter du jugement rendu en sa faveur, sans avoir passé avec le chapitre une convention propre à prévenir tous les dangers et à rassurer tous les esprits. Il se présenta lui-même à l'assemblée du chapitre et, sans faire aucune mention de l'arrêt du parlement, il fit part aux chanoines du désir qu'il avait toujours eu de pouvoir, à toute heure, entrer dans son église, comme ses prédécesseurs. Il protesta ensuite de son amour et de son dévouement pour le bien de cette église, sa tendre épouse, et en ce moment-là les preuves ne lui manquaient pas : enfin, il conclut en disant que, pour prévenir tous les dangers, la porte aurait deux serrures à deux clefs différentes et que, quand il ne serait pas à Rodez, ces clefs seraient déposées entre les mains des officiers de l'église. La porte fut donc ouverte et le saint évêque en profita toute sa vie pour aller satisfaire sa dévotion et répandre son cœur devant Dieu. Tous les matins il s'y rendait, une heure avant l'office, et le sacristain le trouvait ordinairement à genoux au pied de l'autel ou sur

les degrés de la chaire épiscopale : souvent même son humilité lui faisait prendre plaisir à sonner la cloche, pour appeler ses chanoines à l'office divin.

On se tromperait grandement, si on pensait que les mauvais procédés des chanoines envers le bienheureux François d'Estaing diminuaient en quelque chose sa douceur et la tendre affection qu'il leur portait. Pendant qu'ils lui contestaient un droit légitime et que sa piété lui rendait extrêmement cher, il leur cédait avec bonté sur d'autres objets, ce semble, plus importans. Survenait-il quelque difficulté sur le tour de nomination aux bénéfices, entre lui et le chapitre, il abandonnait tout son droit et s'en rapportait aux chanoines eux-mêmes qu'il prenait pour arbitres, et il protesta une fois, dans l'assemblée capitulaire, qu'il ne voulait jamais plaider avec ses bons confrères, ni pour ce sujet, ni pour aucun autre. Cette parole, du reste, étonna et ravit les plus mal intentionnés, Une autre fois, un débat s'étant élevé entre ses fermiers et ceux du chapitre, il voulut que l'affaire fût jugée par le syndic du chapitre lui-même, de concert avec une autre arbitre choisi par les chanoines. Enfin, il lui arriva souvent de prendre les engagemens les plus dispendieux en faveur de son église et de son chapitre, le jour même où

les syndics venaient de lui faire intimer des assignations et commencer des procès pour des bagatelles.

CHAPITRE X.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING TRAVAILLAIT AU BIEN SPIRITUEL DE SON ÉGLISE DE RODEZ.

Vidi prævaricantes et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt.
(Ps. 118.)

Si sal evanuerit, in quo salietur? ad nihilum valet ultrà, nisi ut mittatur foras et conculcetur ab hominibus.
(S. Math., V. 13.)

Nous venons de voir le zèle du bienheureux François d'Estaing pour la beauté de la maison du Seigneur; mais il y avait une autre maison de Dieu qui n'avait pas un

moindre besoin des effets de sa charité apostolique. Un déplorable relâchement s'était peu à peu introduit dans l'ordre ecclésiastique ; les premières règles de la discipline étaient foulées aux pieds ; ceux qui devaient servir de modèle aux autres, semblaient avoir oublié la sainteté de leur vocation ; les pierres du sanctuaire, dispersées dans la rue et sur les places publiques, n'étaient plus que des pierres d'achoppement pour le peuple chrétien, et les âmes fidèles, gémissant en secret, demandaient au Seigneur qu'il suscitât un pasteur fidèle, armé de zèle et de force, pour arracher les scandales qui déshonoraient la face de l'église.

Afin de porter remède à un si grand mal, le Seigneur, dans sa miséricorde, avait donné au diocèse de Rodez le bienheureux François d'Estaing pour évêque : et le premier moyen de réparation et de réforme que celui-ci mit en œuvre, ce fut l'exemple de sa vie toute sainte et toute apostolique. Le premier de son clergé par ses éminentes fonctions, il l'était aussi par la sublimité et l'éminence de ses vertus. Modèle toujours vivant et en action sous les yeux des ecclésiastiques, il pouvait leur dire avec confiance comme l'apôtre saint Paul aux fidèles de Corinthe : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis

moi-même de J.-C. (1). » Avant son épiscopat, il avait toujours été un ouvrier fidèle et sans reproche (2), selon le terme du même apôtre; mais une fois évêque, sa vertu sembla s'accroître dans les mêmes proportions que sa dignité, et si, dans l'état de chanoine et de simple prêtre, il eut les mérites d'un évêque, une fois assis dans la chaire épiscopale, ce fut un apôtre puissant en œuvres et en paroles.

Mais il ne crut pas que son devoir se bornât à donner le bon exemple. Il sentit qu'il fallait quelque chose de plus pour guérir un mal invétéré, et que ce n'était pas en vain que l'église avait remis en ses mains la plénitude de la puissance spirituelle. Un événement qui coïncide avec les premières années de son épiscopat, lui fournit une occasion toute naturelle de proposer la réforme à son clergé. La division entre le Pape et le roi de France était plus animée que jamais; Jules II venait d'excommunier Louis XII (2 septembre 1510). Alors ce prince, toujours digne du titre de roi très-chrétien, réunit à Tours les évêques de son royaume, pour apprendre d'eux comment il devait agir,

(1) *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* 1, Cor. IV.

(2) *Operarium inconfusibilem* 1, Timoth., II.

s'il pouvait en conscience faire valoir son droit et venger la foi des traités violés par le Pape, et jusqu'à quel point il devait respecter les armes spirituelles de l'Eglise entre les mains de son agresseur, qui ne s'en servait que pour soutenir l'injustice et en des affaires purement temporelles. Toujours plein d'amour pour les intérêts de la religion, l'évêque de Rodez ne manqua pas à l'appel du roi, et sa présence au concile de Tours fut très-utile au bien de l'Eglise et de l'Etat. Les affaires étaient épineuses et délicates, et les partisans du roi, soutenant ses intérêts avec chaleur, menaçaient d'en venir à des extrémités fâcheuses. François employa tout son crédit et son habileté pour les adoucir et les ramener à de meilleurs sentimens envers le pape; il empêcha qu'on ne se portât à aucune résolution violente et passionnée, et il concourut beaucoup aux mesures pleines de sagesse et de modération qui furent adoptées.

Nous ajouterons ici en passant que François d'Estaing se trouva aussi, l'année suivante, au concile de Pise, convoqué à l'instigation de l'empereur et du roi de France. Il y fut même, conjointement avec les évêques de Luçon, de Lodève et d'Angoulême, chargé d'entendre les causes qui concernaient la foi, le schisme et la réforme de

l'Eglise. Mais du moment qu'il vit que la passion l'emportait sur le devoir, et qu'on méconnaissait les droits du souverain pontife, surtout lorsqu'il apprit que Jules II avait convoqué un autre concile à Rome, il se retira aussitôt dans son diocèse, pour n'avoir aucune part aux actes d'une assemblée téméraire, pour ne pas dire schismatique. On sait que le concile de Pise se laissa aller aux dernières violences contre le Pape : il le cita à comparaître, le suspendit comme incorrigible, endurci et auteur du schisme, et déclara toute l'administration pontificale dévolue au concile de plein droit. Hâtons nous d'ajouter qu'avant la fin du concile de Latran, tous les prélats français, qui avaient pris part à celui de Pise, envoyèrent au Pape une protestation formelle, dans laquelle ils renoncaient au concile de Pise, adhéraient à celui de Latran, et demandaient humblement l'absolution des censures qu'ils avaient encourues.

Mais revenons au concile de Tours. Les évêques de France ne se bornèrent pas à répondre aux demandes de Louis XII, ils firent encore, avant de se séparer, de très-beaux règlemens sur tous les points de la discipline ecclésiastique, et l'évêque de Rodez n'y fut pas étranger. Depuis longtemps il songeait à la réforme, et sa joie

fut immense de voir ses projets confirmés par une si vénérable assemblée, et de pouvoir offrir à son clergé un plan de réforme adopté par un concile.

De retour à Rodez, il assembla son chapitre et lui donna lecture des nouveaux règlemens, après quoi il fit un discours des plus éloquens sur l'obligation où sont tous les ecclésiastiques de travailler sans cesse à la perfection de leur état. Le succès ne se fit pas attendre ; le même jour, les chanoines se réunirent en assemblée extraordinaire, et ils furent tous d'accord qu'il fallait donner satisfaction aux pieuses intentions du saint prélat. On lui envoya aussitôt deux députés, pour lui faire part des dispositions du chapitre et lui annoncer que la réforme s'accomplirait, selon son désir, sur tous les points qu'il avait indiqués. Malheureusement, cette bonne volonté ne se soutint pas long-temps, comme nous le verrons plus bas, et l'ennemi de tout bien souleva au fond des cœurs les répugnances et les mauvaises passions. Mais en attendant l'élan était donné ; il se manifesta une grande amélioration dans les mœurs du clergé de la cathédrale et de la ville, et, le bon exemple gagnant de proche en proche, la réforme ecclésiastique fit bientôt des progrès dans tout le diocèse, et consola le cœur du saint évêque. Pour soutenir ces

heureux commencemens, il eut recours aux assemblées synodales : il réunissait fréquemment à Rodez les ecclésiastiques du diocèse, et là, comme un père au milieu de ses enfans, il était heureux de leur faire part de toutes ses pensées sur les vertus et les devoirs de leur état. Il leur parlait avec tant d'affection et de respect, avec tant d'humilité et de condescendance, qu'il gagnait tous les cœurs et se rendait maître de toutes les volontés. Il faisait tant de cas de ces assemblées synodales, que, dès les premières années de son épiscopat, il prit la coutume, qu'il garda toujours inviolablement, d'exiger de tous ceux qu'il nommait à un bénéfice, le serment solennel d'y assister en personne, toutes les fois qu'elles seraient convoquées.

Après avoir ainsi ramené à la perfection de leur état ceux qui étaient déjà dans le sanctuaire, François n'oublia pas d'opposer une sage barrière à ceux qui voulaient y entrer sans être pourvus des qualités que l'Eglise demande. Il remit en vigueur les anciens canons, et y ajouta tout ce que demandait la différence des temps et des lieux. Comme l'ignorance était alors une des sources les plus fécondes des désordres qui désolaient l'Eglise, il ordonna qu'on n'admettrait aux premiers ordres de la cléricature que les jeunes gens qui auraient

une connaissance suffisante de la langue latine et de la prosodie; et quand ils appartenaient à des familles pauvres, il faisait lui-même les frais de leur instruction. Il se présenta un jour, pour recevoir les ordres mineurs, un jeune homme qui ne se trouva pas assez instruit. Son admission fut ajournée ; mais comme il montrait d'ailleurs d'excellentes dispositions et que c'était sa grande pauvreté qui lui avait fait abandonner ses études, le saint évêque ne voulut pas que l'Eglise fût privée d'un si bon sujet, et lui assigna une pension pour fournir à son éducation pendant l'espace de quatre ans. Ce jeune homme répondit parfaitement à ces soins, et il devint un excellent ouvrier dans la vigne du Seigneur.

François d'Estaing était bien plus sévère encore quand il s'agissait de l'admission aux ordres sacrés. Alors il tenait fortement aux règlemens qu'il avait portés, et tous ceux qui n'avaient pas les qualités requises étaient écartés sans faiblesse, quelle que fût d'ailleurs leur condition ou leur dignité, quelque désagrément qu'un pareil refus pût attirer sur sa personne. Une année, il se présenta quelques ordinands de noble famille et fort puissans, mais en même temps très-indignes des saintes fonctions auxquelles ils prétendaient. Ils usèrent de tous les moyens pour surprendre la reli-

gion de leur évêque et couvrir les irrégularités notoires qui les rendaient inhabiles. François fut inébranlable. Fiers de leur naissance et comptant sur le crédit de leur maison, ils ont recours au Saint-Siége, et font si bien par leurs intrigues, qu'ils obtiennent d'être ordonnés dans un autre diocèse. Toutefois, leurs lettres de permission portaient expressément qu'ils ne seraient ordonnés qu'après avoir subi l'examen canonique, et après en avoir donné avis à l'évêque de Rodez, qui devait rendre témoignage de leurs dispositions et de leur capacité. Ainsi se trouvaient ménagés les intérêts de l'Eglise et les droits de l'ordinaire. Mais les ambitieux ordinands eurent le malheur de rencontrer des évêques prévaricateurs, qui ne craignirent pas de passer outre et leur donnèrent les ordres, sans exiger l'accomplissement de ces conditions. François ne l'eut pas plutôt appris, que son cœur fut percé de la plus vive douleur; son zèle s'enflamma; il frappa de suspense les ecclésiastiques et dénonça au Saint-Siége ces ordinations illégitimes, dans une lettre où il rappelait avec force les qualités éminentes que le droit exige de ceux qui se présentent aux saints ordres. Le souverain pontife, plein d'estime et de déférence pour l'évêque de Rodez, lui remit le soin de toute cette affaire et soumit à son jugement

les clercs indociles, en lui rappelant cependant qu'ils étaient ses enfans, après comme avant leur faute. François n'avait pas besoin de cette recommandation. Il les reçut à bras ouverts aussitôt qu'ils se soumirent, et les traita avec tant de douceur et de tendresse, qu'il les gagna entièrement et triompha de leurs mauvaises dispositions. Mais toujours fidèle observateur des règles ecclésiastiques, sans faiblesse comme sans hauteur, ayant toujours devant les yeux les intérêts de l'Eglise, il leur imposa trois années d'études et d'épreuves avant de les rétablir dans les fonctions de leur ordre. Durant ce temps, il n'oublia jamais qu'ils étaient ses enfans. Il prenait soin lui-même de leur éducation sacerdotale avec une bonté toute paternelle; il les visitait souvent, les excitait à la vertu et à la sainteté de leur état, et son zèle fut bientôt couronné du plus heureux succès. Il les vit en peu de temps animés des meilleurs sentimens, et pourvus de toutes les connaissances requises. Le temps de leur épreuve fut même abrégé ; ils furent rétablis dans leurs fonctions et employés avec honneur dans le diocèse.

Mais il y avait, dans la cathédrale même, un désordre sur lequel François d'Estaing avait toujours gémi, depuis qu'il était devenu membre du chapitre. C'était une cou-

tume déjà ancienne que les chanoines venaient à l'église avec l'habit séculier, et ne prenaient l'habit ecclésiastique que dans le chœur. Les heures étaient mal réglées, et souvent l'office se commençait si tard, qu'il fallait ensuite tout achever avec une précipitation indécente. Les cérémonies se faisaient sans soin, sans gravité, sans exactitude, avec une légèreté scandaleuse. Ce n'est pas tout : durant le temps qui s'écoulait entre les différentes heures de l'office canonial, les chapelles et la nef servaient de lieu d'entretien et de promenade, et souvent même les conversations et les lectures profanes se continuaient dans le chœur, pendant les offices. Les absences étaient fréquentes, et, comme on était intéressé à se les pardonner mutuellement, rien ne pouvait en diminuer le nombre et la durée. François sentait une grande douleur au fond de son cœur, à la vue de ces désordres ; mais quel remède y apporter tant qu'il n'était que chanoine ? Il pouvait tout au plus protester par son exemple et condamner par cette muette réclamation les scandales de ses confrères. Il n'y avait jamais manqué, et du moment qu'il était entré au chapitre de Rodez, il avait toujours paru un véritable chanoine, selon l'ancienne signification de ce mot. Mais une fois qu'il se vit revêtu de l'autorité

épiscopale, il commença à s'élever avec force contre le désordre, dans les réunions capitulaires : il rappela avec toute la vigueur de son zèle ce que les Conciles et les Saints-Pères ont dit sur la sainteté du culte divin, et sur les dispositions et les vertus que les ecclésiastiques doivent apporter dans l'accomplissement d'un devoir si essentiel et si sublime. Mais le mal continuait toujours : tant il est vrai qu'une longue habitude semble légitimer les abus les plus crians !

François comprit alors qu'il fallait en venir aux moyens énergiques, et il annonça qu'il allait faire son devoir, c'est-à-dire porter des règlemens pour le chœur, conformes aux saints Canons, et les faire exécuter ensuite par tous les moyens que son autorité lui mettait en main. Ce projet du saint évêque fut à peine connu, qu'il souleva des murmures sans fin, et on se promit bien d'y faire toutes les oppositions que le droit pourrait fournir. C'est pour cela que quelques chanoines se procurèrent secrètement une copie des nouveaux règlemens, avant qu'ils fussent promulgués, et l'envoyèrent à Toulouse et à Cahors, pour consulter l'affaire aux plus habiles canonistes. Mais il leur fut unanimement répondu que les règlemens n'avaient rien que de conforme aux Canons,

et qu'en cas d'appel, le Parlement maintiendrait le projet de l'évêque. On renonça donc à une opposition dont on connaissait d'avance l'inutilité, et presque tout le chapitre se soumit à la réforme. Il n'y en eut que six ou sept des plus jeunes ou des plus enracinés dans le désordre qui formèrent le projet de s'opposer. Le saint évêque, qui en eut vent, ne manqua pas de les faire sommer, comme les autres, de se trouver à l'assemblée capitulaire, où devait se faire la promulgation solennelle des règlemens. Ils refusèrent de se présenter et, nonobstant leur absence, la réforme fut publiée et acceptée par tous les chanoines présens. Il n'y eut que le syndic du chapitre qui, gagné par les indociles, protesta, en leur nom et au sien, contre quelques articles qu'il disait contraires aux bonnes et louables coutumes de l'église de Rodez. Mais tous les membres désavouèrent hautement les paroles du syndic, et l'ordonnance épiscopale fut reçue, dans tous ses articles, avec cette clause remarquable, que les règles proposées étaient très-justes, très-raisonnables et très-faciles à observer : *Justissimæ, rationabiles et lenissimæ* (1).

Quelque solennelle et quelque légitime

(1) Voir les Pièces justificatives, n° 7.

que fût cette délibération du chapitre, elle ne suffit pas pour réduire les opposans. Il ne fallut rien moins qu'un arrêt du Parlement de Toulouse, qui cassa leur appel comme d'abus, les débouta de leur demande comme insolente et scandaleuse, et ordonna à l'évêque de Rodez, sous les peines les plus graves (c'était lui-même qui avait demandé cette clause), de veiller avec soin à la réforme de son clergé et au rétablissement du culte divin, dans un temps où l'Eglise de France avait, plus que jamais, besoin de reprendre tout son lustre pour confondre les calomnies de ses ennemis. C'était le moment des démêlés de Jules II et de Louis XII; et, comme il arrive ordinairement en pareil cas, il y avait des partisans du Pape qui profitaient de tout pour se donner le droit de déclamer contre la France.

Toujours fidèle aux inspirations de sa charité, François d'Estaing ne voulut pas faire usage des nouvelles armes que lui fournissait l'arrêt du Parlement, sans avoir épuisé tous les moyens de douceur et de persuasion. Il fit solliciter les opposans par leurs amis les plus intimes, il alla lui-même leur rendre visite en personne, et les exhorta à la soumission avec toute la bonté et la tendresse d'un père. Il différa même de quelques jours la réunion du cha-

pitre où devait se faire la seconde promulgation, espérant toujours qu'ils donneraient satisfaction à leur évêque. Mais tout fut inutile. La seconde publication se fit sans qu'ils voulussent se présenter, et François leur envoya de nouveau copie des règlemens et de l'exhortation qu'il avait adressée au chapitre, afin qu'ils pussent à loisir se convaincre de leur devoir. Tant de douceur et de condescendance ne put les soumettre. Enfin, comme ils ne se contentaient pas de faire opposition à l'établissement des règles, mais qu'ils avaient encore l'impudence de la violer tous les jours publiquement, au grand scandale du peuple, le saint évêque se vit forcé de sévir contre eux. Il les excommunia solennellement; et, quelques instances qu'on lui fit, il ne leur donna l'absolution qu'après qu'ils eurent satisfait d'une manière équivalente à leur faute.

Après avoir ainsi pourvu à la beauté du culte divin dans son église cathédrale, François d'Estaing usait de tous les moyens pour la conserver, et prévenir le relâchement dans tous ceux qui devaient y concourir. C'est pour cela que, pendant qu'il faisait travailler à grands frais à l'achèvement de la cathédrale, il encourageait encore par de nombreuses libéralités jusqu'aux derniers officiers de l'église. On

trouva dans ses papiers un mandat en faveur d'un musicien du chœur, dont il avait été fort content pendant quelques mois ; un mandat en faveur d'un jeune clerc qui avait eu soin de maintenir le silence pendant les sermons de l'Avent; un autre mandat en faveur du concierge du clocher, pour n'avoir jamais manqué de sonner à l'heure pendant tout un hiver. Il n'avait pas oublié quatre petits enfans de chœur qui avaient servi les messes avec beaucoup de régularité et de modestie, et ses libéralités s'étaient étendues jusqu'à ceux qui étaient chargés de la propreté de l'église. C'est ainsi que les saints ne négligent rien : ils s'occupent des plus grandes choses sans oublier les plus petites ; tout leur paraît grand et sublime quand il s'agit du service de Dieu.

CHAPITRE XI.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING TRAVAILLAIT AU BIEN TEMPOREL DE SON ÉGLISE.

Hic est fratrum amator et populi.
(Mach., XV.)

Rien n'était plus cher au bienheureux François d'Estaing que le bien spirituel de son Eglise : c'était là le but de ses travaux, l'objet de ses plus vives sollicitudes, et il

pouvait bien dire au Seigneur, comme le roi prophète, qu'il avait aimé la beauté de cette maison de Dieu. Mais il ne négligeait pas pour cela ses intérêts temporels. Depuis l'âge de dix-huit ans, où il avait commencé à posséder des bénéfices, il avait toujours montré un grand zèle pour la prospérité temporelle de l'église, suivant en cela l'exemple des plus saints évêques des premiers siècles qui, après avoir donné tous leurs biens aux pauvres, ne laissaient pas de conserver et d'augmenter avec un grand soin ceux de l'Eglise. Il n'entrait jamais dans un bénéfice sans qu'on reconnût bientôt que les églises avaient changé d'époux, et que les revenus des pauvres étaient augmentés. Il pensait du reste qu'il n'était que l'économe des biens qui étaient remis en ses mains, et qu'il n'avait d'autre mérite, en les distribuant, que de le faire avec une bonne volonté et une intention droite. Il n'estimait son avancement dans les dignités de l'Eglise et l'accroissement de ses revenus, que parce qu'ils le mettaient dans l'obligation de croître en charité pour Dieu et le prochain.

Mais son zèle pour le bien temporel de l'Eglise prit une nouvelle extension, quand il se vit à la tête d'un grand diocèse, et on a dit de lui, avec juste raison, qu'il avait été le plus ardent défenseur des droits de

l'Eglise : *In asservandis Ecclesiæ juribus omnium diligentissimus* (1).

Comblé des faveurs de la cour, il ne craignit pas de s'élever avec force contre les exactions dont les officiers royaux voulaient frapper les biens ecclésiastiques de son diocèse, au mépris des lois existantes, et plus d'une fois il se présenta lui-même devant les rois de France, pour leur dire, avec une sainte liberté, qu'il ne leur était pas permis de toucher au patrimoine de l'Eglise. Durant les funestes démêlés qui s'élevèrent entre Jules II et Louis XII, les officiers du roi s'imaginèrent, pour fournir aux frais de la guerre, d'imposer un subside extraordinaire sur tous les ecclésiastiques du royaume. Mais l'évêque de Rodez protesta avec fermeté contre cette imposition, et il déclara hautement qu'il n'en permettrait jamais la levée dans toute l'étendue de son diocèse, à moins d'y être autorisé par le Saint-Siége. Il est vrai qu'il céda enfin, mais ce ne fut qu'à la dernière extrémité, quand il vit qu'on allait user de violence. Du reste, il se reprochait encore à lui-même cette concession arrachée par la force, et il voulut en recevoir l'absolution d'Alain de Varennes, son vicaire-général, en attendant que les chemins fussent

(1) Paroles de son Epitaphe.

libres pour faire en personne le voyage de Rome. Il s'accusait d'avoir manqué de force et d'avoir craint trop facilement que le pouvoir royal n'attentât aux biens et à la liberté de l'Eglise.

Il est inutile sans doute d'ajouter ici que lorsque le Saint-Siége, administrateur souverain des biens ecclésiastiques, permettait aux princes de faire des levées sur le clergé, François d'Estaing était le premier à favoriser ce qui pouvait être utile au bien de l'Etat. Ces permissions n'étaient pas rares à cette époque. Sous l'épiscopat même de François d'Estaing, en 1516, le pape Léon X donna une bulle, par laquelle il accorda à François Ier une décime, pour un an, sur le clergé de France. On dressa pour lors une taxe de chaque bénéfice en particulier, qui était au-dessous de la dixième partie du revenu, et cette répartition fut toujours suivie depuis. En 1527, le clergé offrit de lui-même la somme de 1,300 mille livres pour la rançon de François Ier, et, en 1532, le revenu des biens ecclésiastiques fut partagé entre le clergé et l'Etat.

Environ le même temps, François Ier ayant sur les bras toutes les forces réunies de l'empereur et du roi d'Angleterre, son conseil lui suggéra, pour fournir aux frais de la guerre, d'exiger dans toutes les pro-

vinces les droits d'amortissement qui n'avaient pas été payés. En conséquence de cette résolution, le roi fit saisir tous les biens qui étaient en main-morte dans le diocèse de Rodez. Grâce aux amis que François avait à la cour, ses terres furent épargnées et la saisie ne se fit que pour la forme. Mais ce ne fut pas assez pour lui : il alla trouver le roi à Lyon et obtint un dessaisissement général pour les deux diocèses qui partageaient le Rouergue. Il est vrai qu'il se montra reconnaissant en cette occasion et il donna des preuves du plus grand désintéressement : car il ne voulut jamais accepter la faveur qu'on lui offrit, d'être exempté de cette imposition pour la plus grande partie de ses domaines, de peur que les autres ne fussent surchargés d'autant; et quand il fut question de taxer ses terres il ne voulut pas, par délicatesse, assister à l'assemblée, afin de laisser une entière liberté aux répartiteurs.

Il ne mettait pas moins de soin à conserver les autres droits de son église, nommément celui de nomination aux bénéfices. Il estimait que, moyennant cette faculté, un évêque pouvait sanctifier en peu de temps tout un diocèse, et il gémissait de cette déplorable facilité avec laquelle, depuis deux ou trois siècles, on avait enlevé à son siége plus de trois cents béné-

fices, par le moyen des unions. L'abbaye de Conques et celle de St-Victor, de Marseille, avaient, à elles seules, la collation de plus de cent de ces bénéfices. Voilà pourquoi François d'Estaing avait pris pour maxime inviolable, de ne jamais permettre d'union, à moins que la gloire de Dieu ou le salut des âmes ne lui en fît un devoir.

Lorsqu'il fut question de fonder le couvent de l'Annonciade, le vicomte d'Estaing, son frère, le pressa beaucoup de consentir à l'union de quelques bénéfices que les possesseurs voulaient transporter en main-morte. Mais il répondit toujours avec fermeté, qu'il approuvait beaucoup l'établissement des Annonciades, mais qu'il ne s'écarterait jamais de la résolution qu'il avait prise de s'opposer à toutes les unions de bénéfices. Il ajouta que le fondateur avait assez de biens temporels pour en consacrer une partie à cette bonne œuvre. Il aurait pu ici rappeler lui-même son propre exemple : car il avait fait un grand nombre de fondations, et il n'y en avait aucune qu'il n'eût, à ses frais, pourvu de riches revenus.

Quand on lui demandait son approbation pour de nouvelles chapelles à établir, il se montrait ordinairement très-difficile. Les fondateurs étaient obligés de leur assurer à perpétuité une dotation suffisante,

et de les pourvoir, en commençant, de tous les meubles et ornemens nécessaires au service divin. Les chapelains devaient ensuite les entretenir avec les revenus du bénéfice.

Depuis un temps immémorial, les rois de France avaient témoigné une bienveillance particulière à la ville de Rodez. Soit pour récompenser sa fidélité toujours inébranlable au milieu des défections et des guerres sans cesse renaissantes, soit pour l'engager plus puissamment à mériter toujours le beau titre de *fidèle à Dieu et au Roi*, ils avaient enrichi son église de beaux et nombreux priviléges. Le roi Louis X, qui les confirma en 1315, se plaisait à reconnaître l'amour et le dévouement sans bornes que les évêques, le clergé et les ordres religieux de ce diocèse avaient toujours témoigné à la couronne de France, et en particulier à sa personne sacrée, et c'est en reconnaissance de tous les services temporels et spirituels qu'il en avait reçu, qu'il renouvellait toutes les grâces et priviléges accordés par les rois ses prédécesseurs.

Mais il paraît que, depuis environ deux siècles, les évêques de Rodez avaient négligé de les faire renouveller. François d'Estaing n'approuvait pas cette conduite. Connaissant la tendance continuelle de l'autorité

civile à empiéter sur les droits de l'église, il pensait que les pasteurs doivent veiller sans cesse, et prendre tous les moyens nécessaires, pour les conserver dans leur intégrité. C'est pourquoi, dès qu'il fut établi sur le siége de Rodez, il s'occupa avec soin à faire un recueil des priviléges accordés, en divers temps, à son église, et il en demanda la confirmation. Le roi Louis XII, qui l'aimait et le considérait beaucoup, lui expédia, sans délai, des lettres patentes datées de Blois (octobre 1510), entièrement conformes à son désir. Après la mort de Louis XII, François I[er] lui accorda aussi la même faveur.

Mais les soins du B. François d'Estaing ne se bornaient pas à la conservation et à l'accroissement des biens ecclésiastiques : tout ce qui pouvait concourir au bonheur de son peuple était encore l'objet de sa sollicitude vraiment paternelle.

Connaissant le grand bien qui résultait de la tenue fréquente des états de la province, il usait de toute l'autorité que lui donnait sa qualité de président-né pour en presser la réunion. Il employait tout ce qu'il avait de parens et d'amis pour engager ceux qui devaient en faire partie à s'y rendre exactement, pour soutenir les intérêts du peuple. Le danger de leur propre vie ne lui semblait pas une raison suffi-

sante pour les dispenser de ce devoir sacré. En 1525, lorsque toute la province et la ville même de Rodez était en proie aux ravages de la peste, il ne voulut pas que le pays fût privé des avantages que lui procurait la tenue des états, et comme on craignait de se réunir à Rodez, il ordonna qu'on délibérât pour savoir en quel autre lieu on se réunirait. Mais de peur que la crainte de la contagion n'occasionnât encore des absences et ne fortifiât le parti des mal intentionnés, il écrivit au vicomte d'Estaing, son frère, pour l'inviter à s'y rendre avec lui, et à user, pour le bien public, de toute la considération dont il jouissait dans la province. Cette lettre, qui nous a été conservée, est un beau monument de la sollicitude de François d'Estaing pour le bien de son pays. Tant il est vrai que les Saints sont toujours les plus sincères amis de l'humanité et les plus ardens défenseurs des droits du peuple ! « Monsieur, mon frère, lui disait-il, les états se tiendront lundi, et fussent été à Rodés, mais à l'occasion de la peste qui y est, l'on tient aujourd'hui conseil audit Rodés pour aviser du lieu là où se tiendront, et le vous feront savoir et à moi. Monsieur, mon frère, parce que vous avez fort la grâce du peuple quand vous y trouvés, et avés si bon bruit de tacher

toujours à la chose publique et défense du pays ; me semble que ne devriés faillir à ceux-ci, ne à autres. Car ce ne serait pas peu de fait que fussiés toujours entretenu en ce bon bruit, et à cette heure en avés mieux cause que jamais, puisque l'autre qui avait ce bruit en est moins. Monsieur, mon frère, si y êtes vous orrés parler d'une tromperie qui y a été faite, non aux derniers états, mais aux pénultièmes, et en matière d'argent : laquelle, ne doute, ferez reparer pour l'honneur de Dieu et l'accroissement d'augmentation de votre honneur : et n'en parlés à homme vivant, car vous gateriés tout, jusques à ce que serés sur le lieu et que je vous en avertirai. Et rompés, je vous prie, cette demie feuille. Aux Salles, le 17 juillet. Votre très-humble frère, François, év. de Rhodés. »

Le vicomte d'Estaing avait en effet une grande autorité aux états, et il la devait encore moins à sa naissance qu'à sa haute capacité et à son dévouement bien connu pour le bien public. Il pensait tout-à-fait comme son frère sur les avantages qui résultaient de la tenue des états provinciaux, et il disait hautement que les seigneurs laïques et ecclésiastiques, qui négligeaient de s'y rendre en personne, faisaient le plus grand tort au pauvre peu-

ple, qui se trouvait alors sans défense contre les charges extraordinaires imposées par les officiers royaux.

Aucune œuvre utile n'était étrangère au bienheureux François d'Estaing ; aucun abus funeste au peuple n'échappait à son œil vigilant. Il s'informa, dans le plus grand détail, de la manière dont la justice était rendue dans ses juridictions, et comme il connaissait parfaitement le droit canon et le droit civil, il trouva que l'ignorance et la cupidité avaient introduit une foule de coutumes aussi mal fondées que désastreuses. Il les retrancha avec sévérité et établit les règlemens les plus sages. Nous citerons quelques-uns des principaux. Les juges eurent ordre de lui présenter, tous les six mois, le registre des affaires, afin qu'il pût examiner lui-même les procès jugés et les sentences rendues. Afin d'épargner aux plaideurs les longueurs, plus funestes souvent que le procès lui-même, il régla les séances et détermina les jours de délai qu'on pouvait accorder aux parties. Les salaires des procureurs furent rigoureusement fixés, et pour que la cupidité ne pût dépasser le taux qu'il avait établi, les greffiers reçurent ordre de noter, au bas des pièces du procès, ce qui avait été perçu par chaque employé.

François d'Estaing fit encore d'autres règlemens contre l'usure, la débauche, les jeux de hasard et contre les blasphémateurs.

Son zèle n'avait pas de bornes : il encourageait par tous les moyens les entreprises utiles ou glorieuses à son pays. Lorsqu'on travailla à la reconstruction du pont d'Estaing, en 1511, il n'y concourut pas seulement par ses libéralités, mais il ouvrit encore le trésor des indulgences de l'église à tous ceux qui voudraient contribuer de leurs biens à cette entreprise.

Suivant le mouvement de son siècle, dont il avait reçu les premières impressions en Italie, qui en était le centre, il aimait et favorisait les artistes et les gens de lettres. Symphorien Champier lui dédia, en 1507, son *Histoire des Papes français*, et il lui exprima, dans l'épître préliminaire, sa reconnaissance pour les bienfaits qu'il en avait reçus. On sait aussi qu'il honora de son amitiée l'illustre architecte qui présida à la construction du clocher de Rodez, et l'immortel ouvrage de Cusset ne demeura pas sans récompense.

C'est ainsi que François d'Estaing chérissait tous les intérêts de son pays, de quelque ordre qu'ils fussent. Les destinées du Rouergue n'avaient jamais été confiées à un homme qui joignit un si noble dé-

vouement à une si rare habileté. Que n'aurait-il pas fait si le Seigneur l'eût conservé plus long-temps à l'amour de son peuple ! Du reste, la prospérité qu'il avait répandue autour de lui se soutint long-temps après sa mort, et les historiens ont remarqué que l'époque de son administration était la plus heureuse dont le Rouergue eût encore joui.

CHAPITRE XII.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING TRAVAILLAIT A LA RÉFORME DES MAISONS RELIGIEUSES DE SON DIOCÈSE.

Quomodò obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii? Filii Sion inclyti et amicti auro primo, quomodò reputati sunt in vasa testeca opus manuum figuli?

(TRENI, IV.)

A l'époque où vivait le bienheureux François d'Estaing, de tristes symptômes de décadence se manifestaient dans les instituts religieux, et la sainte Eglise, em-

pruntant les gémissemens du prophète, s'écriait avec l'accent de la plus vive douleur. « Comment l'or pur s'est-il obscurci ! Comment ceux qui brillaient autrefois par l'éclat de leurs vertus, n'offrent-ils plus aujourd'hui que le spectacle d'une vie commune et toute profane ! » Toutefois le mal n'était pas aussi universel qu'on voulut le faire entendre plus tard. Il y avait partout d'honorables exceptions, et le Rouergue surtout en présentait un grand nombre, comme on peut le remarquer dans le cours de cette histoire. Dieu nous préserve d'imiter ici les protestans et les impies qui, sur le dérèglement de quelques moines, les condamnaient tous par analogie, et enveloppaient tous les ordres religieux dans la même proscription ! Mais c'était déjà beaucoup trop que quelques-uns seulement eussent oublié la sainteté de leur vocation (1).

Le saint évêque de Rodez connaissait le le mal, et il en gémissait depuis long-

(1) Du reste, si quelques communautés du Rouergue avaient laissé éteindre les traditions de ferveur et de régularité, elles n'avaient pas perdu celles de l'antique patriotisme français. En 1525, Bonnecombe vendit le domaine de Peymenade; Conques, son argenterie, et tous les autres couvens firent les plus grands sacrifices pour payer la rançon de François Ier.

temps devant Dieu. Aussitôt qu'il fût en état d'y porter remède, il s'y appliqua de toutes ses forces et employa toutes les ressources que son autorité lui mettait en main. Le hasard, ou plutôt la Providence lui fournit bientôt les plus belles occasions de manifester ses pensées et ses intentions, par rapport à la clôture religieuse. L'Abbesse de l'Arpajonie de Millau vint elle-même à Rodez, avec un grand train, et lui présenta cinq de ses novices, le priant de les bénir et de leur donner le voile noir (1). Quelque douleur que François éprouvât au fond du cœur d'un voyage si peu conforme aux saints canons, il les reçut avec sa bonté ordinaire et se rendit à leur désir. La cérémonie eut lieu dans la chapelle de l'évêché, mais elle fut suivie d'une allocution très-pressante, sur l'esprit de recueillement et de retraite, et sur la nécessité absolue de la clôture. Le saint Evêque leur fit entendre que la séparation du monde était l'essence de la vie religieuse, et comme leur élément, hors duquel elles ne pouvaient pas plus vivre

(1) L'abbaye de Notre-Dame de l'Arpajonie avait été fondée, en 1297, par Hugues d'Arpajon, seigneur de Caumont de Plancatge. Elle était de l'ordre de Saint-Benoît. Ruinée en 1601 par les calvinistes, elle fut rebâtie quelques années après par Dorothée d'Arpajon : il n'en reste plus rien aujourd'hui.

que les poissons hors de l'eau. Il finit en leur disant que toutes les fois qu'il visiterait les églises de Millau ou des environs, il ne manquerait pas d'aller les voir, afin de reconnaître si sa bénédiction et leurs propres résolutions avaient été efficaces.

Au pied de la colline sur laquelle est située la ville de Rodez, il y avait, sur les bords de l'Aveyron, une autre abbaye dont les religieuses se donnaient encore plus de liberté (1). Elles sortaient fréquemment, soit pour prendre leur récréation, soit pour visiter leurs parens ou amis. Quelquefois même elles montaient toutes ensemble à Rodez, pour assister aux funérailles de leurs parens ou de leurs bienfaiteurs. Un jour qu'après avoir accompagné au tombeau les restes d'un des principaux habitans de la ville, elles redescendaient à leur monastère, escortées par une foule de jeunes gens qui bordaient le chemin et descendaient avec elles, survint, comme par hasard, le B. François d'Estaing qui revenait de la campagne. Il n'avait pas besoin de cela pour comprendre la nécessité de la clôture, et le danger de ces sorties

(1) On ignore l'époque où fut fondée l'abbaye de St-Sernin, sous Rodez. Elle existait déjà en 814. Elle était de l'ordre de St-Benoît. Il en reste encore quelques bâtimens.

irrégulières. Ce spectacle inopiné le choqua vivement, et néanmoins sa modestie l'ayant obligé à mettre pied à terre, ces pauvres filles, toutes surprises, lui demandèrent sa bénédiction. Il ne la leur refusa pas, mais il se hâta de continuer son chemin, et passa au milieu d'elles, les yeux baissés et sans rien dire, bien résolu de retrancher au plutôt un désordre que Dieu venait de lui faire voir de si près. Quelques jours après il réunit en assemblée secrète les ecclésiastiques et les religieux dont il prenait conseil, quand il s'agissait de la réforme des couvens. Il leur fit part de toute la douleur dont il était rempli, et après en avoir mûrement délibéré, il descendit avec eux au monastère St-Sernin pour en faire la visite. Toute la communauté étant réunie dans la grand'salle, il leur parla avec beaucoup de zèle et d'éloquence des obligations et de l'excellence de la vie religieuse. Il s'arrêta en particulier sur ce passage des saints canons : « *Gaudeant sibi non licere quod cum detrimento licuisset*, il faut se réjouir d'être privé d'une liberté qui ne pourrait que nous être nuisible. » Ensuite il leur signifia lui-même son monitoire, dans les formes canoniques, pour la première, seconde et troisième fois, et leur défendit, sous les peines portées par le droit, de vio-

ler jamais leur clôture, sous quelque pretexte que ce fut, en corps ou en particulier. A peine eut-il prononcé ces paroles, que toutes les religieuses tombèrent à genoux devant leur évêque, et le conjurèrent instamment de leur permettre au moins d'assister aux honneurs funèbres qu'on rendait à la mémoire des citoyens notables et de leurs bienfaiteurs ; elles lui représentèrent que si on les resserrait avec tant de sévérité, on donnerait mauvaise idée de leur vertu et on ouvrirait la bouche à la calomnie. Le saint évêque leur répondit que cette permission excédait son pouvoir, et que d'ailleurs, en perdant le droit de sortir de leur monastère, elles ôteraient aux médisans le droit de parler. Et sans attendre la réponse, il se leva sur-le-champ et marcha vers le chœur. Il assista aux vêpres qui furent chantées par les religieuses et il leur donna solennellement sa bénédiction. Depuis il les visitait souvent et les confirmait par ses pieuses exhortations dans les saintes dispositions qu'il leur avait inspirées.

C'est ainsi que François d'Estaing portait la réforme dans les monastères de filles qui étaient sous sa juridiction. Il avait pour elles une prédilection particulière ; il ne manquait jamais de les visiter lui-même en personne, une fois par an, et

par ses ferventes allocutions, il les excitait à la perfection de leur état. Il tenait surtout à leur donner de bons et saints directeurs, persuadé que c'était un des moyens les plus efficaces de réforme et de sanctification.

Ses soins et ses efforts furent bientôt couronnés des plus heureux succès. Les communautés religieuses de femmes revinrent en peu de temps à leur ancienne ferveur ; la bonne odeur de leurs vertus se répandit au loin, et consola les douleurs de la sainte Eglise. Mais le monastère Saint-Sernin, sous Rodez, mérite d'être distingué parmi les autres, à cause de l'honneur insigne qu'il eut de fournir une sainte réformatrice, qui fut appelée dans des pays lointains pour y porter la double influence de ses vertus et de sa haute sagesse. Elle était de la noble maison de Lévezoux, depuis long-temps, et tout récemment encore, alliée à la maison d'Estaing.

Antoinette de Lévezoux de Vezins naquit au château de Vezins, en Rouergue, et eut pour mère Catherine d'Estaing, cousine germaine de François d'Estaing. Elle montra de bonne heure un grand attrait pour la vie religieuse. Elle entra au noviciat en 1474, dans le monastère St-Sernin, et nous voyons, par un acte du Chartrier de Vesins, qu'elle fut dotée par

son père, Jean de Lévezoux, qui lui assigna une pension viagère de quatre livres dix sous, et s'engagea à la retirer dans un de ses châteaux, en temps de peste, si l'abbaye s'en trouvait menacée. Il y avait déjà long-temps qu'elle s'exerçait dan le silence, aux plus austères vertus du cloître, gardant précieusement au fond de son cœur le souvenir des paroles et des exemples du bienheureux François d'Estaing, son parent, lorsque le pape Clément VII l'envoya en Espagne, pour mettre la réforme dans les couvens, en y rétablissant les saintes règles, avec la dilection sévère et la vertueuse bénignité d'une mère prudente. Antoinette de Vezins devint abbesse et marquise de Saint-Joas, en Catalogne, abbaye de Clairvaux, et c'est là qu'elle termina sa longue et sainte vie, par une mort précieuse devant Dieu, le 14 octobre 1540. Son tombeau fut entouré de la vénération des peuples, et le clergé, frappé des merveilles opérées par son intercession, s'empressa de demander au St-Siége que ses mérites fussent solennellement constatés et qu'elle fût proposée à l'invocation des fidèles. La cause de sa béatification fut admise à la cour romaine; il y eut même un premier jugement favorable qui la déclara VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU. Pedro de Cardonne, auteur Ca-

talan, auquel nous empruntons ces précieux détails, ne nous dit pas pourquoi il ne fut pas définitivement procédé à la béatification. Il ajoute seulement que les ossemens de la Vénérable Antoinette de Vezins sont conservés dans un reliquaire d'or massif, enrichi de pierreries.

Mais le zèle de François d'Estaing ne se bornait pas aux monastères de filles; il s'étendait encore aux religieux de tous les ordres, et surtout à ceux qui, par leur institut, étaient destinés à servir l'Eglise. Son cœur était rempli d'amertume en voyant le relâchement que le malheur des temps avait introduit dans ces communautés, qui répandaient autrefois dans l'Eglise un si doux parfum de pénitence et de sainteté. C'était, à son avis, non seulement un mauvais exemple, une odeur de mort pour les fidèles, mais encore une perte notable pour l'Eglise. Car il considérait ces religieux comme une sainte milice, comme de puissans auxiliaires envoyés aux évêques pour leur aider à combattre les combats du Seigneur, à conquérir des âmes et à étendre le royaume de J.-C. Un pasteur eut été coupable, à ses yeux, s'il eût manqué de les employer au besoin ou de les mettre dans un poste avantageux. Mais en succombant lâchement, eux qui

étaient placés au premier rang, ils portaient la crainte et le désordre dans l'armée fidèle, et donnaient le signal d'une déroute générale. Il fallait donc les ramener à la ferveur de leur institution primitive, au courage de leurs anciennes vertus. Ce fut là l'objet des soins du saint évêque de Rodez, pendant tout son épiscopat. Dès la première année, il leur annonça qu'il voulait les employer pour la sanctification de son peuple, et selon toute l'étendue de leur vocation ; mais il leur déclara en même temps qu'ils devaient se rendre dignes d'être les instrumens du Seigneur, et que la première prédication qu'il leur demandait, c'était celle de leurs exemples.

Une année que la peste désolait presque tout le diocèse de Rodez, il appella auprès de lui les principaux supérieurs de ces communautés, et leur demanda quel secours ils pourraient lui donner pour le soulagement corporel et spirituel de son pauvre peuple. Ils répondirent tous sans hésiter qu'ils étaient prêts, eux et leurs frères, à se dévouer entièrement au salut des fidèles. Le saint évêque loua leur zèle et leur charité ; mais il leur dit en même temps qu'ils ne devaient pas oublier les paroles de Saint Antonin, au sujet de la peste de 1348, et du relâchement qu'elle

occasionna dans la discipline religieuse (1). Ce qui faisait gémir le saint archevêque de Florence, c'est que les adoucissemens commandés par les circonstances avaient ensuite formé un titre de prescription contre la sévérité des règles primitives, et c'était contre cet abus que François d'Estaing voulait prémunir les religieux de son diocèse.

Dans ses visites pastorales ils étaient toujours un des principaux objets de sa sollicitude ; c'était toujours chez eux qu'il prenait son logement, et souvent il réunissait ensemble tous ceux du voisinage pour les exhorter, et les enflammer de zèle pour le salut des âmes. Il entretenait avec eux les rapports les plus intimes, et leur demandait compte de l'état spirituel des populations au milieu desquelles ils vivaient, et des bonnes œuvres qu'on pouvait y entreprendre. Malgré le relâchement du siècle, les couvens du Rouergue possédaient en-

(1) *Tunc, ut dicitur, cœperunt Religiones mendicantium, quæ florebant in ecclesiâ Dei, relaxari et tepescere : tum deficientibus in eis ex morbo pluribus patribus et notabilibus viris, qui eas doctrina et exemplis sustentabant, tum ex causâ tot scilicet et talium infirmitate, relaxato rigore in cibo et aliis. Cessante peste, rigor ille reparari non potuit, tepiditate supervenientium, tam præsidentium quam subdito rum.* S. Anton. *in Chronico*, Tit. 21., c. 8., §. 3.

core des hommes qui avaient conservé l'esprit de leur vocation, des religieux éminens en science et en sainteté. Le saint évêque les appellait auprès de lui. Il les embrâsait encore plus de ce beau feu dont il brûlait lui-même, et il les envoyait ensuite, comme autant de missionnaires, porter ses avis et ses intentions à leurs confrères.

François n'avait de préférence pour aucun ordre religieux; il les employait tous également, et il prenait dans chacun les sujets qui lui semblaient devoir être les plus utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Un évêque voisin lui ayant un jour demandé s'il devait se servir des enfans de Saint-François plutôt que de ceux de Saint-Dominique, il lui répondit comme Clément IV avait autrefois répondu à un gentilhomme qui voulait entrer en religion : « Les deux ordres sont avantageux » pour votre dessin; choisissez celui que » vous voudrez, sans perdre l'affection » pour l'autre, *sic uni adhæreas, ut ab* » *altero non discedas.* »

C'est bien ici le lieu de parler de ce que fit le bienheureux François d'Estaing pour la réforme du monastère de Conques, et de raconter ce qu'il eut à souffrir de la malice de ses religieux. L'abbaye de Conques était une des plus anciennes du

Rouergue. S'il faut en croire les mémoires qu'elle gardait autrefois dans ses archives, vers le milieu du quatrième siècle, un grand nombre de fervens chrétiens choisirent cette vallée solitaire, appelée la Vallée des Pierres, pour en faire une seconde Thébaïde, et, grâce à la fureur des idolâtres qui remplissaient le pays, ils eurent encore le bonheur de l'arroser de leur sang. Mais, comme aux premiers temps du christianisme, ce sang fut la semence de nouveaux religieux, et la communauté se trouva bientôt aussi nombreuse qu'auparavant. Elle fut visitée à différentes époques par plusieurs rois de France, qui y laissèrent tous des marques éclatantes de leur dévotion et de leur munificence, et reparèrent abondamment les pertes qu'elle eut à souffrir, à plusieurs reprises, soit de la part de Théodebert, roi d'Austrasie, en 578, soit de l'irruption des Sarrasins, en 730. Mais aucun ne la dota plus magnifiquement que Charlemagne; elle fut la première des vingt-quatre abbayes que ce prince enrichit de biens immenses, et à chacune desquelles il donna une lettre de l'alphabet. Conques eut donc la lettre A, enrichie de pierreries, qu'elle conserve encore avec plusieurs autres reliquaires, et notamment celui de Sainte Foi. Louis-le-Débonnaire, qui fit

plusieurs fois le pélerinage de Conques, soumit les religieux à la règle de Saint-Benoît. C'est par suite des libéralités prodigieuses, dont cette abbaye avait été de tout temps l'objet, qu'elle avait à sa nomination cent dix-sept bénéfices, dont quarante-quatre en Rouergue, et les autres dans vingt diocèses de France, dans trois d'Italie, deux d'Espagne et un d'Angleterre (1). La discipline religieuse y fut long-temps en vigueur; mais, vers le XVe siècle, elle s'y relâcha tellement que les souverains pontifes jugèrent à propos de révoquer les anciens priviléges dont elle avait été enrichie, et de la remettre sous la juridiction de l'ordinaire. Cette sentence fut confirmée par le Concile de Bâle et par les papes Eugène IV et Calixte II. En 1456, le roi de France, Charles VII, ordonna au parlement de Toulouse de tenir la main à ce que l'évêque de Rodez jouît des droits qui lui avaient été rendus sur l'abbaye de Conques.

Cette révocation de priviléges ne guéris-

(1 L'abbé de Conques jouissait de tous les honneurs de la prélature; il officiait avec tous les ornemens épiscopaux, et quand il assistait aux états du Rouergue, où il avait le troisième rang, il arrivait escorté de quatre ou cinq cents hommes de ses terres.

sait pas le mal, mais elle fournissait le moyen d'en sonder de près toute la profondeur et d'y apporter un remède efficace. François d'Estaing ne manqua pas de le saisir, aussitôt qu'il eût mis ordre aux affaires les plus pressantes de son diocèse. Depuis long-temps il gémissait, en voyant que la postérité des saints avait dégénéré, et que le désordre régnait en souverain dans une maison où avait fleuri les prémices du christianisme, et la plus sublime perfection de l'état religieux. Le 19 décembre 1514, il partit donc de son château de Muret pour se rendre à Conques, où il devait donner les Ordres. Il fut reçu avec enthousiasme par la bourgeoisie et tout le clergé séculier, qui vint au devant de lui, en procession, et le conduisit à l'église. La grande porte se trouvant fermée, il fut obligé d'entrer par une petite porte que conduisait vers l'autel de la paroisse. Ce fut le premier signal de la résistance qui se préparait. François alla se prosterner au pied des autels et, après avoir confié à son Dieu les craintes et les désirs de son cœur, il se rendit au logis qu'on avait disposé pour le recevoir. De toute la journée, on ne vit paraître personne de l'abbaye, si non un moine qui monta au clocher pour retirer la corde de la cloche paroissiale, et empêcher qu'on ne conti-

nuât à la sonner : toutes les autres avaient été interdites, par ordre de l'abbé.

Le lendemain, après dîner, François d'Estaing se transporta de nouveau à l'église pour donner la confirmation, dans la chapelle de la paroisse. En attendant la réunion du peuple qu'il voulait instruire, comme à son ordinaire, sur l'excellence du sacrement et les dispositions qu'il faut y apporter, il entra dans le chœur et se prosterna au pied du grand autel, pour invoquer sur lui et sur son peuple les lumières et les secours du Saint-Esprit. Pendant qu'il était là, à genoux, en avant de la première marche de l'autel, les mains jointes et les yeux fermés, voilà que tout-à-coup une troupe de moines s'élance en tumulte dans le chœur et se dirige vers lui. « Hypocrite, lui dit le premier, que faites-vous ici ? » Et tous en même temps, se mettent à crier : « Allons, allons, il faut sortir d'ici ! » Non contens de ces paroles insolentes, ils fondent tous sur lui avec une fureur diabolique, les uns le prennent par les bras, les autres par le corps, les autres par ses habits ; ils l'entraînent avec tant de violence que son bonnet tombe par terre, ses sandales s'en vont rouler dans la foule, et ses habits sont tout déchirés et mis en désordre. Il y en eut même qui portèrent

leurs mains sacriléges sur son visage, et ne craignîrent pas de frapper cette tête vénérable par la double consécration de l'épiscopat et de la vertu. A tous ces excès inouïs le bon évêque n'opposait aucune défense; il était au milieu de ces furieux, les mains jointes, comme auparavant, et c'est à peine s'il ouvrait la bouche pour leur dire : « Hélas ! Messieurs, que faites-vous ? Ne me frappez pas, je vais sortir aussitôt. »

Pendant qu'on maltraitait ainsi le maître, les serviteurs ne furent pas épargnés. Quelques moines, de concert avec les valets de l'abbaye, tombèrent sur eux avec fureur, et traînèrent long-temps par les cheveux deux clercs de la suite de l'évêque. Le palefrenier de l'abbé, armé d'une hache, leva le bras pour frapper un prêtre, et il lui aurait certainement fendu la tête, sans un vieux moine qui le retint et detourna presqu'entièrement le coup. Le bon prélat oubliant alors son propre danger, éleva la voix pour leur dire, comme Notre-Seigneur à ses bourreaux, « *Si ergo me quæritis, sinite hos abire.* Messieurs, Messieurs, vous n'en voulez » qu'à moi, laissez-les aller, ils n'ont » aucun dessein de vous déplaire. » Enfin après ces violences et beaucoup d'autres, les religieux et leurs domestiques fer-

mèrent toutes les portes du chœur, et se retirèrent dans l'intérieur de l'abbaye.

Cependant le peuple, qui arrivait en foule, était saisi de douleur et d'indignation à la vue d'un si affreux spectacle. Le bruit de l'attentat s'était répandu au dehors et on allait se porter aux derniers excès, pour venger un si bon pasteur, s'il n'avait lui-même fait entendre sa voix et calmé l'irritation des esprits. Il rentra aussitôt après dans la chapelle de la paroisse, et là, après une courte prière, il se revêtit des habits pontificaux avec le même calme que s'il y eût été conduit en procession solennelle. A peine était-il entièrement habillé, que toute l'église se trouva remplie d'une immense foule de peuple qui accourait de toute part, soit pour recevoir le sacrement de confirmation, soit pour lui prêter secours au besoin. Il fit alors transporter la chaire au milieu de la nef, afin de se faire entendre plus aisément à toute cette multitude. On pensait sans doute qu'il allait parler de ce qui venait de lui arriver, et qu'après avoir établi ses droits sur l'abbaye, il invectiverait contre le dérèglement et la malice des religieux; mais c'était le connaître bien mal que d'avoir de semblables pensées. Son exhortation fut toute pleine de douceur et de charité, et il ne dit pas un mot qui eut

rapport à ce qu'il venait de souffrir. Il conféra ensuite le sacrement de confirmation jusqu'à la nuit, et, après avoir encore adressé une exhortation à ceux qu'il avait confirmé, il leur donna sa bénédiction et se retira à son logis, accompagné de toute la foule du peuple. Cette même nuit, ayant eu avis que l'abbé, seigneur de la ville, avait fait mettre des gardes aux portes, et defendu expressément à tous les habitans de Conques de rien vendre à ses domestiques, il pensa qu'il fallait prévenir de nouveaux scandales, et, dès le grand matin, il reprit la route de Muret. C'est là qu'il reçut la visite du vicomte d'Estaing, son frère, qui vint le joindre avec cinquante gentilshommes de ses amis. On ne saurait croire le déplaisir que lui causa cette visite armée, comme il l'appellait, et il fallut pour le contenter que toute cette troupe se retirât le lendemain. Pour lui, il revint à Rodez avec son frère. Le jour de Noël il officia pontificalement dans sa cathédrale, et il annonça à son peuple les grandeurs de l'étable de J.-C. avec une humilité et une dévotion extraordinaires; et comme ce qui venait de se passer à Conques était présent à tous les esprits, ses paroles portèrent l'attendrissement et l'admiration dans son immense auditoire.

Mais pendant que toute la ville de Rodez était dans l'admiration de son débonnaire prélat, on lui préparait à Conques une nouvelle matière de vertu. Le soir du jour de Noël, ces indignes religieux, mettant de côté toute pudeur, ne craignirent pas de prendre le rôle de comédiens, et de donner eux-mêmes, devant une nombreuse réunion de gens de la ville, la représentation de l'infâme attentat qu'ils avaient commis, le samedi précédent, sur la personne de leur évêque. On ne sait ce qui doit le plus étonner ici, ou que des religieux en soient venus à de tels excès, ou qu'ils aient trouvé des spectateurs pour une si odieuse représentation.

Du reste, tous les citoyens de Conques ne furent pas complices de cette ignoble farce. Il y en eut qui en furent si indignés que, le jour suivant, ils coururent à Rodez, pour en avertir le vicomte d'Estaing, n'osant s'adresser à l'évêque qu'on savait disposé à tout pardonner. Le vicomte ayant entendu le récit de ces étranges nouvelles, va trouver son frère, et oubliant presque le respect qu'il devait à sa dignité, il lui dit avec vivacité qu'il ne doit pas supporter ainsi de pareils excès, et que cette douceur excessive et cette fade bonté le rendent le jouet de ses ennemis. Le serviteur de Dieu, souriant à ce reproche : « Eh! quoi,

dit-il, pensez-vous, Monsieur, que la fable me touche plus que la vérité, et la représentation plus que l'action elle-même? Au reste, continua-t-il, vous m'attaquez sur mon fort. Ne faites-vous pas attention, mon frère, que c'est aujourd'hui la fête de St.-Etienne et la grande solennité de l'amour des ennemis? Sans mentir, je suis ravi d'en avoir rencontré à Conques, qui est la vallée des pierres, » et il ajouta, en levant les yeux au ciel : « *Domine, ne statuas illis hoc peccatum.* »

Cependant comme il n'avait pas moins de sagesse que de bonté, il comprit qu'il ne devait pas être indulgent aux dépens de la justice et de la dignité de sa charge, et quelque disposé qu'il fût à pardonner son injure personnelle, il se mit en devoir de venger ses droits et de maintenir sa juridiction par tous les moyens que fournissaient les Canons. Mais il voulut que sa conduite ne portât pas la moindre apparence de passion et de ressentiment, et il fut si peu empressé de sévir contre les coupables, qu'il laissa périmer un bref obtenu, pour cet effet, du souverain pontife, et se vit obligé d'en demander la prorogation. Il fit bien plus encore. Au moment où les tribunaux ecclésiastiques et séculiers allaient porter leur sentence, il arrêta les poursuites à cause des peines terribles qui allaient tom-

ber sur les moines révoltés, et consentit à se soumettre au jugement des arbitres qui seraient choisis de part et d'autre.

L'évêque d'Angoulême, son frère, ayant appris cet excès de bonté, lui écrivit pour lui en faire de grands reproches. Il allait jusqu'à l'accuser de prévarication dans la cause de Dieu, de lâcheté et de crainte puérile. « Ce n'est pas cœur de gentilhomme ni d'homme vertueux, lui disait-il; vous vous faites un dommage irréparable et vous donnez cours au dire, qui n'est déja que trop commun dans votre diocèse, que, pour recevoir du bien de vous, il faut vous faire le plus de mal qu'on peut, et on est toujours bien reçu. » On ne pouvait faire un plus bel éloge d'un évêque.

Ces reproches n'ébranlèrent pas François d'Estaing et ne lui firent pas changer de conduite; il laissa encore traîner l'affaire en longueur, comme s'il eût craint de venger trop tôt son injure. L'abbé de Conques mourut avant la sentence des arbitres, et les moines, qui avaient été les instrumens de sa passion, ayant été condamnés, même par ceux qu'ils avaient choisis pour juger l'affaire, François leur pardonna entièrement. Cependant il fit maintenir les droits de son siége sur l'abbaye de Conques. A sa demande, Léon X et le roi de France confirmèrent de nou-

veau la révocation des anciens priviléges, et les Bulles d'Eugène IV et de Calixte III furent intimées aux religieux, dans toutes les formes juridiques.

L'abbaye de Conques fut sécularisée, en 1537, par le pape Paul III, et érigée en chapitre collégial, composé d'un abbé et de vingt chanoines. Affranchis d'une règle qui semblait trop forte pour leur faiblesse, ces religieux vécurent depuis d'une manière édifiante, et le P. Beau, jésuite, qui écrivait en 1656, la vie de François d'Estaing, se plaît à reconnaître qu'ils unissaient à une haute naissance de grands mérites, et que, « dans la simple profes-
» sion de la vie ecclésiastique, ils don-
» naient des exemples de la perfection
» religieuse. »

CHAPITRE XIII.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING CONCOURUT A LA FONDATION DU COUVENT DES CHARTREUX ET DE CELUI DE L'ANNONCIADE DE RODEZ.

> A quoi serviront ces nouvelles communautés ? — A faire le métier de la reine de Saba. — Et quel est ce métier ? — De rendre honneur à celui qui est plus que Salomon, et de remplir de parfums et de bonne odeur toute la Jérusalem militante.
>
> (St: François-de-Sales.).

Pendant que le bienheureux François d'Estaing travaillait à réformer les chanoines de sa cathédrale, Dieu lui fournit l'occasion d'établir dans son diocèse une

nouvelle colonie de saints religieux destinés, par leur institut, à faire dans l'église ce que les anges font dans le ciel, c'est-à-dire à chanter continuellement les louanges du Seigneur.

Helyon de Jouffroi, chanoine-chantre de l'église cathédrale de Rodez et prévôt de St-Salvi d'Albi, ayant formé le projet d'établir à Rodez un couvent de Chartreux, en obtint la permission du roi, pendant que François d'Estaing était en Italie, député de l'église de France pour les affaires de l'état. Pour cet effet, il acheta de la famille Vigouroux, de Rodez, un terrain considérable situé au couchant de la ville, au fond de l'Esplanade, qu'on appelait anciennement Albespeyres, et en fit donation au prieur de la Chartreuse de Villefranche, en faveur de cet établissement. Le roi amortit ce fonds de terre, par lettres patentes du mois d'août 1512.

A son retour d'Italie, François applaudit à une si belle entreprise. Il s'empressa de donner toute sa protection à une maison naissante, qui devait contribuer si puissamment au culte et à la gloire de Dieu. Mais comme le terrain acheté par Helyon relevait du chapitre de la cathédrale, les chanoines, toujours ardens à faire de l'opposition, trouvèrent mauvais qu'on le fît tomber en main morte, et ils

ne voulurent jamais consentir à ce que la chartreuse fût établie en ce lieu. Ils alléguaient pour prétexte qu'on risquait de compromettre la sûreté de la ville, en plaçant une maison religieuse dans un lieu qui servait de poste avancé pour découvrir au loin et défendre les approches de la place.

François, toujours ami de la paix et plein de respect pour son clergé, aurait bien voulu qu'on choisît un autre emplacement aux environs de Rodez. Il manifesta même sa pensée au fondateur, et il hésita quelque temps avant de donner sa permission juridique. Mais enfin, vaincu par les sollicitations d'Helyon, qu'il considérait beaucoup à cause de sa naissance et de sa vertu (1), et par les prières des habitans de Rodez qui applaudissaient à cette institution, il donna son autorisation, sans désigner aucun lieu en particulier. Le chapitre fut néanmoins choqué de cette permission, et il ne craignit pas de lui en faire de très-vives plaintes. Le bon prélat répondit qu'il n'avait jamais entendu blesser les droits du chapitre, et qu'en donnant son consentement à la nouvelle fondation, il avait pris les pré-

(1) Il était neveu du cardinal d'Arras, qui fut premier ministre de Louis XI.

cautions nécessaires pour ménager tous les intérêts. « Du reste, ajouta-t-il, pour
» faire sentir aux chanoines toute l'indé-
» cence de leur opposition, je ne pensais
» pas que le chapitre pût trouver mauvais
» que le service divin se fît dans les terres
» de sa dépendance. Un des devoirs les plus
» essentiels des ecclésiastiques, et surtout
» des chanoines, c'est de chanter conti-
» nuellement les louanges de Dieu : les
» chapitres n'ont été établis que pour
» cela. Mais, comme l'église vous permet
» d'interrompre ce concert de louanges
» pendant les heures de la nuit, vous
» devez vous réjouir de ce que ces bons
» religieux viennent se loger dans votre
» voisinage et sur vos terres, pour rem-
» plir en quelque sorte cette lacune, et
» continuer ce que vous interrompez.
» Quant au prétexte qu'on allègue et aux
» dangers qu'on veut nous faire crain-
» dre, ils sont tout-à-fait sans fondement.
» Non-seulement la sûreté de la ville ne
» sera pas compromise, mais la Char-
» treuse sera comme un nouveau boule-
» vard, pour la protéger. Les religieux
» seront toujours là, veillant sans cesse et
» levant au ciel leurs mains innocentes,
» pour demander à Dieu sa conservation
» et sa prospérité. »

Il finit en leur rappellant qu'il y avait

eu autrefois des bâtimens sur ce terrain et qu'on ne s'en était jamais formalisé ; d'autant plus qu'on s'était toujours réservé la liberté d'y mettre garnison et d'y placer des postes avancés, et qu'on ne prétendait pas s'opposer à cet usage, quand les besoins de la ville l'exigeraient.

Il n'en fallait pas tant pour satisfaire des esprits raisonnables et de bonne foi ; mais ce ne fut pas assez pour le chapitre de Rodez. Il interjeta appel devant le métropolitain, de la permission donnée par l'évêque, sans son consentement, et se pourvut au parlement de Toulouse, contre les lettres patentes du roi. En conséquence, le parlement envoya un commissaire à Rodez, pour visiter les lieux où devait être bâtie la Chartreuse. L'affaire fut examinée avec le plus grand soin, les chanoines soutinrent leur prétention avec beaucoup de chaleur et d'obstination, et malgré cela le projet de fondation fut maintenu en son entier.

Cependant le prieur de la Chartreuse de Villefranche, Jean de Mesengan, se hâta d'envoyer une colonie de chartreux à Rodez, pour prendre possession du terrain qui lui avait été concédé. Ils s'établirent d'abord dans une petite métairie, située dans l'enceinte de ce terrain, et c'est alors qu'ils bâtirent la chapelle de

Notre-Dame-de-Pitié qui subsiste encore. La Chartreuse fut aussi bâtie sans délai, malgré l'opposition du chapitre, et ce fut sans doute pour qu'on pût en faire, au besoin, un poste militaire que l'enceinte de l'enclos fut flanquée de tours, comme on le voit encore aujourd'hui. Les religieux n'en prirent possession qu'en 1524.

Du reste, le procès ne se termina pas de si tôt. Il fut encore repris en 1595, et on profita de l'occasion des guerres civiles qui désolaient alors la France, pour représenter de nouveau les dangers auxquels la ville était exposée, et demander la démolition de la Chartreuse. Le maréchal de Matignon, qui était alors gouverneur de la Guienne, fut invité à se transporter à Rodez pour juger l'affaire en toute connaissance de cause. Il s'informa avec beaucoup de soin de l'époque de la fondation, et apprenant qu'elle avait été approuvée et soutenue par François d'Estaing, il craignit sans doute de toucher à l'œuvre d'un saint évêque, dont on publiait, en ce moment, les miracles les plus éclatans, et il se contenta de répondre que les évêques de Rodez, étant en même temps seigneurs de la ville, il était de leur devoir de la défendre. Il recommanda aux habitans de Rodez de veiller aussi de leur côté et de prendre garde aux surprises : et c'est ainsi que fut terminée cette affaire.

Nous voyons encore de nos jours de beaux restes de la Chartreuse fondée par Helyon de Jouffroi. Le mur d'enceinte et une partie de la maison subsistent en leur entier. Mais on regrette, en longeant ces murs antiques, que la maison des saints soit devenue la demeure des animaux, et que ces voûtes, qui retentissaient autrefois des louanges du Seigneur, n'entendent plus aujourd'hui que le bruit des chevaux et les cris des palefreniers. Du moins, si on y voyait fleurir quelqu'institution utile à l'humanité!

Mais, outre la Chartreuse, Helyon de Jouffroi fonda encore à Rodez un couvent de religieuses de l'Annonciade. Cet ordre était alors nouveau dans l'Eglise. Sainte Jeanne de Valois, fille de Louis XI, voyant son mariage avec Louis XII déclaré nul par les commissaires du Pape, se retira à Bourges, pour s'adonner tout entière aux exercices de la piété et de la pénitence. C'est là qu'elle fonda, en 1500, l'ordre des religieuses de l'Annonciade, pour honorer et imiter les vertus dont la Sainte Vierge nous a présenté un si parfait modèle. Elle voulut que la supérieure ne portât pas d'autre nom que celui de mère *Ancelle*, d'un mot latin qui veut dire servante, en mémoire de l'humble qualité que prit Marie, quand le mystère de l'Incarnation

lui fut annoncé. Les Annonciades portaient un voile noir, un manteau blanc, un scapulaire rouge, un habit brun e une corde pour ceinture. La pieuse princesse ne tarda pas à se mettre au nombre des religieuses qu'elle venait de fonder, et le Seigneur couronna son sacrifice, une année après, le 4 février 1505.

Celui qui eut le plus de part à cette fondation, fut un saint religieux cordelier, le P. Gilbert Nicolas, plus connu sous le nom de Gabriël-Marie, que le pape Léon X lui avait donné, à cause de sa grande dévotion au mystère de l'Annonciation. Il était confesseur de la reine Jeanne de Valois, et il fut supérieur-général des Annonciades.

La maison de Rodez fut une des premières fondées après celle de Bourges. Elle fut commencée environ l'année 1522. Le saint évêque de Rodez gémissait alors sur la décadence et le relâchement de quelques communautés religieuses de son diocèse : on peut juger avec quel empressement et quelle satisfaction il accueillit ce nouvel essaim de vierges ferventes, qu'Helyon de Jouffroi avait appelées dans sa ville épiscopale, pour l'embaumer du parfum des plus beaux exemples. A cette occasion, il connut pour la première fois le P. Gabriël-Marie qui vint lui-même à

Rodez pour les intérêts de la nouvelle fondation; et, comme il y avait déjà entre eux unité parfaite de pensées et de sentimens, ils furent bientôt unis ensemble par les liens d'une étroite amitié. Aussitôt que la maison fut achevée, François d'Estaing en consacra lui-même l'église, le 31 décembre 1524, et pour qu'on pût y arriver facilement de la rue de l'Embergue, il acheta de ses propres deniers les maisons qui en empêchaient l'accès et les fit démolir. Enfin, il accorda de nombreuses indulgences aux fidèles qui la visiteraient le jour anniversaire de sa consécration. Une inscription placée du côté de l'Epître rappelait autrefois la date de cette consécration et le nom du consécrateur. Elle était ainsi conçue :

Anno à partu virginis 1524, *ultimâ decembris sancto Sylvestro dicatâ*, Franciscus *de Stanno, episcopus Ruthenensis, hanc ædem, orante* Gabriele-Maria, *Deo virginique matri, sub Annuntiationis titulo, consecravit.* L'an de J.-C. 1524, le 31 décembre, jour de St-Sylvestre, François d'Estaing, évêque de Rodez, à la prière du P. Gabriel-Marie, a consacré cette église à l'honneur de Dieu et de la Vierge-Mère, sous le titre de l'Annonciation.

François d'Estaing eut toujours depuis une affection particulière pour cette mai-

son : il y voyait fleurir le culte de la mère de Dieu et les plus belles vertus du cloître. Il fit pour elle les plus grands sacrifices, et ce fut à sa libéralité et à celle de ses héritiers qu'elle dut une grande partie des constructions et des embellissemens qu'on y admirait autrefois.

Elle eut encore l'avantage d'être dépositaire des restes mortels du P. Gabriël-Marie, qui y termina saintement ses jours, trois ans après la mort du bienheureux François d'Estaing, le 27 août 1532. Son corps fut enseveli dans l'église du couvent, et on dit qu'on voyait sur son tombeau de merveilleuses clartés, et qu'on y entendait les concerts d'une céleste harmonie. Son épitaphe était conçue en ces termes :

Hic collecta quiescunt ossa Reverendi Patris, inclytæ memoriæ Gabrielis-Mariæ, generalis sanctimonialium institutoris, quæ Deo Deiparæque virgini nomine Annuntiationis consecratæ sunt. Officio generalis commissarii cismontani ter functus, atque indè B. Francorum reginæ Joannæ audiendis confessionibus sacris ascitus in hoc demum virginum cœnobio piissimè vitâ concessit, vicesimo septimo augusti, anno M. D. XXXII. — Ici reposent les restes mortels du P. Gabriël-Marie, d'illustre mémoire, fondateur des Annonciades. Il fut trois fois commissaire-général de son ordre, en-deça des monts.

Il fut ensuite confesseur de la B. Jeanne, reine de France, et mourut saintement dans ce monastère, le 27 août 1532.

Il ne nous reste plus aujourd'hui qu'un souvenir du couvent de l'Annonciade : les bâtimens même ont été renversés. Toutefois cette terre ne sera pas profanée. Nous y voyons s'élever un superbe édifice destiné aux élèves du sanctuaire. Il y aura encore là une maison de Dieu : Marie y sera connue et honorée comme autrefois : de pieux et fervens lévites y chanteront ses louanges avec amour, et se prépareront aux travaux de l'apostolat par la fidèle imitation de ses vertus.

CHAPITRE XIV.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING RÉFORMA LE CALENDRIER DE SON ÉGLISE, ET DE LA PERSÉCUTION QU'IL ÉPROUVA A CETTE OCCASION.

Ne putetis gratis esse malos in hoc mundo, et nihil boni de illis agere Deum. Omnis malus aut ideò vivit, ut corrigatur, aut ideò vivit, ut per illum bonus exerceatur.

(St.-Augustin.)

A peine assis sur le siège de Rodez, le bienheureux François d'Estaing avait conçu le projet de réformer le calendrier de son Eglise, et de le rendre aussi conforme que

possible à celui de l'Eglise romaine, qu'il regardait comme la mère et le modèle des Eglises. « Il ne faut pas, disait-il, qu'on » entende dans la maison du Seigneur le » bruit d'une variété discordante (1). » Ce n'était pas une entreprise facile à exécuter, car la négligence et la simplicité des siècles précédens y avaient introduit tant de désordre, qu'on trouvait à peine deux paroisses dans le diocèse, ou même deux prêtres qui fissent le même office ou qui le fissent avec la même solennité. A cela se joignait une grande variété dans les légendes des saints, et même l'introduction de quelques fêtes non autorisées et entâchées de superstition.

L'ouvrage était important et demandait beaucoup de capacité et de soin. François d'Estaing choisit pour cela dans son clergé les ecclésiastiques les plus savans et les plus habiles dans la connaissance de la liturgie romaine. Il leur fit tenir en sa présence plusieurs assemblées, où la matière fut mûrement examinée. Tout ce qui était apocryphe ou suspect, fut sévèrement retranché, et, comme il avait toujours professé l'amour et le respect le plus profond

(1) *Ne malleus dissonæ varietatis in domo Domini audiretur.* — Les nouvelles liturgies françaises n'auraient donc pas été de son goût.

pour l'autorité du Saint-Siége apostolique, il ne voulut rien adopter qui ne fût entièrement conforme à son esprit ou à ses règlemens. C'est ainsi qu'il dressa le nouveau calendrier, qui fut approuvé par le chapitre et publié solennellement dans l'assemblée synodale de l'année 1514, où il fut accueilli par tout le clergé avec satisfaction et reconnaissance. Il était le fruit de dix années de travail.

Nous allons faire connaître quelques-unes des principales additions qui furent faites alors à l'office de l'Eglise de Rodez.

Avant le décret du Concile de Trente et la Constitution de Pie V sur la réforme du Bréviaire, l'Eglise romaine n'avait pas fait une obligation de réciter l'office de la Ste. Vierge le samedi de chaque semaine. Cependant, comme l'église de Rodez est sous l'invocation de Notre-Dame, c'était un usage dans tout le diocèse, reçu depuis un temps immémorial, de le réciter une fois par semaine. François d'Estaing conserva cette pieuse coutume, qu'il savait très-conforme à l'esprit de l'église romaine, et, comme par une inspiration divine, il prévint ce qui devait être établi plus tard pour tout le monde catholique, et fixa cet office au samedi. Il ordonna même que, lorsque le samedi serait occupé par un autre office double ou semi-double, celui de

la Sainte-vierge fût transféré à un autre jour de la semaine (1).

La fête de l'Annonciation fut fixée au 25 du mois de mars, et le saint évêque ajouta une recommandation bien digne de sa piété. « Nous exhortons, disait-il, tous nos » diocésains à se réunir dans leurs églises, » sur le soir de cette fête, pour reconnaître » et honorer l'amour de Notre-Seigneur » Jésus-Christ, qui s'incarna à cette heure » dans le sein de Marie (2). Il adoptait en cela l'opinion de plusieurs savans docteurs, sur l'heure de l'Incarnation, et en particulier celle de saint Bonaventure, qui fit décréter, en 1263, par le chapitre général

(1) *Quamvis in regulis romanis officium Beatæ Mariæ non sit insertum, nec ab illis quidem qui easdem totaliter sequuntur, veruntamen quia prædictum officium maximâ veneratione fuit celebrari consuetum in nostrâ diæcesi Ruthenensi, videreturque ecclesiasticis in officio suo se valdè delinquere, si dictum officium auferretur, maximè quod Virgo Maria caput et patrona dictæ ecclesiæ majoris et totius Ruthenensis diæcesis existit : ideò insequendo consuetudinem et regulas antiquas, prædictum officium retinetur : et de eâdem fiet in quâlibet hebdomadâ die sabbati, etc.*

(2) *Hortamur et monemus omnes diæcesanos nostros quatenùs, in memoriam et honorem Incarnationis Domini Jesu-Christi, in crepusculo noctis dictæ solemnitatis Incarnati, dictâ horâ conveniant ad ecclesias suas.*

de son ordre, assemblé à Paris, que tous les soirs on saluerait à plusieurs reprises l'auguste mère de Dieu, en mémoire de la salutation qu'elle reçut, à cette heure, de l'archange Gabriel.

On serait bien surpris de ne pas trouver dans le calendrier de François d'Estaing la fête de l'Immaculée Conception de Marie. Nous avons vu avec quelle joie et quel empressement il l'adopta en Italie, au moment où elle venait d'être établie par le Saint-Siége. Semblable à l'abeille, qui amasse avec soin sur toutes les fleurs les parfums les plus exquis, il recueillait alors sur la terre classique de la foi ces précieuses dévotions dont il devait un jour enrichir son église. De retour à Rodez, il se fit un devoir de faire connaître aux fidèles le beau privilége de Marie, et plus tard il fut le premier évêque de France qui en établit la fête dans son diocèse. Animé du même esprit que les Pontifes de Rome, il ne trouva pas de moyen plus efficace pour arrêter le fléau qui désolait en ce moment une grande partie du Rouergue (1514), et il paraît que les habitans de Rodez en furent alors préservés, à cause de la dévotion extraordinaire qu'il leur avait inspiré pour l'inviolable pureté de Marie. Dès lors la fête de l'Immaculée Conception fut célébrée avec beaucoup de ferveur et de so-

lennité dans l'église de Rodez, et on a remarqué que depuis, le peuple et le clergé de cette ville ont témoigné un grand amour pour le glorieux privilége de Marie. Ils l'ont souvent invoquée sous ce titre, dans les calamités publiques, et Marie, qui ne se laissa jamais vaincre en libéralité, leur a plus d'une fois témoigné sa reconnaissance, en arrêtant aux portes de Rodez les fléaux prêts à fondre sur eux, et en ramenant dans leurs cœurs la joie et la sécurité (1).

Mais la fête dont l'établissement tenait le plus au cœur de François d'Estaing, c'était celle de l'Ange-Gardien. Il y travaillait depuis long-temps, et elle lui avait coûté bien des soins et des peines. Il y pensait déjà pendant le temps qu'il passa à Rome en qualité d'ambassadeur du roi de France. Le soin des grands intérêts du royaume ne lui faisait point oublier son Eglise; elle était toujours présente à son cœur, et en travaillant pour le roi, il travaillait aussi pour elle. Il communiqua dès lors au Pape le projet qu'il avait formé d'établir dans son diocèse la fête de l'Ange-Gardien, et Jules II lui donna, de vive voix, toutes les permissions nécessaires. De retour à Rodez, il s'en occupa avec ardeur, et fit composer

(1) Voyez les Pièces justificatives, N° 8.

l'office par un savant et pieux docteur de l'ordre de Saint-François, avec lequel il avait lié une étroite amitié, durant son séjour à l'abbaye de Monastiers, en Velay. Un travail si important ne pouvait être confié en des mains plus habiles. Ce religieux était en même temps professeur de théologie, pénitencier du Pape et évêque *in partibus* de Troye, suffragant du Puy. Il composa l'office de l'Ange-Gardien tout entier des paroles même de l'Ecriture sainte et des plus beaux passages des SS. Pères. Aussi, après avoir été approuvé par quarante docteurs de la Faculté de Paris, il obtint encore le suffrage du pape Léon X, qui succéda à Jules II sur le siège de Rome. Le savant Pontife, aussitôt qu'il en eût connaissance, se hâta d'en témoigner sa joie à l'évêque de Rodez, et il lui envoya successivement trois brefs. Dans le premier, il approuvait en général le nouveau calendrier du diocèse de Rodez, et dans les deux autres, il confirmait en particulier l'institution de la fête de l'Ange-Gardien, et accordait une indulgence générale à tous ceux qui assisteraient à la première messe que le saint évêque devait célébrer le jour où cette fête avait été fixée.

Mais voilà que, sur ces entrefaites, s'éleva contre François d'Estaing une opposition à laquelle il ne devait pas s'attendre :

ce fut précisément à l'occasion du nouveau calendrier. Il y avait alors dans le chapitre de Rodez un chanoine qu'il avait toujours comblé de biens et d'honneurs, depuis le commencement de son épiscopat. Il l'avait fait prévôt de la cathédrale de Carpentras, pendant la légation d'Avignon, et, à son retour, il l'avait pourvu d'un riche bénéfice dans le Rouergue. Pierre de Garrigia (c'était son nom) avait été ensuite official pendant plusieurs années, et dans ce moment il était encore vicaire-général. Or, l'archidiacre de Saint-Antonin étant mort, l'évêque de Rodez conféra cette dignité à un membre du chapitre très-recommandable, mais son propre neveu, nommé Jean d'Estaing. Garrigia prétendait à cette place, et cela en vertu de certaines lettres qu'il avait obtenues de Rome, et qui furent plus tard reconnues défectueuses. En conséquence, il appela au Parlement de Toulouse, et il intrigua si habilement, qu'on le maintint dans son droit prétendu, et il fut, par arrêt, archidiacre de St.-Antonin. C'était assez pour son ambition ; mais ce ne fut pas assez pour sa vengeance. Il recueillit dans le nouveau calendrier un grand nombre de propositions qu'il voulait faire condamner comme hérétiques, téméraires ou scandaleuses ; et pour mieux baser son accusation, il avait eu la mauvaise foi de

tronquer les passages et de les isoler de leurs antécédens et conséquens (1). Enfin il avait réuni dans un long mémoire toutes les objections qu'il avait pu amasser contre les nouveaux offices établis par son évêque. Il y en avait environ deux cent soixante contre la fête de l'Ange-Gardien. Après avoir d'abord porté la cause devant le métropolitain, il entreprit lui-même le voyage d'Italie, pour accuser son évêque et faire condamner sa doctrine. Arrivé à Rome, il commença par répandre habilement dans l'esprit des juges toute sorte de préventions contre François d'Estaing. Il le présenta comme un homme intolérant et d'une sévérité excessive pour son clergé, auquel il imposait tous les jours de nouvelles obligations. Il fit beaucoup valoir le refus qu'il

(1) François d'Estaing avait dit que la Sainte Vierge était la patrone de la cathédrale de Rodez : *Virgo Maria caput et patrona majoris ecclesiæ Ruthenensis*, et Garrigia l'accusait d'avoir prétendu que la Sainte Vierge est le chef de l'Eglise, et il prouvait longuement que cette qualité ne peut convenir qu'à Jésus-Christ, suivant la parole de saint Paul : *Ipsum (Christum) dedit caput super omnem Ecclesiam...* — Il lui reprochait ensuite d'avoir fixé l'heure de l'Incarnation à l'entrée de la nuit, *in crepusculo noctis*, et, comme les sentimens sont partagés là-dessus, il portait, à l'appui de son accusation, les paroles des Docteurs qui veulent que ce mystère ait été accompli à une autre heure.

avait fait d'obéir aux lettres de réserve qui lui conféraient à lui le titre d'archidiacre; surtout il ne manqua pas de rappeler qu'il avait assisté au Concile de Pise, où le Saint-Siége avait été s i peu ménagé. Enfin, il fit si bien par ses intrigues, qu'il parvint à se faire des partisans à la cour romaine, et fut même dispensé d'obéir aux nouveaux règlemens du chapitre de Rodez. Mais ce premier succès ne servit qu'à sa confusion; l'affaire ne fut que plus mûrement examinée. Les commissaires nommés par le pape se réunirent plus de soixante-dix fois, tout le calendrier fut passé en revue, toutes les objections pesées à la balance du sanctuaire, et, loin de faire tort à l'évêque de Rodez, cet examen ne servit qu'à donner la plus haute idée de son zèle, de sa piété et de son orthodoxie. On reconnut unanimement le respect et le dévouement qu'il avait toujours témoigné au Saint-Siége, et toutes les préventions firent place à l'estime et à la considération la plus profonde. Léon X lui-même le défendit hautement du reproche qu'on prétendait tirer de sa présence au Concile de Pise, et il dit que la cour romaine savait très-bien que l'évêque de Rodez n'avait pas nui au Saint-Siége dans cette occasion. Il lui écrivit avant la fin du procès, pour lui dire qu'il était très-satisfait de son ouvrage, et qu'il se proposait

d'imiter sa piété, en donnant la fête de l'Ange-Gardien à tout l'univers catholique. Il l'engageait seulement à en abréger l'office, pour le mettre plus à la portée du commun des fidèles. Il rendit enfin son jugement solennel, par lequel il approuva et confirma toutes les nouvelles institutions de l'évêque de Rodez. Il révoqua ensuite la dispense que Garrigia avait extorquée par ses intrigues, et lui défendit, sous peine d'excommunication, de jamais inquiéter le saint prélat, sous quelque prétexte que ce pût être.

Du reste, pendant tout le procès, qui dura plusieurs années, François d'Estaing fut toujours d'une bonté et d'une douceur inaltérable pour ce chanoine indocile. Il fallut, pour ainsi dire, que Dieu lui-même prît soin de sa vengeance. Garrigia fut puni précisément par où il avait péché. Le grand conseil, qui avait été saisi de l'affaire, reconnut le défaut de ses lettres de réserve, et le priva, par arrêt, de son archidiaconat. Heureux encore si Jean de Garrigia, son frère, à qui il avait résigné son canonicat, avait eu le temps de le lui passer de nouveau ! mais il mourut subitement et sans pouvoir faire aucune disposition, et Pierre de Garrigia se trouva tout-à-fait hors de l'Eglise de Rodez, sans archidiaconat et sans canonicat.

L'année suivante (1526), François d'Estaing obtint encore du pape Clément VII une nouvelle confirmation de la fête de l'Ange-Gardien, avec indulgence plénière en forme de Jubilé, pour tous ceux qui assisteraient à la première messe. Cette faveur du Saint-Siége fut annoncée dans tout le diocèse, et l'affluence fut si grande que, la vaste enceinte de la cathédrale ne suffisant pas, on dressa un magnifique autel, en plein air, contre l'église de la Chartreuse, dont la clôture n'existait pas alors; et c'est-là que fut célébrée la première messe, le dimanche, second jour de juin, au milieu d'une réunion de plus de cent mille fidèles, accourus à la voix du saint évêque pour gagner l'indulgence plénière.

Depuis ce jour, après lequel il avait soupiré pendant vingt-cinq ans, François d'Estaing sentit augmenter en lui sa dévotion et son amour pour ces esprits célestes que Dieu a chargés du soin de nos âmes. Il sembla dès lors avoir fait une alliance nouvelle avec eux, et les élans de son cœur étaient si enflammés, qu'on disait communément qu'il avait le bonheur de voir son Ange-Gardien, sous une forme sensible, et de s'entretenir souvent avec lui. Il permit en effet qu'on le peignît dans ce sublime entretien, et cette représentation a

été conservée dans une gravure qu'on retrouve encore de nos jours, en tête de son histoire (1). On y voit François à genoux, devant un ange qui semble écouter et répondre tour à tour, les bras posés l'un sur l'autre, les yeux baissés, la tête et le corps légèrement penchés en avant.

Mais non content d'avoir établi la fête de l'Ange-Gardien, il voulut encore lui donner un fondement solide. Il acheta de ses propres deniers la terre de Roussy, près d'Entraygues, qui valait environ cinquante mille livres, et il en fit don à son église, pour la célébration perpétuelle de cette fête ; et pour que la donation fût à couvert de tout danger, il obligea son frère, le vicomte d'Estaing, de la ratifier par acte public. Elle fut acceptée par le chapitre de Rodez, le 28 mai 1529.

Deux ans après la mort de François d'Estaing, sur les instances de ses deux neveux, Charles et Jean d'Estaing, et pour satisfaire à ses pieux désirs, la fête de l'Ange-Gardien fut encore enrichie de nombreuses indulgences, par une bulle de Clément VII, du 4 avril 1531.

Le cardinal de Sainte-Croix, qui avait

(1) Voyez l'Histoire du bienheureux François d'Estaing, composée par le P. Beau, de la compagnie de Jésus, édition de Clermont, 1653, in-4°.

lié une étroite amitié avec l'évêque de Rodez, au concile de Pise, fut un de ceux qui soutinrent sa cause avec le plus de vigueur à la cour de Rome, et, à l'exemple du saint évêque, son ami, il adopta avec ferveur et se mit à propager la dévotion aux SS. Anges-Gardiens. Ce fut sur son invitation, que plusieurs évêques d'Espagne en adoptèrent la fête, et la firent célébrer dans leurs églises le même jour que l'évêque de Rodez lui avait assigné.

Quelque temps après que François eut célébré la première fête de l'Ange-Gardien, Alain de Varennes, son ami, reçut une lettre du docteur Govéa*, Portugais, principal du collége de Sainte-Barbe à Paris, et son ancien condisciple, dans laquelle il lui témoignait un grand déplaisir de n'avoir pu assister à cette fête, et lui promettait de propager la dévotion de l'Ange-Gardien partout où il se trouverait. Il tint parole. Rappelé en Portugal par le roi Jean III, qui le combla d'honneur, il y introduisit cette dévotion, et c'est à son zèle qu'on attribue les honneurs qui furent rendus, quelque temps après, aux esprits bienheureux chargés du soin de nos âmes. C'est ce même docteur qui avait inspiré au roi de Portugal, de demander Saint François-Xavier pour les missions des Indes.

L'église de Rodez, tout en suivant le Bréviaire Romain qui porte la fête des SS. Anges-Gardiens au second jour d'octobre, a toujours conservé la fête de l'Ange-Gardien (*Proprii Angeli*), établie par François d'Estaing, et fixée au premier jour de mars. Elle garde aussi précieusement l'Office propre de la Sainte Vierge, qu'il fit composer pour le samedi de chaque semaine.

CHAPITRE XV.

COMMENT LE BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING AIMAIT LES PAUVRES ET LES MALHEUREUX, ET DES TENDRES SOINS QU'IL LEUR PRODIGUAIT.

Vir amator civitatis et benè audiens, qui pro affectu pater appellabatur... Satiavit animam inanem et animam esurientem satiavit bonis, sedentes in tenebris et umbrâ mortis, vinctos in mendicitate et ferro.
(II. Macch. 14. *Ps.* 106.)

Nous avons déjà vu en plusieurs endroits de cette histoire, combien François d'Estaing aimait les pauvres, et combien les sentimens qu'on lui avait inspirés à Au-

brac avaient germé et fructifié dans son cœur. Mais comme cette tendre charité et cette paternelle compassion pour les malheureux forme un des plus beaux traits de cette belle vie et en fait peut-être le caractère distinctif, nous allons lui consacrer un chapitre tout entier, où nous recueillerons tout ce qui n'a pu trouver place ailleurs.

Qu'ils étaient beaux les pas du saint évêque, parcourant tous les ans les paroisses de son diocèse, évangélisant avec simplicité les bons habitans des campagnes, et leur apprenant à sanctifier leurs travaux! Qu'il était beau de voir ce père des pauvres, assis auprès du lit des malades et des agonisans, leur aidant à profiter de leurs souffrances, et les conduisant aux portes de la bienheureuse éternité ! Quoique la langue vulgaire du pays ne lui fût pas très-familière, à cause du long séjour qu'il avait fait hors du Rouergue, il n'en employait jamais d'autre quand il parlait au peuple, et la charité dont son cœur débordait, le rendait toujours éloquent et pathétique. Quand il était de séjour à son château de Muret, il faisait le catéchisme plusieurs fois par semaine, et, long-temps après, la chaire de l'eglise paroissiale fut en grande vénération, à cause de la tradition qui s'était conservée, que le bienheureux Fran-

çois d'Estaing y était monté bien souvent. Un jour qu'il visitait la chapelle de l'hospice St.-Laurent, à Rodez, il voulut faire lui-même un sermon à six pauvres lépreux qu'il y trouva. Après cela, il leur fit réciter le Symbole des Apôtres, et en ayant trouvé un qui ne savait pas l'Oraison Dominicale, il se tourna vers le chapelain et lui dit : « Hélas ! Monsieur le chapelain, pour l'a» mour de Jésus, ne permettez pas que ces » pauvres gens, qui se trouvent abandon» nés des hommes et de leurs propres pa» rens en ce monde, perdent encore leur » Père qui est aux cieux ! » Il ordonna ensuite qu'on leur fît une instruction toutes les fois qu'on leur dirait la messe, et il promit aux chapelains de faire augmenter leur traitement, si, l'année d'après, ils avaient bien rempli leur devoir à cet égard. La même année, visitant l'hospice Saint-George, après avoir longuement catéchisé et exhorté les quatre lépreux qui formaient tout son auditoire, il leur demanda s'ils avaient besoin de quelque chose, et comme ils lui dirent qu'ils manquaient de linge, il leur en envoya, le même jour, du sien propre.

Du reste, la charité n'était pas uniquement en lui l'effet d'un sentiment naturel et le mouvement d'une compassion toute humaine : elle avait un meilleur principe

et un fondement plus solide. Il aimait tendrement notre Seigneur Jésus-Christ; pouvait-il ne pas aimer les pauvres, qui sont ses membres souffrans? pouvait-il ne pas éprouver ce que sentait l'apôtre St.-Paul, quand il disait; « Qui est infirme, sans que » je sois infirme moi-même? qui souffre, » sans que je sois moi-même en souf- » france? » Et comme l'amour de Jésus-Christ prenait tous les jours en son cœur de nouveaux accroissemens, dans les intimes communications de l'oraison, l'amour des pauvres croissait en lui dans les mêmes proportions. Dans les dernières années de sa vie, soulager les pauvres était pour lui un besoin aussi impérieux que celui de pourvoir à sa propre conservation. Voilà ce qui explique cette excessive charité, cette espèce de prodigalité qui le portait à se priver lui-même du nécessaire et à vivre en pauvre, pour mieux soulager les pauvres. C'est ce que disait son maître-d'hôtel. Dans la dépense de sa maison, les intérêts de Dieu et des pauvres étaient toujours mis en première ligne : ses intérêts personnels ne venaient qu'après, et comme un accessoire de la moindre importance; et si les besoins des pauvres augmentaient, il diminuait encore d'autant les dépenses de sa maison : en sorte qu'on a dit qu'il ne vivait lui-même que du reste des revenus des pauvres.

Il tenait si peu à tous ces biens qui font la félicité des avares, qu'un des témoins entendus pour la confirmation de son élection assura, par serment, qu'il avait entendu dire à ses serviteurs qu'il ne connaissait pas les pièces d'or. Il n'était pas pour cela moins exact à se pourvoir de bons fermiers et à leur faire rendre un compte sévère ; au contraire, il avait coutume de dire que c'était commettre une double faute que de se laisser voler : d'abord parce qu'on donnait occasion à l'injustice, mais surtout parce qu'on se privait du moyen de secourir les pauvres. « Ce n'est pas, di-» sait-il, donner, mais abandonner : *non* » *dare, sed pessumdare.* » Il avait pour maxime d'amasser avec justice pour donner avec libéralité. Un jour qu'il s'était montré fort sévère avec son principal économe et qu'il avait même refusé de lui passer certaines dépenses jusqu'à plus ample informé, son aumônier, qui avait assisté à cette reddition de comptes, se crut autorisé par-là à rejeter un mandat très-considérable que François avait donné, le même jour, pour une famille très-nécessiteuse. Il en reçut de vifs reproches ; mais il répondit : « Monseigneur, vous y regardez de si près » quand il s'agit de ce qu'on vous doit, et » ensuite vous donnez à pleines mains, » sans prendre aucun renseignement. —

» Oh ! que vous l'entendez bien mal, ré-
» partit le saint évêque ! je ne demande ces
» biens que pour m'en défaire. Ce sont les
» biens des pauvres : j'en exige un compte
» sévère pour n'être pas coupable devant
» Dieu, mais je les répands ensuite avec
» plaisir et sans compter. »

C'est pour la même raison qu'il évita toujours toutes les dépenses inutiles. Il ne connaissait pas le jeu et les divertissemens profanes. Jamais de voyages inutiles, de repas somptueux, de fêtes dispendieuses. Il avait en horreur tout ce vain et scandaleux attirail de chasse, si usité chez les grands seigneurs de son temps, et dans les occasions solennelles où il était obligé de paraître en public, il écartait avec soin cette pompe et ce faste mondain qui annonce plutôt le grand seigneur que le ministre de Jésus-Christ. Quand il mourut, il n'avait qu'un seul mulet de charge qu'il donna au vicomte d'Estaing, son frère.

Il pensait du reste qu'il n'avait pas grand mérite à verser dans le sein des pauvres les biens qu'il tenait de la bonté divine, et il répétait souvent, et écrivait même de sa main cette belle parole que saint Grégoire adressait autrefois à un gentilhomme français : « C'est le propre de la noblesse de se
» persuader qu'elle ne fait que justice,
» quand elle donne libéralement, et qu'elle

» ne saurait s'accroître que par de nou-
» veaux et de plus grands bienfaits (1). »

Il avait souvent eu la pensée de fonder un hospice avec un revenu suffisant pour l'entretien d'un grand nombre de pauvres; mais comme une pareille fondation demandait une somme considérable, et que vers la fin de son épiscopat les besoins de son peuple furent innombrables, il écrivait à son neveu, Charles d'Estaing, « qu'il
» n'avait pas le courage d'amasser aux dé-
» pens des besoins présens, et de pourvoir
» au soulagement de la postérité tandis que
» les vivans seraient en souffrance. » En effet, il ne fit aucune réserve, et après sa mort, on ne trouva chez lui presqu'aucun argent.

Mais pour suppléer en quelque sorte à l'Hôtel-Dieu qu'il eût voulu établir, à ses frais, il mettait le plus grand zèle à maintenir les anciennes fondations de cette nature, et les aumônes publiques imposées aux communautés. D'une extrême condescendance pour tout le reste, il était entièrement inexorable, quand il s'agissait de l'intérêt des pauvres. Une communauté de la campagne ayant un jour refusé de

(1) *Hanc sibi quodam modo Nobilitas legem imponit, ut debere se quod spontè tribuit, æstimet, et nisi in beneficiis suis creverit, nihil præstitisse se reputet.* (S. Greg. Lib. 12., Ep. 17.)

faire les aumônes qui avaient été jugées d'obligation, dans une grande disette, il la fit sommer, à plusieurs reprises, d'accomplir un devoir si sacré, et, sur son refus, il emprunta en son nom la somme demandée, et la fit aussitôt distribuer. Après quoi il alla lui-même plaider au parlement la cause des pauvres, et fit condamner la communauté.

C'est encore François d'Estaing qui persuada à Louis XII de porter cette loi, si digne d'un roi très-chrétien, qui voulait que, dans les tribunaux, les causes des pauvres fussent toujours jugées les premières. C'est là l'usage qu'il faisait du crédit et de l'influence que son habileté et ses anciens services lui donnaient à la cour de France.

L'amour des pauvres avait, pour ainsi dire, élargi son cœur, et il pouvait leur dire à tous ce que Saint-Paul disait aux Corinthiens : « Vous n'y êtes pas à l'étroit. » En effet, il y avait place pour tous dans ce cœur dilaté par la charité, et quelle que fût leur condition et leur nécessité, ils en recevaient aussitôt les influences les plus heureuses et les plus abondantes. Lors même que les besoins étaient secrets, il savait les découvrir, et c'était assez qu'il les connût. Il avait, dans toutes les villes du diocèse, un certain nombre de person-

nes de confiance, ayant chacune leur district, qui correspondaient régulièrement avec lui, et lui faisaient connaître tout ce qui pouvait survenir. La liste générale des pauvres, qu'il avait en ses mains, était souvent renouvelée, et quelquefois même il envoyait dans tout le diocèse des commissaires extraordinaires pour s'informer encore mieux, et en secret, quelles étaient les familles indigentes.

On trouva dans ses papiers un nombre infini de mandats et de billets d'aumônes signés de sa main, et comme ils étaient tous spécifiés, on put reconnaître qu'il n'y avait aucune sorte de misère qu'il n'eût soulagée. Dans l'espace de deux ans seulement, il en avait donné quatre cent soixante, pour des mariages de pauvres filles. C'était afin de réparer en partie les désastres qui avaient affligé son peuple, en 1516. La peste et la famine avaient enlevé un grand nombre de personnes, et il se trouvait une multitude de filles, orphelines de père et de mère, abandonnées, sans aucun secours, la plupart exposées au danger de perdre leur vertu. Le saint évêque envoya un prêtre pieux et prudent qui parcourut le diocèse, pour en dresser une liste exacte, et toutes celles qui furent en âge furent établies honorablement. Nous avons vu plus haut le tendre intérêt qu'il

portait aux jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce, et les libéralités qu'il leur faisait, pour les mettre en état de continuer leurs études. On sait aussi que, tous les ans, il mettait en apprentissage un grand nombre de garçons pauvres, et leur donnait moyen de s'assurer une honnête existence.

Quant aux pauvres honteux, il les visitait lui-même en personne, et leur faisait l'aumône de sa propre main, et on assure que c'est à ceux-là qu'il donnait le plus abondamment. Que devaient donc être ses libéralités secrètes, puisque celles qui étaient publiques nous semblent déjà si extraordinaires ! Il est fait mention d'une pauvre femme à laquelle il semblait prendre un intérêt particulier, sans doute à cause de sa piété. Elle était de Rodez et habitait sur la place de Cité. Parvenue à un âge très-avancé, elle conserva toujours un précieux souvenir du saint évêque. Long-temps après sa mort, elle se plaisait à raconter qu'elle avait était confirmée par lui, en 1527, et que, tous les mois, il venait régulièrement dans sa maison, de nuit, avec un de ses aumôniers, pour lui faire la charité spirituelle et corporelle. Sans doute elle n'était pas la seule que François honorât de cette faveur. On le rencontrait souvent dans les rues, au milieu

de la nuit, surtout pendant l'hiver, muni d'une petite lanterne et suivi d'un domestique qui portait du bois et des provisions. Il se chargeait quelquefois lui-même de fruits confits et autres douceurs appropriées aux besoins des malades, et il les leur distribuait avec une admirable charité. On parle surtout d'un hiver, où la neige tomba pendant neuf semaines. Durcie par un froid excessif, elle encombra les rues de Rodez et ferma les portes des maisons ; on ne pouvait entrer que par les fenêtres du premier étage. La misère était extrême, les pauvres souffraient les horreurs de la faim et du froid. Le bon évêque ne les oublia pas. Il allait de nuit et de jour, suivi de quatre ou cinq personnes chargées de pain, de bois, de charbon ; il entrait par les fenêtres dans la maison des pauvres et, les réunissant autour du feu allumé par ses soins, il priait avec eux et leur faisait prendre la nourriture qu'il avait apportée.

Mais sa charité devenait encore plus tendre, s'il est possible, lorsque ses pauvres étaient à l'agonie. Il voulait alors qu'on l'appelât, à toutes les heures du jour et de la nuit ; et le peuple abusait souvent de ce commandement d'amour. Il laissait là le curé et les autres prêtres de la paroisse, qui étaient à sa disposition, et il courait à François d'Estaing qui était toujours prêt

à partir. Il venait s'asseoir au chevet des mourans, il les consolait par de douces paroles, les fortifiait contre les horreurs du trépas et ne se retirait qu'après avoir reçu leur dernier soupir. On le voit, les pauvres étaient ses amis les plus chers, ceux qui avaient la meilleure part dans son cœur. Lorsque les curés du diocèse lui écrivaient, pour lui rendre compte de l'état des pauvres malades que sa charité lui avait fait adopter, dans leurs paroisses, ils n'avaient pas d'autre terme pour les désigner que celui-ci : « Votre malade, votre paralytique, votre hydropique. » En fallait-il davantage pour exciter les sentimens de la plus vive reconnaissance ? Aussi, partout où on le voyait passer, les pauvres couraient en foule après lui : on lui faisait violence pour l'empêcher de partir. Cela lui arrivait surtout à Muret et à Salles-Curan, où il faisait un plus long séjour que dans les autres paroisses.

Mais si son immense charité le rendait sensible à la misère des pauvres, son crédit auprès de Dieu lui donnait le pouvoir de la soulager par des miracles. Un jour qu'il se promenait aux environ de Salles-Curan, près du village des Charreuses, catéchisant, comme à son ordinaire, ceux qu'il rencontrait, il vit passer des paysans qui allaient au travail. Ils les salua avec

bonté, et leur demanda s'ils avaient offert leurs actions à Dieu, et s'ils l'avaient prié de bénir leurs travaux. — « Nous travail-
» lons beaucoup, répondit un d'eux,
» et nous ne recueillons presque rien. —
» Votre cueillette sera toujours bonne,
» dit le prélat, si vous travaillez pour
» Dieu. » Le paysan se mit alors à se plaindre du grand dommage que la fougère causait dans ces campagnes, et la montrant de la main; « Voilà, dit-il,
» notre plus grand ennemi, il ravage tous
» nos champs et nous ruine entièrement;
» nous cultivons la terre, nous semons,
» nous suons beaucoup, et au bout de
» l'année la fougère a dévoré tout le fruit
» de nos travaux. » Alors François d'Estaing, touché de compassion, leva les mains et les yeux au ciel; et, plein d'une grande confiance en Dieu, il maudit la fougère et bénit toutes les terres de ce village. Sa prière fut exaucée; la fougère sécha sur pied, et depuis elle n'a plus reparu sur les terres de ce village, tandis que toutes les campagnes voisines en sont couvertes.

Une autre fois il vit, en passant, une foule de paysans occupés à arracher les racines de la fougère. — « Que faites-vous là, leur dit-il avec bonté? » Et ils lui racontèrent tous les ravages que cette mauvaise plante faisait dans leur champ. « Allez, leur dit-

il alors, allez vous occuper à un travail plus utile, et ne craignez plus les ravages de la fougère. » Il leur fit en même temps réciter l'Oraison Dominicale et le Symbole *des Apôtres*, et en ayant trouvé quelques-uns qui ne les savaient pas, il leur en fit des reproches et ordonna au vicaire de la paroisse de les réciter tous les dimanches au prône de la messe paroissiale, afin que tous les fidèles pussent les apprendre. La promesse du saint évêque se vérifia entièrement, et depuis ce jour ils ne virent plus de fougère.

Une autre année le ciel récompensa encore sa charité pour les pauvres d'une manière éclatante. C'était par un temps de grande disette : la ville de Rodez se trouvait inondée d'une foule de pauvres et surtout d'enfans qui demandaient du pain. Les ressources de la ville ne suffisant pas à tant de besoins, ils se répandaient dans les campagnes voisines, cherchant partout de quoi rassasier la faim qui les pressait. Une troupe de ces enfans étant un jour tombée sur un champ de fèves qui commençaient à mûrir, ils en sont bientôt chassés par le maître qui les charge de coups. Sur ces entrefaites ils voient passer François d'Estaing qui revenait de la campagne, et ils s'empressent de courir après lui pour réclamer son secours. « Nous

» mourons de faim, lui disent-ils en pleu-
» rant, et on nous chasse de partout. »
Le bon évêque est touché de compassion, et il conjure le maître du champ d'avoir plus d'indulgence pour ces pauvres enfans. — « Volontiers, répondit le paysan,
» je les laisserai manger, si Monseigneur
» veut payer le dommage. » — « Il sera
» largement réparé, reprit aussitôt Fran-
» çois ; avec la grâce de Dieu, vous ne
» perdrez rien. » — « Mangez, mangez,
» mes enfans, dit alors le paysan, en son
» patois : mangez des fèves pendant une
» heure, mais n'en emportez pas. » Ils ne se firent pas long-temps prier. Le bon évêque les considéra un moment avec un indicible sentiment de bonheur, et en se retirant il laissa un de ses aumôniers pour payer ce que le maître du champ demanderait, et distribuer en même temps une petite aumône à chacun de ces enfans.

On comprend aisément le ravage que fit dans l'espace d'une heure une trentaine d'enfans affamés ; et cependant, lorsque le temps de la récolte fut venu, il se trouva une si grande abondance de fèves, que le maître du champ lui-même et tous les voisins en étaient saisis d'étonnement. Sans doute le ciel voulut récompenser le villageois et acquitter plus amplement la dette contractée par le saint évêque. Depuis lors

le champ fut appelé *Pays-Maynat* : c'est le mot patois dont se servit le paysan pour engager les enfans à manger les fèves. On peut le traduire exactement par ces mots latins : *Pasce pueritia* ou *turba puerorum*.

C'est ainsi que François d'Estaing se montrait tous les jours de plus en plus digne de ce beau nom de père des pauvres que tout son peuple lui donnait à l'envi : et Dieu lui-même se plaisait à justifier la confiance des malheureux par les miracles les plus éclatans. N'a-t-il pas promis dans les divines Ecritures de faire la volonté de ceux qui le craignent, et d'exaucer la prière de leur cœur (1) ?

(1) Ps. 144. 19.

CHAPITRE XVI.

DE LA CONDUITE DU BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING DANS LES CALAMITÉS PUBLIQUES.

Ecce sacerdos magnus qui in diebus suis placuit Deo et inventus est justus, et in tempore iracundiæ factus est reconciliatis.
(Off. des Conf.-Pont.)

Lorsque les hommes d'état veulent rechercher les causes de ces terribles fléaux qui, de temps en temps, viennent porter la désolation dans les villes et les campa-

gnes, ils pensent rarement à s'élever au-dessus des causes purement naturelles, et ils ne veulent pas voir, dans ces événemens extraordinaires, la main de Dieu qui châtie les peuples coupables. On trouve cependant, en parcourant les annales des siècles, que les pestes et les famines ne viennent qu'après les crimes et les désordres publics : et ce n'est que lorsque les nations ont long-temps abusé de la patience du Seigneur, qu'il se lève enfin pour confondre la parole des impies et frapper de ces coups qui portent au loin la consternation et l'horreur.

Telle était la pensée du bienheureux François d'Estaing, et tel est, à peu près, l'abrégé d'un discours qu'il fit dans une assemblée synodale, pendant que la peste et la famine ravageaient son diocèse. Aussi dans ces tristes circonstances son premier soin était toujours de se tourner vers Dieu, et de prendre tous les moyens pour apaiser sa colère et désarmer sa justice. Il exhortait les pasteurs, les magistrats, les pères de famille et tous ceux qui étaient chargés de la conduite des autres, à veiller sur eux avec le plus grand soin, et à retrancher avec sévérité tout ce qui pourrait déplaire à Dieu. Il voulait que de toutes les parties de son diocèse il ne s'élevât vers le ciel qu'un cri de louange et de pénitence ca-

pables de couvrir, en quelque sorte, la voix des iniquités privées et publiques.

Pour lui, il augmentait alors ses austérités ordinaires, il s'offrait à Dieu comme une victime d'expiation, appelant sur lui tous les coups de la divine justice. Son oraison était plus enflammée et plus continuelle, et c'était avec un profond sentiment de pénitence qu'il se prosternait entre le vestibule et l'autel, demandant grâce et miséricorde pour ses enfans.

Mais il ne se contentait pas de ces protestations particulières et isolées; il voulait que tout son peuple se levât à la fois comme un seul homme, pour reconnaître la main qui le frappait, et offrir à Dieu une satisfaction publique et solennelle. En 1516, quoique la peste exerçât partout ses ravages, il ne laissa pas d'assembler son synode à Rodez, et après beaucoup d'autres règlemens relatifs au bien spirituel et temporel de ses diocésains, il ordonna encore qu'on fît partout des processions et des prières publiques. Il suivait en cela l'exemple de plusieurs saints évêques des siècles passés, et en particulier d'un de ses plus illustres predécesseurs, Gilbert de Cantobre, qui, dans une occasion semblable, avait ordonné à Rodez une procession extraordinaire, avec sept stations différentes, comme autant de satisfactions publiques

opposées aux sept péchés capitaux, qu'il reconnaissait comme la source de tous les malheurs. Pénétré des mêmes sentimens que Gilbert de Cantobre, François d'Estaing renouvela cette ordonnance, et il voulut que la procession se fit sur le même plan et de la même manière. Dans les trois premières stations, on invoquait successivement les trois adorables personnes de la Sainte-Trinité; la quatrième se faisait en l'honneur de la Sainte-Croix, sur laquelle notre divin Sauveur nous a rachetés de la mort; dans la cinquième, on rendait hommage à la glorieuse virginité de Marie, et on invoquait sa protection toute puissante; dans les deux autres, on s'adressait au glorieux archange saint Michel et à tous les Esprits bienheureux, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et à tous les saints du ciel (1).

Le saint évêque assista lui-même à la première procession qui se fit à Rodez. Suivi de tout son clergé et des ordres religieux, il parcourut toutes les églises et les lieux désignés pour les stations, avec une modestie angélique et tous les témoignages

(1) La première idée des processions de ce genre est due à saint Grégoire-le-Grand, qui en ordonna de semblables, à l'occasion de la peste qui affligea la ville de Rome, en 590.

extérieurs d'une dévotion extraordinaire. Il avait pris, ce jour-là, pour la première fois, l'habit et le cordon du tiers-ordre de saint François, qu'il porta souvent depuis en public. Il allait ainsi revêtu des saintes livrées de la pauvreté et de la pénitence, les mains jointes, la tête rasée, humble et recueilli comme le religieux le plus fervent, et ce spectacle fit une telle impression sur le peuple, que tout le monde fondait en larmes. Il en versa lui-même tout le temps que dura la procession, et on remarqua, à la fin, que le devant de son nouvel habit en était tout trempé.

Mais ce n'était pas assez pour sa charité, de prier et de faire pénitence pour ses enfans. Pouvait-il les voir souffrir de la peste et de la famine, sans faire tous ses efforts pour les soulager et adoucir leur malheur ! On ne vit jamais de père si soigneux et si passionné pour la santé de ses enfans, jamais de mère si tendre et si compatissante. Son diocèse fut en proie aux fléaux du ciel pendant une grande partie de son épiscopat, et jamais ce bon pasteur ne put souffrir la première pensée d'abandonner son troupeau pour sauver sa vie. Dans les temps de prospérité, il se permettait quelquefois des absences momentanées pour vaquer aux affaires extraordinaires dont il était chargé; mais

on le trouvait toujours à son poste dans le temps de l'adversité, et la première nouvelle du danger le faisait aussitôt voler vers son peuple. Pendant toute la durée de la contagion, il ne manquait jamais de visiter, tous les jours, les deux hôpitaux qu'il avait fondés dans le Bourg et dans la Cité. Il prodiguait les consolations aux pestiférés; souvent il entendait lui même leurs confessions et leur donnait le saint viatique de sa propre main. Jamais ni le clergé ni les magistrats ne purent obtenir de lui qu'il n'exposât pas, avec tant d'abandon, une vie si chère et si précieuse à tout son diocèse. Il disait que ceux qui voulaient le détourner de cette œuvre de charité, suivaient plutôt les inspirations d'une prudence toute humaine que celles de l'esprit de Jésus-Christ. Ne semble-t-il pas que Dieu, voulant punir son peuple d'une manière terrible, lui donnait en même temps un prélat rempli de charité et de miséricorde, pour adoucir, en quelque sorte, l'amertume de la correction, et annoncer aux coupables ses miséricordes infinies?

Mais quel surcroît de douleur pour le cœur de François d'Estaing, lorsqu'à la peste qui décimait son troupeau depuis six ans, vint se joindre la famine avec toutes ses horreurs (1516)? Alors il ne se donna plus de repos. Il visita en personne tous

ses domaines et tous ses bénéfices, et partout il ordonna expressément à ses fermiers de ne rien épargner pour le traitement des malades et la nourriture des pauvres. Il fit même une liste de tous les pauvres qui étaient sur ses terres, et il écrivit de sa main ce qu'il voulait qu'on leur fournît tous les jours à chacun. Il donna ordre aux curés des lieux d'y tenir la main et de lui en rendre compte, tous les quinze jours, de vive voix ou par écrit. Mais les soins de sa charité ne se bornèrent pas à ceux qui étaient sur ses terres. Tous ses diocésains eurent part à sa sollicitude, et, ne pouvant les visiter lui-même tous à la fois, il chargea des personnes de confiance de parcourir en son nom le diocèse, et de prendre le nom des familles qui se trouvaient dans le besoin. Cela ne suffisant pas encore, il voulut communiquer à tous les prêtres et aux fidèles de son diocèse les ardeurs de sa charité. Il envoya partout des lettres circulaires, remplies de l'esprit de Dieu et des sentimens les plus tendres et les plus affectueux; il publia les indulgences qu'il avait obtenues du Saint-Siége, en faveur de ceux qui contribueraient au soulagement des malheureux; il ordonna, sous les peines canoniques, à tous les bénéficiers, de faire toutes leurs aumônes d'obligation, et il excommunia tous les fer-

miers qui manqueraient à leur devoir, et ne rempliraient pas fidèlement les intentions de leurs maîtres.

Une des dernières années de sa vie, pendant que le diocèse était de nouveau en proie à la plus horrible famine, on vit arriver à Rodez une multitude de pauvres qui venaient profiter de l'aumône de fondation que le chapître faisait, tous les ans, pendant le carême (1). La distribution se fit à l'ordinaire et la misère cessa pendant quelques semaines; mais elle reprit aussitôt que l'aumône fut achevée, et les pauvres mouraient de faim comme auparavant. Le saint évêque fait alors ouvrir ses greniers, situés dans la rue de la Bullière, et ordonne qu'on distribue tout ce qui reste et qu'on ne refuse à personne. En peu de jours tout le blé fut enlevé, les greniers se trouvèrent entièrement vides,

(1) Depuis son érection, en 1099, le chapitre de Rodez était dans l'usage de faire une distribution d'aumônes tous les lundi, jeudi et vendredi de carême, à tous les pauvres qui se présentaient. En 1395, Aymeric de Mercato, chanoine de Rodez, établit la même distribution pour trois autres jours de la semaine, et donna pour cela au chapitre le château de Pruines avec tous ses revenus. En conséquence, on distribuait tout le carême un quintal de blé par jour. Cette fondation fut réunie à l'hôpital-général du faubourg Sainte-Marthe, en 1667, sous l'épiscopat de Mgr. de Paulmy.

et la famine durait toujours. Ce fut alors que Dieu, voulant récompenser la pieuse profusion de son serviteur, lui donna, par miracle, une grande abondance de ces biens qu'il distribuait avec tant de libéralité. Les consuls de Rodez, ne voyant pas d'autre ressource dans cette extrémité que d'avoir recours à celui qui était comme la Providence des malheureux, allèrent trouver le saint évêque, et lui représentèrent que les pauvres mouraient de faim. « Qu'on ouvre encore mes greniers, ré-
» pondit-il, et qu'on donne du blé à tous
» ceux qui se présenteront. — Monsei-
» gneur, reprirent les aumôniers, tous vos
» greniers sont vides, et il n'y a pas de
» quoi remplir le creux de la main. — J'ai
» bien de la peine à le croire, dit alors
» François d'Estaing, levant les yeux au
» ciel et joignant ses mains; mais je veux
» le voir de mes propres yeux, allons-y
» tous ensemble ! » Il s'y rendit en effet, suivi des consuls et d'un grand nombre de personnes; et là, avant d'ouvrir la porte, il fit le signe de la croix et donna sa bénédiction, à la vue de tout le monde. A l'instant même les greniers se trouvèrent remplis d'une si grande abondance de blé, qu'ils ne pouvaient en quelque sorte le contenir; il s'écoulait par les fentes, de toute part, et ce ne fut qu'avec une grande

peine que les portes furent ouvertes. « Loué soit le bon Dieu ! dit alors le » saint évêque. Je vous le disais bien, » le Seigneur ne veut pas perdre son » peuple ; distribuez ce blé et remerciez-le » de ses bienfaits. » Tout le monde fut frappé d'admiration. On criait à l'envi : Miracle ! Miracle ! et au milieu de l'étonnement général, François d'Estaing était le seul qui ne parut pas étonné.

Ce miracle fut fait sous les yeux d'un grand nombre de témoins, et l'un d'eux en avait consigné la relation authentique dans un écrit qui s'est malheureusement perdu, et où il assurait avec serment n'avoir raconté que ce qu'il avait vu de ses propres yeux. Le père Beau, qui écrivait la vie de François d'Estaing, en 1653, assure que de son temps il n'y avait pas, dans Rodez, de vieillard au-dessus de soixante-dix ans, qui n'eût entendu raconter le miracle du blé par des témoins oculaires. En faisant ses recherches, il en rencontra un, à Salmiech, âgé de cent sept ans, qui, dans son enfance, avait vu du pain fait de ce blé miraculeux ; il avait été cuit une seconde fois, pour être conservé plus long-temps. On disait même que ce blé avait encore cela de merveilleux, qu'il croissait au moulin, dans le sac,

au four et jusque sur la table (1).

Lors de l'enquête qu'on fit, en 1657, sur les miracles de François d'Estaing, on entendit une femme de Rodez, âgée de quatre-vingt-dix ans, dont la mère avait eu part à la distribution du blé miraculeux. Elle lui avait souvent fait, les larmes aux yeux, le récit du miracle avec toutes ses circonstances. Elle lui avait raconté de plus que François d'Estaing avait un jour délivré deux filles possédées du démon, en leur faisant les exorcismes dans la chapelle du Saint-Soulier (2).

Voici encore un miracle semblable à celui que nous venons de rapporter, et dont le souvenir se conservait dans les traditions du pays. Il n'est peut-être qu'une version différente du premier; mais nous ne voulons rien omettre.

François d'Estaing se voyant un jour entouré d'une multitude de pauvres, et ne

(1) Cette particularité fut racontée au P. Beau par des personnes graves et instruites, et entre autres par M. Guillaume de Baldit, de Vérières, conseiller du Roi et juge criminel en la sénéchaussée de Rodez.

(2) Cette chapelle était située au fond de l'église cathédrale, sous la tribune. C'est là qu'on gardait autrefois les reliques, parmi lesquelles se trouve une chaussure qui, selon une ancienne tradition de l'église de Rodez, a appartenu à la très-sainte Vierge.

pouvant leur rien donner, détacha de sa main un diamant précieux et le leur jeta. Un de ses aumôniers, qui était présent, lui fit aussitôt des reproches et lui dit : « Monseigneur, c'est un objet d'une trop » grande valeur, pour le sacrifier ainsi. — » Donnez leur donc du pain, reprit le » saint prélat. — Mais, Monseigneur, ne » savez-vous pas que tous vos greniers » sont vides? — Je ne le crois pas, reprit » alors François; allez et vous en trouve- » rez encore : je suis convainçu qu'il y » en a assez pour moi et pour mes pau- » vres, jusqu'à la récolte. » On s'y transporta, en effet, et les greniers se trouvèrent pleins.

Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter ici le témoignage d'un contemporain, et, en quelque sorte, témoin oculaire. Pierre de Vigouroux, seigneur de Barry, habitait une maison située dans la rue de la Bullière, où se fit le miracle, et il voulut en laisser à sa famille une attestation authentique. Son récit n'est pas entièrement conforme à celui que nous avons adopté, d'après d'autres auteurs ; mais la différence n'est pas essentielle. Le fait est entièrement le même pour le fonds. On conçoit aisément qu'en passant par tant de bouches, il ait été raconté d'une manière différente. Voici donc l'attestation de Pierre

de Vigouroux, telle qu'elle fut remise par sa famille, en 1657, au commissaire de l'enquête sur la vie et les miracles de François d'Estaing :

« Atteste, je soussigné, que moi, étant » de l'âge de neuf à dix ans, avait grand » cherté en Rodez, et qu'en ladite ville » s'assembla grande multitude de pauvres » à cause de l'aumône que Messieurs du » chapitre donnaient tous les ans, tout le » long de la quarantaine, et qu'étant finie, » crièrent l'aumône par toute la ville, que » c'était pitié. Feu Mgr. François d'Estaing, » évêque dudit Rodez, ayant pitié des pau» vres, commanda à son aumônier de » faire aumônes et entretenir ces pauvres. » Ce qu'il fit jusqu'à ce que les greniers » furent déjà vides. Et les pauvres lui ve» naient toujours crier à la porte, et le» dit évêque voyant cela, tança ledit au» mônier de ce qu'il ne continuait lesdites » aumônes. Auquel répondit que les gre» niers étaient déjà vides, et qu'il n'y en » aurait pas assez pour la provision jusques » à la cueillette, auquel ledit sieur évêque » dit qu'il n'avait pas bien avisé les gre» niers, qu'il y avait du blé pour les pau» vres, pour sa maison et pour lui jus» ques à la cueillette, comme ledit aumô» nier divulgua en beaucoup de lieux et » honnêtes compagnies. Lequel prit les

» clefs du grenier, même de celui qui est
» devant le jardin des frères religieux
» Jacobins, confrontant avec la basse-
» cour de la maison de M. le comte
» de Rodez, laquelle tient à-présent
» madame du Monastère, et s'en vint,
» accompagné de beaucoup de pauvres.
» Ayant ouvert la porte avec grande
» difficulté, ne put entrer dedans parce
» que le blé occupait l'entrée. Le monde
» se mit à crier Miracle ! et virent le gre-
» nier tout plein, et continua ladite au-
» mône, jusqu'à ce que les pauvres se re-
» tirèrent, et cela était public par tout
» Rodez et par tout le diocèse, et moi,
» étant devant la porte de notre maison,
» qui est en la même rue, vis la multitude
» du peuple criant : miracle ! miracle !...
» En attestation de vérité, comme est dé-
» claré ci-dessus, me suis soussigné, le
» quinzième avril, mil cinq cents nonante
» sept, pour servir de preuve à temps et
» lieu, à l'honneur et gloire de Dieu.
» P. Vigouroux. »

CHAPITRE XVII.

—

DE LA TENDRE DÉVOTION DU BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING.

Erat in religione Dei et cultu die ac nocte pientissimus.
(ÉPITAPHE.)

Quomodo dilexi legem tuam Domine ! Tota die meditatio mea est. Mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi, super judicia justificationis tuæ.
(Ps. 118.)

SAINT BERNARD donnait autrefois un bel avis au pape Eugène : « En prenant soin » des autres, ne vous oubliez pas vous- » même, lui disait-il, et ne soyez pas seul

» exclu des soins de votre tendre sollici-
» tude. » Le bienheureux François d'Estaing avait souvent à la bouche et il écrivait même de sa main cette belle maxime de conduite, mais surtout il la mettait en pratique, et sa sainteté était l'objet de son application et de sa vigilance la plus soutenue. On pouvait dire de lui ce que le même saint Bernard disait de saint Malachie, évêque d'Irlande : « Il savait si bien
» accorder ce qu'il devait aux autres avec
» ce qu'il se donnait à lui-même, que l'un
» ne fit jamais tort à l'autre. Au milieu des
» affaires de sa charité pastorale, vous au-
» riez dit qu'il ne pensait qu'à son peuple;
» dans le secret de son oratoire, vous au-
» riez cru voir un solitaire qui n'a de pen-
» sées que pour son Dieu et pour son
» âme. » Il n'était jamais moins oisif que quand il prenait du repos; et lorsque les devoirs de sa charge lui donnaient quelques momens de relâche, il les employait à la recherche des vérités éternelles, et l'oraison était alors son occupation la plus douce et la plus habituelle.

Pendant qu'il séjournait à Rodez, il ne manquait jamais de se rendre dans sa cathédrale long-temps avant l'office canonial, et tous les matins le sacristain le trouvait humblement prosterné au pied des autels. Sur la fin de sa vie, il donnait à peine

quelques heures au sommeil. Son lit n'était composé que de quelques planches recouvertes d'un tapis et d'un simple oreiller; et de peur que son corps, épuisé par de continuels travaux, ne trouvât encore trop de repos sur une couche si dure, un domestique veillait sans cesse auprès de lui pour le réveiller à toutes les heures et lui rappeler la Passion du Sauveur. « Mon-
» seigneur, lui disait-il, souvenez-vous que
» Notre Seigneur a enduré pour vous mort
» et passion. — Béni soit l'amour de Jésus-
» Christ ! » répondait le saint prélat. Il récitait ensuite quelques prières et s'endormait de nouveau pour une autre heure. Les jours ordinaires, il se levait à trois heures, et les grandes fêtes à deux heures après minuit, et, sans troubler le repos de sa maison, il allait chercher celui qui était le bien-aimé de son cœur, et dont la société faisait tout son bonheur.

Quand il était en cours de visite pastorale, il donnait encore à l'oraison un plus long espace de temps, et dans les dernières années de sa vie, ses voyages n'étaient qu'une prière continuelle, un continuel entretien avec Dieu. C'était encore pour vaquer plus librement à ce saint exercice, qu'il aimait à quitter le tumulte des villes pour jouir de la paix et du silence des campagnes. Lorsque la charité et les

devoirs de sa charge le lui permettaient, il fuyait comme le prophète, afin de demeurer quelque temps dans la solitude, et il n'en revenait jamais que le cœur embrasé de nouvelles ardeurs.

Il se plaisait beaucoup à Muret et à Salles-Curan, où étaient alors deux superbes châteaux appartenant à l'évêché de Rodez. Il aimait à s'enfoncer dans les grandes forêts et au milieu des rochers affreux qui étaient dans le voisinage, et à goûter quelque temps les délicieux loisirs de la vie solitaire. Sa dévotion le rendait industrieux pour découvrir en ces lieux tout ce qui pouvait favoriser la retraite et le recueillement. Le site le plus heureux et le plus cher à sa piété était sans contredit celui qu'il avait rencontré aux environs de Salles-Curan. Au penchant d'une colline ombragée par une vaste forêt, se trouvait, sous un immense rocher, une grotte creusée par les orages, et qui servait d'asile aux bergers contre la pluie et la tempête. Rien n'y manquait pour en faire un lieu de prières, et la main de l'homme n'aurait pu former un prie-Dieu plus convenable que celui que présentaient les rochers, heureusement disposés par la nature, et recouverts d'un tapis de mousse. Le saint évêque fit planter une croix sur le rocher, et c'est-là qu'il passait souvent les journées

entières dans d'ineffables entretiens avec son Dieu.

« J'ai été sur les lieux, disait en 1656
» le père Beau, et j'ai goûté une plénitude
» de consolation spirituelle en baisant les
» traces de ce saint prélat. »

On retrouve encore aujourd'hui (1839), la croix et la grotte de François d'Estaing ; mais les grandes eaux ont déplacé les pierres sur lesquelles venaient se poser ses genoux, et la main des hommes a détruit les arbres qui couvraient de leur ombre sa chère solitude. Du reste, le souvenir du saint évêque n'est pas éteint à Salles-Curan : il est même là plus vivant qu'en nul autre lieu ; on y entretient encore les voyageurs des miracles et des bienfaits de *saint François*; on aime à montrer les lieux où il allait prier, les restes du château où il faisait sa demeure, la belle rangée de stalles dont il enrichit l'église paroissiale, et qui existe encore en son entier, sauf quelques dégradations, œuvre des hommes encore plus que du temps. Le souvenir du bon évêque et la confiance en ses mérites est au loin répandu dans les contrées voisines. Souvent arrivent à Salles-Curan de pieux pèlerins, qui demandent la croix de *saint François*, et vont avec confiance lui recommander leurs enfans et leurs récoltes. Dans les temps de calamité, la paroisse de Salles-

Curan se rend à la croix en procession solennelle.

Il y avait aussi, à quelques lieues de là, une ancienne chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, située sur un monticule très-élevé et exposée à toutes les injures de l'air, ce qui lui avait fait donner le nom de Saint-Jean-le-Froid. François d'Estaing se plaisait à dire la messe pour jouir ensuite des forêts qui étaient aux environs, et saluer du haut de cette éminence son église cathédrale et l'image de la sainte Vierge placée au haut du clocher. Souvent il y conduisait avec lui une troupe de pauvres, et tout le long du chemin il les instruisait ou priait avec eux. Après la messe, il les exhortait encore dans la chapelle, et leur faisait ensuite une abondante distribution d'aumônes. Quelquefois il les ramenait encore à la croix de sa chère solitude, toujours en priant avec eux ou leur parlant de Dieu avec ferveur (1).

Lorsqu'il était de séjour au château de Muret, il aimait aussi à s'égarer dans les

(1) La chapelle de Saint-Jean-le-Froid existe encore, mais en très-mauvais état et sans ombre. Les bois qui l'environnaient ont entièrement disparu, et elle n'est plus qu'un grenier à foin. Lorsque l'horizon n'est pas obscurci par les brouillards, on aperçoit en effet de ce lieu la cathédrale et le clocher de Rodez.

bois et les lieux solitaires pour donner un libre cours aux effusions de son amour. Souvent il quittait la compagnie , et plusieurs heures après on le trouvait en contemplation au pied d'un arbre, ou sous un rocher. Pour avoir à Muret quelque chose de semblable à la grotte de Salles-Curan, il chercha dans les environs quelque site agréable à sa dévotion. Il rencontra en effet, à une petite distance du village , un énorme rocher où il pouvait aisément faire une station et bâtir une chapelle ou oratoire. Il fut au comble de ses désirs, et comme ce terrain appartenait à la paroisse voisine , dont le prieuré relevait du chapitre de Rodez , il acheta à ce dernier un espace d'environ quarante toises, et voulut le réunir à la paroisse de Muret. Mais ce petit démembrement ayant causé une mésintelligence entre les deux curés , parce que chacun prétendait avoir la chapelle dans sa paroisse , le bon prélat ne voulut pas que sa dévotion portât le trouble au milieu de son peuple ; il renonça à son projet et se contenta d'élever une petite croix où il allait faire ses prières.

Un jour qu'il s'y rendait, à son ordinaire, il prit avec lui le vicaire de la paroisse, qu'il chérissait cordialement à cause de son aimable simplicité, et avec qui il conversait volontiers et faisait ses promenades. En sor-

tant du château, ils commencèrent ensemble l'office des morts, et comme ils l'eurent terminé avant d'être arrivés à la station, le saint évêque se mit à le recommencer. « Mais, Monseigneur, reprit alors » le vicaire, avec sa naïveté accoutumée, » il me semble que c'est bien assez d'une » fois ? » François lui répondit avec douceur : « Monsieur le vicaire, il faudrait » demander aux pauvres âmes du purga- » toire si c'est assez d'une fois ! Et ne vous » souvient-il pas que, dans l'office même » que nous venons de réciter, nous les » avons entendues répéter jusqu'à deux » fois : *miseremini meî, miseremini meî* ? » Ils recommencèrent donc l'office et ne le terminèrent qu'au pied de la Croix.

Mais le saint évêque voulut avoir un oratoire plus près du château, et il choisit pour cela un rocher qui lui sembla propre à son dessein. Il fait donc venir les ouvriers pour achever ce que la nature avait commencé. A peine eurent-ils enlevé quelques quartiers de pierre, qu'on vit sortir une belle source d'eau vive, dont on n'avait jamais soupçonné l'existence, et qui se mit à couler par l'ouverture qu'on venait de lui donner. Les uns crièrent au miracle, les autres prétendirent que ces eaux, manquant d'issue, se perdaient auparavant dans les fentes du rocher. Quoiqu'il

en soit, François pensa aussitôt à les faire servir à l'avantage du château, et comme elles en étaient séparées par une belle propriété, il acheta le droit d'y pratiquer un canal. L'acte de vente portait expressément que c'était pour conduire les eaux d'une source nouvellement trouvée par le seigneur évêque de Rodez (1). On dit que cette source coula abondamment pendant tous le temps que vécut encore François d'Estaing, c'est-à-dire pendant douze ans ; mais le maître du champ, qui avait fourni le passage, ayant été maltraité par les serviteurs d'un des successeurs de François, elle diminua, dit-on, beaucoup et finit par tarir presque entièrement.

Lorsque le saint prélat allait à Villefranche, il logeait ordinairement en son château de Morlhon, situé hors de la ville, sur une une éminence qui domine la Chartreuse. Durant tout le séjour qu'il y faisait, il en descendait chaque nuit seul et sans

(1)... *Ad usum fontis noviter reperti, per eumdem Dominum Ruthenensem....* 1518, Julii 23. — On retrouve encore sous un rocher, non loin des ruines du château de Muret, la fontaine de St-François : c'est le nom qu'on lui donne. Elle ne fournit qu'une très-petite quantité d'eau, qui même se perd aussitôt sous la terre. Quoiqu'on ne lui attribue pas de vertu particulière, les malades aiment à en boire, dans leur convalescence.

suite, et allait assister aux matines, dans l'église des Chartreux. On montre encore le chemin par où il descendait, et on le nomme le chemin du saint évêque ou de St-François. Quelquefois il passait toute la matinée dans le couvent, retiré au fond de quelque cellule solitaire, faisant ses délices de l'oraison et de la contemplation des choses célestes.

Plein d'amour et d'estime pour tous les ordres religieux, il les employait tous égalemement et empruntait à chacun son esprit. Quand il voulait retremper son âme dans la retraite, il se mêlait aux enfans de St-Bruno ou de St-Bernard. L'ordre de St-Dominique lui fournissait un saint et savant directeur pour sa conscience, et c'était dans celui de St-François qu'il allait chercher des modèles d'austérité et de pénitence. Il en avait même pris le cordon et la robe grise, et il aimait à paraître en public revêtu de ce saint habit. Nous en avons déjà vu un exemple.

Mais il n'empruntait pas seulement aux religieux l'extérieur et l'habit ; il se pénétrait de leurs dispositions et formait en lui les sentimens qui faisaient la vie de leur institut. Lorsqu'il prit le cordon et l'habit de St-François, il se dépouilla entièrement de lui-même, pour se revêtir de J.-C., et il n'était jamais plus éloquent que quand

il parlait du renoncement et de la pauvreté de ce patriarche de l'ordre Séraphique, qu'il avait pris pour son patron. L'année qu'il se para de ses saintes livrées, il prêcha, le jour de sa fête, et prit pour texte ces paroles de St-Paul : *Ego vinctus in Domino* (1). Son sujet fut : Paul et François esclaves de J.-C. Il parla de la désappropriation de cœur, du saint esclavage dont l'amour a formé les liens, et de cet abandon universel que Paul et François avaient fait de leurs vie, biens et liberté entre les mains de Dieu. Mais il en parla avec tant de ferveur et d'enthousiasme, qu'il était facile de comprendre qu'il goûtait lui-même tout le prix de cet état, et qu'il parlait de l'abondance d'un cœur libre de toute affection terrestre.

Depuis ce jour il fit comme ceux qui aiment un objet avec passion. Il voulut montrer partout les marques de son esclavage. Il faisait peindre le cordon de Saint-François, il le faisait graver, sculpter en bois, en fer, en pierre, partout et de toutes les manières. (2) Il faisait entrelacer de

(1) S. Paul aux Ephes., IV, 1.

(2) On en trouve un exemple remarquable au dessus de l'ancienne porte du chœur, qui a été replacée à l'entrée d'une chapelle de la cathédrale. L'écusson de la maison d'Estaing est entouré du cordon de St-Fran-

ces sacrés liens les lettres initiales de son nom ; et les festons qui entouraient ses armes n'étaient liés que d'un cordon de Saint-François, avec les deux initiales, F. D. (*Franciscus de Stanno*), pour faire comprendre qu'il était et voulait être toujours, comme St Paul, l'heureux captif de J.-C. *Ego vinctus in Domino.*

Nous avons vu dans la suite de cette histoire des marques évidentes de la tendre dévotion de François d'Estaing pour la sainte Vierge. C'est lui qui le premier porta en France la fête de l'Immaculée Conception. Il pourvut, par des fondations considérables, à ce que la fête de l'Annonciation fût célébrée avec la plus grande pompe, et pour engager les fidèles à se souvenir de l'Incarnation du verbe au sein de Marie, il accorda des indulgences à tous ceux qui la salueraient au moment où s'est accompli ce grand mystère. Il voulut encore honorer d'une manière spéciale le triomphe de Marie, et, après avoir placé son image au haut du clocher, et l'avoir comme entourée des hommages des Evangélistes, il fonda dans la cathédrale une messe, pour

çois, ciselé en pierre et entièrement détaché. Les nœuds entrelacés avec un art merveilleux, semblent avoir toute la souplesse et le fini de la nature. On en voit aussi de nombreux exemples dans l'église paroissiale de Salles-Curan.

tous les jours de l'année, en l'honneur de sa glorieuse réception dans le ciel. Sa manière de parler était ordinairement simple et naïve; mais lorsqu'il parlait de la sainte Vierge, ce n'était plus le même homme. Sa voix s'animait, ses paroles devenaient magnifiques et pompeuses, et ce n'était qu'avec une pieuse emphase qu'il annonçait les louanges et les priviléges de Marie. Il avait un grand attrait pour les sanctuaires où elle est honorée d'une manière spéciale. Il aimait surtout Notre-Dame de Ceignac, et c'est là qu'il passait ses plus beaux jours. Il voulut même bénir avec toute la solennité possible la grande cloche de cette église, le 16 novembre 1512. Ce fut sans doute pour conserver le souvenir du saint évêque et de sa dévotion à Notre-Dame de Ceignac, qu'on peignit plus tard son image sur les vitraux de la chapelle dite de Rodez, à côté de celles de la sainte Vierge et de S. Amans. Il y était représenté avec son costume favori, celui du tiers ordre de St-François. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques traits à-demi effacés.

Nous venons de voir qu'à l'exemple de S. Paul et de S. François, il aimait à se dire l'esclave de Jésus, et qu'il joignait à ses armoiries les marques de cette glorieuse servitude. Il voulut encore se faire

l'esclave de Marie. Le sceau dont il se servait dans les actes publics portait son image. Elle était là, assise sur un trône, le sceptre en main, tenant son fils entre ses bras, et sous ses pieds étaient les armes de la maison d'Estaing. Les lettres que François écrivait, commençaient toujours par les noms sacrés de Jésus et de Marie, et finissaient par ces mots : « Que le bénit Jésus ou le bénit Fils de Marie vous garde et vous préserve de tout mal. »

Dans ses dernières années, sa dévotion avait encore imaginé une nouvelle combinaison pour son sceau particulier. On y voyait, d'un côté ses armes, et de l'autre un Agneau pascal soutenant une Croix. Le tout était gravé sur un anneau d'or, qu'il portait ordinairement avec l'anneau épiscopal (1). On voit ici un témoignage bien remarquable de sa dévotion et de son humilité tout à la fois. Les armes de sa famille et les souvenirs qu'elles lui rappe-

(1) On conservait, il y a quelques années, un anneau et une croix pectorale qui avaient été à l'usage de François d'Estaing. L'anneau a été égaré durant la vacance du siège de Rodez, survenue en 1829. La croix est encore gardée avec soin dans le trésor de l'église. Elle se compose de sept émeraudes et quatre rubis enchassés dans le vermeil. Mgr. l'évêque de Rodez la porte, avec respect, quand il se met en cérémonie.

laient, trouvaient dans son cœur trop de sympathie pour qu'il pût y renoncer entièrement, comme fit plus tard un saint archevêque. Mais il voulait du moins qu'elles ne fussent jamais seules, et il les accompagnait toujours de quelque emblême de dévotion ou de pénitence.

La sainteté de l'évêque de Rodez était si connue que les rois de France, Charles VIII, Louis XII et François Ier, avaient souvent recours à lui et se recommandaient à ses prières, non-seulement pour les intérêts généraux du royaume, mais encore pour les affaires de leur conscience. Dans ces grandes occasions où ils sentaient plus que jamais le besoin de crier vers le Seigneur, ils réclamaient sans doute, comme à l'ordinaire, les prières de tous les fidèles du diocèse ; mais ils comptaient, en particulier, sur le grand crédit de François auprès de Dieu. On dit même que ce fut d'après son avis, que Louis XII, ayant à lutter contre toutes les puissances de l'Europe conjurées, ordonna qu'on chantât, dans tous les églises du royaume, à l'élévation de la messe, cette strophe de l'hymne *Verbum supernum*, ainsi modifiée :

O salutaris Hostia .
Quæ Cœli pandis ostium ,
Bella premunt hostilia ,
Da robur , *serva lilium !*

Heureux le peuple qui a un saint pour évêque ! Sans doute la doctrine et l'éloquence sont des dons précieux et inestimables. C'est de l'évêque surtout qu'il a été dit que ses lèvres sont dépositaires de la science , et que c'est à lui qu'on demande l'intelligence de la loi. Il nourrit son troupeau de la saine doctrine , il réprime les contradicteurs de la vérité et impose silence à ceux qui enseignent ce qu'il ne faut pas. Mais bien plus puissant encore est un saint évêque pour le salut de son peuple ! Sans parler de ses exemples qui touchent, convertissent et rendent en quelque sorte sensibles les vérités qu'il annonce, sa prière toute seule donne la vie à son diocèse. Intimément uni à Dieu , il sait par une heureuse expérience qu'il peut demander tout ce qu'il voudra et que rien ne lui sera refusé, et dans ces ineffables communications avec lui , il a entendu cette promesse dont parle St-Grégoire : « Avant que vous ayez fini de parler, je dirai : me voici (1). » Et brûlant d'amour pour son peuple , que ne demande-t-il pas ? Aussi voyez comme la rosée des célestes bénédictions féconde la terre confiée à ses soins ! Tous les vices sont étouffés dans

(1) *Adhuc loquente te , dicam : Ecce adsum.* St-Grégoire. *De curâ pastorali* , Part. 1 , Cap. 10.

leur racine , toutes les vertus fleurissent , la bonne doctrine est annoncée , l'ardeur renaît au cœur de ceux qui soutiennent les combats du Seigneur, les ennemis de Dieu sont confondus ; et tous ces heureux effets, ne les attribuez qu'à la prière de celui qui veille sur le troupeau. Heureux, encore une fois , et mille fois heureux le peuple à qui le Seigneur a donné dans son amour un tel pasteur et un tel père !

CHAPITRE XVIII.

DE LA DOUCEUR ET HUMILITÉ DU BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING.

Discite à me quia mitis sum et humilis corde.

(PAROLES de N.S. J.-C.)

Ipse Dominus electus habet mirabilem mansuetudinem, dulcedinem et humilitatem, ut invenire meruerit gratiam coram Deo et hominibus.

(P.-V. DE L'ÉLECTION.)

Nous avons vu que le bienheureux François d'Estaing avait mis sur son sceau privé l'image d'un Agneau pascal portant sa croix : touchant emblême des deux plus

belles vertus qui brillaient en lui, je veux dire de sa mortification et de sa douceur ! C'était un agneau en patience et en mansuétude, mais un agneau sans cesse sur la croix. Au fond de son cœur il avait élevé un trône à l'Agneau crucifié, et devant ce trône un autel, où il s'immolait tous les jours lui-même, avec tous les mouvemens déréglés d'une nature corrompue, afin que, selon la parole de St Pierre, l'homme intérieur, riche aux yeux de Dieu de dons excellens, se manifestât au dehors par un calme et une modestie inaltérables.

Plein de mépris et de haine pour lui-même, n'ayant en vue que Dieu et ses intérêts, François n'était jamais troublé par les événemens. Ni les revers les plus fâcheux et les plus inattendus, ni l'embarras des affaires les plus épineuses, ni la perfidie ou l'ingratitude de ses amis, ni les outrages de ses ennemis, rien n'avait prise sur lui, rien ne pouvait altérer sa paix, sa douceur et sa sérénité accoutumées. En fallait-il davantage pour lui gagner tous les cœurs ? Il suffisait de le voir pour l'aimer et pour déposer aussitôt tous les sentimens de haine ou de jalousie qu'on avait pu concevoir contre lui (1).

(1) *Semper pacificus, mitis et suavis, in adversitatibus et contumeliis multùm patiens et tolerans, suâ*

Dieu permit cependant qu'il eût des ennemis : tous les saints en on eu. Mais jamais aucun sentiment d'aigreur ou de ressentiment n'entra dans son cœur , jamais il ne leur témoigna que douceur, patience et même dévouement à leurs intérêts. Nous en avons vu des exemples très-remarquables. Quelques membres de son clergé ne cessèrent, pendant tout son épiscopat , de lui faire l'opposition la plus injuste et la plus déraisonnable , et lui il ne les appelait jamais que ses frères bien aimés. Il entretenait avec eux les rapports les plus bienveillans et les plus paternels , et il ne cessait de donner à pleines mains tous ses biens et ses revenus pour l'honneur et la prospérité de son église.

Cette malheureuse obstination du chapitre fut la cause de ce grand nombre de procès qu'on rencontre , avec étonnement , dans la vie de François d'Estaing. Lorsqu'il ne s'agissait que de ses intérêts particuliers, de ses biens et même de son honneur, il cédait volontiers et consentait à toutes les transactions qu'on lui proposait ; ses amis et ses parens lui en firent souvent de sanglans reproches. Mais quand il était question de la gloire de Dieu et des droits les

mirabili patientiâ et mansuetudine inimicos proprios reconciliavit atque pacavit.... — Procès-verbal.

plus importans de son siège et de son église, pouvait-il céder? Pouvait-il, sans être prévaricateur, sacrifier des intérêts sacrés dont le soin était remis en ses mains? C'est ainsi, du reste, qu'ont agi les saints évêques de tous les siècles, les Charles Borrhomée, les François de Sales, les Thomas de Cantorbéry. Dans ces grandes occasions, céder serait un crime, une trahison. Notre saint évêque était alors d'une vigueur et d'une fermeté qui déconcertait les plus résolus, et on pouvait dire de lui ce que S. Sidoine Appollinaire disait d'un personnage de son temps, que la crainte de Dieu, qui remplissait son cœur, le rendait fort et redoutable aux hommes: *Sic erat timens Deum, ut ab hominibus metueretur.* Lorsqu'il eut proposé au chapitre les règlemens pour le chœur dont nous avons parlé, il lui survint en même temps avec lui quelques démêlés concernant des affaires purement temporelles. Le bon prélat céda tous ses droits, comme à son ordinaire, et dans une naïve effusion de charité, il dit aux chanoines qu'il ne voulait pas plaider et qu'il remettait le tout en arbitrage. Mais le lendemain, craignant d'avoir par ces paroles compromis l'intérêt de la réforme, il protesta hautement qu'on ne s'y trompât pas; qu'il était bien le maître de ses intérêts personnels,

et qu'il était content de les risquer au hasard d'une sentence arbitrale, mais qu'il ne pouvait mettre en compromis les intérêts de Dieu, dont il n'était que simple administrateur, obligé de rendre un compte sévère. Une autre fois, à l'occasion de l'ordonnanee qu'il avait portée contre les blasphémateurs et contre les jeux defendus, quelques-uns des principaux du chapitre vinrent se plaindre à lui de certains termes trop généraux, disaient-ils, et qui les soumettaient aux peines portées par l'ordonnance, et ils lui proposèrent un arbitrage. Mais il ne voulut jamais en entendre parler. N'est-il pas déplorable de penser qu'il pût y avoir lieu à une pareille demande de la part de quelques ecclésiastiques ?

Du reste, lorsque le principal d'une affaire était gagné, il se relâchait entièrement sur les accessoires et revenait à sa condescendance naturelle. Nous avons vu qu'après la malheureuse affaire de Conques, il avait de nouveau obtenu du Saint-Siége que l'abbaye fût soumise à sa juridiction. Les bulles de Rome avaient été signifiées selon les règles, et cependant l'abbé de Conques continuait toujours à mettre sur ses lettres de nomination que son monastère dépendait immédiatement du St.-Siége : *Concacensis monasterii à sanctâ sede*

sine medio dependentis. Les bénéficiers pourvus de ces lettres étant obligés de les présenter à l'ordinaire, les officiers de F. d'Estaing demandaient instamment qu'on ne les reçût pas, à moins que cette clause ne fût effacée ou du moins réformée. Mais le débonnaire prélat leur ordonna de ne pas s'arrêter à ces formalités, qu'il traitait de bagatelles, de peur, disait-il, de retarder la satisfaction et les avantages de dignes ecclésiastiques que leur mérite appelait aux bénéfices. Il voulut seulement que, dans ses propres lettres, il fût fait mention de la dépendance de l'abbaye. On mettait : *Concacencis monasterii nobis subditi*, et quelquefois même cette clause était négligée. Qu'il était loin de cet esprit de domination que l'apôtre St Pierre voulait bannir des rapports d'un évêque avec ses inférieurs !

Voici encore un exemple qui montre combien il avait horreur des procès. L'abbé de Bonnecombe, Paul de Caretto, qui était en même temps évêque de Cahors, se croyant surchargé dans la répartition d'une taxe extraordinaire dont le Roi avait frappé tous les biens de main-morte, intenta procès aux officiers de l'évêque de Rodez qui étaient chargés de la perception de cet impôt. L'affaire fut jugée à leur détriment, et, sans les avoir entendus, on les condamna comme coupables d'exac-

tion, et tous les frais tombèrent sur l'évêque de Rodez. C'était une injustice manifeste ; tout le monde convenait que les juges avaient été surpris, que les principales pièces de justification n'avaient pas été produites, et qu'il y avait lieu à faire réviser tout le procès et casser l'arrêt. Mais François d'Estaing ne voulut jamais consentir à plaider, quelque conviction qu'il eut de la justice de sa cause. Il témoigna qu'il avait toujours eu horreur des procès entre ecclésiastiques, et surtout entre évêques, et que la considération de sa charge suffisait pour lui interdire de scandaleux débats.

Mais enfin, quand il était forcé de plaider, sa douceur et sa charité ne se démentaient pas un seul instant. Ses ennemis les plus acharnés étaient toujours traités par lui comme des amis, et il avait pour maxime inviolable de ne jamais donner aucun signe d'aigreur ou de mécontentement à ceux qui voulaient maintenir leurs droits par les voies de la justice. Il recevait sans émotion toutes les notifications qu'on pouvait lui faire, et il y avait alors liberté entière pour l'aborder à ce sujet. En 1526, il s'éleva un grand procès entre le neveu de F. d'Estaing et un autre ecclésiastique du Rouergue, pour l'abbaye d'Aubrac devenue vacante. Charles d'Estaing avait pour

lui l'autorité de son oncle, et en outre des provisions de Rome. Les prétentions de l'autre étaient soutenues du crédit de Marguerite de Valois, devenue reine de Navarre par son second mariage avec Henri III d'Albret. En sa qualité de comtesse de Rodez, cette princesse se mêlait volontiers de toutes les affaires civiles et ecclésiastiques de la province; mais en même temps hautaine et impérieuse, comme ceux de sa maison, elle ne pouvait souffrir la contradiction, et il fallait que tout cédât à sa volonté (1). Ayant donc embrassé avec chaleur le parti du compétiteur de Charles d'Estaing, elle ne craignit pas d'envoyer à l'évêque de Rodez un de ses gentilshommes, avec un huissier du Grand-Conseil, pour lui défendre d'user de son autorité épiscopale en faveur de son neveu. Le député remplit sa commission avec beaucoup d'incivilité, et il se permit même de sévères reproches et des injures. François l'écouta

(1) Marguerite de Valois, sœur de François Ier, était devenue comtesse de Rodez par un premier mariage avec Charles II. duc d'Alençon, petit neveu et héritier de Charles d'Armagnac, dernier comte de Rodez de ce nom. Le duc d'Alençon étant mort, en 1525, du regret d'avoir fui à la bataille de Pavie, elle épousa en secondes noces Henri III d'Albret, roi de Navarre. De ce mariage naquit la fameuse Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, roi de France.

paisiblement, sans jamais l'interrompre, et il ne lui répondit autre chose, sinon qu'il espérait que le conseil et la duchesse d'Alençon seraient contens, quand on connaîtrait ses intentions. En effet, au lieu de protester contre une si injuste opposition, et de faire valoir les droits de son siége et de son neveu, il ordonna à son secrétaire, qui était en même temps notaire apostolique-royal, de tracer copie exacte de l'acte de prohibition qui venait de lui être signifié, et l'ayant prise de ses mains, il l'a remit au gentilhomme avec tant de douceur et de calme, que celui-ci, frappé d'étonnement et changeant tout-à-coup de disposition, se jeta à ses genoux pour lui demander pardon. Le saint évêque le releva aussitôt et l'embrassant avec tendresse : « J'entends, lui dit-il, que vous exécutiez votre commission en toute liberté. » Et il ne voulut jamais rien changer aux termes de l'acte, quelques instances qu'on lui en fît, ajoutant qu'il s'en tiendrait aux désirs de la cour et du Grand-Conseil. A son retour à Paris, le gentilhomme étonna tout le monde par le récit d'une pareille conduite, et, changeant lui-même de rôle, il se déclara hautement l'avocat et le protecteur de l'évêque de Rodez. La reine fut tellement touchée d'un procédé si généreux, qu'elle se désista de son

opposition, et laissa juger librement l'affaire selon les règles du droit. Ainsi s'accomplit la parole de notre divin Sauveur qui promet à la douceur l'empire même de ce monde : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.*

Mais s'il est difficile de recevoir les déplaisirs et les contradictions sans s'émouvoir et sans rien perdre de sa sérénité ordinaire, il ne l'est pas moins de les faire agréer aux autres, quand on est dans l'impossibilité de satisfaire à leurs désirs. François d'Estaing avait une adresse toute particulière pour adoucir un refus, tempérer un reproche. Il condescendait autant que posssible, il accordait tout ce qui pouvait paraître raisonnable ; mais s'il était dans la nécessité de refuser où même de sévir, ses yeux, son maintien, sa voix, le choix de ses paroles et de ses raisons, tout en lui avait un charme si puissant qu'on ne pouvait se plaindre. Il faisait couler tant de baume dans les plaies qu'il était obligé de faire, que les plus intraitables se trouvaient à la fin satisfaits ou du moins résignés. « Jamais il ne blessa personne par ses paroles ou par ses actes ; jamais personne ne sortit de chez lui triste ou mécontent » (1). Ce sont les paro-

(1) *Neminem verbo aut opere unquam læsit, aut*

les de son épitaphe. « Et cet éloge, dit un historien, vaut bien à lui seul plus de douze miracles, dans un homme qui occupa des emplois si divers, réforma tant d'abus, éprouva tant de contradictions et souffrit, pendant long-temps, de si cruelles infirmités. »

Il y a bien des gens qui savent réprimer les saillies de leur caractère quand ils sont devant le public, et pour ainsi dire en scène; mais une fois descendus dans la vie privée, ils se dédommagent bien souvent de quelques momens de contrainte. C'est le propre d'une vertu peu commune d'être toujours égal avec tout le monde, et de posséder sans cesse son âme dans la patience. Tel était le bienheureux François d'Estaing. Nous l'avons vu dans les grandes occasions, rien ne pouvait altérer sa douceur. Il n'était pas différent dans l'intérieur de sa maison, lorsqu'il n'avait affaire qu'à ses officiers et à ses domestiques. Jamais il ne se plaignait de leur service, jamais il ne leur témoignait le moindre déplaisir. Toujours attentif à ne leur causer aucune peine, il les remerciait avec une aimable cordialité, toutes les fois qu'ils lui avaient rendu quelque petit office. Un

tristem à se discedere permisit. — Paroles de son épitaphe.

jour, au château de Salles-Curan, quelques-uns d'entre eux, poussés par une curiosité indiscrète, voulûrent mettre sa patience à l'épreuve. Ils n'avaient jamais remarqué en lui aucun signe d'émotion; « Voyons, dirent-ils entre eux, si nous ne pourrions pas réussir à altérer une fois son humeur. » C'était au plus fort de l'été, environ à l'heure de midi : François revenait de la messe. Ils allument alors un grand feu dans le cabinet où il se retirait ordinairement, et se tiennent à portée de voir ce qu'il fera en entrant. François arrive, et sans donner le moindre signe de déplaisir, il s'approche du feu comme un homme transi de froid, et dit avec sa grace ordinaire : « Le feu est bon en toute saison. Il ne paraîtrait pas pourtant fort nécessaire aujourd'hui. »

Nous avons vu avec quelle douceur il écoutait les reproches et les injures qu'on lui adressait de vive voix. Il faisait plus : il conservait avec soin ceux qu'on lui envoyait par écrit. Après sa mort on trouva dans ses papiers un grand nombre de lettres remplies des plus sévères réprimandes. Il y en avait de son frère l'évêque d'Angoulême, du vicomte d'Estaing, et de quelques-autres de ses amis. Le style et la forme en étaient souvent fort secs et fort amers. Le saint évêque les avait mises de

côté, et pour les retrouver plus aisément, il avait écrit par dessus de sa propre main : *Lettres fort utiles, papiers à garder, instructions très-importantes....*

Voici un passage fort curieux de celle qu'il reçut de l'évêque d'Angoulême, à l'occasion de l'affaire de Conques, et dont nous n'avons rapporté que quelques mots. « Quand a été besoin, lui disait-il, d'être » plus courageux que jamais, ayant quasi » vaincu et superé votre ennemi (vous » avoir fait la plus grande offense qu'il » saurait en ce monde), vous laissez plier, » et d'un péché mortel et irrémissible, » l'avez fait veniel, *more vestro solito*, » comme disent vos chanoines, et autres » qui plaident à vous, que qui veut avoir » rien de vous, il vous faut faire le pis » qu'on pourra, et l'on aura ce que l'on » demandera. Ce n'est pas cœur de gen- » tilhomme ni d'homme vertueux. Vous » ferez un dommage irréparable. Car vous » donnez l'audace aux gens de vous faire » le pis qu'ils pourront, et en ce fesant » ils seront les bien-venus. » C'est bien là ce qu'on peut appeller un glorieux reproche.

Nous demanderons ici à nos lecteurs si, en parcourant la vie du bienheureux François d'Estaing, il ne leur est pas arrivé bien des fois de le comparer, comme invo-

lontairement, avec un autre François, dont la vie est plus connue et dont le souvenir est encore pour l'Eglise de Dieu comme un parfum d'agréable odeur. N'y a-t-il pas beaucoup de traits de ressemblance entre l'évêque de Rodez et l'évêque de Genève, et ne pourrions-nous pas nous glorifier d'avoir eu aussi notre François de Salles ? N'est-ce-pas dans l'un et dans l'autre la même douceur, la même sérénité, la même grâce dans tous les rapports avec le prochain ? N'est-ce-pas la même patience au milieu des affronts, la même charité pour les ennemis les plus insensibles et les plus obstinés ? On pourrait dire, je crois, de notre François d'Estaing ce qu'on a dit de St François de Sales, qu'il était une image sensible de notre Seigneur Jesus-Christ conversant au milieu des hommes.

CHAPITRE XIX.

DES DERNIÈRES ANNÉES DU BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING, ET COMMENT IL FUT ENLEVÉ SUBITEMENT A L'AMOUR DE SON PEUPLE.

Quid mihi est in cælo et à te quid volui super terram ? Defecit caro mea et cor meum, Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum.... Desiderium habeo dissolvi et esse cum Christo...

(Psal. 72. Paul. Philip. I.)

Il restait encore au bienheureux François d'Estaing une dernière épreuve à subir pour achever de le purifier et rompre tous les liens qui pouvaient l'attacher à la terre.

La haute réputation de vertu, dont il jouissait dans son diocèse et dans toute la France, ne put le mettre à couvert d'une atroce calomnie qu'on lui suscita à la cour, et dont les historiens ne nous disent pas le sujet. Elle fut conduite avec tant d'artifice et prit tant de faveur qu'il fut cité à comparaître en personne devant le Grand-Conseil, afin de plaider lui-même sa cause. Il était pour lors extraordinairement souffrant d'une ancienne infirmité qui lui faisait porter sans cesse, dans son corps, la mortification de J.-C. C'était une hernie qui le tourmentait cruellement et le réduisait souvent aux abois. Il voulait cependant obéir à l'injonction qui lui était faite, et comparaître en personne devant ses accusateurs, si les médecins ne lui eussent fait entendre qu'un voyage si long et si pénible mettrait certainement sa vie dans le plus grand danger. Il chargea donc son agent à Paris de présenter la déclaration des médecins et d'obtenir du Conseil une dispense de comparaître en personne. Mais son accusateur ne voulut jamais admettre cette excuse, alléguant que, dans le temps même où l'évêque de Rodez se disait si malade, il ne laissait pas de poursuivre le cours ordinaire de ses visites pastorales. On écrivit donc à François qu'il devait suspendre ses visites et les remettre à un autre temps.

Mais il répondit que les visites pastorales étaient d'un ordre supérieur et qu'il aimerait mieux être condamné par défaut à Paris que d'être en défaut dans cette partie du devoir épiscopal. Il ajouta que son grand âge et ses infirmités l'avertissaient de ne pas se négliger un seul instant, et d'avoir toujours l'oreille dressée pour attendre la visite du souverain Maître qui lui demanderait compte de son troupeau. Il finissait par ces paroles du prophète Jérémie, qui étaient souvent dans sa bouche et toujours au fond de son cœur : « Où est maintenant le riche troupeau con- » fié à tes soins ? Que diras-tu quand tu » recevras la visite du souverain Juge, » Ah ! tu seras en proie aux plus violentes » douleurs (1) ! »

Alors le Conseil ordonna une enquête sur les lieux pour constater le véritable état de sa santé. Il fut reconnu que la fatigue des visites pastorales lui causait sans doute un grand préjudice, mais que le voyage de Paris lui serait mortel. De cette sorte, l'objection de son adversaire ne servit qu'à faire ressortir et à manifester sa

(1) *Ubi est grex qui datus est tibi ? Pecus inclytum tuum ? Quid dices cum visitaverit te ? Nunquid non dolores apprehendent te quasi mulierem parturientem ?* Jerem. XIII.

vertu. On fut édifié de sa protestation toute apostolique, et on comprit facilement qu'un homme qui risquait ainsi sa santé pour faire son devoir, et se dévouait tout entier au salut de ses frères, était incapable de la seule pensée d'une mauvaise action. Son excuse fut donc admise, et, pendant ce temps, l'injustice de l'accusation ayant été découverte, le calomniateur fut honteusement mis hors de cour, et l'innocence de l'évêque de Rodez hautement reconnue.

Cette persécution ne ralentit pas son ardeur. Il semble au contraire que, plus il approchait de sa fin, plus il sentait augmenter son zèle et sa charité. Rien ne pouvait l'arrêter ou le décourager, ni sa vieillesse, ni ses infirmités, ni les instances de ses amis qui le conjuraient de prendre un peu de repos. On eût dit que les travaux de la charge pastorale le rajeunissaient en quelque sorte et ranimaient sa vigueur, et il ne paraissait jamais plus faible, plus languissant et plus malade que quand il avait consenti à prendre un peu de relâche. Il faisait tous les ans ses visites pastorales accoutumées, avec le même soin et la même fatigue. Quand les chemins et sa santé le lui permettaient, il allait à pied les heures entières avec son intime confident, le docteur Alain de Varennes, qui

était en même temps son official et son grand-vicaire (1). Chemin faisant, ils s'entretenaient, avec abandon, des choses de Dieu et de leurs plus chères espérances. Souvent ils empruntaient les paroles du Cantique des Cantiques, et unissaient les élans de leur charité à ceux de la sainte épouse qui cherche son céleste époux. Etant un jour tombés sur cet endroit où elle dit qu'après avoir rencontré les gardes de la ville et leur avoir demandé des nouvelles de celui qu'elle aimait, elle l'a trouvé lui-même quelques pas plus loin, le docteur Alain, qui venait de terminer un commentaire du Cantique des Cantiques, observa qu'il fallait entendre par les gardes les anges tutélaires auxquels Dieu à confié la garde de nos âmes. Ce fut comme un trait de lumière et d'amour qui perça le cœur du saint évêque et le remplit d'une surabondance de joie céleste. « Heureux » présage, s'écria-t-il; Dieu nous a fait la » grâce de rencontrer les gardes, par » l'heureux établissement de la fête des » Anges-Gardiens, nous devons conclure » que l'époux n'est pas loin! » Il fut tellement touché et attendri de cette pensée, qu'il demeura quelques instans comme sans connaissance, et on eut beaucoup de

(1) Voyez les pièces justificatives, N° 9.

peine à le remettre sur son cheval, et à le conduire à la paroisse voisine qu'il allait visiter. C'est qu'il soupirait sans cesse après le moment heureux qui devait le réunir à son Dieu, et plus il sentait approcher ce moment, plus ses désirs s'enflammaient, plus son espérance faisait fondre son cœur d'amour.

Du reste, tous les événemens dont il était alors témoin semblaient concourir à lui rendre son exil plus amer et à lui faire désirer la céleste patrie. Il aimait l'Église et le Saint-Siége, il aimait son pays; comment n'aurait-il pas été cruellement affligé des maux qui désolaient alors l'Église et la France. L'hérésie de Luther embrâsait déjà toute l'Allemagne et menaçait les provinces voisines; tout annonçait une grande défection. Rome, la ville sainte et le siège de la religion, venait d'être pillée et profanée par une armée hérétique (1). Le

(1) En 1527, le connétable de Bourbon, au service de Charles-Quint, fait sommer le Pape de lui livrer passage par Rome, sous prétexte d'aller à Naples. Sur le refus du Pape, il fait donner l'assaut. Il y périt, mais la ville fut prise et saccagée pendant deux mois entiers. Les Luthériens, qui étaient en grand nombre dans l'armée, se livrèrent aux plus horribles excès. Ils s'affublèrent des habits du Pape et des cardinaux, et nommèrent Pape l'hérésiarque Luther. Clément VII demeura assiégé dans le château St-Ange

chef visible de l'Église était retenu en prison par l'empereur. La France venait de voir son Roi traîné en captivité avec ses deux enfans, et le Rouergue était en proie à une famine générale, à laquelle se joignit bientôt la peste qui décimait les populations. Il n'en fallait pas tant pour tourner vers le ciel toutes les pensées et les désirs du bienheureux François d'Estaing.

La vue de tant de malheurs réunis enflamma son zèle et sa charité. Il fit faire des prières publiques dans tout le diocèse, et il ordonna, en particulier, les processions avec les septs stations dont nous avons parlé plus haut. Il y assistait lui-même, partout où il se rencontrait, avec une humilité et une dévotion qui ravissait tous les spectateurs et leur inspirait la plus grande vénération pour le saint évêque. Il déplorait amèrement les malheurs de l'Eglise qui voyait à la fois son époux et son fils aîné dans les fers, et dans un sermon où il parla de la captivité du Pape et du pillage de Rome, sa douleur fut si vive qu'il ne put s'empêcher de fondre en larmes, et il en fit verser à tout son auditoire. L'ardeur et la vivacité de sa foi lui faisaient en-

pendant six mois, et après s'être échappé, déguisé en marchand, il fut encore obligé de subir toutes les conditions que lui imposa Charles-Quint.

visager les désastres du Saint-Siége comme un renouvellement des scènes du Calvaire, et il lui semblait voir J.-C. lui-même souffrant dans la personne de son vicaire. Voilà pourquoi ses larmes coulaient avec tant d'abondance. Ce fut aussi pour cela qu'il voulut qu'à chaque procession on lut publiquement un des récits évangéliques de la passion de Notre Seigneur, afin d'inviter tous les fidèles à compâtir à ses douleurs.

Outre cela, il convoqua plusieurs fois son synode et publia de nouveau les règlemens qu'il avait faits pour la reforme du clergé, afin, disait-il, que les vœux et les besoins de l'Etat et du pauvre peuple, étant présentés à Dieu par des cœurs et des bouches plus purs, il se laissât fléchir plus facilement. Il ordonna de nouveau, sous peine d'excommunication, à tous les bénéficiers ainsi qu'à leurs fermiers et rentiers, de faire exactement les aumônes que les Canons prescrivent dans les nécessités extraordinaires. Pour lui, il ouvrit de nouveau ses coffres et ses greniers, et tout fut bientôt distribué. A sa mort, qui arriva quelques mois après, on ne trouva pas de quoi fournir aux dépenses de sa maison pendant quinze jours.

Ayant appris que dans la campagne le peuple souffrait encore plus que dans Rodez, il reprit ses visites avec plus d'ardeur

que jamais, et comme on voulait l'arrêter en lui objectant son grand âge et ses infirmités, il répondit qu'il voulait voir de plus près les nécessités de son pauvre peuple, afin d'y compâtir avec plus de tendresse. Du reste, il ne se contentait pas de les voir et d'y prendre part; il les soulageait autant qu'il était en lui, et s'il ne laissait pas l'abondance partout où il passait, il subvenait du moins aux besoins les plus pressans, et diminuait le mal qu'il ne pouvait entièrement guérir. Son exemple avait la plus grande influence sur l'esprit des riches et leur inspirait des prodiges de charité. Pouvaient-ils, en effet, ne pas rougir de leur aisance et du luxe de leurs maisons, en voyant un prélat qui se dépouillait de tout pour secourir les pauvres, et se condamnait lui-même à la souffrance pour les empêcher de souffrir? Pouvait-on n'être pas touché jusqu'aux larmes en lui entendant prononcer ces belles paroles? « Cette année, je ne viens pas » tant pour visiter les églises, que pour visiter les temples vivans du St-Esprit. » Il ajoutait que si, d'après les Canons, les évêques doivent regarder comme leurs épouses toutes les églises de leur diocèse, ils doivent aussi regarder comme leurs enfans tous les paroissiens de ces différentes églises, et avoir pour eux des entrailles de

père. C'est dans ces sentimens qu'il parcourut une grande partie de son diocèse, depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre 1529. L'avant-veille de la Toussaint, il se trouva à Marcillac, où devait finir sa tournée pastorale, et c'est là qu'après avoir goûté d'un certain mets qui lui fut présenté, il commença à sentir les premières atteintes de la maladie qui devait l'enlever à l'amour de son peuple.

Le danger où se trouvait le saint évêque se répandit bientôt et porta l'alarme dans toute la ville. Tous les secours lui furent prodigués avec empressement. On faisait partout les vœux les plus ardens pour sa conservation. Mais c'était un fruit déjà mûr pour le ciel : Dieu se hâtait de le cueillir. Tous les secours furent inutiles. Un corps usé par tant de douleurs, de fatigues et d'austérités ne put résister à la violence du mal qui fit bientôt des progrès rapides, et enleva tout espoir de sauver une vie si chère et si précieuse. Le lendemain cependant les premières douleurs se calmèrent; il y eut une légère amélioration. On en profita pour le porter à Rodez, où il mourut le premier jour de novembre, deux heures après minuit. Il était dans la soixante-neuvième année de son âge et la vingt-huitième de son épiscopat (1).

(1) La maladie ayant été si subite et les médecins

Cette mort quoique soudaine ne le surprit pas. Depuis plusieurs années un de ses domestiques était chargé de lui rappeller souvent dans le jour la pensée de son dernier passage. « Monseigneur, lui disait-il, souvenez-vous que vous devez mourir. — » Oui, mon enfant, lui répondait François, la tête baissée et les mains jointes, » il faut penser sérieusement à s'y préparer. » Et toute sa vie n'était-elle pas une continuelle préparation à la mort ? Il l'attendait avec une sainte impatience ; il l'appellait de ses vœux. Son âme s'échappa avec joie de sa prison de boue pour aller célébrer, dans le ciel, la fête de tous les saints (1).

Il paraît même qu'il avait eu un pressentiment de sa mort. Le 23 mai de cette an-

ne l'ayant pas connue, le peuple, toujours sévère dans ses jugemens, attribua la mort du saint évêque à la malveillance. Mais il paraît que cette opinion ne prit pas faveur, et c'est à peine si on ose en faire mention. Etrange coïncidence! Antoine d'Estaing, évêque d'Angoulême, était mort cinq ans auparavant, dans son château de Vare, et sa mort avait été attribuée au poison.

(1) On a remarqué que François d'Estaing était mort dans le mois qu'on pourrait appeller le mois des saints évêques de Rodez. C'est, en effet, dans le mois de novembre que l'église de Rodez fait la fête de saint Amans, de saint Quintien et de saint Dalmace, qui tous les trois ont illustré ce siège.

née, avant de partir pour sa dernière visite pastorale, il avait fait son testament, dont les articles étaient tous consacrés à des œuvres pies. Entre autres legs, dont il chargeait ses héritiers, il leur ordonnait de fonder à perpétuité, dans sa cathédrale, douze messes de morts pour le repos de son âme. Elles devaient être dites le quinze de chaque mois.

Il mourut à l'heure même à laquelle il allait, tous les matins, se prosterner devant Dieu dans sa cathédrale, et il voulut être enseveli à pleine terre, dans le lieu où il avait si souvent passé, à genoux, le temps qui précédait l'office du matin, c'est-à-dire au pied de l'autel du chœur. Il avait choisi cette place par humilité, afin d'être foulé aux pieds par tous ceux qui entreraient dans le sanctuaire.

Qui pourrait dire maintenant la douleur et la consternation qui se répandit dans la ville et dans tout le diocèse de Rodez, à la nouvelle de cette mort ! Les pauvres surtout étaient inconsolables : ils perdaient un protecteur, un consolateur, un père. Quel coup de foudre pour ceux qu'il venait d'assister dans sa dernière tournée ! Ils apprenaient sa mort plutôt que sa maladie ! Ils racontaient en pleurant ses dernières bontés, ils repétaient ses dernières paroles ! Et ils se disaient à eux-mêmes

qu'ils n'auraient plus le bonheur de le voir et de l'entendre ! Et qui désormais compâtira à nos maux, qui viendra soulager tous nos besoins ! Ah ! nous avons perdu notre père ! Tel était le cri de douleur qui sortait de toutes les bouches. On ne craignait pas d'assurer que la mort du saint évêque était une calamité pour tout le diocèse.

Mais le sentiment de la douleur fut bientôt remplacé par celui de la vénération et de l'espérance. Le souvenir de ses vertus et de ses mérites se ranima dans tous les esprits, et on ne douta pas qu'une si belle âme ne fût déjà en possession du bonheur céleste. On était moins tenté de prier Dieu pour lui que de se recommander à ses prières. Les malheureux se consolaient en pensant qu'il n'oublierait pas ceux qu'il avait tant aimés pendant sa vie, et ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leur espérance n'était pas sans fondement.

Le secrétaire de François d'Estaing, rendant compte de sa mort dans son journal, résumait en peu de mots les sentimens de tout son peuple :

Anno millesimo quingentesimo vicesimo nono et die primâ mensis novembris, horâ secundâ post mediam noctem, optimus Ruthenensis præsul, Franciscus de Stanno, brevi ægritudine correptus, mortem obiit apud ædes epis-

copalis. Cujus anima quiescat cum beatis. Nihil quod justi, quod pii, quod sancti, quod denique virtuosi foret in pontificatu agere prætermisit. Pauperum pater, solos suos desolatos relinquens, raptim præventus.

« L'an 1529, le 1er novembre, à deux
» heures après minuit, l'excellent évêque
» de Rodez, François d'Estaing, est mort
» dans son palais, après deux jours de
» maladie. Que son âme jouisse du bonheur
» des saints. Rien de tout ce que pouvait
» demander la justice, la religion, la piété,
» la vertu, n'a manqué à son épiscopat.
» Il était le père des pauvres. Enlevé subi-
» tement par la mort, il laisse tous les
» siens dans la désolation. »

Il fut enseveli, selon son désir, dans le sanctuaire du chœur, en avant de la dernière marche de l'autel, au niveau du pavé. On plaça ensuite sur son tombeau nne grande plaque de laiton, sur laquelle il était représenté étendu, en habits pontificaux. Au-dessous des pieds était l'épitaphe suivante, qui contenait l'expression sincère des sentimens de son peuple et de tout son siècle sur ses mérites et sa haute sainteté.

D. O. M.

Obiit, R. in Christo Pater Franciscus de Stanno, episcopus Ruthenensis, omnium consensu, ob suas ingentes virtutes, electus olim

à Magno Concilio regis senator. Et decretorum doctor Paviensis eximius. Vice-legatus in Franciâ et Avenione. Anno salutiferæ Incarnationis MDXXIX, *kalendis novembris, quâ die est celebre festum omnium Sanctorum. Qui ex nobilissimâ familiâ de Stanno, etiam Ruthenensi, pro meritis inenarrabilibus insignata et dotata stemmatibus et signis regiis, ortus. Vixit annos sexaginta novem, in episcopatu octo et viginti. In Christi pauperes liberalissimus, in religione Dei et cultu die ac nocte pientissimus, in instaurandis et noviter construendis sacris ac Deo dicatis templis, et aliis suæ Ecclesiæ ædibus magnificentissimus. In asservandis Ecclesiæ juribus omnium diligentissimus. Et qui neminem verbo aut opere unquam læsit, aut tristem à se discedere permisit. Stylum et leges fori, sivè curiæ suæ in melius reformavit. Præclaras in Ecclesiâ suâ cum pro se, tum pro defunctis parentibus, domesticis et amicis, ordinationes summâ suâ impensâ fieri curavit. Suam diœcesim et plebem sibi commissam nunquàm deserens, summo omnium desiderio cœlum, quantum piè credimus, petiit, suam plebem et suos ferventius et propius Domino Jesu, suæ pientissimæ Matri, Sanctis omnibus commendaturus. Faciat Dominus Jesus ut vota nostra in summam ejus gloriam, suæ immensæ majestati et ineffabili pietati accepta grataque sint. Amen.*

« Ici reposent les restent mortels de très-

» révérend père en Dieu, François d'Es-
» taing, évêque de Rodez, mort le 1er no-
» vembre 1529. Il fut docteur en droit
» canon à l'Université de Pavie, et ses rares
» vertus le firent nommer membre du
» Grand-Conseil du Roi, Vice-Légat et
» Gouverneur d'Avignon. Issu de la noble
» maison d'Estaing, qui a mérité par ses
» grands services de porter les armes roya-
» les de France, il est mort à soixante-
» neuf ans, après vingt-huit ans d'épis-
» copat. Son amour pour les pauvres de
» Jésus-Christ était immense, ses libéra-
» lités sans bornes. Son âme, toute dévouée
» à Dieu, ne suspendait ses hommages ni
» jour ni nuit. Rien n'égalait sa magnifi-
» cence pour construire ou réparer les
» lès édices sacrés, aussi bien que son
» zèle à maintenir les droits de l'Eglise.
» Il ne blessa jamais personne par ses
» paroles ou par ses actes, et jamais per-
» sonne ne sortit de chez lui triste ou mé-
» content. Il améliora l'administration de
» la justice dans ses cours spirituelles et
» temporelles. Il établit à grands frais
» dans son église de belles fondations,
» pour le repos de son âme et de celle de
» ses parens, amis et serviteurs. Tout en-
» tier à son diocèse et à son peuple qu'il
» n'abandonna jamais, il a été enlevé à
» l'amour de ses enfans, pour aller jouir

» du bonheur du ciel, où il les recom-
» mandera de plus près et avec plus d'a-
» mour au Seigneur Jésus, à sa tendre
» Mère, et à toute l'assemblée des Saints.

» Que le Seigneur entende nos vœux et
» qu'ils soient agréables à sa majesté et
» à sa bonté infinie, pour la gloire éter-
» nelle de son nom. »

CHAPITRE XX.

DES MIRACLES OPÉRÉS PAR L'INTERCESSION DU BIENHEUREUX FRANÇOIS D'ESTAING.

In vitâ suâ fecit monstra et in morte mirabilia operatus est.
(Eccl. xlviii., 15.)

Nunc potens cælo patriam Ruthenam, et tuos cives bonus intuere!
(Office de Rodez.)

La haute idée qu'on avait conçue de François d'Estaing et la confiance qu'on avait en son pouvoir auprès de Dieu, ne firent que s'augmenter après sa mort. On

était heureux de penser que, dans le ciel où il recueillait déjà le prix de sa charité, il serait encore fidèle à cette pieuse sollicitude qui remplissait son cœur sur la terre, et que, loin d'avoir diminuée, elle aurait au contraire redoublé d'énergie et d'ardeur, en participant à l'immortalité de Dieu même. Aussi les malheureux réclamèrent à l'envi son intercession, et son tombeau devint bientôt comme le rendez-vous des pauvres et des malades. Les objets qui avaient été à son usage, les billets signés de sa main, furent recueillis avec un religieux empressement, et Dieu ne tarda pas à manifester le pouvoir de son serviteur. Les guérisons miraculeuses se multiplièrent à l'infini. Les sourds entendaient, les muets recevaient l'usage de la parole : les enfans tourmentés de violentes douleurs étaient subitement guéris; les femmes en danger de mort se trouvaient heureusement délivrées, en recourant à son intercession. Les maladies les plus cruelles et les plus opiniâtres, les fièvres, les phtisies, les paralysies ne résistaient pas à son pouvoir. Tous les jours arrivaient à Rodez de pieux pèlerins qui venaient rendre grâces à Dieu et au saint évêque, et suspendre aux colonnes du chœur les témoignages de leur reconnaissance. Les prêtres de la cathédrale suf-

fisaient à peine pour célébrer les messes qu'on leur demandait, et présenter à Dieu les vœux faits en l'honneur de François d'Estaing.

On voyait autrefois un témoignage authentique de ce grand nombre de miracles dans la chronique des frères mineurs du couvent de Rodez. L'auteur de ce manuscrit, qui écrivait en 1530 ou 32, après avoir rappelé l'affection singulière que François d'Estaing avait toujours porté au couvent et les grandes libéralités qui en avaient été la suite, ajoutait ces paroles remarquables : « Et maintenant ce père
» des pauvres brille par ses miracles, dans
» l'église cathédrale où il est enseveli :
» *Hic pater pauperum fulget miracalis in*
» *ecclesiâ majori sepultus.* »

Les paroles de l'abbé de Sinhenque, au diocèse de Cavaillon, ne sont pas un témoignage moins glorieux au saint évêque. Lorsqu'il reçut le legs de deux cents livres tournois que François avait donné à cette abbaye, dans son testament, il convoqua tous ses religieux et leur fit un éloge magnifique de l'évêque de Rodez qui avait été leur père avant lui. Rappelant ensuite ses immenses liberalités envers la maison, il dit qu'il n'en aurait pas fallu davantage pour leur faire une obligation de célébrer les messes qu'il demandait pour le repos

de son âme. « Du reste, ajouta-t-il, la » mémoire du saint évêque est en béné- » diction parmi les fidèles, et nous pen- » sons que, loin d'avoir besoin de nos » suffrages, il peut au contraire nous » obtenir tout ce que nous demanderons » à Dieu, par son intercession. » Il conclut néanmoins en disant qu'il fallait accepter la fondation, et que les messes seraient célébrées pour tous les autres membres vivans ou décédés, de la famille d'Estaing, comme c'était d'ailleurs l'intention secondaire de l'évêque de Rodez.

Cependant, le clergé de la cathédrale, frappé du grand nombre de miracles qui arrivaient tous les jours au tombeau de François d'Estaing, sentit qu'il était de son devoir de les faire constater juridiquement, afin d'obtenir plus tard du Saint-Siége une reconnaissance solennelle de la sainteté de ce grand serviteur de Dieu. Le 18 mars 1532, les chanoines de Rodez se réunirent, au nombre de quinze, daus la chapelle du Saint-Sépulcre, et là, après avoir entendu le récit de deux miracles qui venaient d'arriver dans la ville, ils décidèrent, à l'unanimité, qu'il fallait consulter l'évêque et son conseil, sur les moyens à prendre pour conserver le souvenir authentique de ces deux miracles et de beaucoup d'autres qui avaient précédé,

et avant de se séparer, ils nommèrent un d'entre eux pour lui en faire son rapport et lui transmettre les désirs de tout le chapitre.

Le siège de Rodez était alors occupé par George d'Armagnac, dernier rejeton de l'illustre famille de ce nom. Il avait été nommé par le roi, en vertu du concordat, à l'exclusion de Jean d'Estaing, élu par le chapitre, aussitôt après la mort de François. On regrette amèrement que ce prélat n'ait pas secondé les dispositions de son clergé, et fait dresser des mémoires authentiques sur les miracles de son prédécesseur. C'était le moment le plus favorable pour recueillir les documens nécessaires au procès de canonisation. Mais peut-être George d'Armagnac se trouvait-il encore indisposé contre son chapitre et contre la famille d'Estaing qu'il supposait volontiers peu favorables à sa nomination.

Ce ne fut qu'en 1657 qu'on fit une enquête juridique sur la vie et les miracles de François d'Estaing. Nous en avons sous les yeux une copie authentique, et c'est à ce précieux manuscrit que nous emprunterons le récit des miracles que nous allons rapporter. Mais nous devons auparavant mettre sous les yeux de nos lecteurs la requête qui fut alors présentée à l'Evêque de Rodez par le promoteur de l'officialité :

elle forme un des plus beaux témoignages de l'opinion qu'on avait en ce temps-là de la sainteté de François d'Estaing.

« A Monseigneur l'Illustrissime et Révé-
» rendissime Père en Dieu, Messire Har-
» douin de Péréfixe, conseiller du Roi en
» ses conseils d'état et privé, et précep-
» teur de Sa Majesté, par la grâce de Dieu
» et du Saint-Siége apostolique, évêque et
» seigneur de Rodez, ou Monsieur son
» grand-vicaire.

» Supplie humblement son promoteur
» en l'officialité et diocèse dudit Rodez et
» vous remontre que la mémoire de ce
» grand serviteur de Dieu François d'Es-
» taing, qui a très-dignement occupé le
» siége épiscopal dudit Rodez, l'espace de
» vingt-neuf ans, a toujours été en grande
» bénédiction et singulière vénération
» parmi les peuples, spécialement de ce
» diocèse, tant pour la haute sainteté de
» sa vie et rares et sublimes vertus dont il
» était doué dès son enfance, que pour le
» grand nombre de miracles que Dieu a
» voulu opérer en faveur de plusieurs
» personnes, durant et après sa vie, pour
» l'honneur de son serviteur, suivant les
» mémoires recueilliés de divers endroits,
» remises ès-mains dudit promoteur et
» attachées à la présente requête : Qu'il
» semble du tout important pour la plus

» grande gloire de Dieu et honneur de
» cet illustre prélat, pour l'ornement de
» cette auguste église cathédrale qu'il a si
» parfaitement régie, et pour la consola-
» tion des fidèles, qu'il soit procédé à la
» béatification de ce grand et illustre per-
» sonnage, et que par ce moyen les reli-
» ques de son corps qui sont encore ca-
» chées dans ladite église cathédrale dudit
» Rodez, sous cette belle lame de bronze
» qui se voit dans le sanctuaire du chœur
» de ladite église, soient un jour élevées
» de la poussière, pour être exposées pu-
» bliquement à la vénération des peuples;
» n'étant pas convenable que ce sacré
» trésor demeure plus long-temps caché
» et que l'église soit privée de l'extrême
» consolation qu'elle attend de son heu-
» reuse découverte. Ce considéré, plaira
» à vos grâces, Monseigneur, ordonner
» qu'il sera incessamment procédé de
» votre autorité aux informations, procès-
» verbal de la vénération que les peuples,
» spécialement de ce diocèse, ont eu tou-
» jours envers ce grand serviteur de Dieu,
» de ses éminentes vertus et des miracles
» opérés durant et après sa vie par ses
» mérites et intercessions, pour le tout à
» vous rapporté et par vous dûment exa-
» miné, être après envoyé au plus tôt à Sa
» Sainteté, aux fins d'obtenir commission

» de son siège apostolique, pour être
» procédé ensuite de son autorité à l'au-
» dition des témoins et déposans pour
» ladite vénération, vertus et miracles de
» ce grand homme, et ce fait, être après
» par elle pourvu à ladite béatification,
» ainsi qu'il appartiendra; et tous vos dio-
» césains, Monseigneur, seront obligés
» d'offrir des vœux à Dieu pour le prier de
» vous combler de ses grandes bénédic-
» tions. »

Faisant droit à cette demande, François Pons de Patris, qui gouvernait alors le diocèse de Rodez, en qualité de vicaire-général de M. de Péréfixe, fit procéder à une enquête juridique » sur la vie, actions, vertus et miracles de François d'Estaing. »

On entendit successivement un grand nombre de témoins, soit à Rodez, soit en d'autres lieux du diocèse (1), et il est remarquable qu'ils n'avaient pas assez d'expressions pour rendre tout ce qu'ils avaient entendu raconter des vertus de François d'Estaing, et spécialement de son amour

(1) Les vicaires-forains ayant été autorisés à recevoir les dépositions, le procès-verbal fait mention de celles qui furent entendues par les curés de Vinnac, de Marcillac, de Canabières, de Villecomtal, de Colombiès et de Camjac, vicaires-forains.

pour les pauvres. Ils attestèrent ensuite, sous la foi du serment, un grand nombre de miracles arrivés, soit avant, soit après la mort de François d'Estaing, miracles qu'ils avaient entendu raconter à des personnes dignes de foi, ou dont ils avaient été les témoins, ou même qui avaient été opérés en leur faveur. Ils parlèrent de la multiplication du blé, de la malédiction de la fougère, de l'excommunication du pain, des possédés guéris, des cloches sonnant d'elles-mêmes, des anges bâtissant le clocher. Le souvenir de tous ces prodiges était encore vivant dans le pays, et les pères se faisaient un devoir de le transmettre à leurs enfans. On entendit ensuite le récit d'une foule de guérisons miraculeuses obtenues depuis la mort de François d'Estaing, soit en priant sur son tombeau, soit en invoquant sa protection, soit en portant et baisant avec confiance quelque billet signé de sa main.

Il ne paraît pas qu'on ait donné d'autre suite à cette affaire; il n'en reste du moins aucun monument. Les motifs qui la firent suspendre et qui s'opposèrent à la béatification de François d'Estaing, nous sont entièrement inconnus.

Nous allons maintenant rapporter de suite quelques-uns des miracles arrivés en divers temps, et nous commencerons

par les deux qui furent racontés dans la réunion du chapitre du 18 mars 1532.

I. Le premier s'opéra en faveur d'une jeune fille sourde-muette de naissance. Ses parens la conduisirent pendant neuf jours sur le tombeau de François d'Estaing et la recommandèrent avec beaucoup de ferveur à son intercession. Le neuvième jour, pendant qu'elle priait elle-même avec une grande attention, à l'exemple de ses parens, elle commença à suer d'une manière si extraordinaire qu'un des assistans s'écria : Jésus, que cette fille sue! Ce fut la première parole qu'elle eut entendue : elle se tourna vers l'endroit d'où elle était partie, et l'ayant entendue une seconde fois, elle la répéta distinctement, sans en comprendre le sens. Aussitôt on cria : miracle, miracle! et on rendit grâces à Dieu et à son serviteur. Toute la ville de Rodez fut en quelque sorte témoin de cette merveille. Car, comme la jeune fille demandait l'aumône, il n'y avait personne qui ne connût son infirmité, et qui ne pût se convaincre par soi-même de son entière guérison.

II. Le second miracle eut lieu dans le quartier de Rodez appelé le Bourg. Un couvreur était occupé à réparer un toit fort élevé. Tout-à-coup le pied lui manque,

il tombe et glisse en un instant jusqu'au bord des tuiles. Cependant, il invoque en tombant le secours de François d'Estaing, et il se sent soutenu comme par une force surnaturelle : il se cramponne fortement aux dernières tuiles, et demeure ainsi, le corps suspendu en l'air, autant de temps qu'il en faut pour qu'on aille chercher une échelle. Il descend alors au milieu des applaudissemens d'une foule remplie de joie qui le conduit à la cathédrale, pour rendre grâces à Dieu et au saint évêque, son bienfaiteur.

III. Cependant le bruit de ces miracles se répandait partout aux environs : un pauvre maçon, du village d'Arvieu, conçut l'espoir d'une prompte guérison. Il souffrait depuis long-temps d'une hernie, qui avait fini par devenir aussi grosse que la tête d'un homme. Ne voyant aucune apparence d'être soulagé par les remèdes naturels, « il se voua au bienheureux François d'Estaing, pour faire neuvaine sur son tombeau, l'aumône demandant. » Pierre de Vigouroux, sieur de Barry, qui racontait ce miracle, lui ayant témoigné son étonnement de le voir demandant l'aumône, lui qui jouissait d'une certaine aisance, le maçon lui exposa son infirmité et son vœu. Au bout de neuf jours, il le vit

repasser entièrement guéri, sans qu'il restât la moindre trace de son infirmité.

IV. A mesure que les miracles se multipliaient, les chandeliers et la balustrade de laiton que François d'Estaing avait fait placer dans le chœur, se garnissaient d'*ex voto* de toutes les formes, que la reconnaissance y suspendait tous les jours. Comme c'était en soi-même une fort étrange décoration, il entra dans l'esprit de quelqu'un de les enlever et de les faire porter à la chapelle du Saint-Soulier, où l'on gardait les reliques de la cathédrale. On applique donc une échelle et on fait monter un petit garçon; mais à peine eut-il détaché une ou deux de ces figures qu'il fut saisi d'une violente colique qui le contraignit de descendre après avoir replacé les *ex voto* : et on ne put jamais l'engager à remonter pour une semblable opération. Ce fut pour lui un avertissement certain que ce déplacement était contraire à la volonté du ciel.

V. La même chose arriva à l'évêque de Rodez lui-même, George d'Armagnac. Au moment de se mettre en route pour Paris, il avait ordonné, ou seulement permis, la translation des mêmes *ex voto*. Mais à peine avait-il fait quelques lieues de chemin qu'il sentit d'affreuses coliques, et il n'arriva

qu'avec beaucoup de peine à Espalion. Tous les remèdes furent employés sans succès, et les douleurs augmentaient toujours de plus en plus. Alors, un de ses aumôniers lui rappela que beaucoup de personnes obtenaient la guérison de cette maladie par l'intercession de son prédécesseur; il ajouta même que c'était peut-être une punition de l'ordre ou de la permission qu'il avait donné, en partant de Rodez. L'évèque méprisa d'abord cet avis. Mais enfin, vaincu par la douleur, il ordonna à son aumônier de revenir à Rodez pour faire remettre les *ex voto* à leur place. Il le chargea même d'y en mettre un pour lui, et de prier pour sa guérison sur le tombeau de François d'Estaing. A peine l'aumônier se fut remis en chemin, que l'évèque se trouva entièrement rétabli, au grand étonnement de toute sa suite qui en rendit grâces à Dieu.

VI. Environ quarante ans après la mort du bienheureux François d'Estaing, une guérison miraculeuse fut opérée par son intercession, en faveur d'un religieux de la compagnie de Jésus. C'était le père Edmond Auger, un des plus célèbres prédicateurs de son temps et confesseur ordinaire des rois de France Charles IX et Henri III. Etant visiteur de la province

d'Aquitaine en 1572, il fut surpris à Bordeaux par une maladie cruelle qui faisait tomber la peau de son corps, et lui causait d'affreuses douleurs. Ayant inutilement employé tous les remèdes naturels, il voulut avoir recours aux surnaturels. Comme il s'était trouvé, en 1562, à l'établissement du collége de Rodez, il avait entendu sur les lieux le récit des miracles qui s'opéraient tous les jours, sur le tombeau de François d'Estaing, et il avait conçu la plus haute idée de son pouvoir auprès de Dieu. Il se recommanda donc au saint évêque, et fit vœu, si Dieu lui rendait la santé, d'aller visiter son tombeau, et de prêcher l'Avent et le Carême suivant dans l'église de Rodez. François d'Estaing fut touché d'un vœu dont les résultats devaient être si précieux pour son peuple, et il accorda aussitôt l'objet de la demande. Le P. Auger se trouva subitement guéri, et il ne lui resta plus aucun vestige de son infirmité. Il ne tarda pas à se rendre à Rodez pour acquitter sa promesse. Il prêcha en effet l'Avent et le Carême, et se fit un devoir d'annoncer en chaire les mérites et le pouvoir de son céleste médecin. Il voulut encore consacrer le souvenir de sa guérison et de sa reconnaissance dans un sonnet, qu'on conservait autrefois précieusement dans les archives du collége,

avec le récit authentique du miracle. Nous le rapportons ici :

Il est vrai, nos esprits sont tous également
Francs des lois du trépas et de la sépulture,
Et nos corps payent tous ces droits à la nature,
Attendant sous la terre un dernier jugement.

Mais la cendre des saints, après ce changement
Qui leur ouvre la porte à la gloire future,
En même temps qu'aux vers ils servent de pâture,
Cache un divin pouvoir dedans leur monument.

Travaillé nuit et jour d'une douleur affreuse,
Où Bordeaux s'enrichit, sur sa rive fameuse,
J'implorai le secours de St. François d'Estaing.

A l'instant que mes vœux eurent recours à l'aide
De ses saints ossemens, j'en reçus le remède;
Mon mal s'évanouit en un seul tour de main.

VII. En 1583, il s'opéra encore un miracle fort remarquable en faveur d'une demoiselle atteinte d'une maladie mortelle et abandonnée des médecins. Mais écoutons-la elle même raconter comment elle fut guérie, et avec elle trois autres personnes.

« Je soussignée, demoiselle Antoinette de Cabanes, dame de la Servayrie et de Selves, fille à noble Antoine de Cabanes et femme à noble Jean de Selves, seigneur de la Servayrie et de Selves, atteste en la présence de Dieu et de la glorieuse

vierge Marie, devant M. Gourdes, prêtre et très-digne vicaire de notre paroisse de Mouret, comme l'an de Notre-Seigneur 1583, étant en bas-âge, environ de sept ans, je fus atteinte d'une griève maladie estimée mortelle par les médecins qui me servaient, occasion pourquoi je fus vouée à François d'Estaing, évêque de Rodez, à savoir que j'irais visiter son sépulcre et y offrirais de chandelles, en récitant le *Pater* et *Ave* : et tout soudain me trouvai guérie, et de ce pas me levai du lit et allai rendre mon vœu, me transportant sur mes pieds de la maison de mon oncle, M. d'Antraygues, chanoine de l'église cathédrale dudit Rodez, jusques au sépulcre du saint évêque, et partant me voici son obligée à l'infini, de la vie dont depuis je jouis par la grace de Dieu et des mérites de son très-digne serviteur, déjà cinquante-six ans.

» *Item*, J'atteste... que sortant d'accomplir ce mien vœu, j'ai rencontré sur le dernier degré du tombeau dudit François d'Estaing, un paysan et une paysanne qui conduisaient un leur fils âgé d'environ neuf ans, qui avait été muet depuis le ventre de sa mère, à ce qu'ils disaient, et pour cela voué à Dieu par eux à l'honneur dudit saint évêque, et à cette occasion conduit à son sépulcre, où d'abord qu'il

eût accompli son vœu, il parla distinctement, et je l'ouïs moi-même parler fort à l'aise, dont tous ceux qui étaient là présens remerciaient Dieu et son Saint.

» *Item*, J'atteste.... comme l'an 1612, ayant chez moi, dans le château de la Servayrie, un mien parent domestique, nommé Jacques Dupred, de l'âge de 17 ans, et natif de la paroisse de St-Cyrgue, malade grièvement d'une chûte qu'il avait faite à la chasse, dont il avait une veine des reins rompue, mais si fort qu'il rendit, de compte fait par moi-même, jusques à dix-neuf verres de sang, et partant il fut abandonné des médecins qui le croyaient déjà mort, et en outre avait-il déjà le ventre avalé et tombant sur les genoux. Quoi voyant, je l'ai voué au glorieux St François d'Estaing, à savoir qu'il irait à son sépulcre et y ferait dire une messe à son autel, qui est tout joignant le grand autel du chœur à main-gauche. Il commença soudain à se porter bien, son sang arrêta, son ventre se remit, et ainsi en brief partit d'ici du château de la Servayrie distant trois lieues de Rodez, et alla à pied tout gaillard et fort à l'aise rendre dévotement son vœu ; il vit encore, à savoir depuis 1612 jusqu'en 1641, en très-bonne santé.

Item, J'atteste..... comme l'an 1613,

ayant fait rencontre d'une personne de considération extrêmement et extraordinairement affligée jusques à mourir, d'une grande tristesse d'esprit et de sècheresse de corps à laquelle elle n'avait jamais pu trouver des remèdes, je l'ai conseillée de réclamer les mérites et prières de François d'Estaing, ce qu'ayant fait, cette tristesse passa, et toute cette affliction se changea en une merveilleuse consolation qui lui a duré du depuis, tout le temps de sa vie jusques aujourd'hui, c'est-à-dire près de vingt-huit ans, et parce qu'elle vit encore en bonne santé, il n'est pas nécessaire de la nommer pour raison. Cependant j'atteste la vérité de cette histoire et miracle en la présence de Dieu et de la glorieuse vierge Marie, prête de venir jurer sur le saint Sacrement, s'il est besoin. Et ont été, tous ces quatre miracles, écrits et récrits par moi en présence des témoins ici nommés, dans mon château de la Servayrie, ce dix-septième novembre mil six cent quarante-un. A. de Cabanes, Gourdes, signés.

VIII. En 1602, Nicolas de Maynard, jeune enfant de huit ans, muet de naissance, obtint subitement le libre usage de la parole sur le tombeau de François d'Estaing. Ses parens désolés de voir en cet état l'unique héritier d'une riche et

honorable famille, avaient employé tous les moyens naturels propres à le guérir. Mais tout avait été inutile. Enfin une de ses tantes, Antoinette de Paraire, ayant un jour conseillé de le vouer à François d'Estaing, de le conduire sur son tombeau et de faire dire une messe à cette intention, le projet fut adopté et mis aussitôt en exécution. La mère, pleine de confiance, conduisit elle-même son fils à la cathédrale, accompagnée de sa belle-sœur et d'un grand nombre de parentes et amies qui se mirent en prières pour obtenir la guérison du jeune enfant. A peine la messe fut terminée, que le petit Nicolas se mit à parler et prononça distinctement le nom de papa qu'il n'avait jamais pu dire. Sa mère et sa tante, pleines de joie et de reconnaissance, lui firent prononcer les saints noms de Jésus et de Marie : il les proféra distinctement ainsi que quelques autres prières qu'on lui suggéra, en présence d'une foule de témoins tous ravis d'admiration.

On dit même que, pour faire mieux ressortir ce miracle, Dieu donna dans la suite à Nicolas de Maynard une grande habileté dans l'art de la parole, et le P. Beau, historien de François d'Estaing, avait entendu lui-même des personnes qui l'avaient vu muet en son enfance et magistrat éloquent dans son âge mûr. Il fut con-

seiller au siége présidial de Villefranche.

IX. Le même historien raconte ensuite lui-même un autre miracle opéré en faveur d'un fils d'Antoinette Paraire. Ce jeune homme était tombé dans un assoupissement léthargique qui lui avait ôté l'usage de tous ses sens. Tous les moyens avaient été employés pour le réveiller, mais sans succès. « La bonne mère m'en ayant » donné avis, dit le P. Beau, je crus qu'il » fallait employer la même dévotion et » confiance qui avait fait des miracles cin- » quante ans auparavant. Je lui envoyai un » signet de la main propre de notre saint » évêque pour le lui appliquer. D'abord » que ce papier lui fut attaché sur la tête, » il revint à soi, répondit à tout ce qu'on » voulut, et demeura éveillé autant de » temps qu'on désirait. Ainsi l'assurent » les mêmes personnes qui le lui atta- » chèrent, et qui l'assistaient. Il se releva » bientôt après et recouvra une parfaite » santé. »

X. Nous avons vu dans la vie du bienheureux François d'Estaing qu'il avait longtemps souffert d'une hernie qui le réduisait souvent aux abois. Il porta courageusement jusqu'à la fin cette croix que Dieu lui avait envoyée, et loin de rien faire pour la diminuer, il l'aggravait encore par ses

fatigues continuelles. Après sa mort, Dieu voulut lui donner un pouvoir particulier pour guérir dans les autres une maladie qu'il avait soufferte lui-même avec tant de patience. Le nombre de ceux qui en furent guéris par son intercession est presqu'infini. Nous en rapporterons seulement quelques exemples.

En voici un qui est rapporté par le P. Beau et qui lui avait été attesté par des témoins oculaires et par la personne même qui avait été guérie. Le P. Dom Jean de Chirolz, de l'Abbaye de Mazan, en Vivarais, avait souffert pendant quatre ans d'une hernie, sans avoir jamais pu trouver un moyen de calmer un instant les douleurs cruelles qu'il endurait. Un religieux de son ordre, de l'abbaye de Bonneval, en Rouergue, passant par Mazan et le voyant en cet état lui raconta plusieurs miracles arrivés en Rouergue, par l'intercession de François d'Estaing, et notamment pour la guérison de l'espèce d'infirmité qui le tourmentait. Il lui conseilla donc de faire un vœu en l'honneur du saint évêque. Le malade ne répondit pas pour cette fois à cette invitation; son humilité lui persuada qu'il n'était pas digne d'obtenir un miracle. Cependant le mal augmenta sensiblement au mois de mai 1648, et les douleurs devinrent si excessives que le malade

avoua qu'elles étaient insupportables. Il se décida alors à recourir à François d'Estaing et fit vœu d'aller, à pied, visiter son tombeau. La douleur continua encore pendant deux ou trois heures. Enfin il s'endormit, et à son réveil, il se trouva parfaitement guéri. L'année suivante, il fit quarante ou cinquante lieues, à pied, pour aller de Mazan à Rodez accomplir son vœu.

Après avoir terminé le récit de cette guérison, le P. Beau atteste que, durant le seul mois de mai qu'il passa à Rodez, il s'y opéra un grand nombre de guérisons miraculeuses, par le seul attouchement d'un billet « signé autrefois de la sainte main de François d'Estaing. »

XI. Voici encore une guérison miraculeuse opérée par le même moyen. Le P. Jean Cartayrade, de la compagnie de Jésus, souffrait horriblement depuis quatre ans d'une hernie, qui le mettait souvent hors d'état de remplir aucun de ses devoirs, et l'obligeait même à garder le lit. Tous les remèdes employés l'avaient laissé sans aucun soulagement. Le récit des miracles opérés par l'intercession de François d'Estaing fit naître l'espérance au fond de son cœur. Il se procura un billet signé de sa main, et se mettant à genoux, il le baisa avec dévotion, fit sur lui le signe de la Croix avec cette précieuse reli-

que, et conjura instamment le saint évêque de lui obtenir la guérison de son mal, afin qu'il pût s'acquitter des charges et devoirs qui lui étaient imposés dans la maison. Sa prière était à peine finie qu'il se sentit entièrement soulagé, et il n'éprouva plus dans la suite aucune douleur, quoiqu'il eût négligé toutes les précautions et tous les remèdes.

XII. Il y avait encore une autre maladie contre laquelle on n'invoquait jamais en vain le pouvoir de François d'Estaing; c'était la colique. Un religieux de la compagnie de Jésus, professeur de rhétorique au collége d'Auch, en fit une heureuse expérience. Se trouvant, plus tard, à Rodez, au moment où on travaillait à l'enquête sur la vie et les miracles du saint évêque, il se fit un devoir de donner par écrit la déclaration suivante :

« Je soussigné, prêtre et religieux de la compagnie de Jésus, atteste, que l'an 1651, ayant été surpris soudainement d'une forte colique, et contraint de quitter à même temps la classe où j'enseignais, la pensée m'étant venue de prendre sur moi et m'appliquer une signature que j'avais de l'illustrissime et révérendissime François d'Estaing de bonne mémoire, pour soulager mon mal, incontinent après, je me

sentis guéri et m'en retournai sur-le-champ à l'exercice de la classe, le mal et la guérison ayant été acccomplis dans un quart-d'heure. C'est pourquoi, pour rendre à Dieu la gloire de cette faveur, et cette petite reconnaissance au médiateur de ce bienfait, j'ai donné ce témoignage écrit de ma main, à Rodez, ce vingt-deuxième septembre mil six cents cinquante-six. Bernard Saubole, de la compagnie de Jésus. »

XIII. Un religieux de Bonneval, en Rouergue, nommé le P. Azémar, obtint le même bienfait par le même moyen. Aucun remède n'avait pu le guérir d'une violente colique, dont il souffrait depuis quinze mois. Ayant entendu parler des guérisons opérées par l'intercession de François d'Estaing, il conçut une grande espérance de soulagement; il fit vœu à Dieu en l'honneur du saint évêque, et son mal disparut entièrement.

XIV. La même chose arriva à Pierre de Rey, juge-mage et lieutenant-général de la sénéchaussée et présidial de Rodez. Atteint d'une colique qui lui fit souffrir de cruelles douleurs pendant six heures consécutives, il essaya de tous les remèdes humains. Mais son mal ne faisait que s'aggraver de plus en plus. Cependant il se

souvint d'avoir entendu dire que ceux qui étaient atteints de cette maladie étaient guéris par l'intercession de François d'Estaing. Alors il se recommanda à lui et fit vœu, s'il recouvrait la santé, de faire dire une messe pendant neuf jours à l'autel des Anges-Gardiens, dont le saint évêque avait établi la fête, et à l'instant, il se sentit entièrement soulagé et guéri. Quelques jours après, il fut encore atteint d'une grande fièvre qui, selon l'avis des médecins, devait le conduire au tombeau avant le septième jour. Le quatrième jour, d'après l'avis de sa femme, il fit encore vœu, conjointement avec elle, de faire dire neuf messes et de recevoir les Sacremens de l'Eglise au commencement de la neuvaine. Aussitôt après, il s'endormit, et au bout de deux heures d'un sommeil tranquille, il s'éveilla avec une grande sueur et sans aucune douleur. Sa femme éprouva aussi, quelques temps après, les heureux effets de l'intercession de François d'Estaing. Se trouvant atteinte d'une violente douleur de reins, elle se recommanda au saint évêque et fit vœu de faire dire une messe à l'autel des Anges Gardiens. Aussitôt elle fut soulagée et entièrement guérie.

XV. Mais voici la guérison de maladies encore plus rebelles aux efforts de la médecine.

François de Moissety, conseiller du Roi en la sénéchaussée et présidial de Rodez, se trouvait, depuis dix-huit ans, tourmenté de la goutte, qui, en certaines saisons de l'année, devenait universelle, et s'emparait de presque tout son corps. A cela se joignit encore la pierre dont il n'éprouva d'abord que quelques atteintes ou menaces. Mais enfin les douleurs devinrent si horribles qu'il perdit tout espoir de guérison et renonça à tous les remèdes, résolu de se résigner à la volonté de Dieu et de souffrir, pour l'amour de lui, tout ce qu'il voudrait lui envoyer. Cependant, une nuit, vers les deux heures, son Ange Gardien lui inspira, dit-il lui-même, de faire un vœu à Dieu en l'honneur de François d'Estaing. Après avoir réfléchi à cet avertissement du Ciel, pendant un quart d'heure, il fit vœu, s'il obtenait guérison, de recevoir les Sacremens de l'Eglise dans la chapelle de la cathédrale, où se faisait le service de fondation établi par François d'Estaing. Il promit, en outre, de faire présenter son vœu à Dieu, le jour même, par le premier prêtre qui dirait la messe à la cathédrale. Dès qu'il eût prononcé son vœu, il entra dans un doux sommeil qui dura jusqu'à quatre heures, et au bout duquel il se trouva trempé d'une sueur extraordinaire, quoiqu'il ne fût couché

que sur une chaise, tout vêtu. Il reçut en ce moment la visite d'un prêtre, son parent, qui allait à Matines, et lui ayant raconté son vœu, il le chargea de faire dire la messe à l'autel désigné. Cependant il s'endormit de nouveau d'un profond sommeil et ne s'éveilla qu'à sept heures, encore tout baigné de sueur. Ses parens et les médecins étant alors entrés dans sa chambre, il leur dit qu'il ne sentait plus aucune douleur et qu'il était entièrement guéri, mais non par les remèdes naturels; et il leur fit part, en même temps, du vœu qu'il avait fait pendant la nuit. En effet, dès ce moment, il ne sentit plus ni souffrance ni malaise, et cinq jours après, il rendit sans douleur le calcul qui avait causé tout son mal.

XVI. Une pauvre veuve de Rodez avait une fille de trois ans entièrement percluse de ses jambes. Elle fit vœu à Dieu en l'honneur de François d'Estaing, et ayant fait porter son enfant sur son tombeau, elle fit célébrer le saint sacrifice à son intention. Il n'était pas encore terminé, lorsque l'enfant commença à se soutenir et à marcher; et depuis il n'éprouva plus aucune faiblesse dans les jambes.

XVII. Guillaumette Caste, du village de Saint-Austremoine, se voyant sur le

point de perdre entièrement la vue, par l'effet d'une fluxion qui s'aggravait tous les jours de plus en plus, fit vœu à Dieu, en l'honneur de François d'Estaing. Après cela elle se rendit à Rodez, à pied et en tâtonnant. Elle visita le tombeau du saint évêque et fit dire une messe à son intention. Avant qu'elle fût finie, sa vue s'éclaircit entièrement, et elle fut en état de voir distinctement et de loin comme avant son infirmité.

XVIII. Mademoiselle de Gibron, âgée d'environ dix-huit ans, était à l'extrémité, par suite d'une phtisie pulmonaire parvenue à son dernier période. Elle avait reçu les derniers Sacremens et on ne s'attendait qu'à lui voir rendre le dernier soupir. Cependant elle se sentit inspirée d'avoir recours aux mérites de François d'Estaing. Elle fit vœu, conjointement avec sa mère, de faire dire neuf messes dans l'église cathédrale, de visiter le tombeau du saint évêque, et de donner un demi-corps de cire en signe de reconnaissance. Le lendemain commença la neuvaine. Elle fut continuée jusqu'à la fin, et la malade n'éprouvait aucun soulagement. Alors il lui vint un doute sur la puissance ou la bonté de François d'Estaing. Il est vrai qu'elle s'en repentit bientôt et se sentit plus que jamais portée à avoir confiance en ses mérites.

Elle renouvela le vœu qu'elle avait fait une fois, et fit dire encore une messe aux mêmes intentions. A peine fut-elle terminée, qu'elle se sentit notablement soulagée. Elle se leva à l'instant même et se trouva bientôt en parfaite santé.

XIX. Nous terminerons le récit de ces merveilles par celui d'une particularité qui a été remarquée sur le tombeau d'un grand nombre de saints.

Un marchand de Rodez, appellé Jean Delmas, après avoir raconté comment il avait été préservé de la peste, en 1653, par l'intercession de François d'Estaing, ajouta qu'il priait un jour sur son tombeau, lorsqu'il sentit une odeur extraordinaire et semblable à celle des parfums les plus délicieux. Il lui semblait même que ni l'art ni la nature ne pouvaient produire rien de pareil. Après avoir inutilement regardé de tous les côtés pour découvrir d'où pouvait partir cette odeur, il resta convaincu qu'elle ne venait que du tombeau du saint évêque. La même chose lui arriva plusieurs autres fois; mais l'odeur n'était pas si forte que la première. Ce délicieux parfum était comme un symbole de la grâce et des vertus divines dont le corps du saint évêque avait été le dépôt et l'enveloppe. « La mémoire du juste est

» comme un parfum d'agréable odeur,
» dit l'Esprit-Saint. »

Nous nous arrêtons, comme à regret, dans le récit des bienfaits de François d'Estaing. Nous pourrions en citer beaucoup d'autres qui nous ont été transmis par différens auteurs ou témoins oculaires. Encore nous disent-ils eux-mêmes qu'ils n'ont pu les rapporter tous, vu que le nombre en était presqu'infini. Ils se contentent de dire qu'il n'y avait aucune maladie ni souffrance qui ne disparût aussitôt qu'on recourait au saint évêque, ou qu'on s'appliquait quelqu'un des billets signés de sa main.

Il paraît que la confiance aux mérites de François et peut-être ses miracles ont duré jusqu'aux dernières années du XVIII[e] siècle. Avant la révolution de 93, on voyait encore souvent des mères désolées portant leurs enfans entre les bras et venant les recommander à François d'Estaing. Elles les plaçaient sur son tombeau, et après avoir prié quelque temps avec ferveur, elles voyaient se calmer peu à peu leurs gémissemens plaintifs, et les rapportaient en leurs maisons contens et sans douleur.

De notre temps, à peine reste-t-il quelque souvenir du bon et saint évêque à qui nous devons tant de reconnaissance;

et si, sur la foi des vieilles traditions, de pieux étrangers venaient encore nous demander son tombeau, à peine saurions-nous leur dire en quel lieu doivent se poser leurs genoux. Elle a été profanée cette tombe sacrée sur laquelle avaient été répandues tant de larmes et de prières! Des mains sacriléges ont brisé le bronze qui la couvrait. Plus tard, on s'est mis à restaurer froidement et sans aucun souvenir du passé. Le sanctuaire tout entier a été recouvert d'un pavé uniforme, et on n'a pas laissé au fidèle le moindre signe qui pût lui indiquer la place où reposait le corps du saint évêque. Aussi nul ne s'en souvient: les pauvres et les malades ne viennent plus faire des vœux en l'honneur de celui qui fut leur consolateur et leur père. François d'Estaing ne fait plus de miracles dans un siècle insouciant ou moqueur. Sa mémoire allait s'éteignant tous les jours: heureux si nous avons réussi à la faire revivre et à la rendre de nouveau chère à tous les cœurs!

FIN.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

DE LA MAISON D'ESTAING.

La maison d'Estaing était une des plus anciennes et des plus illustres maisons du Rouergue et des provinces voisines. Les antiquaires sont partagés sur son origine. Un savant bénédictin, Dom de Vieilleville, les fait descendre des anciens vicomtes de Carlat, un autre des comtes de Limoges. Un tableau généalogique trouvé, en 1750, au château d'Estaing, les fait remonter jusqu'à Roderic, dernier roi des Visigoths, mort en 1713, duquel descendaient les anciens comtes de Toulouse. C'est là sans doute les fondemens des droits que la famille d'Estaing réclama pendant long-temps sur le comté de Toulouse. Quoiqu'il en soit, il paraît certain, d'après le *Livre Admirable* conservé autrefois dans les archives de l'abbaye de Conques, qu'elle remonte au moins jusqu'au IXe siècle. Il était fait mention, dans ce recueil, d'un Adalric d'Estaing, sous le règne de Charles-le-Chauve, en 850. En 904, un Ragambert d'Estaing fait donation à l'église de Conques d'une partie de ses

biens, situés au comté d'Avignon. On trouve, en 1001, un Aldebert d'Estaing qui souscrivit une sentence rendue par Hugues, comte de Rodez. En 1167, un autre Aldebert d'Estaing se ligua avec le comte de Rodez pour faire la guerre au comte de Toulouse. En 1204, Pierre d'Estaing souscrivit le contrat de mariage de Pierre II d'Aragon avec Marie de Montpellier.

Mais celui qui commença l'illustration de cette famille ce fut Dieudonné d'Estaing, surnommé le Preux, l'un des 24 chevaliers qui s'étaient promis de garder et garantir la personne du roi Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines. On sait que ce fut lui-même qui sauva la vie de ce prince et l'écusson royal. Nous inscrivons ici le récit d'un fait si glorieux à la maison d'Estaing.

« ...... Philippe-Auguste combattait avec ardeur. Mais un bataillon d'Allemands, reconnaissant la troupe du roi à la bannière aux fleurs de lis qui flottait par dessus, s'avance fièrement et pénètre jusqu'à lui. Philippe se défendit long-temps avec ses gentilshommes et tua de sa main plusieurs de ceux qui osèrent l'approcher. Cependant Galon de Montigny agitait l'étendart royal pour annoncer le péril du roi. En effet les Allemands n'en voulaient qu'à lui : on lui portait des coups de toute part. Il les avait tous heureusement parés, lorsqu'un soldat l'atteignit à la gorge avec son angon. Le collier du roi rompit le coup et empêcha la blessure, mais les crochets s'étant engagés entre la cuirasse et la mentonnière du casque, le soldat tirant avec force entraîna le roi par terre. Philippe se relève aussitôt sans que l'Allemand lâche prise. A cette vue, l'empereur s'élançait pour le percer,

un cheftaine étranger portait déjà la main sur son écu royal, lorsqu'arrivent les nobles chevaliers, gardiens de la personne du roi : ils chargent les ennemis avec fureur, et le baron d'Estaing, sautant aussitôt de son cheval, se place devant le roi pour parer les coups qu'on lui porte et lui donner le temps de remonter. Philippe monte sur le dextrier plus légèrement que nul ne pensait, les Allemands sont repoussés, et la victoire demeure à la France. »

Le lendemain, 28 juillet 1214, le baron d'Estaing reçoit le plus illustre brevet d'honneur qu'un guerrier puisse recevoir, daté du champ-de-bataille de Bouvines. Le voici tel qu'il fut trouvé, en 1750, au château d'Estaing. Nous l'avons seulement traduit du latin :

« Philippe, par la grâce de Dieu, Roi de France, à Dieudonné, dit Tristan, duc représentatif de Narbonne, prince du Rouergue, baron d'Estaing et de Montigny.

» Les liens les plus forts qui unissent les hommes entre eux étant la parenté et la reconnaissance, personne ne peut vous être plus intimément lié que moi. Car vous êtes mon proche parent par la reine Constance, ma tante et votre aïeule ; et de plus, je vous dois la vie que vous m'avez sauvée dans la mémorable bataille du jour d'hier, en me remontant avec tant de courage et me faisant un rempart de votre corps : je n'en perdrai jamais le souvenir. Mais puisque, sous le nom obscur de chevalier Tristan, vous avez fait tant de prodiges de valeur, et merité de combattre à la tête de mes gens d'armes, que ne ferai-je pas pour vous, à qui je dois, d'ailleurs, tant de reconnais-

sance, maintenant que je connais votre naisssance et que vous m'avez prouvé que vous êtes digne d'une si illustre origine ?...

» Voulant donc vous convaincre que je veux vous traiter désormais non-seulement comme mon parent et mon libérateur, mais encore comme mon fils....., par ces présentes je vous donne et vous remets mon écusson royal, afin que vous le portiez vous-même tel que je le porte et qu'il couvre le vôtre. Je vous donne pareillement mes armoiries et mes livrées afin qu'elles vous appartiennent. Et afin que ce soit chose stable et certaine, j'ai souscrit les présentes de ma propre main, je les ai fait souscrire par plusieurs qui ont été témoins de votre valeur, et j'y ai apposé mon sceau qui devient, dès ce moment, le vôtre. Donné au camp victorieux de Bouvines, le 28 juillet 1214. Signés : PHILIPPE ; *Eudes de Bourgogne* ; *Robert de Courtenay* ; *Robert, comte de Dreux* ; *Philippe, évêque de Beauvais, princes du sang royal* ; *Beaudouin, seigneur de Créqui* ; *Enguerard, seigneur de Coucy* ; *Mathieu, baron de Montmorency* ; *Adam, comte de Melun*..... »

En vertu de cette concession, la famille d'Estaing, seule entre toutes les familles du royaume, portait les armes de France, pleines et sans brisure autre qu'un chef d'or, et elle donnait à ses gens les livrées du roi.

Voltaire fait allusion à ce beau fait d'armes de Dieudonné d'Estaing, dans sa Zaïre. Lusignan répond à Nérestan, qui lui avait parlé de la cour de France :

Hélas ! de cette cour je vis jadis la gloire !
Quand Philippe à Bouvines enchaînait la victoire,

Je combattais, Seigneur, avec Montmorency,
Melun, d'Estaing, de Nesle et ce fameux Coucy.

L'année suivante, Dieudonné-le-Preux épousa Yolande de Lévézoulx, d'une des plus nobles et des plus anciennes familles du Rouergue. Il fit de grandes libéralités à l'abbaye de Bonneval, du diocèse de Rodez, et la choisit même pour le lieu de sa sépulture.

Dans les siècles suivans, la maison d'Estaing a produit un grand nombre d'hommes distingués dans toutes les carrières.

En 1282, on trouve un Pierre d'Estaing, chanoine et archidiacre de Rodez, qui refusa l'évêché du Puy.

En 1350, le fameux cardinal Pierre d'Estaing, qui rendit de si grands services au Saint-Siège et à l'Italie sous le pontificat d'Urbain V et de Grégoire XI. C'était sans contredit un des plus grands hommes de son temps. Il fut d'abord évêque de Saint-Flour et puis archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine. Le pape Urbain V, connaissant ses talens et sa haute capacité, le fit venir à la cour d'Avignon pour l'employer au soin des affaires de l'Eglise universelle. Il le nomma ensuite cardinal, légat et vicaire général de l'Eglise en Italie. Pierre d'Estaing gouverna l'Etat ecclésiastique avec tant d'habileté et améliora tellement les affaires du Saint-Siège en Italie, que le pape Grégoire XI, successeur d'Urbain V, le continua dans les mêmes fonctions et le créa cardinal évêque d'Ostie, premier du conclave et chambellan de l'Eglise romaine. Le cardinal d'Estaing se démit alors volontairement de l'archevêché de

Bourges, quoique on lui offrit de le dispenser. Il fut nommé pour présider une congrégation de vingt docteurs, chargés d'examiner les ouvrages suspects de Raymond Lullus. Il fit lui-même la guerre contre les Lombards, les chassa successivement de toutes les villes enlevées au Saint-Siége et mérita le nom de Pacificateur de l'Italie. Enfin, il pressa vivement le pape Grégoire XI de quitter Avignon, et ses instances réunies à celles de Sainte Catherine de Sienne, eurent pour résultat le rétablissement du Saint-Siége à Rome.

En 1389, Dieudonné d'Estaing devint évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, et gouverna cette église pendant l'espace de vingt ans. Ce fut lui qui en partagea le domaine temporel avec le Roi qui le posséda depuis en paréage avec l'évêque.

« Environ le même temps, il y avait au château d'Althun, non loin d'Espalion, une baronne d'Estaing dont le nom était béni par toutes les bouches, car elle aimait les pauvres : elle les aimait comme *la chère sainte Elisabeth* de Hongrie, et les pauvres venaient en foule recevoir les secours qu'elle leur distribuait. Mais le baron d'Estaing, son mari, lui faisait quelquefois des reproches de sa pieuse prodigalité. Or, un jour qu'il était, de grand matin, parti pour la chasse, arrivent à la porte du château grand nombre de pauvres, transis de froid et morfondus, car âpre était la gêlée d'hiver, la neige couvrait la montagne, le vent sifflait dans les créneaux. La baronne d'Estaing ne les a pas plutôt aperçus, qu'elle se hâte d'aller à leur secours : elle descend dans la cour du château, portant des provisions dans un pan de sa robe. Au même instant survient le baron

d'Estaing qui, surpris de la voir en cette attirail, lui dit avec bonté : « Que portez-vous là, Madame ? » La dame, tout interdite, baisse les yeux, et laisse retomber sa robe qui ne présente, aux yeux de son mari, que de belles paquerettes qui s'en vont joncher la neige de la cour. Voilà ce que racontent encore aujourd'hui les vieilles traditions du pays; et depuis, au milieu des ruines du château d'Althun, les paquerettes abondent en toute saison. On les y trouve sous la neige, comme par le plus beau soleil du printemps. »

En 1429, Pierre d'Estaing, archidiacre de Conques, fut élu par le chapitre évêque de Rodez. Mais son élection fut contestée par Guillaume de la Tour-d'Oliergues, dont les droits furent maintenus par le Saint-Siége.

En 1450, Bec ou Beghon d'Estaing était gouverneur de la ville et du château de Pézénas. Une des ses filles, Catherine d'Estaing, avait épousé, en 1446, Jean de Lévézoulx de Vesins, seigneur de Vesins.

En 1480, Jean-Pierre d'Estaing, chanoine et camérier du chapitre de Lyon, dom d'Aubrac et conseiller au parlement de Toulouse. Il fut député de son Ordre aux Etats-Généraux de Tours. Il fut nommé par le Roi gouverneur du comté de Rodez et de tous les biens de la maison d'Armagnac situés en Rouergue. Aussitôt après sa nomination, il se mit à faire la visite des quatre châtellenies du Rouergue, et les histoires locales décrivent en détail les immenses préparatifs qu'on faisait partout pour le recevoir. On aplanissait l'inégalité des chemins, on les jalonnait de croix, d'armoiries et de ta-

bleaux de saints. Dans les villes, on réparait les pavés, on enlevait les fumiers amoncelés dans les rues, les maisons bourgeoises et consulaires étaient endues de guirlandes de buis, d'étoffes de diverses couleurs et de riches tapisseries. Les hommes d'armes faisaient briller leurs vieilles armures, les hommes d'église étalaient toutes les richesses du sanctuaire, les bannières, les croix, les reliquaires, les chappes et les chasubles étincelantes d'or. Sur tous les visages se peignait la joie la plus vive ; l'espérance était dans tous les cœurs. Cassagnes-Begognès fut la première ville qui reçut la visite de Jean-Pierre d'Estaing. Elle souffrait depuis quelques années d'une horrible famine qui la réduisait aux abois. Le nouveau gouverneur y arriva le vendredi-saint de l'année 1485, et fut reçu, avec toute la solennité possible, par toute la noblesse, le clergé, les consuls et le peuple accourus de tous les environs. Après avoir été harangué sur la porte, il se dirigea incontinent vers l'église où il entendit la Passion de N. S., qui fut prêchée par l'abbé de Bonnecombe. Après cela, il parla lui-même au peuple et lui témoigna le désir qu'il avait de soulager ses malheurs : il l'exhorta à ranimer sa foi et son zèle pour le culte de Dieu. Il lui fit entendre que le fléau du Ciel datait du jour où ils avait cessé de travailler à la construction du clocher : « *Es muda vostra gleisa*, s'écria-t-il, *paoures peccadours, prégas pas mai en bostras amos que las campanas sonnoun en lou clouquié.* » Il ordonna, en finissant, la reprise des travaux et leurs promit toutes les bénédictions du ciel. En sortant de l'Eglise, le peuple trouva sur la place des marchands de Rodez qui lui vendirent à bas

prix des bestiaux, du froment et des denrées de toute espèce. La joie fut à son comble. Cette abondance inespérée fut attribuée, avec raison, aux soins de Jean-Pierre d'Estaing. Il y en eut même qui la regardèrent comme le résultat miraculeux des paroles qu'il venait de prononcer dans l'église. Le lendemain on reprit la construction du clocher, et l'année d'après la récolte fut si abondante, que le blé se vendait vingt sous le sétier et le vin cinq livres la pipe.

En 1460, Antoine d'Estaing, qui fut évêque d'Angoulême et dont nous avons parlé ailleurs. (On trouve aux archives de Rodez une copie MSS. des statuts qu'il donna à son église.)

En 1462, François d'Estaing, qui peut bien être appellé l'honneur et le plus bel ornement de sa famille.

En 1529, le Chapitre de Rodez s'empressa de donner pour successeur à François d'Estaing, Jean d'Estaing, son neveu, comte de Lyon et archidiacre de St-Antonin, dans l'église de Rodez. Mais cette nomination n'eut pas de suite. En vertu du Concordat conclu avec Léon X, le roi François Ier plaça sur le siége de Rodez George d'Armagnac, qui fut depuis cardinal.

En 1589, on trouve un vicomte d'Estaing qui suivit avec chaleur le parti de la Ligue ; mais il posa les armes aussitôt que le Roi eût fait son abjuration. Henri IV lui écrivit très-obligeamment de Lyon, et le reconnut pour son parent.

L'église de Clermont eut successivement deux évêques de la maison d'Estaing : Joachim, qui fut nommé en 1614, et mourut en 1650 ; et Louis-Jacques, son frère, qui fut aussi aumônier

de la reine Anne-d'Autriche, et mourut en 1664. Ces deux prélats gouvernèrent l'église de Clermont pendant l'espace d'environ cinquante ans, et il se forma sous leur épiscopat plus de vingt-cinq communautés religieuses dans la ville ou le diocèse de Clermont. Ce fut à la prière du second que le saint fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice envoya de ses prêtres à Clermont, pour l'établissement du grand séminaire.

En 1694, on trouve un autre Joachim-Joseph d'Estaing, évêque de St-Flour. Son mérite lui valut les suffrages les plus honorables : il fut un des présidens de l'assemblée du clergé de France, en 1715. Ce fut le septième évêque de la maison d'Estaing ; il mourut en 1742.

François d'Estaing, troisième du nom, fut honoré des plus hautes fonctions de l'armée, se signala par une foule de glorieux exploits, et mourut gouverneur de Châlons et de Douai, chevalier des ordres du roi (1719).

Vers le milieu du xvii[e] siècle, le comte Joachim d'Estaing se distingua par son courage, ses talens militaires et son esprit. Retiré du service, il employa ses loisirs à composer l'*Histoire généalogique* de sa famille. Il donna, dans cet ouvrage, une haute idée de son érudition : mais il encourut le reproche de revenir trop souvent sur l'avantage qu'avait eu un des ses ancêtres de sauver la vie à Philippe-Auguste. C'est à cela que Boileau fait allusion, dans le passage suivant de sa satyre, sur la véritable noblesse :

Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,

Et que l'un des Capets , pour honorer leur nom ,
Ait, de trois fleurs de lis , doté son écusson :
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire ,
Si , de tant de héros célèbres dans l'histoire ,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
Que de vieux parchemins qu'ont épargné les vers ?
Si, tout sorti qu'il est d'une source divine,
Son cœur dément en lui sa superbe origine ,
Et n'ayant rien de grand qu'une sotte fierté ,
S'endort dans une lâche et molle oisiveté.

Le comte d'Estaing aurait pu demander raison au satyrique d'une sortie si peu convenable : mais il eut le bon esprit de ne pas se plaindre. On lui attribue encore une *Dissertation sur la noblesse d'extraction* et sur *l'Origine des fiefs , des surnoms et des armoiries*. C'est un ouvrage curieux et fort rare.

Le dernier rejeton de la famille d'Estaing a été Charles-Hector-Henri-Dieudonné d'Estaing. Il se distingua d'abord dans la marine et devint lieutenant-général des armées navales de France. Envoyé , en qualité de vice-amiral, pour favoriser l'indépendance Américaine , il donna des preuves d'habileté et de courage. En 1783 , il commandait les flottes combinées de France et d'Espagne , et il allait partir pour une expédition importante , lorsqu'il fut rappellé à la cour. Après avoir été toujours comblé des faveurs du gouvernement , il ne put échapper à la proscription générale qui atteignit bientôt tous les anciens serviteurs de la royauté. D'ailleurs il était riche : pouvait-il n'être pas suspect ? Enfermé d'abord à Ste-Pélagie , il périt sur l'échafaud , le 28 avril 1794 , âgé de 65 ans ,

sans avoir eu de postérité ni masculine ni féminine.

Nous avons vu, en 1446, le mariage contracté entre Jean de Lévézoulz de Vesins et Catherine d'Estaing. Le père de cette dernière, Beghon d'Estaing, prévoyant le cas où sa postérité, par l'extinction des mâles, tomberait de *lance en quenouille*, appela, par testament, à sa succession, le fils aîné de sa fille Catherine, Antoine de Lévézoulx de Vesins. C'est qu'il avait douce souvenance de *deux cent cinquante ans de bon cousinage et bon voisinage en fraternité d'armes*, avec la maison de Lévézoulx.

Par l'effet de cette substitution, les seuls représentans de la maison d'Estaing, sont aujourd'hui le comte de Vesins et ses agnats de la maison de Lévézoulx, lesquels sont issus, en ligne directe, légitime et masculine, de Jean III, baron de Lévézoulx, sire de Vesins, et de sa femme Catherine d'Estaing, fille de Beghon, testateur à leur profit éventuel, en l'année 1477.

Appelée à continuer la filiation de la maison d'Estaing, la maison de Vesins en continue aussi les vertus et la royale générosité. Nous en citerons ici un exemple qui mérite d'être conservé à la postérité, et qui ne sera pas déplacé dans la vie de François d'Estaing, dit le père des pauvres.

» Au sortir des persécutions de 93, le comte de
» Vesins se réunit avec sa nombreuse famille dans
» son antique et vaste château de Vesins, où il
» ouvrit un asile à toutes les infortunes que la
» révolution venait de causer et que la charité
» vulgaire ne pouvait atteindre sans augmenter
» leur amertume. Il y recueillit une foule de per-
» sonnes à qui les soins les plus délicats et les

» plus assidus étaient prodigués. C'étaient, pour
» la plupart, de nobles vieillards, ses anciens
» compagnons d'armes; de pauvres gentilshom-
» mes, émigrés rentrés, qui n'avaient plus re-
» trouvé le toit de leurs pères, et dont on avait
» vendu le modeste héritage; c'étaient des curés,
» des prêtres *réfractaires* au serment de la Con-
» stituante; enfin, c'étaient des religieuses qu'on
» avait fait passer de leurs cellules dans les ca-
» chots de la terreur et qui s'étaient trouvées, en
» sortant de prison, sans ressources et sans abri,
» au milieu des montagnes du Rouergue. Chacun
» de ces gentilshommes ou de ces bons prêtres
» avait à ses ordres un domestique, un soigneux
» et respectueux serviteur du vieux châtelain, et
» tous ces vétérans du sanctuaire et de la fidélité
» mangeaient avec leurs hôtes à la même table,
» immense, abondamment et noblement servie.
» On se rappellera long-temps dans le Rouergue
» et le Quercy la vénérable munificence et la
» sainte hospitalité du château de Vesins, où
» tous les réfugiés dont nous parlons sont morts
» de vieillesse. Le comte de Vesins est mort dans
» son château, le 18 mars de l'année 1816, après
» avoir écoulé sa noble vie dans l'exercice des
» vertus les plus généreuses. »

(*Généalogie de la maison de Vesins.*)

II.

AUBRAC.

—

Sur les confins des anciennes provinces de la Guyenne, du Languedoc et de l'Auvergne, dans le diocèse de Rodez, s'élève une haute et rude montagne, couverte de neige et de brouillards pendant environ huit mois de l'année, vaste et affreuse solitude où l'œil du voyageur cherche en vain un asile dans un rayon de plusieurs lieues à la ronde. C'est la montagne d'Aubrac. Les Romains y tracèrent autrefois un chemin ; mais dans la suite, les brigands qui infestaient le pays en rendirent l'usage dangereux ou même impossible, et firent de ce lieu une véritable caverne de voleurs, comme s'exprimaient les anciens Cartulaires de l'abbaye d'Aubrac. C'est par là que passaient nombre de pieux fidèles allant à Saint-Jacques de Compostelle, à Saint-Dominique d'Estramadoure, à Rocamadour, et à bien d'autres pèlerinages renommés : aussi trouvaient-ils souvent la mort sur cette terre inhospitalière.

En 1031 ou un peu plus tard, selon quelques auteurs, Alard ou Adalard, fils d'un comte de Flandre, faisant son pèlerinage de Saint-Jacques, selon la coutume de son temps, fut attaqué par les voleurs en ce même endroit, et ne dut son salut qu'à la valeur de trente chevaliers qui l'accompagnaient, et dont plusieurs demeurèrent sur la place. Mais il avait fait vœu, au plus fort du

danger, si Dieu lui conservait la vie, de fonder un hôpital dans ce lieu, et de faire tous ses efforts pour purger la contrée des voleurs qui la désolaient. Ayant donc heureusement poursuivi son pèlerinage et repassant par Aubrac, il fut soudainement emporté par un coup de vent et lancé dans une fondrière de neige, où il demeura quelque temps enseveli avec son cheval. Ce nouveau danger le fit ressouvenir de son vœu qu'il avait presque oublié; il le renouvela avec ferveur, et y ajouta même la promesse de se consacrer à Dieu, dans cet endroit, pour le reste de ses jours. Il paraît même, d'après un acte fort ancien gardé autrefois dans les archives d'Aubrac, que, pour le fortifier dans ses bonnes intentions, Notre Seigneur lui montra, dans un bois sombre et ténébreux, sur le grand chemin, une horrible caverne où gisaient entassées vingt ou trente têtes de pèlerins encore sanglantes, et lui ordonna de fonder en ce lieu une église et un hôpital, en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge, pour recevoir les pèlerins et les malheureux de toute espèce. Adalard fut fidèle à sa promesse et aux ordres du Ciel. Il fit dresser une cabane de terre et fixa là son séjour. Quelque temps après, il jeta les fondemens d'une grande maison, et y établit, avec la permission du Saint-Siége et du comte de Rodez, une communauté de treize prêtres, à laquelle il donna de sages constitutions et qu'il dota de riches revenus. Il y mourut en odeur de piété, et on le compte ordinairement pour le premier dom d'Aubrac.

Outre les prêtres qui servaient les pauvres et célébraient le culte divin, la communauté d'A-

dalard se composait encore de douze chevaliers qui gardaient la maison et escortaient les pèlerins, de frères laïques et de donats qui servaient dans l'hôpital et dans les domaines qui en dépendaient. Il y avait enfin des dames de qualité, ayant sous elles des servantes, pour servir les personnes de leur sexe.

Adalard ordonna que tous les frères et sœurs obéiraient fidèlement au supérieur de la maison, qu'il appela le *ministre majeur*, vivraient en chasteté et pauvreté, avec joie, et assisteraient dévotement à toutes les heures de l'office canonical, le jour et la nuit. Il ordonna au ministre majeur de servir le premier les pauvres et les pèlerins. Les autres frères et sœurs devaient ensuite les assister avec beaucoup de joie et d'empressement; « et » tous ensemble, dit le pieux fondateur, doivent » les considérer comme leurs maîtres et les plus » qualifiés de la maison, qui n'a été fondée que » pour eux. » On voit d'après cela que les passans et les pèlerins n'étaient pas les seuls reçus à Aubrac; il conste, par une foule d'actes de fondation et autres, qu'on y recevait encore « toutes » sortes de pauvres bons et méchans, justes et » injustes, aveugles, boîteux, sourds et muets, » sains et malades, de toute sorte d'état et de » condition. » Ils y étaient reçus et traités avec bonté et libéralité sans bornes ; *benignè, cum abundantiâ et hilaritate*, et y faisaient leur résidence habituelle.

L'hôpital d'Aubrac reçut bientôt des donations considérables. Le bruit des vertus qu'on y pratiquait et des bienfaits de tout genre dont il était la source, excita le zèle des habitans du pays. Les

Seigneurs de Calmont, de Castelnau, de Roquelaure, d'Estaing, de Levezou, le roi d'Aragon, marquis de Provence, les évêques de Rodez et de Clermont, et beaucoup d'autres s'empressèrent d'augmenter les revenus d'une maison qui en faisait un si bon usage. Plusieurs bénéfices y furent réunis, entre autres Ayrinhac, Condom, Lunet, Prades, St-Chély, Livinhac, dans le diocèse de Rodez, et Lafage, dans celui de Mende.

En 1160, la communauté d'Aubrac, toujours plus fervente et plus dévouée, demanda d'un commun accord, à Pierre, évêque de Rodez, une nouvelle règle ou plutôt un supplément de règle. Celui-ci, pour se rendre à leur désir, leur donna la règle de Saint-Augustin. Il leur rappela en même temps le premier esprit de la fondation, et les exhorta à se souvenir sans cesse que la maison appartenait aux pauvres, qui en étaient les seigneurs et maîtres, et qu'eux-mêmes n'étaient là que pour les servir, comme les valets servent les maîtres, et montrer qu'ils étaient de véritables serviteurs de Jésus-Christ. Il ordonna la vie commune, le silence, la chasteté, l'obéissance, l'abstinence de viande pour les mercredi, vendredi et samedi, pour tout l'Avent et pour le temps qui s'écoule entre la Septuagésime et le jour de Pâques. Cette règle fut confirmée par Alexandre III qui, se trouvant à Montpellier, en 1162, fut si charmé de ce qu'on lui raconta de la régularité des frères d'Aubrac, qu'il voulut lui-même être agrégé à leur société. Il leur accorda en même temps un grand nombre d'indulgences. La même règle fut encore approuvée par Lucius III, Innocent III, Honorius III, Inno-

cent IV, Clément IV, Nicolas IV, et par d'autres dont on gardait autrefois les bulles aux archives d'Aubrac. Parmi les nombreux privilèges dont fut alors enrichie l'abbaye d'Aubrac, un des plus importans fut celui de ne relever immédiatement que du Saint-Siége.

Vers la fin du XI[e] siècle, Guillaume du Bousquet, dixième dom d'Aubrac, renouvela les anciens statuts, établit de nouvelles charges, et régla le costume des religieux. C'est sans doute alors qu'ils prirent l'habit long, ou soutane, avec la croix bleu de ciel à huit pointes, cousue au côté gauche. Le même Guillaume proclama hautement que les frères d'Aubrac étaient serviteurs des pauvres et des malades, et ordonna de nouveau qu'ils fussent assistés avec joie et abondance. Il régla les devoirs et les fonctions du Dom, et établit que les novices ne seraient reçus que du consentement de la communauté, et feraient un an de noviciat.

En 1297, les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem obtinrent de Boniface VIII une bulle qui réunissait Aubrac à leur ordre. Ils avaient fait entendre au pape que cette maison n'était d'aucun ordre ni soumise à aucune règle. Les frères d'Aubrac se pourvûrent auprès du même pape, établirent qu'ils étaient de l'ordre de Saint-Augustin et que la règle de cet ordre était par eux fidèlement observée, et obtinrent la révocation de la bulle.

En 1312, les Templiers essayèrent la même entreprise; mais ils ne furent pas plus heureux. Tous les seigneurs de la province protestèrent ensemble contre de telles prétentions, et les religieux

d'Aubrac furent maintenus par le Saint-Siège et le roi de France dans leurs privilèges. L'ordre du Temple fut lui-même supprimé deux ans après par le pape Clément V.

En 1317, les chevaliers de Saint-Jean revinrent encore à la charge, mais les abbés de Bonnecombe et de Bonneval, le sénéchal du Rouergue, et vingt-un des premiers gentilshommes du pays, représentèrent au pape le grand préjudice que la réunion porterait à l'hôpital Notre-Dame des pauvres d'Aubrac, et cette seconde tentative n'eut aucun succès.

Vers la fin du xve siècle, Jean d'Estaing, vingt-unième dom d'Aubrac, renouvela encore les anciens statuts, rappela l'esprit primitif de la fondation, et fixa le nombre des religieux à soixante-dix, savoir : quarante prêtres pour le service d'Aubrac et des églises qui en dépendaient, et vingt autres, tant clercs que laïques, parmi lesquels quatre chevaliers, chargés de garder la maison et de guider les voyageurs. Quelques années auparavant, il y avait encore à Aubrac des sœurs, portant l'habit religieux, et servant dans la maison ou dans les autres hôpitaux qui en dépendaient.

Le chef de la communauté d'Aubrac, qui prenait d'abord le nom de ministre ou serviteur, fut dans la suite appelé administrateur, maître majeur. Enfin, on se fixa au titre de Dom, et le bénéfice fut appelé Domerie. Les religieux d'Aubrac avaient établi des commanderies et des hôpitaux en divers lieux, à Rodez, à Millau, à Saint-Geniez, à Najac, à Bozouls et dans d'autres bourgs

du Rouergue. Celui de Millau a subsisté jusqu'en 1793, sous le titre de commanderie d'Aubrac.

Le fameux cardinal Mazarin fut dom d'Aubrac. Louis Antoine de Noailles, plus tard archevêque de Paris, le fut aussi en 1663, et on trouve dans un manuscrit de ce temps, qu'il montra un grand zèle et un grand désintéressement dans son administration, abandonnant tous ses revenus et donnant même du sien pour que le service de Dieu et des pauvres ne souffrît aucun préjudice.

Mais un grand relâchement se faisait déjà remarquer à cette époque parmi les religieux d'Aubrac. Soit à cause de la rigueur du climat, soit plutôt à cause de l'infirmité humaine qui tend toujours au désordre, la règle n'était plus observée. On ne voulait pas de la vie commune, les biens étaient partagés, et plusieurs même ne se croyaient pas astreints aux vœux de religion. Il n'y avait plus de pauvres résidant dans la maison, quoiqu'il y eût toujours le local et le mobilier à ce destiné. On ne recevait que rarement quelques pèlerins ou voyageurs. Il n'y avait qu'une vingtaine de religieux et un seul chevalier. Ils furent alors sécularisés. En 1697, Gaston de Noailles, qui était dom d'Aubrac, donna cette maison aux religieux de Chancellade, qui l'ont possédée jusqu'en 1790.

Il y avait un autre abus non moins déplorable. L'aumône qui se distribuait à la porte, et qui ne fut d'abord qu'un effet de l'immense charité des frères d'Aubrac, puisqu'elle n'était pas de fondation, était alors exigée comme une dette, et ce n'étaient pas les pauvres qui en profitaient, mais les paysans des paroisses voisines à trois ou quatre

lieues à la ronde. Ils allaient en troupe à Aubrac, avec leurs enfans et leurs domestiques, et rançonnaient les religieux à discrétion. Pour remédier à cet abus, on établit la distribution par paroisses; on donnait tous les ans six mille coupes de blé et trois mille livres d'argent aux pauvres de Lunet, de Prades, Saint-Chély, Condom, Nasbinals, Recoules, Lafage, Maurines et Marcastel. Le surplus des revenus fut divisé en trois portions : une pour le dom, une autre pour les religieux, une troisième pour l'entretien et les charges de la maison. Dans les dernières années, les aumônes s'élevèrent quelquefois à la somme annuelle de 15,000 livres.

Comme tous les établissemens religieux qui couvraient le sol de notre France, Aubrac devint la victime de l'impiété révolutionnaire. Les religieux furent chassés et le patrimoine des pauvres vendu à vil prix. Depuis, la maison d'Adalard a été démolie presqu'entièrement pierre par pierre : il ne reste que quelque appartement à demi-ruiné, la petite chapelle qui servait aux pauvres de l'hôpital, et la grande église dont la voûte, sans piliers et depuis long-temps découverte, résiste encore à l'action dissolvante des longues pluies et du mauvais temps ; mais on y cherche en vain les beaux ouvrages qui ornaient l'intérieur, l'orgue, les stalles, les superbes candelabres de bronze et le jubé de pierre blanche qui séparait le chœur de la nef. Le voyageur ne trouve à Aubrac que quelques chétives habitations et une méchante hotellerie pour asile (1839).

III.

Les chanoines de Rodez, étaient au nombre de vingt-cinq, en comptant les archidiacres :

Gabriel de Cénaret, archidiacre de Rodez; — Guillaume de La Parra, archidiacre de Saint-Antonin; — Guillaume Boyer, archidiacre de Conques; — Guillaume de Polignac, archidiacre de Millau; — Helyon de Jouffroi, chantre; — Jacques Traversa; — Pierre de Gibron; — Guillaume Dorbec; — Pierre-Raymond de Padère; — Jacques Lombard; — Jean Grossi; — François d'Estaing; — Astorg de Glandière; — Ægidius de La Tour; — Raymond de Leucadou; — Claude de Chalençon; — Auger de Courtines; — Gaillard Roux *(Ruffi)* (1); — Jean Fabri; — Jean Pouget; — Pons de Steveneti; — Antoine d'Estaing; — Pierre de Cénaret; — Louis de Saint-Marcel; — Raymond Fredandi, chanoine-ouvrier.

Voici un abrégé du procès-verbal de l'élection :

Première réunion du Chapitre.

Le 5 novembre 1501, les chanoines de Rodez étant réunis dans la maison Capitulaire, au nombre de dix-sept, Astorg de Glandières leur exposa qu'il avait appris la mort de Bertrand de Chalençon, évêque de Rodez, et qu'il était urgent de pourvoir l'Eglise d'un nouveau pasteur. Alors Pierre d'Estaing, chevalier d'Aubrac, appelé

(1) C'est lui qui fit décorer la chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs, dans l'église Cathédrale de Rodez; on y voit son nom dans une inscription, ainsi que les deux initiales G. R., en plusieurs endroits.

pour témoin, ayant attesté, sous la foi du serment, la mort de Bertrand de Chalençon, il fut arrêté unanimement qu'on se réunirait, le lendemain, vendredi, dans le même lieu, afin de procéder à la convocation de tous les électeurs ayant droit de suffrage, et de fixer le jour de l'élection....

Deuxième réunion.

Le 6 novembre, les chanoines se réunirent au nombre de dix-sept. Il fut arrêté que Berenger de Naves et Pierre de Cros, notaires apostoliques, assisteraient à l'élection, pour en dresser procès-verbal. Ils prêtèrent aussitôt serment de remplir fidèlement leurs fonctions, et de fournir copie à tous ayant droit, moyennant un modique salaire.

On nomma ensuite deux vicaires-généraux, savoir : Raymond Frédandi et Astorg Glandières, et on leur donna à tous deux, et à chacun séparément, autorité sur le spirituel, et à tous deux réunis autorité sur le temporel. Ils prêtèrent serment à l'instant même.

Alors usant du pouvoir qu'ils viennent de recevoir, ils ordonnent aux chanoines de procéder sans délai à la nomination de l'évêque, en se conformant aux décrets des conciles-généraux, et aux Constitutions de l'Eglise de France.

Aussitôt après, l'élection est fixée, à l'unanimité, au jour de la Saint-Martin (11 novembre), à l'heure de tierce, et il est arrêté que les électeurs seront convoqués, d'abord par assignation faite à leur personne ou à leur procureur-fondé, et ensuite par affiches placées sur les portes de la Cathédrale et des autres églises, où besoin sera. . . . .

Le lendemain et jours suivans tous les électeurs furent assignés par les notaires, qui ne se retirèrent pas sans avoir obtenu de chacun une promesse positive de se rendre à l'élection. Tous promirent devant témoins.

Troisième réunion.

Le 10 novembre, les chanoines réunis au nombre de dix-neuf, sous la présidence du grand-archidiacre, reconnaissant que, dans une affaire aussi importante, ils ont besoin de la présence de gens habiles et dignes de confiance, s'adjoignent comme conseillers, Jean Reboy et Jean de Garrigia, pour diriger les opérations, selon les canons, les constitutions de France et la Pragmatique-Sanction.

Ils nomment ensuite un syndic, Jean Cayron, qui prête serment entre les mains de Glandières, vicaire-général.

On arrête que Jacques Traversa, comme le plus ancien chanoine, célèbrera, le lendemain, la messe du Saint-Esprit.

Quatrième réunion.

Le jour de la Saint-Martin (11 novembre), entre six et sept heures du matin, les chanoines se trouvent réunis au lieu ordinaire, au nombre de vingt. — Ils ajoutent deux témoins de plus, pour assister à l'élection. — Le président demande à chacun des chanoines si, comme le prescrivent les Canons en pareil cas, il a reçu les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. Les uns répondent affirmativement, les autres promettent de les recevoir avant l'élection. — En ce moment Latour, Chalençon et

Steveneti se plaignent que le délai fixé est trop court et s'opposent à toute opération ultérieure, sans une nouvelle délibération. On leur répond que le délai a été fixé à l'unanimité, qu'eux-mêmes l'ont approuvé, et qu'il est bien suffisant puisqu'ils sont présens. — Le président demande à Latour s'il est dans l'intention de se confesser et de recevoir honorablement la Ste-Eucharistie et d'assister à la messe du St-Esprit. Latour répond d'abord qu'il veut délibérer là-dessus. Enfin, après plusieurs interrogations, il répond qu'il n'a pas célébré et qu'il n'est pas dans l'intention de célébrer, *nisi ex devotione sibi proveniret.*

Chalençon répondit qu'il n'avait pas célébré, et que s'il ne célébrait pas, il ferait son devoir : *debitum suum faceret.* Steveneti dit qu'il s'était confessé, et avait célébré. La chose fut certifiée par témoins. — Le syndic demande qu'il soit constaté quels sont les chanoines présens. Il s'en trouve vingt. On constate l'absence de Guillaume de Polignac, archidiacre de Millau, de Raymond Fredandi, d'Antoine d'Estaing, de Pierre de Cénaret et de Louis de St-Marcel. — Fredandi, assigné de nouveau par les notaires, qui en reçoivent un second ordre, répond que nul ne peut être traîné malgré lui au chapitre ; mais que ceux qui sont présens peuvent opérer seuls. Cette réponse ayant été transmise au chapitre, on conclut qu'on se rendra incontinent à la cathédrale pour l'office canonial et la messe du St-Esprit. Le président ordonne à tous les chanoines de se conformer au décret du concile de Bâle, qui ordonne la confession et la communion et l'assistance à la messe du St-Esprit.

A l'heure de tierce, ils se rendent tous au chœur. — La messe est célébrée, avec grande solennité, par Traversa, assisté de diacre et sous-diacre. — A l'Offertoire, tous les vingt chanoines vont à l'offrande. Lombard, Glandières, Courtines, Fabri, Roux, Pouget, Leucadou reçoivent la communion de Jacques Traversa, pendant la messe. Gabriel de Cénaret et Chalençon reçoivent la communion des mains de Géraud Solier, prêtre, dans la chapelle de St-Grégoire. Latour ne communia pas, du moins au vu des notaires et témoins chargés d'y veiller.

Après la messe, tous les vingt chanoines se rendent, en chantant le *Veni Creator*, à la maison du chapitre. L'hymne terminé et les oraisons chantées, tous ceux qui sont étrangers au chapitre se retirent, hormis les deux conseillers, le syndic, les deux notaires et les six témoins. — Alors Fredandi dit que le chapitre a reçu du roi certaines lettres touchant l'élection, que le terme fixé était trop court, et qu'enfin l'abbé de Conques prétend droit de suffrage. Vu ces trois motifs, il demande qu'il soit sursis à l'élection, pendant quinze jours ou trois semaines, sans quoi il proteste. — Gabriel de Cénaret, Latour, Chalençon et Steveneti demandent la même chose, protestent, et demandent acte de leur opposition. — Le syndic répond que le terme a été fixé par le chapitre, que tous les ayant-droit ont été convoqués, et que l'affaire ne peut souffrir de retard. — Alors Fredandi se lève et dit : « *Anen nos-en, car nos yssi no* » *fam rés, et els faram bè ayсso san nos.* » — Gabriel de Cénaret dit : « Je n'y consens point, » et m'en appelle, comme est contenu dans cette

» cédule, et en demande acte public par vous, » notaires, et aussi Monsieur de Conques m'en a » baillé une autre. » Il remet ces deux cédules et sort avec Latour, Chalençon et Steveneti. Le syndic proteste contre les opposans, et demande qu'ils soient, en conséquence de leur sortie, privés du droit de suffrage.

On fait lecture des cédules présentées par Gabriel de Cénaret. Il expose dans la sienne que les pasteurs ne doivent pas être nommés sans avoir pris l'avis du roi, qui, en pareil cas, fait maintenir l'ordre, la paix, la charité et la justice. Il se plaint de ce qu'on n'a pas lu les lettres du roi adressées au chapitre : « Sans doute, dit-il, à » cause de quelque projet d'élection combiné avant » la mort de Bertrand de Chalençon. » Il fait craindre la colère du roi, et conseille de lire ses lettres et de suspendre l'élection.... sinon il en appelle au pape, au métropolitain et à tous ceux qui ont droit d'en connaître. — L'abbé de Conques parle dans sa cédule d'un privilége accordé par le Saint-Siége, à lui et à ses successeurs, en vertu duquel il doit concourir à l'élection. S'il n'est convoqué dans les formes, il proteste et en appelle au St-Siége, au métropolitain et à tous autres qu'il appartiendra.

Alors les chanoines qui restent, au nombre de seize, délibèrent sur ce qu'il y a à faire. On décide d'abord que, vu la retraite du grand archidiacre, président de droit, il faut en nommer un autre. Guillaume de Laparra, archidiacre de St.-Antonin, est nommé à l'unanimité. On répond ensuite à l'abbé de Conques que son privilége n'est pas du tout établi, qu'il n'en a jamais usé, et que

d'ailleurs il devait se présenter lui-même pour en informer le chapitre. On répond enfin à Gabriel de Cénaret et à ses adhérens, que le terme a été par eux-mêmes fixé et approuvé, et qu'il était bien suffisant, puisque tous ceux qui avaient droit ont été convoqués et se sont rendus; que, quant au concours du roi dans les élections, le concile de Bâle, dont le roi lui-même vient d'ordonner la stricte observation, y est formellement contraire. Le chapitre se plaint du reproche d'avoir prémédité l'élection comme d'une calomnie, et déclare ceux qui se sont retirés privés de tous leurs droits pour cette fois. En conséquence, les seize chanoines présens arrêtent, à l'unanimité, qu'il faut procéder à l'élection, sans tenir compte de tous appels, comme nuls, frivoles et dangereux au bien du chapitre et de l'Eglise. En conséquence on passe outre.

Alors on établit que Pierre de Cénaret a été assigné en personne, et que puisqu'il n'est pas rendu, il doit être déclaré contumace. L'Archidiacre de Millau, n'étant pas dans les ordres sacrés, n'a pas droit de suffrage et n'a pas dû être convoqué. Louis de Saint-Marcel et Antoine d'Estaing, ne demeurant pas dans la province, n'ont pas droit de suffrage et n'ont pas non plus été convoqués. Le premier etait au Puy, le second à Blois, attaché au grand conseil du roi.

Tous les absens sont de nouveau cités publiquement devant la porte de la cathédrale et des autres églises paroissiales de Rodez, et devant la porte de la maison capitulaire, et il leur est déclaré que, nonobstant leur absence, on va procéder à l'élection. — Alors les affiches sont enlevées et

portées au chapitre, où elles sont encore proclamées, après quoi la contumace des absens est définitivement prononcée, et acte en est donné au syndic.

Incontinent après, sur l'avis du président, qui leur rappelle les prescriptions du droit là-dessus, tous les électeurs reçoivent l'absolution des censures qui pourraient, sans qu'ils le connussent, les rendre inhabiles à concourir à l'élection. L'archidiacre de Saint-Antonin, qui la leur donne, déclare toutefois qu'elle n'aura d'effet que jusqu'à la conclusion de l'élection.

Le président expose alors qu'il y a trois manières de procéder à l'élection. — On arrête, à l'unanimité, qu'on suivra celle du scrutin comme plus sûre et plus solennelle. — On reconnaît alors la nécessité de trois scrutateurs pour recevoir en secret les suffrages, et aussitôt on nomme scrutateurs Hélyon de Jouffroi, Jacques Traversa et Astorg de Glandières.

Alors le président avertit solennellement tous les chanoines, et les adjure au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ de ne donner leur voix qu'à celui qu'ils croiront le plus utile à l'Eglise de Rodez et préférant le bien commun à ses propres intérêts. Tous les chanoines approuvent.

Le président expose que, d'après les canons et les conciles généraux, tous les électeurs doivent prêter serment sur le Missel, le *Te igitur* et la Croix. Il leur demande s'ils veulent le faire. Tous promettent de le faire, soit en public, entre les mains du président, soit en particulier, immédiatement avant de voter. Incontinent après ils prê-

tent l'un après l'autre, à genoux, les mains étendues sur le Missel, le *Te igitur* et la Croix, le serment suivant : Je....., prêtre, chanoine de Rodez, jure et promets à Dieu tout puissant et à la très-glorieuse Vierge Marie, sa mère, sous le nom de laquelle cette église est dédiée, de choisir celui que je croirai le plus utile au bien spirituel et temporel de cette église, et de refuser ma voix à celui que je saurai vraisemblablement avoir brigué par prière, par promesse ou don de quelque avantage temporel, par lui-même ou par d'autres, directement ou indirectement.

Cela fait, les scrutateurs quittent la salle et passent dans un lieu écarté, nommé *la Cambra dés Granatiers*. Ils prennent avec eux les conseillers, les notaires et les témoins dont il a été question. — Ils commencent par voter entre les mains l'un de l'autre, après avoir de nouveau prêté serment.

Ensuite arrive chaque électeur, l'un après l'autre. Il prête le même serment que ci-dessus, après quoi les scrutateurs l'adjurent en ces mots : « Nous, Jacques Traversa, Astorg Glandières et Hélyon de Jouffroi, chanoines et scrutateurs, en notre nom et au nom et par commission des chanoines formant chapitre, et en vertu du pouvoir à nous attribué par le chapitre, nous vous adjurons, N..., au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, de voter, en mettant de côté tout sentiment de faveur, de haine ou de rancune, selon Dieu et votre conscience, et de nommer, pour être évêque de l'église cathédrale de Rodez, maintenant vacante, celui que vous croirez utile et capable. »

Après cela chaque électeur donne sa voix en

ces mots, qui sont reçus par les notaires : « Je N....... chanoine de Rodez, prêtre, en toute connaissance de cause (*sciens et cognoscens*), je pense que François d'Estaing, chanoine de Rodez, prêtre, et professeur en droit civil et canon, doit être nommé évêque et pasteur de ladite église de Rodez, et en conséquence je lui donne ma voix. » Et chacun appose sa signature. — François d'Estaing vota presque en même terme pour Antoine d'Estiang, son frère.

Tous les suffrages reçus, les scrutateurs se rendent au sein du chapitre, et Hélyon de Jouffroi en donne lecture à haute voix. Le chapitre approuve et ratifie ce qui a été lu.

Alors, le même Helyon de Jouffroi, au nom et par commission du chapitre, établit de nouveau fort longuement que les seize chanoines présens représentent le chapitre de Rodez, et que l'élection est entièrement légitime de quelque côté qu'on l'envisage, soit par rapport aux électeurs, soit par rapport à l'élu. Il fait un très-grand éloge de François d'Estaing et de sa famille....

Alors il lui est ordonné par le chapitre de nommer définitivement et au nom du chapitre, François d'Estaing, comme ayant réuni tous les suffrages. Et il parle ainsi, en face du Missel, du *Te igitur* et de la Croix, après avoir fait le signe de la croix :

Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

L'église de Rodez étant vacante par la mort du dernier évêque, d'heureuse mémoire ; tous ceux qui devaient être convoqués, ayant été convoqués et réunis, il leur a plu, à tous, de procéder à

l'élection d'un nouveau pasteur par la voie du scrutin. Le scrutin ayant été fait et rédigé par écrit, suivant la forme voulue par les conciles généraux, et ensuite publié et soigneusement collationné, il s'est trouvé que tout le chapitre a donné sa voix à Noble de père et de mère, et très-révérend seigneur François d'Estaing, chanoine de Rodez, prêtre, homme recommandable par sa sagesse, sa science, ses mœurs et sa vertu, ayant l'âge requis, né de légitime mariage, mûr et prudent, sobre, modeste et habile dans l'administration des affaires spirituelles et temporelles. C'est pourquoi, moi, Hélyon de Jouffroy, chanoine-chantre de l'église cathédrale de Rodez, et revêtu de l'ordre de prêtrise, en mon nom et au nom de tous les chanoines formant le chapitre, en vertu du pouvoir qui m'a été donné par le même chapitre, le secours du Saint Esprit invoqué, en l'honneur de Dieu tout-puissant et de la très-glorieuse Vierge Marie, sa mère, à laquelle cette église est dédiée, autant que je le puis et qu'il m'appartient, j'élis et nomme ledit François d'Estaing pour évêque et pasteur de la présente église de Rodez.

Alors tous les électeurs se lèvent et vont, en chantant le *Te Deum* et au son de toutes les cloches, au chœur de la cathédrale. Hélyon proclame de nouveau l'élection du haut de la chaire du chœur en présence des chanoines et d'une foule immense. On donne acte de tout au syndic.

Incontinent après, Hélyon présente à François d'Estaing la nomination faite de sa personne, et le conjure de recevoir l'église de Rodez pour son épouse. François demande du temps pour réfléchir. — On lui donne jusqu'à l'heure de prime du

lendemain. — Le lendemain on lui donne encore jusqu'à l'heure de vêpres. — Enfin il accepte, et témoigne au chapitre une grande reconnaissance de sa bonne volonté à son égard.

Le chapitre accepte et ratifie de nouveau l'élection, et les notaires, Bérenger de Naves et Pierre de Cros, dressent procès-verbal. On nomme ensuite des commissaires pour aller, au nom du chapitre, demander à l'archevêque de Bourges, métropolitain, la confirmation de l'élection.

L'archevêque de Bourges allait nommer des procureurs chargés de l'examiner dans tous ses détails, lorsque survint l'opposition de Charles de Tournon, qui fit présenter certaines lettres de réserve obtenues du Saint-Siége, et sur lesquelles il établissait son droit à l'évêché de Rodez. La cause fut portée au Parlement de Paris, qui maintint le droit du chapitre et celui de François d'Estaing. Malgré cela les opposans trouvèrent encore le moyen d'évoquer l'affaire et de la faire traîner en longueur jusqu'à la fin de l'année 1504. Enfin, Charles de Tournon *étant allé de vie à trépas*, Louis XII, par lettres du 20 septembre 1504, ordonne que l'archevêque de Bourges nomme aussitôt des commissaires pour examiner l'élection de François d'Estaing, et charge ses officiers de l'y contraindre par la saisie de son temporel, *qui durera jusqu'à ce qu'il ait entièrement obéi.*

Le 3 octobre 1504, il est exposé dans la réunion des chanoines de Rodez, que l'élection du nouvel évêque n'a pas encore été examinée par l'autorité compétente. Alors tous ensemble, et nommément le Gabriel de Cenaret, Louis de Saint-

Marcel et Pons de Steveneti, témoignent le plus grand désir qu'elle soit confirmée, et nomment de nouveau des procureurs syndics, entre lesquels Antoine d'Estaing, présent au chapitre, pour se présenter, en leur nom, devant le métropolitain. Le 4 et le 13 du même mois, les chanoines qui n'avaient pas assisté à la réunion du 3, adhèrent entièrement à la résolution du chapitre, et font part du même désir. On remarque parmi eux Fredandi et Claude de Chalençon : ce qui peut prouver que la personne de François d'Estaing n'entrait pour rien dans les motifs de leur opposition, ou que du moins ils avaient changé d'avis.

L'élection fut longuement examinée par les commissaires de l'archevêque de Bourges. Le droit des électeurs fut sévèrement discuté. On produisit les lettres d'ordination d'Auger de Courtines, qui n'était que sous-diacre, et de Gaillard Roux, qui n'était que diacre.

Elle fut enfin approuvée et confirmée par les commissaires du métropolitain, qui donnèrent à François d'Estaing la juridiction entière sur le spirituel et le temporel de l'église de Rodez.

(Extrait du procès-verbal manuscrit.)

IV.

Noms des témoins entendus pour la confirmation de l'élection de François d'Estaing.

—

1. Gaillard de Peyre, professeur de théologie en l'Université de Paris, inquisiteur de la Foi, religieux de Saint-Dominique du couvent de Rodez.

2. Pierre Astorg, professeur de théologie des Fréres-Prêcheurs de Rodez.

3. Antoine de Campagnac, juge-royal du comté de Rodez.

4. Guillaume Carles, prêtre, notaire apostolique de Rodez.

5. Jean Froment, licencié en droit, juge de Villecomtal, demeurant à Rodez.

6. Bernard Capelle, médecin de Rodez.

7. Noble Antoine de Cocural, chevalier, seigneur de Cocural.

8. Noble Bernard de Resseguier.

9. Noble Jean de Vigouroux, seigneur de Gamarus.

10. Noble et puissant homme, Jean de Lapanouze, écuyer, seigneur de Loupiac et de Cruéjouls.

11. Pierre de Cros, prêtre, notaire apostolique.

12. Guillaume Rodolphe, prêtre d'Aubrac, dom de Ste.-Marthe à Rodez.

13. Guillaume Masson, médecin.

14. Antoine Vedelli, notaire de l'officialité de Rodez.

15. Noble et puissant homme, Jean de Levis,

baron de Panat, vicomte de Peyrebrune et de Coupiac.

16. Antoine Courrège, prêtre, chapelain de Saint-Jean.

17. Guillaume Bertrandi, curé de Notre-Dame de Rodez.

18. Bernard Hillaire, prêtre de Rodez.

19. Noble et puissant homme, Jean de Belcastel, seigneur de Belcastel, d'Ampiac et de Verdun.

20. Pierre Michel, prêtre, prieur de Tremouilles.

21. Guidon Darssa, prêtre de Rodez.

22. Géraud Daulhon, habitant du Bourg.

23. Bérenger de Naves, prêtre, notaire, secrétaire du chapitre de la cathédrale de Rodez.

24. Noble Jean de Bérenger, religieux Bénédictin, prieur de Montpérat, sacristain de Sévérac.

25. Guillaume Guirbaldi, marchand de Rodez.

(*Procès-verbal de l'élection.*)

V.

HARANGUE DU PROCUREUR DU CHAPITRE.



Ce discours ne fut que le résumé des diverses dépositions entendues par les députés du Métropolitain, pour a confirmation de l'élection de François d'Estaing.

Après avoir fait expresse mention du droit du Chapitre et de l'unanimité avec laquelle tous les électeurs, comme par inspiration divine, avaient donné leurs suffrages à François d'Estaing, il fait l'éloge le plus accompli de la maison d'Estaing qui est partout regardée, dit-il, comme la plus noble et la plus ancienne de toute la province. Il rappelle que, depuis un temps immémorial, elle a donné à l'Église et à l'État une foule d'hommes distingués par leurs vertus et leurs services. Il parle en particulier de Guillot d'Estaing, aïeul de François, de Gaspard d'Estaing, son père, et de Jeanne de Murols, sa mère. Il expose ensuite successivement les qualités personnelles de François.

« ..... Et quia bona arbor bonos fructus pro-
» ducit, supradictus Reverendus Dominus elec-
» tus ex decoratissimis et virtuosis productus pa-
» rentibus, adhuc sub tenellis annis constitutus,
» bonam sortitus animam, inter suos collacta-
» neos semper fuit vità et moribus laudabilis, et
» bonis virtutibus valdè imbutus, velut alter
» Tobias et Salomon. Item, ipse Reverendus Do-
» minus electus à cunabulis indesinenter fuit bo-
» norum venustate repletus : tantâ suavitate, be-

» nignitate et humilitate circumfultus, ut nec
» præesse, nec dominari unquam vellet, sed
» cum paribus suis et minoribus se minimum ac
» minimellum et infirmiorum exhibebat, omnem
» elationem abhorrendo. Item prælocutus R. D.
» electus, puerilibus sub annis existens, animo
» tamen et virtutibus canus atque provectus,
» fuit apprimè in litterarum studiis imbutus, at-
» que strenuè doctus, gymnasia universitatum,
» citrà montes et ultrà montes, diligenter et cum
» maximâ solertiâ colendo, per longa tempora in
» eisdem quamplurimum proficiendo, ultrà con-
» temporaneos suos, et præsertim in canonum et
» decretorum facultate, quam tanquam vir verè
» spiritualis et ecclesiasticus verè coluit et ada-
» mavit, ut pariter litteras sacræ scripturæ pro-
» lixè velut margaritam fuit amplexatus. Item,
» quia virtutum merita merentibus reddere con-
» venit, ut dicit Imperator, præfatus R. D. elec-
» tus, post indefessos labores studiorum, et lon-
» gum laudabile lecturæ suæ exercitium, meruit
» consequi laurum atque triumphum doctoralem
» in prædictâ canonum facultate, ad quem qui-
» dem gradum doctoralem præfatus R. D. elec-
» tus fuit promotus cum maximo atque solerti
» examine, et eleganti approbatione totius uni-
» versitatis et Gymnasii Papiensis. Item, memora-
» tus R. D. electus, velut bonus doctor doctrinæ
» suæ radio quam plurimos, tam subditos quam
» alios, perlustravit atque direxit, ut meritò
» verus doctor atque rector dici mereatur : ut in
» jure igitur electio de personâ ejusdem R. D.
» fuit plus quam necessaria utilisque, et benè me-
» rita. Item, pariter ipse R. D. electus erat con-

» stitutus tempore electionis in ordine presbyte-
» ratus, et fuit à decem annis citrà, sedulo et
» quotidiè celebrando, absque intermissione. Item
» pariter ipse R. D. electus fuit totis vitæ suæ
» temporibus irreprehensibilis, absque ullo si-
» nistro quantumcumque minimo rumore, sed
» cum omni puritate et nitore vitæ immaculatus,
» et ab omni labe criminis reprehensione digni
» prorsùs alienus, et sic merito electus. Item, in
» odore bonæ vitæ perseverans, memoratus R.
» D. electus, semper observavit veram continen-
» tiam, nunquam enim aliquod matrimonium nec
» contubernium contraxit, sed integram atque
» illibatam pudicitiam conservavit, non solum
» amplexus, quinimò consortia mulierum abhor-
» rendo, vitam duxit castissimam atque mundam;
» ideò meritò electus et confirmandus. Item, genæ
» prælatorum debent esse tanquam genæ turturis,
» ut legitur Cantico primo, quia quemadmodùm
» turtur est animal pudicum et castum vitâ et
» moribus, ut dicit Plinius, ità prælatus debet
» esse castus, pudicus vitâ et moribus, prout
» semper fuit et est iste R. D. electus, qui sem-
» per abstinuit ab actibus impudicis, sed cum
» omni pudicitiâ et castitate semper vixit, etiam
» sui ipsius aspectum mulieribus subtrahendo.
» Item pariter suprà dictus R. D. electus non so-
» lum fuit et est sobrius, sed inter omnes sobrios
» parcissimus, tam in esu quam in potu, seip-
» sum et corpus suum quamplurimis jejuniis et
» austeris abstinentiis affligendo, ultrà et præter
» illa jejunia quæ sunt sub præcepto ecclesiæ,
» quæ omnia etiam inviolabiliter servat : etiam
» diebus quibus permittitur esus carnium, ipse

» R. D. electus subtrahit et semper subtraxit esum
» carnium, et sæpissimè lacticiniorum, et quam
» maximè tempore Adventus Domini, quem sem-
» per observavit, velut alter regularis cœnobita,
» cum multis aliis abstinentiis diurnis atque noc-
» turnis, et sic meritò confirmandus. Item, res-
» pectu prudentiæ, discretionisque et sagacitatis
» ejusdem R. D. electi, certè illa adeò est ma-
» nifesta ut neque probatione indigeat, quoniam
» memoratus R. D. electus, ut fuit præmissum,
» habet nedum dicam sufficientem, quinimò et
» eminentem, tam in scientiâ Sacrarum Scriptu-
» rarum, quam in scientiâ litterarum humana-
» rum sufficientiam, in quibus ipse strenuè est
» imbutus atque doctissimus, ut est præmissum.
» Item, ipse R. D. electus, habet mirabilem pru-
» dentiam secularium negotiorum, et ideò, suis
» deposcentibus meritis, fuit sublimatus et as-
» sumptus in lateralem consiliarium ordinarium
» serenissimi et christianissimi Regis nostri, tam
» moderni quam defuncti, in suo magno consilio;
» ut pariter ipse R. D. electus fuit nominatus
» atque electus in consiliarium clarissimi senatus
» Parlamenti Parisiensis, quod officium, cupi-
» ditate suppressâ, idem R. D. electus recusavit
» et respuit. Item, præfato R. D. electo ab eis-
» dem serenissimis regibus fuerunt commissæ at-
» que directæ quamplurimæ notabiles et honora-
» biles legationes atque commissiones in diversis
» regni partibus, quas strenuè et laudabiliter
» exercuit atque complevit. Item, in expeditio-
» nibus causarum atque consiliorum, in cœtu
» dominorum et consiliariorum magni consilii,
» semper ipse R. D. electus laudabiliter atque

» mirabiliter processus referendo atque decidendo
» se expertissimum ac strenuum demonstravit,
» cum tantâ industriâ ac si foret alter Salomon,
» adeò quod, ex communi omnium sententiâ,
» ipse R. D. electus re et famâ inter cæteros præs-
» tantior habebatur atque reputabatur. Item, res-
» pectu prudentiæ circà dispositionem tempora-
» lium atque familiarium bonorum, certè si lin-
» guæ taceant, facta et gesta loquuntur. Ipse R.
» D. electus bona et facultates suas et ecclesiarum
» suarum, more optimi patrisfamilias, disposuit
» atque gubernavit, cum maximâ industriâ et
» sagacitate fructus et bona beneficiorum suorum
» non solum conservando, quinimò quam pluri-
» mum ampliando, et illud est notorium, et sic
» meritò confirmandus. Item, prælibatus R. D.
» electus fuit et est ornatissimus, tam in incessu
» quam in habitu, comam non laxando nec bar-
» bam nutriendo, tonsuram congruam gestando :
» ità ut in omnibus et per omnia rectè dici possit
» norma et exemplar clericorum. Item, ipse R.
» D. electus in indumentis suis exterioribus fuit
» semper miro et laudabili modo compositus,
» vestes congruas et honestas, desuper clausas,
» neque nimis longas, neque nimis breves gestando
» et deferendo, in odorem boni exempli, cum
» sedulâ mirabilique et assiduâ devotione. Item,
» respectu ornatûs morum certè nulla mihi su-
» perest dicendi nec explicandi facultas, propter
» ingentem amplitudinem bonorum morum ejus-
» dem R. D. electi. Sed in summâ pro notorio
» habetur quod ipse R. D. electus est mirabiliter
» decoratus in refragrantiâ bonorum morum, tam
» in modestiâ loquendi et incedendi, cum congruâ

» honestate, taciturnitate et gravitate, habetque
» R. D. electus mirabilem mansuetudinem, dul-
» cedinem et humilitatem, taliter quod invenire
» meruit gratiam coràm Deo et hominibus, et sic
» meritò confirmandus. Item, memoratus R. D.
» electus tantâ hospitalitate est plenus, ut penè
» totas suas facultates et fructus beneficiorum
» exhauriat et effundat, eleemosynas pauperibus
» assiduè erogando velut alter Tobias : tantâ ca-
» caritate plenus existit quod propriis et necessa-
» riis sumptibus parcit, ut necessitatibus egen-
» tium animarum valeat subvenire, nemini clau-
» dendo gremium, ut meritò amicus Dei dici
» possit, et ut reputetur sibi ad justitiam, ut le-
» gitur de Abraham et Loth, et ideò est meritò
» confirmandus. Nec omittere debemus amplissi-
» mas reparationes et ornatus quos amplissimè
» fecit in ecclesiis et beneficiis suis. Item, memo-
» ratus D. R. electus fuit et est admodùm libe-
» ralis, non cupidus, nec avarus, non ex tristitiâ
» aut necessitate sed semper fuit dator hilaris et
» benevolus, aliena non quærendo, sed propria
» laxando atque tribuendo; igitur confirmandus.
» Item, ipse R. D. electus nunquam fuit litigio-
» sus, percussor neque rixosus, sed semper fuit
» pacificus, mitis et suavis, in adversitatibus et
» contumeliis multùm patiens et tolerabilis, ta-
» liter quod ex suâ mirabili patientiâ et mansue-
» tudine inimicos proprios reconciliavit atque pla-
» cavit, et sic meritò fuit electus et est confir-
» mandus. Item, non solum dicta electio habuit
» optimam maturiam et formam ex parte jam dicti
» D. electi, et sic meritò confirmanda, quinimò
» etiam ex parte dominorum elegentium ipsa

» electio habuit et habet optimam materiam et
» fundamentum. »

(*Procès-verbal manuscrit.*)

VI.

INSCRIPTION DE L'ANCIENNE PORTE DU CHOEUR.

On lit en dehors :

« Franciscus claro Stannorum sanguine natus,
» Egregium Christo hoc ædificavit opus.
» Seriùs in cœlestia si Deus regna vocasset,
» Vidisses omni lilia terna choro;
» Sed tandem in Domino felici morte sopitus,
» Post fatum ista dedit pignora chara suî.

On lit en dedans :

» Virginis immenso flagrans Franciscus amore,
» Erexit priscorum hæc monumenta patrum :
» Post mortem vivens operum splendore suorum.
» Vidistis cuncti, nemo negare potest.
» Muneris accepti saltem si gratia restat,
» Ad tumulum veniens die requiescat ei. »

1531.

VII.

STATUTS ET RÈGLEMENS

POUR LE CHOEUR.

« FRANCISCUS DE STANNO, miseratione divinâ
» Ruthenensis episcopus, archidiaconis, persona-
» tibus, canonicis quàcumque qualitate seu dig-
» nitate fungentibus, necnon omnibus et singulis
» aliis presbyteris et non presbyteris ecclesiæ
» nostræ in quocumque ordine constitutis, salutem
» et dilectionem.

» Notum facimus quod ex debito nostræ solli-
» citudinis pastoralis provocamur, ut potissimè
» circà divinum cultum, illiusque opportunam
» instaurationem in nostrâ ecclesiâ et sponsâ, et
» in loco capitulari et etiam in choro ecclesiæ
» nostræ intimavimus et præcipimus, solerter in-
» tendamus. Ad quod etiam ex judicio sivè ar-
» resto curiæ supremæ Parlamenti Tolosæ et illius
» executione districtè et pœnaliter arctamur, ut
» juxtà canonicas sanctiones sacrorum generalium
» decretorum, in eàdem ecclesiâ nostrâ divina
» officia, morumque ac cæremoniarum stabilita-
» tem inconcussè observari faciamus, si divinam
» atque humanam velimus evitare ultionem. Quia,
» ut dicit legislator, parùm esset jura condere nisi
» esset qui eadem faceret inviolabiliter observari.
» Et quoniam super his tam ex dispositione juris,
» quam ex constitutionibus sacri generalis Con-
» cilii; fuit salubriter provisum, ideò nihil de
» novo promulgamus, sed vestigiis antiquorum

» Patrum inhærentes, inveteratas et salutares
» constitutiones custodiri decernimus.

» Præcipiendo et in virtute sanctæ obedientiæ
» injungendo omnibus et singulis canonicis, quâ-
» cumque dignitate, personatu seu officio fun-
» gentibus, et simplicibus prædictæ ecclesiæ nos-
» træ, necnon omnibus et quibuscumque aliis
» habituatis ejusdem ecclesiæ nostræ præsentibus
» et futuris, quatenùs deinceps, horis consonis,
» pulsatione campanarum et aliis signis præmissis,
» horis et superstitiis temporum subducendis, con-
» veniant in prædictâ ecclesiâ nostrâ prout debent
» et tenentur, celebraturi prædictas horas cano-
» nicas diurnas pariter et nocturnas, missas et
» alia quæcumque officia juxtà fundationem et
» laudabilem consuetudinem ejusdem ecclesiæ
» nostræ; deferendo superpellicia honesta conde-
» center protensa et longa, cum almuciis aut cap-
» pas honestas juxtà qualitatem temporis. Etiam
» vestes non excolat tas sive spatulatas, clausas
» desuper non tamen consutas, longasque et ta-
» lares ac congrui et non prohibiti coloris, omissis
» manicis superfluè latis atque conscissis, sed
» honestis et non more laïcorum.

» Easdem missas, horas canonicas et divina
» officia celebrent non cursim nec festinanter, sed
» cum debitâ et condecenti pronunciatione et as-
» piratione, sivè pausâ in medio omnium versi-
» culorum, Psalmorum, Antiphonarum, Lectio-
» num et Responsoriorum, Epistolarum, Evan-
» geliorum, Prophetiarum, et in reliquis quæ
» psallendo Deo persolvuntur; in fine quarum-
» cumque clausularum omnium supradictorum,
» studendo tantùm quantùm facultas eorum in-

» genii et capacitatis se obtulerit, debitè accen-
» tuare; faciendo congruam differentiam inter
» officium solemne, duplex majus, duplex minus,
» novem lectionum et feriale.

» Item, prohibemus tempore divinorum offi-
» ciorum fieri confabulationes aliquas in choro,
» præcipiendo quod ab eisdem prorsùs abstineant
» nisi propter necessitatem, videlicet instructio-
» nis, seu edoctionis dubietatum emergentium,
» circà prædicta divina officia. Quæ quidem in-
» structiones fieri poterunt cum silentio, et ser-
» vatâ honestâ gravitate.

» Pariter interdicimus in jàm dicto choro, tem-
» pore divinorum, fieri lecturam chartarum,
» litterarum et etiam librorum quorumcumque,
» præterquàm necessariorum ad psallendum et
» celebrandum, ne fiat distractio à divino cultu.

» Item, inhibemus, dum prædicta divina of-
» ficia celebrantur in choro et etiam processio-
» naliter insistendo, ut nullus legat aut dicat pri-
» vatim officium, horas seu orationes, excepto
» tempore missæ, in quâ permittimus prædicta
» posse fieri, dum tamen talia facientes secretiori
» et honestiori modo quo fieri poterit, sine exal-
» tatione vocis hoc faciant; servando tamen at-
» tentionem in quibusque aliis cæremoniis chori.
» Non intelligentes tamen illud permittere dia-
» cono, subdiacono, et aliis pro servitio altaris
» et ambonis sive forestolli deputatis: quinimò
» hoc expressè inhibemus, cum deceat eosdem
» divino officio cæremoniis et aliis quæ pro ser-
» vitio missæ et chori spectant, esse magis atten-
» tos et devotos. Præcipientes ut bordonerii, vi-
» carii, seu alii ministri, tam pro pace deferendâ

» quam pro aliis ministeriis exercendis, in eo-
» dem choro deserviant et incedant, non festi-
» nanter nec cursim, sed cum bonâ gravitate et
» honestate, prævidendo et præmeditando circà
» ministeria per eos exercenda.

» Item, inhibemus ut dùm horæ canonicæ
» utriusque officii communiter decantabuntur,
» nullus legat aut dicat privatim aut aliter offi-
» cium, horas seu orationes quas privatim dici
» prohibemus, prout latius in quibusdam ordini-
» bus dicti chori nobis exhibitis contineri de-
» monstratur.

» Item, pariter præcipimus et injungimus, ut
» omnès ex prædictis qui à modo in anteà in choro
» prædicto intererunt, in psalmis, hymnis, can-
» ticis et aliis divinis, Deo alacriter modulentur,
» non muta nec obturata labia tenendo, sed Deo
» devotè et attentè decantando. Et cum dicetur in
» fine psalmorum et hymnorum, aut aliter: *Glo-*
» *ria Patri,* omnes sive sedentes sive stantes,
» aut genua flectentes humiliationem sive inclina-
» tionem cum capite faciant, et etiam cum nomi-
» nabitur illud eximium et excellentissimum no-
» men JESUS, omnes reverenter capita inclinent.

» Prætereà prohibemus ne aliqui ex suprà
» dictis, tempore celebrationis divinorum, in
» dictà ecclesià nostrà. seu circà eam deambulent
» soli aut cum societate, nec vagentur, sed ab
» eisdem vagationibus, discursibus, colloquiis
» et deambulationibus prorsùs desistant et absti-
» neant, sub pœnis contentis et definitis in sacro
» concilio Basiliensi. Etiam prohibendo in eà-
» dem ecclesià nostrâ, tempore divinorum, tu-

» multus et clamorositates ; sed omnia cum pace
» et mansuetudine tractentur et fiant.

» Item, decernimus à modo in anteà, tempore
» divinorum officiorum, nullum ex suprà dictis
» canonicis vel habituatis posse intrare eamdem
» nostram ecclesiam, et in eàdem moram facere,
» nisi cum habitibus prout in choro existentibus.

» Item, ut divina officia non truncatè, sed
» cum decenti integritate celebrentur, decernimus
» ut omnes debeant interesse et convenire in choro
» prædicto, et ab indè non recedere nisi quem-
» admodum juxtà decreta sacri concilii et tabulam
» chori prædicti permissum est fieri, et sub pœnis
» contentis in eisdem, quod et illorum totalem
» tenorem in prædictis, et punctuatione volumus
» observari.

» Quoad pulsationem vero campanarum, volu-
» mus et præcipimus laudabiles consuetudines ec-
» clesiæ nostræ inconcussè servari.

» Item, ut officium melius, honestius et de-
» centius fiat, et quilibet accedat ad divina pro-
» visus et benè certioratus, decernimus fieri ta-
» bulam in choro pendentem, in quà describantur
» officia vel ministeria per suprà dictos facienda.
» Præcipientes ea omnia et singula suprà dicta,
» quæ sunt præcepti, fieri et observari : et quæ
» sunt inhibenda, inhibemus et interdicimus res-
» pectivè sub pœnis latiùs declaratis et inflictis,
» in constitutionibus sacrorum generalium conci-
» liorum prædictorum, ulteriorem reservationem
» et moderationem tam circà divina officia cære-
» moniasque quam personas nobis reservando.

» Item, ne clypeo ignorantiæ præmissorum
» quisquam habeat velamen frivolæ excusationis.

» proponere, decernimus prædictos articulos poni
» et affigi in quâdam tabulâ patenti et pendenti
» in dicto choro, in loco eminenti, inhibentes et
» defendentes, sub pœnâ excommunicationis,
» quam in his ferimus scriptis, ne aliquis tollat
» aut deleat, tolli aut deleri faciat dictam tabu-
» lam; quam quidem pœnam contra tollentes et
» delentes mandantesque et consentientes decla-
» ramus. In quorum omnium et singulorum fi-
» dem et testimonium præmissorum præsentem
» paginam seu tabulam sigillo nostro rotundo si-
» gillari et per secretarium nostrum subscribi
» fecimus.

» Anno Dominicæ Incarnationis 1513, die
» penultimâ januarii.

» † Franciscus,

» *Episcopus Ruthenensis.* »

VIII.

Protection merveilleuse de la sainte Vierge sur la ville de Rodez.

—

En 1652, la peste ravageait plusieurs provinces voisines du Rouergue. L'alarme était continuelle dans la ville de Rodez, parce que tous les jours s'approchait le terrible fléau. Enfin, le 28 novembre, on annonce que la maladie s'est déclarée dans le couvent des Cordeliers, qui était comme contigu à la ville. Elle y avait été portée en effet par un frère quêteur, qui avait reçu, en faisant sa ronde, des denrées infectées. Les magistrats firent aussitôt fermer les portes de la maison, afin qu'elle n'eût aucune communication avec la ville, et l'épouvante fut si grande que la foule immense qui était venue à Rodez pour la foire de la St.-André, et une grande partie de la population, s'empressa de prendre la fuite.

Mais les magistrats ne se contentèrent pas de prendre les moyens naturels de sûreté, ils voulurent encore avoir recours aux moyens surnaturels. Le 6 décembre, ils se réunirent à l'Hôtel-de-Ville avec les notables de la ville, et tous furent unanimement d'avis qu'il fallait se mettre sous la protection de Marie, conçue sans péché, d'une manière publique et solennelle. En conséquence, ils invoquèrent son secours au nom de toute la ville de Rodez, dont ils étaient les représentans, et ils promirent de jeûner à perpétuité la veille de la fête de la Conception, de se rendre en corps à Notre-Dame de Ceignac, avec la chasse

de Saint-Amans, et de donner la somme de deux cents livres pour l'ornement de cette église.

A peine le vœu fut-il prononcé, que la protection de Notre-Dame se fit sentir d'une manière extraordinaire. Le fléau s'arrêta aux portes de Rodez. Il fit un grand nombre de victimes dans tous les environs, mais il n'atteignit personne dans la ville, quoiqu'on eût eu beaucoup de rapports avec les religieux depuis l'arrivée du frère quêteur et avant que la maladie s'annonçât. Il y a plus : c'est que les habitans de Rodez jouissaient en cette occasion d'un privilége tout à fait extraordinaire. Le mal était en eux, et ne pouvait leur nuire. Quelques-uns le communiquèrent à des étrangers qui en furent victimes hors de la ville, tandis qu'eux-mêmes et toute leur famille n'en éprouvèrent aucun dommage. Cette particularité nous est rapportée par le Père Beau, jésuite, témoin oculaire, qui travaillait à cette époque à l'histoire du bienheureux François d'Estaing.

Après que le vœu eût été fait, il y eut quelques habitans de Rodez qui, par une crainte excessive, demandèrent qu'on empêchât toute sorte de réunions, et même que les églises fussent fermées ; mais on pensa qu'il fallait laisser la liberté de se rendre dans les églises, et que les prières et les communions des fidèles seraient plus puissantes que toutes les précautions, pour sauver la ville. En effet, l'affluence du peuple fut extraordinaire. Pendant une quarantaine de jours, les tribunaux de la pénitence furent encombrés, et le Seigneur, ayant égard à tant de voix qui demandaient grâce et miséricorde, et surtout aux prières

de Notre-Dame conçue sans péché, la ville de Rodez fut entièrement sauvée de la peste.

Elle ne fut pas ingrate : l'année suivante, le dimanche après l'octave du Saint-Sacrement (22 juin), tous les corps de la ville se rendirent en procession à Ceignac, accompagnés d'une foule innombrable de peuple; ils offrirent la somme promise de deux cents livres, et acquittèrent avec la plus grande ferveur la dette de leur reconnaissance.

On voit encore dans l'église de Ceignac, à la chapelle dite de Rodez, le tableau qui fut offert à cette occasion par la ville de Rodez, représentant le miracle. Marie avec Jésus enfant d'un côté, et de l'autre le glorieux évêque saint Amans arrêtent par leurs prières le fléau du Ciel, figuré par une flèche ou javelot que le Père éternel est sur le point de lancer sur la ville de Rodez. Deux anges dans les airs portent les distiques suivans :

Ruthenæ pestis muros invaserat urbis :
Nec tamen hæc cives dira sagitta ferit.
Vibratum dextrâ tendit Pater anxius ensem :
Quatuor incolumes fortia scuta tegunt :
Nam Virgo, Christus, Crux, divus Amantius orans
Fortiter avertunt verbera sæva Patris.

(EX VOTO ANNO 1653.)

En conséquence du vœu fait à cette occasion, on jeûne encore à Rodez la veille de la fête de la Conception de la sainte Vierge; et c'est pour continuer la reconnaissance de ses habitans, que deux processions se rendent tous les ans, en grande solennité, de Rodez à Notre-Dame de Ceignac.

IX.

Nous ajouterons ici quelques détails sur un des plus intimes amis de François d'Estaing, dont il a été fait mention dans son histoire.

Alain de Varennes était né à Montauban. Il avait été condisciple de François d'Estaing à l'Université de Pavie, et avait reçu le bonnet de docteur en même temps que lui. C'était un des hommes les plus distingués de son temps. Il fut député de l'église gallicane auprès du Saint-Siège sous le pontificat de Jules II et de Léon X. Antoine d'Estaing, évêque d'Angoulême, l'employa long-temps à l'administration de son diocèse, et il ne consentit à se priver de ses services que pour le céder à l'évêque de Rodez, son frère, qui s'en servit avec beaucoup d'avantage dans le procès qu'on lui suscita à l'occasion du nouveau calendrier. Alain de Varennes contribua beaucoup à l'Établissement de la fête de l'Ange-Gardien. Il était très-versé dans la connaissance de l'Écriture-Sainte, des Pères de l'Église et des Canons. Il prêchait souvent à Rodez et dans les premières villes de France, et il le faisait avec beaucoup d'éloquence. Mais ce qui le rendait encore plus cher au bienheureux François d'Estaing, c'est qu'il possédait éminemment les secrets de la théologie mystique, et cette science des saints que les hommes n'enseignent pas. Il composa plusieurs discours sur les louanges de la sainte Vierge, des paraphrases sur les psaumes et un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, où il avait réuni dans une suite d'homélies, tout ce que les Pères grecs et latins ont écrit de plus sublime et de plus touchant sur la vie spirituelle.

FIN.

DEUX INSCRIPTIONS.

Nos lecteurs chercheront peut-être dans l'histoire du B. François d'Estaing une explication, ou du moins une mention quelconque de deux Inscriptions fort extraordinaires qu'on lit, en gros caractères, sur l'angle de la façade occidentale de la cathédrale de Rodez. Quoiqu'il paraisse certain qu'elles n'appartiennent pas à l'épiscopat de François d'Estaing et qu'elles ne soient pas de notre Histoire, nous essayerons cependant de pénétrer l'énigme qu'elles présentent au premier abord.

On sait, et nous l'avons dit dans le cours de cet ouvrage, que la partie occidentale de la cathédrale a été terminée, ou du moins conduite au point où elle en est encore aujourd'hui, par les soins de George d'Armagnac, successeur immédiat de François d'Estaing en 1530. Lors même que les récits contemporains ne nous le diraient pas, nous pourrions le lire fort clairement sur ses murs. On y voit, en effet, en plusieurs endroits, et particulièrement sur la face des deux derniers contreforts, au midi, l'écusson de George

d'Armagnac, qui est écartelé au 1 et 4 d'argent, au lion de gueulles, et au 2 et 3 de gueulles au léopard lionné d'or. Le même écusson porte en outre, d'un côté les deux initiales G. A. entrelacées, et de l'autre une gerbe liée et posée verticalement.

Le père Beau, dont l'opinion fait autorité dans les questions de ce genre, nous donne l'explication de cette Gerbe. Après avoir raconté comment le B. F. d'Estaing entourait ses armes du cordon de St-François, pour annoncer qu'il voulait être dans les chaînes et captif de J.-C., il dit que le secrétaire de George d'Armagnac, Guillaume Philandrier, imagina, pour enchérir sur le cordon, d'ajouter aux armes de son maître une gerbe liée et dressée, avec ces mots : *In flagella paratus*, comme pour lui faire dire : je ne suis pas seulement lié et captif de J.-C., je suis encore prêt à recevoir les coups. Il semble, en effet, qu'il y a plus de dévouement et de mérite à présenter son corps au fouet du bourreau qu'à être simplement enchaîné.

Mais Philandrier n'était pas seulement secrétaire de l'évêque de Rodez ; il était encore artiste, du nombre de ces savans que George d'Armagnac avait attirés auprès de lui. Il avait passé plusieurs années en Italie, pour étudier les grands modèles et se former à l'école des maîtres. Plein de zèle pour la gloire de son Mécène, il voulut encore une fois enchérir sur l'ouvrage de François d'Estaing et montrer au monde étonné quelque chose de plus beau que le merveilleux clocher, auquel les nouveaux architectes, enfans de la Renaissance, trouvaient sans doute des défauts. Le voilà donc en travail pour concevoir

une œuvre capable d'immortaliser l'épiscopat de George d'Armagnac. Il cherche, il interroge ses souvenirs, il rapproche et combine ensemble ce qu'il a trouvé de plus remarquable dans les divers monumens de Rome et de l'Italie, et alors, dans l'enthousiasme que lui cause d'avance cette nouvelle merveille du monde, il trace cette inscription qui nous semble si ambitieuse, à nous qui n'avons pas eu le bonheur de connaître ses plans et qui n'apercevons que quelques commencemens de colonnes grecques, deux ou trois statues dans leur niche, le tout abrité sous un ignoble toit qui ne fait que mieux ressortir le ridicule de la prétention :

FACESSANT ÆGYPTIORUM INSANE PIRAMIDUM MOLES, VALEANT ORBIS MIRACULA.

Une traduction française peut à peine rendre toute l'énergie de cette phrase :

Disparaissez Pyramides d'Egypte, masses insensées : Fi de toutes les merveilles du monde!... Gardez-vous de vouloir entrer en comparaison.

La seconde inscription n'a pas le même défaut. Elle est seulement inintelligible. Il paraît cependant qu'elle avait le même but que la première, savoir : d'appeler l'admiration sur le grand œuvre projeté, mais qui n'exista jamais que dans les cartons de Guillaume Philandrier.

NOS AUGUSTI SANCTÆ QUÆ CONSACRAT
LOCI SPECIEM MIREMUR.

Cela veut dire sans doute :

Admirons la beauté de l'auguste demeure consacrée à la sainte Vierge.

Il n'est pas besoin de dire que si ces deux inscriptions avaient eu vue le monument tout entier de la cathédrale de Rodez, comme quelques-uns l'ont pensé, elles auraient été placées sur un autre point, du moins au milieu de la façade occidentale, dont le sommet appartient à la même époque, et où on a évidemment *changé la construction, pour suivre l'architecture du temps*, comme au château de Gages.

L'histoire ne nous dit pas pourquoi la nouvelle tour ne fut pas achevée. Les fonds manquèrent sans doute, et François d'Estaing n'était plus là pour enflammer le zèle des fidèles par sa parole, et plus encore par son exemple.

Quoi qu'il en soit, l'entreprise n'avait été inspirée que par la jalousie et la vanité : Dieu ne voulut pas qu'elle fut accomplie. C'est là une autre tour de Babel où il a confondu les folles pensées des hommes.

TABLE.

—

FIN.

ERRATA.

Page 33, ligne 25, lisez *obtenir la dispense*, au lieu de *obtenir dispense*.

Page 10, ligne 13, au lieu de *commençaient à peine*, lisez *commencent à peine*.

Page 90, ligne 26, au lieu de *sacrement de la confirmation*, lisez *sacrement de confirmation*.

Page 110, Ire note, au lieu de *ces deux chefs-d'œuvre d'architecture*, lisez *ces deux chefs-d'œuvre de sculpture*.

Page 164. Ajoutez à la fin du second alinéa ces paroles : Toutefois il ajouta ces paroles remarquables et dictées évidemment par l'esprit de Dieu : « Il y a dans les deux ordres des ouvriers utiles. » Pour moi, j'aime surtout ceux qui tiennent à la » discipline régulière. On n'apprend jamais mieux » à procurer le salut des autres qu'en travaillant » au sien propre. »

Page 202, ligne 13, lisez *la première messe*, au lieu de *la première fête*.

Page 217, ligne 4, lisez *un d'entre eux*, au lieu de *un d'eux*.

Page 240, ligne 9, au lieu de *à dire la messe*, lisez *à y dire la sainte messe*.

Page 281, ligne 2, lisez *papiensis*, au lieu de *paviensis*.

Ibid., ligne 31, lisez *les restes mortels*; au lieu de *les restent mortels*.

Page 314, ligne 17, lisez *les miracles de François d'Estaing*, au lieu de *les miracles de François*.

Idem., ligne 23, lisez *plaçaient*, au lieu de *placaient*.

Page 225, ligne 1, lisez *en cet attirail*, au lieu de *en cette attirail*.

Page 326, ligne 12, lisez *Cassagnes-Begonhès*, au lieu de *Cassagnes-Begognès*.

Page 334, ligne 12, lisez *l'office canonial* au lieu de *canonical*.

Page 349, ligne 9, lisez *en mêmes termes*, au lieu de *en même terme*.